TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 780 — JEUDI 27 SEPTEMBRE 1979

Selon la Croix-Rouge internationale

Des milliers de Khmers meurent chaque jour de maladie et de faim

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 160 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La France et les institutions européennes

• ASSEMBLÉE : M. Messmer demande que soit confirmée l'incompétence de la Commission en matière d'armement

• COUR DE JUSTICE : Paris refuse d'appliquer la décision sur les importations de moutons

A Strasbourg, le débat qui s'est engagé mardi à l'Assemblée européenne sur la coopération en matière d'armement devait se terminer mercredi 26 septembre par un vote. Deux députés (un Britannique et un Allemand) lui ayant demandé si elle comptait « prendre langue avec l'OTAN » pour dresser des programmes communs d'armement, la Commission a répondu avec prudence par la voix de M. Davignon, soulignant que la défense ne relevait pas de la Communauté, mais que la coopération européenne en matière d'armement pouvait être efficace. Le débat qui suivit — auquel prirent part, notamment, MM. Marchais (P.C.F.) et Messmer (R.P.R.) — aurait pu se terminer sans conclusion si l'ancien premier ministre n'avait pris l'initiative de provoquer un vote en demandant à l'Assemblée de dire clairement que, à son avis, la commission n'est pas compétente « pour prendre langue avec l'OTAN » en vue de dresser des programmes d'armement.

D'autre part, à Luxembourg, la Cour européenne de justice a enjoint à la France de lever les restrictions qu'elle impose depuis 1978 aux importations de moutons en provenance de Grande-Bretagne.

De notre correspondant

Strasbourg. — Deux questions ont occupé l'essentiel du temps de l'Assemblée européenne mardi 25 septembre : la coopération en matière d'armement et la défense de l'Europe ; l'exportation de beurre et, de façon plus générale, l'évolution de la politique agricole commune.

Le débat sur « *les programmes communautaires de fournitures d'armement dans le cadre de la politique industrielle* » suscité par la question orale de MM. Fergusson (conservateur, Royaume-Uni) et von Hassel (démocrate-chrétien, R.F.A.), s'est déroulé mardi après-midi sans surprise (1). Chacun des protagonistes a tenu le rôle qui lui était assigné. MM. Marchais et Messmer, très entourés filmés, ont été quelques instants les vedettes de l'Assemblée. Il n'y a pas eu d'éclat ni d'amorce de dialogue.

Le vote sur une proposition de résolution présentée par le groupe des démocrates européens de progrès (composé principalement des R.P.R.) a été renvoyé à ce mercredi. « *L'Assemblée* (...), dit le texte proposé, reprenant les termes mêmes de la question posée par MM. Fergusson et von Hassel, *estime que la commission n'a pas compétence pour prendre langue avec l'OTAN ni avec les services compétents des Etats membres en vue de dresser des programmes communautaires de fournitures d'armement.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 8.)

(1) Les élus R. P. R., communistes et socialistes français, ainsi que MM. Edgar Faure et André Rossi, tous deux élus sur la liste d eMme Veil, étaient opposés à l'examen de cette question.

Une condamnation

La Cour européenne de justice a condamné mardi 25 septembre la France à lever ses restrictions sur les importations de moutons en provenance de Grande-Bretagne. La décision était attendue, la jurisprudence la rendait prévisible. Tellement prévisible que, depuis le dépôt de la plainte par la Commission européenne, le 25 octobre dernier, les ministres de l'agriculture britannique, travailliste puis conservateur, n'ont pas cédé un pouce de terrain dans la négociation pour l'adoption d'un règlement communautaire de la viande ovine.

Dans la même journée de mardi, quinze mille éleveurs français manifestaient à Rodez (Aveyron) pour réaffirmer leur hostilité à un projet communautaire qui, selon eux, les condamne.

Comme M. Barre l'avait assuré en recevant M. Gundelach, le commissaire européen chargé des questions agricoles, la France maintiendra son régime de soutien, en dépit de la condamnation par la Cour de Luxembourg, tant qu'il n'existera pas un régime communautaire garantissant les revenus des producteurs. De son côté, « la Grande-Bretagne attend de la France qu'elle se conforme au jugement de la Cour européenne de justice, comme l'a fait le gouvernement britannique lorsque les restrictions sur les importations de pommes de terre furent jugées illégales par cette Cour. Ainsi le décor est-il en place pour que la politique agricole commune, qui atteint bientôt l'âge de sa majorité, connaisse une nouvelle maladie infantile.

C'est que les Neuf, après avoir négocié les règlements communautaire de productions « sérieuses » (blé, betteraves, viande bovine et lait) et longtemps bataillé entre eux sur le volume des dépenses de soutien, ont quelque peu laissé traîner l'étude des dossiers concernant les petites productions, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, les petits producteurs. Depuis 1973, la récession économique a rendu plus nécessaire le maintien de l'emploi en milieu rural et le ralentissement de l'exode agricole, auxquels les petites productions peuvent contribuer, tout comme y participe l'élevage en général et surtout la production laitière.

Depuis son entrée dans le Marché commun, la Grande-Bretagne condamne le fonctionnement de la politique agricole commune, sans pour autant apporter de contribution à une réforme qui soit acceptable par ses partenaires, tant sur le plan économique que sur le plan social.

Les pères de l'« Europe verte » avaient envisagé un mécanisme complexe qui ne souffre pas de voir s'enrayer un seul de ses rouages. La liberté de circulation des produits agricoles repose sur le respect de trois principes : des prix communs, une solidarité financière, une préférence communautaire. Pour le mouton, aucune de ces trois conditions n'est en mesure d'être remplie. Sur le marché mondial, la viande de mouton est considérée comme un sous-produit de la laine. Les droits de douane, consolidés au GATT en 1974 à hauteur de 20 %, s'appliquent sur un cours aléatoire sans lien précis avec les coûts de production. Aujourd'hui cet environnement international, imprudemment négligé, profite à la Grande-Bretagne, dont les firmes importatrices contrôlent les marchés.

Faute de pouvoir résoudre ces contradictions, les Neuf vont s'ingénier à trouver un compromis pour le court terme. M. Gundelach va surtout s'employer d'ici à la seconde quinzaine d'octobre à calmer M. Walker, qui, pour l'heure — l'affaire du beurre en est un indice, — tente surtout de montrer qu'il n'est pas moins soucieux du sort des consommateurs britanniques que son prédécesseur travailliste, M. Silkin, alors que le cabinet de Mme Thatcher donnait plutôt l'impression d'avoir une réelle volonté de participer à la construction européenne.

Les rapports soviéto-américains

L'affaire des militaires basés à Cuba compromet les chances d'une ratification rapide des accords SALT 2

Dans le discours qu'il a prononcé, mardi 25 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies, M. Gromyko a dénoncé la « campagne mensongère lancée contre la politique de Cuba et de l'U.R.S.S. ». Il a demandé aux Américains de mettre fin au débat ouvert à Washington au sujet de la présence d'unités soviétiques à Cuba.

Cette demande a, dans le climat actuel, peu de chances d'être satisfaite. Le président Carter, assailli de toutes parts, se doit d'adopter une attitude énergique, et nombre de sénateurs exigent de solides garanties. L'affaire de la brigade soviétique risque fort d'empêcher la ratification des accords SALT 2 avant la fin de l'année.

De notre correspondant

Washington. — L'appel lancé aux Américains par M. Gromyko de « clore » le problème de la brigade soviétique à Cuba a eu, à Washington, l'effet directement contraire. Le discours du ministre soviétique a été interprété au Congrès comme une fin de non-recevoir qui relance toute l'affaire et rend maintenant très problématique une ratification des accords SALT avant la fin de l'année.

Selon le sénateur Jackson, l'assertion de M. Gromyko, selon laquelle les troupes soviétiques à Cuba n'ont aucune mission de combat, est « *un mensonge flagrant* ». Le chef de file des « *durs* » a rappelé que M. Gromyko avait déjà menti à John Kennedy en 1962 à propos des fusées soviétiques installées dans l'île. Il a conclu : « *Tout le processus des SALT est maintenant au réfrigérateur pour une période indéfinie.* »

Plus inquiétante encore pour l'avenir du traité est l'attitude du sénateur Church, président de la commission des affaires étrangères, puisque c'est de lui que dépend l'envoi des textes au Sénat pour leur discussion en séance plénière. Or M. Church s'est prononcé, mardi 25 septembre, pour que cet envoi soit retardé, arguant que le traité serait rejeté dans les circonstances présentes. Pour lui, l'affaire de la brigade ne pourra être considérée comme close que lorsque M. Carter aura pu prouver au Congrès qu'il n'y a plus de troupes soviétiques de combat à Cuba.

M. Church a été au premier rang dès le début de la crise, puisque c'est lui qui en a le premier révélé les principaux éléments au public. Le sénateur affronte l'an prochain une réélection difficile dans l'Idaho où plusieurs lobbies conservateurs ont déclenché une campagne nationale contre lui en raison de ses votes « libéraux » au Sénat. Il est donc condamné, comme bien d'autres, à se montrer ferme.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 8.)

Forte hausse des prix en août : 1 %

Elle est imputable pour moitié au relèvement des tarifs publics

La hausse du coût de la vie en Frane a été très forte pour un mois d'août : 1 % (par rapport à juillet). En un an (août 1979 comparé à août 1978) l'augmentation s'établit à 10,8 %, elle atteint 13,4 % en rythme annuel si l'on calcule l'évolution sur les trois derniers mois connus (juin-juillet-août). La hausse importante d'août — mois habituellement calme — s'explique pour moitié par les relèvements des tarifs publics (E.D.F.) ou des prix contrôlés par l'Etat (essence, tabac).

Aux Etats-Unis, la hausse a été également trè forte en août : 1,1 %. Il en a été de même au Danemark (+ 1,7 %), en Italie (.. 1 %) et en Grande-Bretagne (+ 0,8 %). Seule l'Allemagne fédérale a obtenu un très bon résultat en août, avec une hausse de 0,1 % seulement.

Jamais depuis dix ans, la hausse des prix n'avait été aussi forte en août (+ 1 %), mois généralement calme, et d'ailleurs peu significatif dans la mesure où de nombreux points de vente sont fermés pour cause de vacances.

Si l'indice des prix de détail calculé par l'INSEE a fait un saut aussi important (s'inscrivant à 224,4 contre 222,1 en juillet sur la base 100 en 1970), c'est, pour la moitié exactement, à cause du fort relèvement des tarifs publics ou des prix contrôlés par l'Etat : l'essence, le super, ont vu leur prix progresser de 10 centimes par litre le 4 août. Le fuel a été augmenté également.

AL. V.

(Lire la suite page 42.)

Je m'en fous...

par PIERRE MARCILHACY, sénateur (*)

Que les diverses composantes de la majorité se disputent entre elles un pouvoir qui ne leur appartient plus, je m'en fous.

Que les partis de l'opposition se fassent une agaçante guerre intérieure, je m'en fous.

Que M. Chirac ou M. Barre se placent contre M. Valéry Giscard d'Estaing dans l'hypothèse du scrutin de 1981, je m'en fous.

Que MM. Mauroy ou Rocard tentent de supplanter à la tête du P.S. un Mitterrand qui les a tirés du néant, je m'en fous.

Que Jimmy Carter soit remplacé par Kennedy, cela ne me regarde pas et je m'en fous.

Que l'or monte, que le dollar baisse, je m'en fous car je n'y peux rien.

Qu'il ne reste plus comme vedettes de la télévision française que Georges Marchais, Léon Zitrone ou Valéry Giscard d'Estaing, je m'en fous car un pays n'a que la télévision qu'il mérite.

Mais que l'on continue à m'abreuver de discours sur tout ce qui précède, je ne m'en fous pas, car je n'ai que le souci du présent et de l'avenir de mon pays, des Françaises et des Français qui y sont, comme moi, attachés et tout ce show-business de la politique me devient insupportable.

(Lire la suite page 11.)

(*) Sénateur non inscrit de Charente.

LE RAPPORT DE M. HANNOUN

L'aide publique à l'industrie est très concentrée et peu efficace

(Lire page 39.)

AU JOUR LE JOUR

FAIRE SON BEURRE

A première vue, le problème du beurre paraît du niveau de l'arithmétique élémentaire. Si la France exporte 70 000 tonnes de beurre vers l'U.R.S.S., et la Nouvelle-Zélande, 120 000 tonnes vers la Grande-Bretagne, pourquoi la Grande-Bretagne ne prendrait-elle pas les 70 000 tonnes de beurre français, quitte à faire l'appoint avec 50 000 tonnes de beurre néo-zélandais ? La Nouvelle-Zélande n'aurait alors qu'à envoyer en U.R.S.S. ses 70 000 tonnes de beurre excédentaires.

Un calcul simple montre qu'on ferait ainsi une sérieuse économie sur les frais de transport, ce qui permettrait sans doute d'ajuster les prix.

Reste à savoir ce qu'on veut faire de tout ce beurre : le manger, en graisser les rouages du commerce international ou le jeter sur le feu ?

ROBERT ESCARPIT.

Intervenir, ou pas ?

par ANDRÉ FONTAINE

Le chah, Pol Pot, Idi Amin, Somoza, Macias, Bokassa : six tyrans renversés depuis le début de l'année, c'est un beau tableau de chasse. Venant après la chute de la dictature en Grèce, au Portugal, en Espagne, et au moment où des régimes à tous égards aussi éloignés l'un de l'autre que ceux du Brésil et de la Chine paraissent s'entrouvrir à la liberté, il vient heureusement compenser la sinistre avalanche des nouvelles relatives à la course aux armements, aux guerres, aux attentats, aux crises de toutes sortes.

Il est vrai qu'il ne suffit pas d'abattre un trône pour que, du jour au lendemain, s'épanouissent la démocratie et l'abondance : l'Iran n'a échappé à une extravagance que pour tomber dans une autre ; la famine et l'invasion, au Cambodge, ont pris la relève du génocide, les Khmers rouges continuent de tenir de vastes secteurs et les combats ont toutes chances de reprendre dès la fin de la saison des pluies ; la plus complète anarchie règne en Ouganda : les libérateurs du Nicaragua et de la Guinée-Equatoriale héritent de pays si meurtris que, à supposer qu'ils parviennent à surmonter leurs divisions, la tentation du recours à la manière forte ne peut pas ne pas les effleurer à leur tour. Et le maître du Centrafrique a été trop proche, pendant des années, de celui dont il a pris la place pour qu'on ne se pose pas quelques questions à son sujet.

Plus personne aujourd'hui, en tout cas, ne se hasarderait à présenter la défense des six empereurs ou présidents déchus. Et pourtant, l'an dernier encore, M. Carter, dont on connaît la passion pour les droits de l'homme, saluait en Mohammed Reza Aryamehr (lumière des Aryens !) un de ses « *meilleurs amis* », un des « *hommes au monde pour lesquels il éprouvait le plus de respect* ». M. Giscard d'Estaing acceptait une invitation à déjeuner en famille de son « parent » de Bangui, dans l'un des châteaux que celui-ci avait achetés en France. Il a maintenu jusqu'au bout une ambassade auprès de Macias. Les progressistes de Moscou et de La Havane, pour ne pas parler du colonel Kadhafi, ont tenu à bout de bras les Néron de l'Ouganda et de la Guinée-Equatoriale. Ce n'est qu'à la dernière minute que les Etats-Unis ont laissé tomber leur protégé de Managua. Les Chinois ont armé les Khmers rouges, et ils arment toujours, avec la complicité de Bangkok, ceux qui poursuivent le combat.

(Lire la suite page 3.)

UN COLLOQUE SUR LE NAZISME

Le refus d'entendre les prophètes

L'Histoire s'écrit lentement, à coups de retouches successives, de confrontations qui peuvent être vives et devenir elles-mêmes sujets d'Histoire quand elles opposent aussi fort témoins ou acteurs survivants, au point de troubler les nations. Le nazisme et la guerre hitlérienne en sont la plus brûlante illustration. Quarante ans après le déclenchement du second conflit mondial au bout duquel on mesura non seulement l'étendue des crimes de guerre mais la réalité d'un crime contre l'humanité, voilà qu'à la faveur du temps écoulé il faudrait, paraît-il, réviser des idées proclamées trop vite reçues.

Il faudrait croire encore que la responsabilité de la guerre incomberait aux juifs et aux francs-maçons. Il faudrait prouver l'existence des chambres à gaz dans les camps d'extermination nazis. Il ne faudrait pas sursauter aux propos d'un Darquier de Pellepoix, ancien commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy, renouvelant, d'une retraite espagnole, des propos et discours du temps de l'occupation.

C'est en songeant à tout cela que le Comité d'action de la Résistance, le Comité d'Histoire du Luxembourg et le Comité international pour la recherche scientifique des origines et des conséquences de la seconde guerre mondiale viennent d'organiser durant quatre jours, à Paris, une conférence sur le nazisme et la guerre hitlérienne devant l'histoire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

DÉCENTRALISATION

L'administration et le sacré

par JEAN-PIERRE MARQUE (*)

IL est de bon ton de prôner la décentralisation de l'administration française, et par tous les moyens : dans l'éventail des solutions proposées, ne relève-t-on pas la création d'un ministère de l'administration ? (1) Toutes louables qu'elles soient, ces revendications ne sont pas dépourvues d'une certaine candeur : sans le savoir, c'est en effet rien de moins qu'un sacrilège qu'elles entendent perpétrer.

L'absolutisme monarchique a sécrété un double phénomène : d'une part, la croyance en l'omniscience et en l'omnipotence d'un Etat paternel et censeur, et par suite la propension à attendre tout de lui ; d'autre part, le gonflement de structures administratives indispensables à la préparation des décisions royales, et qui ont fini par se constituer en une bureaucratie vivant sur elle-même et pour elle-même, et possédant ses intérêts spécifiques. Centralisation et bureaucratisation plongent ainsi leurs racines dans la monarchie de droit divin, de même qu'elles apparaissent comme le reflet de l'organisation hiérarchisée de l'Eglise catholique. Nous sommes bien au cœur du sacré.

Il faut reconnaître que ce sont les juristes qui portent la responsabilité essentielle de la perpétuation de cet ordre politico-administratif qu'ils ont contribué à assurer, jusqu'à nos jours, par l'intermédiaire de la *summa divisio* du droit public, domaine réservé à l'Etat, et du droit privé consacré à l'exercice des relations interindividuelles. Pour saisir la raison d'être de cette distinction fondamentale, encore faut-il à nouveau prendre conscience d'une double réalité : d'un côté, le statut des fonctionnaires traduit la renaissance de privilèges pourtant officiellement abolis en 1789 ; d'un autre côté, l'administration se présente comme un système de strates emboîtées les unes dans les autres, et les garanties qu'on vient d'évoquer pesant sur ces divers niveaux évoquent l'idée d'une sorte de propriété de type féodal. Chaque fonctionnaire, dans ces conditions, peut être considéré comme une sorte de propriétaire : Saint-Simon a pu ainsi avancer, non sans quelque raison, que Napoléon avait reféodalisé la France.

Or, le talent des juristes a consisté à occulter ce nouveau type de féodalité pour ne pas risquer d'entraver le développement de la domination bourgeoise et du capitalisme libéral, fondé sur la disparition du privilège et l'égalité juridique.

Cherchant à masquer l'existence d'une propriété administrative, ils ont élaboré le clivage éminemment manichéen du droit public et du droit privé. La sphère de ce dernier englobe toutes les sordides questions de propriété, d'argent, de sexe (où surgit le péché), puisque le droit de la famille en est une composante. Ces concepts malsains étant ainsi évacués, le droit public, et donc l'administration semblent empreinte de la seule vertu. Le distinguo droit civil/droit administratif tend finalement à reproduire la répartition du sacré et du profane élaborée par les canonistes.

Les signes distinctifs de la vertu

Bénéficiant de cette mystification de la culture bourgeoise, l'administration a beau jeu de brandir les signes distinctifs de sa vertu, qui sont autant d'alibis fondant sa domination, et dont il serait illusoire de penser qu'elle est prête à se laisser dépouiller. Tout d'abord, l'alibi de la compétence, qui lui permet de placer la politique et l'administré en situation d'infériorité, parce qu'en état d'ignorance d'une pratique et d'un langage ésotériques. « *Savoir pouvoir*, écrit très justement A. Glucksmann (2), *c'est savoir rendre les autres ignorants et soi-même incompréhensible.* »

Ainsi, on comprend mieux que la remise en cause de la centralisation administrative et de la bureaucratisation qu'elle implique demeure sans effets, mis à part quelques retouches ne lésant pas l'essentiel. Contester les fondements de notre système administratif, c'est en effet porter atteinte au caractère sacré de l'Etat, sorte de substitut monothéiste : une telle entreprise consommerait une véritable profanation et confinerait au sacrilège.

Qui cherche sincèrement à en arriver là ? Le politique ? Rien n'est moins sûr, malgré les déclarations émanant de tous horizons : en incriminant l'inertie administrative, il trouve une excuse commode à sa propre carence.

Le citoyen ? Encore faudrait-il qu'il apprenne à mériter cette appellation, en considérant l'Etat comme objet de réflexion, et non plus comme objet de foi aveugle, sous peine ede rester, tout au plus, un administré.

Le changement viendra-t-il alors de l'administration elle-même ? *A priori*, il semble illusoire de penser qu'elle puisse se faire hara-kiri. Toutefois, dès lors que l'Etat se refuse de plus en plus à accorder, dans ses strates inférieures, des privilèges qu ont pour nom sécurité et garantie de l'emploi (3), condamnant ainsi l'entrée des lieux saints, on peut se demander si la piétaille administrative, recluse dans un ghetto sans espoir d'avancement, ne finira pas par se découvrir une vocation profanatrice. Opium ou non, la religion repose sur l'espérance d'une vie meilleure, à laquelle, seule, elle peut faire accéder. Quand cette croyance n'existe plus, la désacralisation n'est-elle pas, à terme, inéluctable ?

(*) Chargé de cours à la faculté de droit et de science politique de Dijon.

(1) M. G. Longuet dans *le Monde* du 6 septembre.
(2) In *les Maîtres penseurs*, Paris, Grasset, 1977, p. 61.
(3) Par exemple, certaines catégories de personnels de l'éducation nationale.

POUVOIR D'ÉTAT, POUVOIRS LOCAUX

par YVES GUÉNA (*)

L'UNITE nationale n'est pas en question ; la centralisation, en revanche, est de plus en plus mal ressentie. La lourdeur des procédures, qui fait encore remonter de modestes dossiers aux bureaux parisiens et jusqu'à la décision ou la signature du ministre parfois, continue à entraver la vie administrative et économique locale. Les tentatives de déconcentration, laquelle a pour objet de déléguer les pouvoirs de décision à l'échelon administratif local, n'ont eu qu'un effet limité. Les préfets quelquefois, mais surtout les directions départementales des ministères, avant de trancher, ont tendance à demander avis à Paris ; d'ailleurs, les bureaux des ministères assortissent le plus souvent les délégations de pouvoir d'instructions contraignantes. C'est le règne de la circulaire. En vérité, on ne se décentralise pas de supérieur à subordonné ; la signature parfois, la décision guère.

L'esprit du temps porte vers la décentralisation, c'est-à-dire vers le renforcement des pouvoirs locaux à côté du pouvoir d'Etat.

Cela est souhaitable, ou au moins inéluctable, en une période où jusqu'à l'échelon du quartier, désormais, chaque collectivité, chaque groupement s'estime apte à juger de ce qui lui convient.

Cela est sans doute possible dès lors qu'il existe un autre frein, qu'on omet trop souvent de mentionner, aux tendances centrifuges : la France est le pays de l'uniformité. Les lois et règlements s'appliquent à tout le territoire. Les règles du droit civil, du droit pénal, du droit administratif sont identiques partout. Et le Français n'envisage pas de renoncer à cette uniformité qui va de pair avec l'égalité. N'entend-on pas couramment, par exemple, réclamer la péréquation du prix de l'eau entre les divers syndicats d'adduction d'eau du pays, comble de l'uniformité, de l'égalité, de la centralisation ? On a bien vu aussi lors de l'élaboration de la loi universitaire, que personne n'imaginait une véritable autonomie des universités.

Le processus de décentralisation s'est engagé avec l'allégement de la tutelle sur les communes, avec le développement du rôle du département, avec la mise en place des régions. Ce vent que nous avons libéré souffle dans nos voiles, mais nous ne contrôlons pas la marche du navire. Demain, si nous n'y prenons garde, pouvoir d'Etat et pouvoirs locaux vont se trouver dans des rapports confus et parfois conflictuels. Si la décentralisation au niveau de la commune se déroule dans des conditions acceptables, il n'est pas exagéré de dire que, s'agissant du département, on ne sait plus guère où l'on va et qu'au niveau de la région, la loi est d'ores et déjà tournée. Or la forte conscience des vertus de l'unité n'empêche pas qu'elle puisse être insidieusement menacée si les relations entre pouvoir d'Etat et pouvoirs locaux se dégradent.

La loi sur les pouvoirs nouveaux des communes est en débat au Sénat. Elle connaîtra encore bien des avatars devant l'Assemblée. Elle vient après des textes qui ont déjà allégé, voire supprimé, la tutelle sur les délibérations des conseils municipaux, et soulève de nouveau des questions bien connues. C'est le problème de la coopération intercommunale. C'est la question de la véritable autonomie budgétaire des communes, qui est peu compatible avec la quête aux subventions et impliquerait un système de ressources propres. C'est le débat qui n'est d'ailleurs pas au cœur des préoccupations des élus municipaux, de la réalité de leurs pouvoirs en matière de police et d'urbanisme par exemple. Au total toutefois, la décentralisation au niveau communal ne touche pas aux fondements de l'unité nationale, en raison de la multiplicité et de la variété des communes. La discussion parlementaire en cours devrait aboutir à un texte marquant au moins une bonne étape dans la redistribution des pouvoirs et des moyens.

Au département, il en est tout autrement. Le département est regardé depuis quelques années comme le théâtre de choix de la décentralisation. Théoriquement, il présente à cet égard toutes les qualités : c'est une collectivité ancienne et solide ; il dispose depuis plus d'un siècle d'une assemblée élue ; sa dimension est suffisante pour développer une action administrative, voire économique et sociale, mais pas vaste au point de menacer en quoi que ce soit l'unité nationale.

Timoré et imprudent

En réalité, la décentralisation au niveau du département est mal engagée parce que le pouvoir d'Etat se montre dans cette entreprise à la fois timoré et imprudent.

Il est timoré car il n'ose afficher des intentions claires et qu'il laisse faire, ce qui est la moins bonne des attitudes. Notre administration départementale est en train de changer rapidement de nature sans que nous guidions cette évolution. Les mesures de 1970, les décrets de 1976 ont ouvert des horizons au conseil général. Jusque-là cantonné dans la gestion du patrimoine départemental et dans des tâches obligatoires, ses initiatives se limitaient le plus souvent à l'aide aux équipements des petites communes. Or voici que les conseils généraux s'éveillent d'un sommeil d'un siècle. Ils se risquent à des projets dans le développement économique et l'action sociale. Ils prennent, avec plus ou moins de bonheur, peu à peu, une autre physionomie et une certaine stature. Ce changement, inégalement engagé selon les départements, est le fait d'éléments plus jeunes qui succèdent à une génération traditionaliste ; il coïncide avec l'arrivée à la présidence de nombreuses assemblées d'élus de l'opposition qui ajoutent une coloration politique et une dimension doctrinale à cette évolution.

La mentalité a changé. C'est le principe de l'exécutif délégué par l'Etat qui est en question. Désormais le département compte deux pouvoirs d'impulsion : le président du conseil général, qui détient avec le budget départemental les moyens financiers et de décision ; le préfet qui demeure légalement l'exécutif du département, mais dont les pouvoirs réels s'amenuisent et qui en sera bientôt tenu aux apparences ou à la négociation permanente. Certes le modèle départemental a toujours été fait d'une sorte d'équilibre entre les élus et le représentant de l'Etat, donc de concessions réciproques. Aujourd'hui cet équilibre a vécu et il faut en tirer les conséquences.

Il est temps, il est grand temps d'effectuer une nouvelle répartition des compétences entre ces deux autorités, le président du conseil général et le préfet. Au président du conseil général la conduite du département depuis la conception des projets jusqu'à leur exécution au moyen de services à lui rattachés. C'est une proposition dont la mise en œuvre ne sera pas aisée ; mais les difficultés qu'elle entraînera vaudront mieux que la confusion qui s'installe. Au préfet la charge de représenter l'Etat, de garantir sa loi, d'appliquer les politiques des différents ministères dont il est le délégué effectif. A lui d'orchestrer les opérations d'investissement et d'animation qui font en même temps appel à l'Etat, à la région et aux collectivités locales

Timoré s'il s'agit de pousser cette évolution à son terme, l'Etat est en même temps d'une rare imprudence. L'évolution spontanée que nous constatons se traduit actuellement par un curieux empiètement des pouvoirs locaux sur le pouvoir d'Etat. Tout se passe comme si depuis dix ans, par une sorte d'aberration intellectuelle, l'Etat tout en maintenant son contrôle sur le département s'était dessaisi d'une partie de ses prérogatives à son profit. On a ainsi donné compétence au conseil général pour répartir certaines subventions du budget de l'Etat entre les communes : équipement scolaire du premier degré, petit équipement socio-éducatif, fonds spécial d'investissement routier, etc. Ainsi le conseil général a-t-il la faculté dans des domaines qui ne sont pas négligeables de répartir des moyens alors qu'il n'a pas eu la responsabilité de lever l'impôt. Ainsi se reconstitue à ce niveau une tutelle indirecte et souvent politicienne sur les communes.

Sans doute n'est-il pas inopportun, comme il est prescrit depuis 1970, de consulter les conseils généraux sur les grands objectifs de la planification ; mais sous réserve que l'avis formulé ne soit pas contraignant pour le pouvoir d'Etat. Au-delà il faut mettre un terme à la confusion des genres. Le conseil général consacré dans la plénitude de ses propres compétences n'a pas à décider dans des secteurs qui relèvent de l'Etat. Aux élus départementaux doit revenir seulement l'action départementale, mais toute l'action départementale dont le champ devrait être étendu par transfert d'attributions et de moyens.

Si l'on choisit de franchir le pas de l'exécutif élu pour le département, peut-on entraîner la région dans la même voie ? A ce niveau, ce serait s'engager dans un processus de démembrement du pouvoir d'Etat.

L'environnement est différent. La loi de 1972 est fort prudente puisqu'elle fait de la région, non une collectivité locale mais un établissement public, qu'elle limite étroitement ses possibilités financières, qu'elle réserve la fonction exécutive au préfet du département chef-lieu. Cette orientation a été confirmée en 1975 ; le président de la République s'est alors prononcé contre l'instauration d'un pouvoir régional. Les intentions du législateur comme du gouvernement sont donc claires et ont été récemment formulées.

Or les déviations notées au niveau du département se retrouvent à la région. Ainsi les assemblées régionales donnent-elles leur avis sur la régionalisation du budget de l'Etat et la pratique courante est de ratifier les avis du conseil. De ce fait, c'est l'assemblée régionale qui décide, par exemple, de l'implantation des établissements du second degré, substituant sa tutelle sur les départements et les communes à celle de l'Etat. Elle répartit d'importants crédits d'Etat et comme ces crédits sont toujours insuffisants, l'assemblée, après les avoir affectés, a beau jeu de protester. Ce n'est pas la bonne conception de la décentralisation. De plus, depuis quelques années, il est patent que les présidents des conseils régionaux fixent l'ordre du jour, dialoguent avec Paris, et répercutent parfois, par le canal politique, leurs instructions aux départements. Ils tendent à se saisir du pouvoir d'impulsion dans le cadre régional.

Il faut brider ces déviations, car c'est aller au-delà de la loi, du bon sens et de l'intérêt national. Compte tenu de la limitation des compétences régionales, l'exécutif élu, s'il existait, dépasserait la fonction. Dans l'immédiat, par le jeu de la répartition régionale des crédits d'Etat, se crée dans les régions d'opposition une sorte de contre-pouvoir qui finirait par dénaturer le suffrage universel. A terme, à travers les ententes entre régions, les réseaux de région à départements et jusqu'aux communes demain dégagées de toute tutelle, c'est la cohésion nationale qui serait en cause et par voie de conséquence, même si personne ne caresse aujourd'hui ce rêve, l'unité nationale.

Le bon démocrate est persuadé que chaque collectivité sait mieux que personne quels sont ses propres intérêts et qu'elle est la mieux placée pour les gérer. Le vrai républicain est convaincu que dans le respect des libertés locales, l'Etat, traduction institutionnelle de la nation, doit être prééminent. Soyons de bons démocrates et de vrais républicains. Donnons à nos collectivités locales la plus réelle autonomie ; mais l'Etat ne peut se dessaisir de toutes ses prérogatives à tous les échelons. Le choix du département comme cadre privilégié de l'autonomie locale ne saurait être remis en cause ; au contraire il faut pousser résolument et intelligemment l'expérience et la conclure. Mais qu'on ne laisse pas dans le même temps se démanteler le pouvoir d'Etat ni s'installer un pouvoir régional. La République en souffrirait et la démocratie n'y gagnerait guère.

★ Député de la Dordogne, ancien conseiller politique du R.P.R.

LIVRE

Profession : décideurs

Lorsque l'on dit que le « pouvoir décide », que le « gouvernement a décrété », ou le « ministre a arrêté », on ne rend pas compte de la complexité qui se cache derrière ces entités avant la publication d'une mesure étatique. En réalité, ni le pouvoir, ni le gouvernement, ni le ministre ne décident vraiment.

Tout au plus, peuvent-ils avoir l'initiative d'une idée, d'un principe. Mais entre l'inspiration et l'application, intervient la foule de ceux qui sont chargés de la mise en forme, et qui constituent la cohorte des « décideurs ». Personnages indéfinis, sans statut propre, ils sont en réalité, dans le monde clos et mystérieux de l'administration, les vrais détenteurs du pouvoir. Pour analyser le processus de pensée, la méthode de travail des hauts fonctionnaires chargés d'élaborer les décisions, Mme Catherine Gremion, dans son livre, « *Profession : décideurs* », a choisi de démontrer un mécanisme. Elle s'est donc attachée à l'étude de la genèse des réformes départementales et régionales qui avaient pour objet de décentraliser à ces deux niveaux une partie des compétences de l'Etat. Lancés en 1959 par M. Michel Debré, alors premier ministre, les travaux n'ont abouti qu'en 1962 et 1964 sous le gouvernement de Georges Pompidou.

Elle montre avec force détails, les conflits de compétence et plus encore les luttes d'influence qui se sont déroulés entre le premier ministre et les autres membres du gouvernement, d'une part, entre les administrations concernées, d'autre part, ainsi qu'entre les préfets et le pouvoir central. Elle souligne aussi le rôle prépondérant joué par les membres des cabinets ministériels et par ceux des grands corps de l'Etat. L'action de ceux-ci, écrit-elle, « *tend à régler le plus grand nombre de problèmes possible par des compromis raisonnables entre fonctionnaires, c'est-à-dire qui ne bouleversent pas les équilibres de pouvoir au sein de la haute fonction publique* ». Il s'agit donc d'un véritable « réseau » dont les décisions, ou plutôt les orientations, échappent le plus souvent aux ministres eux-mêmes.

Les négociations véritables, les arbitrages décisifs sont pris entre fonctionnaires, les ministres n'intervenant que de façon épisodique ou ponctuelle. Au total, l'étude, souvent très détaillée, de Mme Gremion, met en lumière ce qui, dans le comportement des « décideurs », relève tantôt de la rationalité, tantôt de l'irrationnel. Mais elle révèle aussi l'importance des décisions prises dans le secret des relations entre fonctionnaires, qui échappent non seulement à la tutelle ministérielle, mais aussi au contrôle politique et démocratique des élus.

Comme le dit Stanley Hoffman, professeur de science-politique à l'université de Harvard, dans sa préface, cet ouvrage est un « *instrument indispensable à la connaissance de l'administration française* » et il montre « *de façon presque étouffante, l'accaparement du processus de décision par les hauts fonctionnaires* ». Les « décideurs » seraient-ils des « accapareurs » ?

ANDRÉ PASSERON.

★ Catherine Gremion, *Profession : décideurs*. Chez Gauthier-Villars, 454 pages.



Le Monde

LA MISE EN PLAC

LA CÔTE-D'IVOIRE TERRE D'ASILE POUR LES CHEFS D'ETAT

Intervent

LA MISE EN PLACE DU RÉGIME DE M. DACKO EN CENTRAFRIQUE

Alors que les autorités ivoiriennes conservent le mutisme le plus total sur le sort de l'ex-empereur Bokassa, les troupes françaises dépêchées à Bangui ont opéré mardi 25 septembre leur déploiement dans l'intérieur du pays, apprend-on de source militaire à Bangui. Des unités composées de blindés légers se sont notamment dirigées en convois routiers vers plusieurs localités de province, alors qu'un contingent français a pris le chemin de Bouar, ville proche de la frontière camerounaise, qui abrita jadis une importante base française. Il se pourrait que Paris cherche à « réactiver » cette base, où étaient autrefois cantonnés un millier de militaires.

Il apparaît, d'autre part, que les révélations faites par M. Dacko sur la participation de l'armée française à la chute de l'empereur sont en contradiction avec les déclarations de M. Robert Galley, ministre de la coopération, qui avait dit à Radio-Monte-Carlo : « Nous ne nous sommes pas mêlés du tout à la préparation de cette affaire, car c'est l'affaire des Centrafricains eux-mêmes. »

En Libye, d'importantes forces de sécurité ont pris position autour de l'ambassade de France à Tripoli et de la résidence de l'ambassadeur à la suite de manifestations de protestation contre l'« invasion ouverte du Centrafrique » par la France, rapporte l'agence libyenne de presse (Jana). Les manifestants, précise l'agence, entendaient également dénoncer les « mesures brutales » prises par les troupes françaises déployées à Bangui contre trente-sept commerçants libyens, qui ont été arrêtés. Le colonel Kadhafi a par ailleurs « annulé » un voyage officiel qu'il devait faire prochainement en France mais qui n'avait jamais été annoncé.

Le « conseiller technique » de la prison de Bangui « manquait de crédits »...

De notre envoyé spécial

Bangui. — Ce n'est pas bien beau un bourreau qui sue la peur. Et cela ne l'est pas davantage une prison qui pue la mort. Le voici donc concrètement, le régime bokassien, celui des cachots, des tortionnaires et des assassinats, dans la prison de Ngaraba, derrière ces lourdes portes qui ouvraient sur le monde de la terreur, une cinquantaine de soldats centrafricains tremblaient à l'idée que la foule massée dehors puisse forcer l'entrée. Le matin, sur décision du président de la République, deux cent soixante-treize détenus de droit commun amnistiés avaient été libérés, mais on n'amnistie ni ne libère les morts.

Alors, dans l'après-midi, les familles, les parents des disparus se sont accrochés à leur désespoir, aux manches des journalistes qui entraient là : *« Obligez-les à nous ouvrir la porte, aidez-nous ! »* Que dire, que faire quand ces portes n'ouvrent plus que sur la fosse commune ou le fleuve tout proche ? A l'intérieur, au milieu des soldats, il n'y avait plus qu'un homme, en costume gris, la barbe soigneusement taillée, qu'on excuse la comparaison, presque l'allure d'un missionnaire. Un missionnaire, le bon M. Sacher ? Un homme qui se dit ancien capitaine de la légion et que l'on dit plutôt condamné à mort en France pour on ne sait trop quel crime. *« Je suis,* dira-t-il, *conseiller technique de la prison, son régisseur, depuis dix-huit ans ».* Régisseur du palais des supplices, un bien beau titre de gloire ! La lèvre tremblante, psalmodiant sans arrêt *« parole de légionnaire ».*

M. Sacher court au-devant des journalistes, au devant des désirs des journalistes. Il veut tant le dire que ce n'est pas de sa faute. Pas de sa faute si dans des cellules prévues pour accueillir 275 prisonniers, le régisseur en a empilé jusqu'à 1 500. Pas de sa faute si l'on a bastonné, torturé, mis à mort. D'ailleurs, c'est faux, parole de légionnaire. Pas de sa faute si le 15 avril dernier 62 enfants sont entrés vivants dans son palais et 22 en sont sortis morts, morts des suites de blessures reçues pendant la manifestation, parole de légionnaire.

Derrière nous, à deux reprises, une femme murmure : *« Ne l'écoutez pas, ne le croyez pas, c'est une crapule. Si vous saviez ce qu'il a fait ! »*

Au centre de la prison, le régisseur avait son jardinet secret, une manière de camp de concentration, modèle de poche. Douze cellules de la taille d'une cabine de douche. Pas de fenêtres, pas d'eau, pas de wc, pas de lumière, pas de lit, pas de paillasse. Rien que des murs et un sol : douze tombes. *« Je n'avais pas de crédits,* a gémi la *« crapule ».* Sur les murs, ceux qui en eurent le temps tinrent à écrire maladroitement leur nom, et ceux qui ne l'eurent pas n'ont laissé pour toute signature que des griffures de sang.

On passe dans un autre univers avec la visite organisée de l'une des villas de Bokassa, qu'en dire qu'on ne sache déjà ? A la presse alléchée on avait promis un lit en or massif de 1 tonne, 150 millions de francs ! Hélas, le lité était comme l'empide, en toc. Alors restait seulement à voir comment l'empereur avait meublé sa paranoïa et bercé ses ivresses, simplement, avec le goût exquis d'un homme qui ne pouvait vivre qu'entre ses aigles, ses soleils et ses B majuscules pour mieux pouvoir chantonner le matin dans sa baignoire-piscine.

Injure à la misère d'un peuple, une misère, ici, partout étalée avec ses corrolaires, la malnutrition, les bidonvilles, l'analphabétisme. Quelques heures passées au hasard des rues et des conversations auront suffi en tout cas pour comprendre qu'à la joie réelle provoquée par la chute de l'empereur a succédé maintenant un sourd mais assez général mécontentement. L'épuration escamotée, la désignation de M. Maïdou comme vice-président et, surtout, les poursuites *engagées* contre M. Ange Patasse, resté très populaire ici, même chez les étudiants malgré sa participation — comme tous — aux choses de l'empire, ont petit à petit sérieusement entamé le crédit du président Davir Dacko auprès de la population.

Comme prévisible, comme prévu, les déclarations de M. David Dacko, lundi, sur les relations de la République Centrafricaine avec l'Afrique du Sud ont été démenties par le même. Mardi, au cours d'une conférence de presse parfaitement ubuesque, M. Dacko, avec un grand rire, un peu forcé peut-être, a dit sur le sujet : *« C'était une blague. Il faut bien se défouler un peu. Et puis je voulais imiter les journalistes, faire un boum. »* On croit savoir que cela fit boum, en effet, et que le premier à venir féliciter le président de la République pour cette bonne plaisanterie fut l'ambassadeur de France, M. Robert Picquet. Blague tout ceci, blague la condamnation à mort de Bokassa par les jeunes gens de la radio. Blagues et défoulement. Parfaitement pince sans rire, M. Dacko nous en a préparé une autre en réaffirmant à 16 heures que M. Patasse serait arrêté, peut-être parce que la population, qui n'a pas le sens de l'humour, était prête à descendre dans la rue. La « blague » fut vite démentie. A minuit, la radio annonçait que M. Patasse était libre de rentrer au pays et que sa participation aux affaires serait négociée.

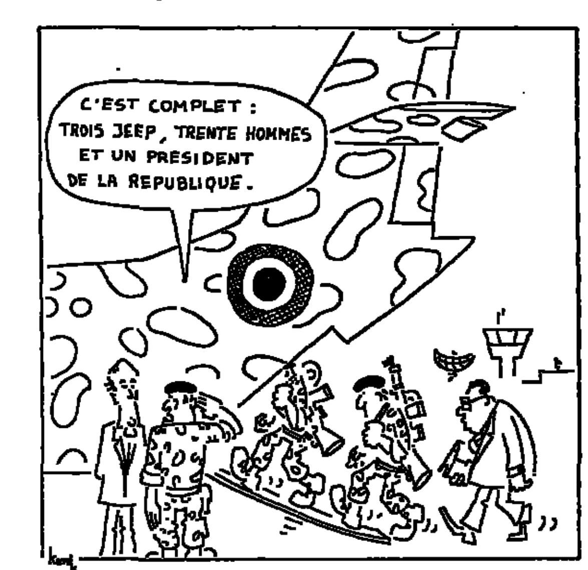
A ce moment-là, on s'est demandé si tout cela, depuis le début, n'était pas une blague générale. Aspect fantastique, irréel, des nuits chaudes de Bangui avec ces soldats en tenue de combat dansant sur des rythmes disco, le couvre-feu dans les boîtes de nuit. Avec ces filles frôleuses qui, pudeur des mots, se proposent : *« Tu me paies une bière, patron. »* Avec ces trafiquants-provocateurs, indicateurs qui essaient de tout vendre, papillons, ivoire, diamants. Avec ces « barbouzes » qui n'ont même pas la correction de s'affubler de fausses barbes et viennent aux nouvelles avec des naïvetés de petit garçon.

Au petit matin, dans la splendeur de l'aube sur l'Oubangui, on a eu envie d'un grand bol d'air. Des gamins péchaient, avec de grands rires, des petits poissons multicolores. Dans le soleil levant, les éperviers des pêcheurs tissaient leur toile d'araignée. C'était somptueux, et puis le charme s'est rompu. Parce qu'on a cru apercevoir dans la brume, là-bas, sur une canonnière française française grand papa Bugeaud en tenue camouflée. Ce n'était pas de la blague. A peine une illusion...

PIERRE GEORGES.

LA COTE-D'IVOIRE TERRE D'ASILE POUR LES CHEFS D'ÉTAT

Depuis seize ans, la Côte-d'Ivoire a donné refuge à trois chefs d'Etat du Dahomey (aujourd'hui Bénin) chassés du pouvoir : Hubert Maga, en 1963, Christophe Soglo, en 1967, et Emile Derlin Zinsou, en 1969. Elle a également été le refuge de l'ancien chef sécessionniste du Biafra, Odeu-Megwu Ojukwu, réfugié du Nigeria en 1970, et de l'ancien président de la République du Togo, Nicolas Grunitsky, renversé en 1967.



(Dessin de KONK.)

CANNIBALE OU PAS ?

(De notre envoyé spécial.)

Bangui. — *Depuis maintenant quatre jours, la capitale centrafricaine bruit de rumeurs grandguignolesques. Bokassa empereur cannibale ? A l'origine, il y a la découverte dans un congélateur d'une villa appartenant à l'empereur de deux cadavres, du moins est-ce ce qui a été affirmé. Des photographies des deux cadavres pris dans la glace ont circulé. Ont-elles été réellement prises dans cette villa ? Toutes les recherches effectuées tant à la morgue qu'auprès des autorités centrafricaines ne permettent absolument pas de conclure, pour l'instant, dans un sens ou dans l'autre. Certes, au cours de sa conférence de presse, le chef de l'Etat a indiqué qu'une information avait été ouverte sur ce sujet et qu'un des chefs d'inculpation détenus contre l'empereur pourrait être celui de cannibalisme. « Blague », cette fois encore, ou non ? En tout cas, M. Dacko n'en a pas dit davantage. Aussi a-t-on été surpris d'apprendre par retour, des propos prêtés au chef de l'Etat. Dans sa conférence de presse, on lui a fait dire ce qu'il n'a pas dit, par exemple que l'empereur travaillait à la scie et débitait lui-même ses victimes, hommes et femmes.Procédé de pur cannibalisme journalistique.*

P. G.

● *M. Jean Mercier*, sénateur du Rhône (gauche dém.) demande, dans une question écrite, au premier ministre, *« de lui faire connaître les raisons pour lesquelles l'ex-empereur Bokassa, auteur convaincu de crimes de droit commun particulièrement odieux, n'a pas été purement et simplement mis en état d'arrestation alors qu'il se trouvait sur le territoire français et déféré, compte tenu de sa nationalité française, aux tribunaux compétents pour le juger, conformément aux dispositions des articles 43 du Code pénal et 689 du Code de procédure pénale. »*

« WASHINGTON POST » : la communauté internationale doit trouver un moyen pour faire face aux régimes de fripons

Evoquant la situation en Centrafrique, le *Washington Post* écrit :

« Vive la France, a déclaré le porte-parole du département d'Etat en commentant le coup d'Etat organisé par la France pour déloger un client de naguère, l'empereur Jean-Bedel Bokassa. Pourtant il ne faudrait pas laisser les Français s'en tirer avec une tape compréhensive dans le dos pour leur vilenie (bien qu'apparemment justifiée dans ce cas) d'avoir envoyé du personnel militaire et de renseignement et pour avoir fomenté un complot en vue de renverser un gouvernement.

» La communauté internationale a encore à trouver un moyen efficace et cohérent pour faire face aux régimes de fripons. Des régimes en place à l'Ouest et, naturellement, l'Union soviétique soutiennent certains d'entre eux. Le soutien peut venir d'autres pays brutaux, comme la Libye, qui a eu l'occasion d'aider les trois tyrans africains qui ont été déposés cette année, en Ouganda, en Guinée-Equatoriale ainsi qu'en République Centrafricaine. »

« WALL STREET JOURNAL » : les Français ont débarrassé l'humanité d'un assassin

Pour sa part, le *Wall Street Journal* estime : *« Les Français ont agi à la fois imprudemment et dans leur propre intérêt et ont contribué à débarrasser l'humanité d'un assassin. Il n'y a actuellement aucun endroit au monde où le climat politique en Amérique permettrait au gouvernement américain de prendre des mesures similaires d'action limitée, quelles que soient l'horreur de la situation ou l'importance des intérêts américains... Les anciens sujets de Bokassa-Ier peuvent se féliciter que les Français n'aient pas succombé à la même autoparalysie. »*

Intervenir, ou pas ?

(Suite de la première page.)

Pourquoi tant de complaisance ou, si l'on veut être indulgent, d'aveuglement ? Il faut bien admettre qu'au départ, dans la plupart des cas, les chefs d'Etat qui ont aujourd'hui mordu la poussière n'étaient pas les tyrans qu'ils sont devenus. Même un Somoza, le plus cynique sans doute de tous, parce que le plus habitué à considérer son pays comme un simple os à ronger, a bien dû, avant de se transformer en personnage de série noire, avoir son heure de fraîcheur et d'innocence. Quant aux autres, chacun à sa manière, ils ont tous en commun d'avoir eu la tête tournée par le pouvoir.

Un seul avait été préparé à l'exercer : le chah, que son père, admirateur passionné d'Atatürk, avait envoyé dans les meilleures écoles d'Europe dans l'espoir qu'il y apprendrait, avec la maîtrise des langues et de la prétendue « science » politique, les moyens de moderniser au plus vite l'Iran, afin de l'arracher à une sujétion humiliante. Il n'a pas échappé pourtant à la mégalomanie, lorsque la hausse brutale des prix du pétrole, après 1973, l'eut convaincu qu'il avait désormais les moyens de tout acheter.

Que dire de ses collègues en infortune, sinon que s'applique assez bien à eux le portrait que Henry Kissinger donne, dans ses *Mémoires*, du président pakistanais Yahia Khan, *« soldat bourru, direct, sans beaucoup d'imagination, pris dans le maelström d'événements auxquels ni son expérience ni sa formation ne l'avaient préparé »* (1). Servir à un rang modeste, dans l'armée du colonisateur, inculque une idée plutôt sommaire de la discipline, qui ne prédispose pas précisément à la hauteur de vues, au contrôle de soi, au désintéressement sans lesquels il n'est pas d'homme d'Etat. Il est patent, dans le cas de Bokassa, d'Amin Dada et de Macias Nguema, qu'avaient tout à fait disparu chez eux cette finesse, cette sagesse, ce sens du temps, qui sont parmi les trésors de l'Afrique : il n'est pas dit que les coups de gueule de leurs chefs blancs d'hier n'y étaient pas pour quelque chose.

Quant à Pol Pot, agent d'une dictature collective beaucoup plus que dictateur lui-même, c'est la projection d'un dessein philosophico-politique abstrait sur un orgueil prométhéen qui a fait de lui le bourreau de la nation qu'il s'était juré de libérer et de rendre à sa grandeur d'autrefois. C'est bien en vain que ses amis chinois, instruits par une longue expérience, ont essayé de le mettre en garde contre l'idée qu'il allait pouvoir réussir là où tous les autres avaient échoué, et construire le communisme intégral, dans un pays pauvre, en quelques années.

Nul doute que la question de la préparation à l'exercice du pouvoir soit l'une de celles auxquelles les révolutionnaires ont de tout temps insuffisamment réfléchi. Optimistes par nature, convaincus que leur ambition ne fait que traduire les aspirations de leurs peuples, ils croient qu'il suffit de quelques mesures énergiques pour leur ouvrir les voies du paradis sur terre. Se substituant soit à l'administration coloniale, soit à une classe dirigeante renversée pour avoir oublié que ses privilèges n'étaient pas un droit, mais la contrepartie des services qu'elle aurait dû rendre, il leur faut du temps pour acquérir les connaissances, la psychologie, le doigté nécessaires pour exercer sereinement le pouvoir. Avant d'y parvenir, ils sont tout naturellement poussés à recourir, pour imposer leur volonté à une nation récalcitrante, aux méthodes les plus brutales. Et c'est bien pourquoi peu de révolutionnaires, y compris parmi ceux dont le premier geste avait été d'abolir la peine de mort, ont hésité, pour parvenir à leurs fins, à tuer et à tuer de plus en plus. En vérité, rien ne s'improvise, et surtout pas l'art le plus difficile de tous qui est celui de gouverner. Et les tentations sont multiples, que réchauffe l'encens de la courtisanerie : il faut, pour y résister, une exceptionnelle force d'âme.

La non-ingérence

A la fragilité psychologique d'hommes qui, au départ, n'étaient pas pires mais peut-être bien meilleurs que d'autres — sans quoi, pourquoi aurait-on été les choisir ? — s'ajoute, pour expliquer qu'on les ait si longtemps laissé faire, le lourd fardeau des intérêts des grandes puissances. Les Américains, toujours sensibles à l'argumentation du « complexe militaro-industriel », ferment les yeux sur les crimes de leurs vassaux par peur de voir s'installer à leur place des clients des Soviétiques : ce qui s'est passé depuis quelques années de Saigon — pour ne pas parler de Pékin — à Managua, en passant par Addis-Abeba, devrait pourtant leur montrer que c'est en fin de compte le meilleur moyen d'obtenir le contraire du résultat cherché. Aux yeux des Soviétiques, des Cubains et des Libyens, c'est la crainte inverse qui joue. Le comportement des Français, des Britanniques ou des Chinois dans leurs zones d'influence respectives s'inspire, de son côté, de considérations supposées « réalistes », qui ne sont pas fondamentalement différentes.

Chacun s'y trouve encouragé, il faut bien le dire, par ce principe de « non-ingérence » qui constitue, de la charte des Nations unies à celle de Bandoung, l'un des dogmes essentiels des relations internationales, bien qu'il soit impunément violé par les grandes et par les moins grandes puissances, dès lors que leurs intérêts suprêmes sont en jeu. Voir la Tchécoslovaquie, l'Indochine, le Tchad, le Zaïre et *tutti quanti*, sans oublier d'innombrables interférences, moins visibles peut-être, mais non moins éhontées, et dont personne n'a le monopole. Il y a des circonstances dans lesquelles respecter le principe de non-intervention aboutirait à se rendre complice d'un crime. Qui peut sérieusement reprocher à la Tanzanie d'avoir renversé le régime d'Amin Dada, ou à l'Elysée d'avoir fait le nécessaire pour abattre, sans la moindre bavure, le trône de Bokassa Ier ?

Reste, bien entendu, que l'intention dans ce dernier cas a été à la fois tardive et trop ouverte : mettre soi-même en place un chef d'Etat est faire bon marché du droit des peuples à choisir leurs dirigeants. Et que reconnaître à quelque gouvernement que ce soit le droit d'aller liquider celui de tel ou tel autre pays, sous prétexte que celui-ci en prendrait vraiment trop à son aise avec les droits de l'homme, serait ouvrir la porte aux pires abus. Les expéditions coloniales, autrefois, ont souvent invoqué des justifications de cette nature, et le cas du Vietnam, établissant sa loi sur le Cambodge en arguant des crimes commis par les Khmers rouges, montre que ce temps-là n'est pas encore tout à fait révolu.

Si les Nations unies méritaient leur nom, c'est à elles évidemment qu'il devrait revenir de mettre au point les procédures et les forces d'intervention nécessaires pour débarrasser les peuples des tyrans dont la raison a sombré. Dans l'état actuel de la pratique internationale, avec l'existence de ce droit de veto qui permet à chaque grande puissance de paralyser, s'il lui chante, l'action de l'Organisation internationale, c'est évidemment impensable. Mais il faudra bien y parvenir un jour, si l'on ne veut pas laisser se répéter des drames qui sont la honte de l'humanité contemporaine.

Dès à présent, celui que connaît le Cambodge, et qui est, sans contestation possible, le plus grave de tous, incite à une action dans cette direction. Faute d'avoir tranché la question de la légitimité du pouvoir à Phnom-Penh, nous, c'est-à-dire nous tous tant que nous sommes, individus, peuples, médias, Etats de l'Est et de l'Ouest, nous laissons mourir de faim — par centaines de milliers, sinon par millions — ce qui reste du peuple khmer. Il ne devrait pas être de tâche plus urgente que de lui porter secours. Le pape va bientôt parler devant l'Assemblée générale des Nations unies. Souhaitons qu'il consacre l'essentiel de son appel à ce devoir primordial de charité élémentaire et qu'il sache trouver les accents qui feront honte à ses auditeurs et, derrière eux, à leurs gouvernements, de leur passivité.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Cité dans *l'Express* du 24 septembre. Henry Kissinger, Mémoires, *A la Maison Blanche, 1968-1973*, à paraître aux Editions Fayard, le 24 octobre 1979.



AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario présente du « matériel d'origine égyptienne » saisi dans le Sud marocain

Trois diplomates marocains ont quitté Nouakchott, mardi 25 septembre, à destination de Rabat, à la demande du gouvernement mauritanien qui les a accusés d'« activités subversives et de comportements inadmissibles ». Ils auraient eu des « contacts répétés » avec des opposants mauritaniens.

Le roi Hassan II a reçu, lundi à Ifrane, M. Mohamed Fitouri, ministre tunisien des affaires étrangères, qui a invité l'Algérie et le Maroc à « faire preuve de sagesse » dans le conflit saharien et à « trouver une solution pacifique au moyen du dialogue ». De son côté, la radio marocaine a accusé les partis communistes français, espagnol et italien de s'ingérer dans les affaires intérieures du Maroc et de « fomenter un vaste complot contre l'islam » dans le Nord-Ouest africain. Cette attaque fait suite à une réunion tenue à Madrid, jeudi 20 septembre, par les trois formations, qui ont qualifié le Front Polisario d'« unique représentant du peuple sahraoui ».

De notre envoyé spécial

Tindouf. — *« L'aide du régime égyptien au roi Hassan II est devenue effective. Elle s'est concrétisée par des envois d'armes. Elle met en lumière les étroites relations, longtemps camouflées, qui existaient entre les deux pays »*, a déclaré, lundi 24 septembre, M. Ibrahim Ghalli, ministre de la défense de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), au cours d'une conférence de presse improvisée *« quelque part dans les territoires libérés »*, au camp de réfugiés « El Aioun ».

Le responsable sahraoui venait de présenter aux journalistes cinq « bitubes » d'artillerie anti-aérienne de 23 millimètres, de fabrication soviétique, montés sur des camions géants autrichiens Kaiser, ainsi que des lance-fusée Sam 7. Ce matériel, récupéré lors des combats de ces dernières semaines dans le sud du Maroc, aurait été livré récemment aux autorités chérifiennes par le gouvernement égyptien. Selon M. Ghalli, le président Sadate aurait également fourni à Rabat des avions Mig 21 ou 23. *« Nous n'avons pas jusqu'à présent capturé de techniciens égyptiens »*, a-t-il précisé. Il a lancé un appel à tous les pays arabes pour qu'ils *« portent assistance aux Sahraouis, l'Egypte ayant choisi de tourner ses armes contre un peuple opprimé au lieu de les diriger contre l'ennemi de la nation arabe, Israël, devenu aujourd'hui l'allié du Caire »*. M. Ghalli a également annoncé que les Mirage achetés à la France par le Maroc commençaient à devenir opérationnels et que certains d'entre eux seraient basés à Smara, au nord du Sahara occidental.

Les journalistes ont pu examiner le matériel saisi lors de la bataille de Lemgat, près de la place forte de Zag, les 16 et 17 septembre. Les Marocains auraient eu alors deux convois détruits, et auraient eu plus de 600 tués, autant de blessés, ainsi qu'une quarantaine de prisonniers. Le nombre des véhicules, presque neufs, présentés dans une sorte d'immense « *foire à la ferraille* » laisse peu de doute sur l'ampleur de ce nouveau revers de Rabat : 80 camions G.M.C. et Unimog chargés pour la plupart de caisses de munitions, plusieurs dizaines de Land-Rover et une dizaine de canons de 105 et 106 mm... M. Ibrahim Ghalli s'est particulièrement attardé sur trois chars S.K. 105 construits par la France et l'Autriche et a même tenu à piloter l'un d'eux, pour « *démontrer que les Sahraouis pouvaient rapidement utiliser des matériels sophistiqués* ». Le Maroc en aurait reçu 80 en 1978, dont 10 ont été détruits et 5 saisis, selon le Polisario.

Le « ministre sahraoui de la défense » a annoncé une intensification de la guerre, mais n'a pas écarté l'idée d'une négociation. *« Nous avons invité le Maroc à venir négocier avec nous à Bamako, au Mali, sous les auspices de l'O.U.A., les modalités de la restitution du territoire qu'il occupe indûment*, a-t-il dit. *Nous renouvelons aujourd'hui cet appel. »*

Le Polisario a, par ailleurs, communiqué aux journalistes des documents récupérés sur le champ de bataille de Lebouirate, notamment des listes de déserteurs marocains établies par Rabat et comportant quelque huit mille trois cents noms. Une page du « journal de marche » de l'officier responsable de la garnison de Lebouirate fait état d'une visite de deux officiers français (*le Monde* du 19 septembre), mais celle-ci aurait eu lieu en novembre 1977 et non pas quelques jours avant l'attaque, ainsi que des informations fragmentaires avaient pu le laisser croire. Le texte porte, en effet : « *Evénements survenus le jeudi 3 novembre 1977. Arrivée de deux officiers français... Le colonel a commencé par visiter certaines unités du 3ᵉ R.I.M. Résultats moyens... Le capitaine français fait surtout du renseignement et est toujours en contact avec la population civile.* »

DANIEL JUNQUA.

LE RÉCIT D'UN PRISONNIER

« L'affaire de Lebouirate a duré à peine une heure... »

De notre envoyé spécial

Tindouf. — Les journalistes ont pu s'entretenir avec quelques-uns des prisonniers marocains faits à Lebouirate et à Lemgat, sous-officiers souvent âgés ou jeunes soldats. Ceux-ci ont confirmé qu'ils n'avaient pas été relevés depuis trois ou quatre ans et que le moral des forces armées royales était particulièrement bas.

Visiblement nerveux, les lèvres tremblantes, portant un treillis vert olive neuf, le lieutenant Mohamed Asefsa répond avec dignité aux journalistes : il élude les questions embarrassantes concernant le dispositif et les effectifs marocains, mais accepte de bonne grâce de raconter son histoire personnelle.

« Présumé né en 1949 », médecin militaire, il était depuis un an et demi au Sahara. Il n'a pas eu de chance : détaché de la garnison de Jdiria au camp retranché de Lebouirate pour remplacer le médecin en permission, il attendait une liaison pour regagner sa base lorsque l'attaque a eu lieu : *« Quand les premières détonations ont éclaté*, nous a-t-il dit, *je dormais dans ma chambre, près du P.C. Nous étions le 24 août et la pendule marquait 6 h. 15. Il faisait encore nuit. Je me suis rendu à l'infirmerie. Un quart d'heure plus tard, le premier blessé est arrivé. Trois autres ont suivi. Puis, plus personne. J'ai alors compris que c'était perdu. Vers 7 h. 15, le P.C. a été investi et nous avons été faits prisonniers. L'affaire a donc duré au total à peine une heure. »*

L'adjudant A. T., trente-huit ans, se trouvait, lui, sur une position avancée, où il commandait un char T-34.

« J'étais à Lebouirate depuis trois ans, nous a-t-il raconté. *Nous avons vu soudain s'allumer des dizaines de phares dans le lointain, et les Land-Rover du Polisario sont arrivées sur nous à toute vitesse, faisant feu de toutes leurs armes automatiques et lançant des roquettes. Le bruit était infernal. C'était terrifiant. Nous n'avons pu tirer que deux coups de canon. De toute façon, pour tourner la tourelle, il fallait que l'un des hommes d'équipage sorte et la pousse à la main. Il était impossible dans ces conditions d'ajuster le tir. Les « Land » ont lâché leurs hommes à proximité de la position et celle-ci a été vite cernée. J'ai dû la vie sauve au fait que je ne me suis pas enfui. La plupart de ceux qui ont tenté de gagner en courant le fond de la cuvette ont été tués.*

— A combien évaluez-vous les effectifs qui ont pris Lebouirate ?

— *Je ne sais pas précisément. Sans doute cent cinquante à deux cents véhicules et quelque mille deux cents hommes. »*

D. J.

République Sud-Africaine

PRETORIA RECONNAIT LE DROIT SYNDICAL AUX NOIRS

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — Tous les Noirs sud-africains, y compris les « *citoyens* » des Bantoustans indépendants (Transkei, Bophuthatswana) et Venda), vont voir reconnaître leurs droits syndicaux. Parlant devant un congrès d'industriels, le ministre du travail, M. Fanie Botha, a annoncé, le mardi 25 septembre, qu'il venait de rédiger un décret allant dans ce sens, et que celui-ci serait publié au *Journal officiel* de vendredi.

Il y a à peine quatre mois, le gouvernement avait fait passer devant le Parlement une nouvelle législation étendant les droits syndicaux aux Africains, mais excluant les ressortissants des Bantoustans indépendants, les Africains vivant dans les autres Bantoustans mais travaillant en zone dite « *blanche* » et les étrangers, soit plusieurs millions de personnes. Désormais seuls les étrangers noirs n'auront pas de droits syndicaux reconnus.

Tandis que les syndicats blancs conservateurs rongent leur frein et crient à la traîtrise — « *la nouvelle législation est la plus grande trahison commise à l'égard des travailleurs blancs* », a par exemple déclaré le dirigeant des mineurs blancs, M. Arrie Paulus. La plupart des Noirs se réjouissent de cette nouvelle décision du gouvernement. « *C'est un merveilleux pas en avant* », affirme le docteur Nthato Motlana, président du comité des dix de Soweto, un mouvement anti-apartheid.

« *C'est incroyable* », s'est exclamée Mme Lucy Mvubelo, syndicaliste noire de longue date, secrétaire général du Syndicat national des travailleurs du textile et vice-président de la confédération multiraciale Tucsa.

La mesure est, en effet, inattendue, et coïncide avec l'interruption de l'odre de bannissement (deux ans avant la date prévue) de trois Blancs étroitement associés au développement des syndicats noirs, Erik et Kathrine Tyacke, et Louis Douwes Dekker. Ce dernier était, jusqu'à son bannissement, en 1976, président de l'*Urban Training Project*, un institut de formation et d'aide à plusieurs syndicats noirs, à Johannesburg. Certains voudraient y voir là une nouvelle marque de tolérance de la part du gouvernement sud-africain en matière syndicale. Dix-sept syndicalistes blancs et noirs demeurent toutefois bannis.

De nombreux syndialistes hésitent cependant à crier trop vite victoire. Mme Emma Mashinini, secrétaire du syndicat des travailleurs noirs du commerce, fait remarquer qu'il s'agit d'un décret et non d'une loi.

M. Alec Erwin, secrétaire général de la Fédération des syndicats sud-africains (FOSATU), groupant cinquante mille travailleurs africains et métis principalement, souligne également ce fait et rappelle trois autres points essentiels que la Fédération critique, dans la législation entrant en vigueur lundi prochain : l'interdiction des syndicats multiraciaux, les conditions nombreuses et strictes exigées pour la reconnaissance d'un syndicat, et « *les pouvoirs largement discrétionnaires accordés aux responsables chargés d'enregistrer ou de retirer les enregistrements de syndicats* ». Il estime que le gouvernement cherche avant tout à renforcer son contrôle sur le mouvement syndical, et n'exclut pas que la FOSATU boycotte le nouveau système et demeure indépendante.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ASIE

Cambodge

L'UNICEF et la Croix-Rouge ont fait parvenir de l'aide dans les zones contrôlées par les Khmers rouges

De notre envoyé spécial

Bangkok. — Il est bien moins facile d'envoyer une aide par avion à Phnom-Penh que de venir en aide aux populations encore sous contrôle du régime Pol Pot. L'UNICEF et la Croix-Rouge viennent d'en faire l'expérience. C'est à dos d'éléphant et accompagnés de porteurs que trois représentants de ces organisations humanitaires ont franchi la frontière khmère le 17 septembre, au nord-est du Cambodge, sans doute au sud d'Aranya-Prathet, à 300 kilomètres à l'est de Bangkok.

Au cours de leur séjour de deux jours, ils ont distribué environ une demi-tonne de vivres — essentiellement des rations d'aliments pour enfants — et 300 kilos de médicaments (pilules antimalaria, vitamines). Cette opération, qui avait vraisemblablement pour objet, avec le consentement de Bangkok, de montrer que l'aide humanitaire est accordée sans distinction aux deux camps, a été précédée de contacts entre les représentants du régime khmer rouge, à New-York ou à Genève, l'UNICEF et la Croix-Rouge. C'est d'ailleurs le ministre khmer rouge de la santé, M. Thiounn Thieum, et le directeur adjoint de la Croix-Rouge locale qui ont accueilli cette aide. Etant donné le secret qui entoure tous les contacts avec les Khmers rouges ici, il est difficile de savoir s'il y a eu des négociations à Bangkok et quand auront lieu les prochains envois d'aide.

L'UNICEF, pour sa part, se prépare à l'arrivée d'un éventuel flot de réfugiés cambodgiens et envisage d'installer le long de la frontière khméro-thaïlandaise une quinzaine d'entrepôts. En dehors des denrées de première nécessité, ceux-ci renfermeront aussi des moustiquaires et des bâches en plastique.

La situation de la population civile dans les zones visitées par cette mission, et où il n'y avait, semble-t-il, que peu de militaires, est déplorable : les deux tiers des personnes sont atteintes de malaria, et certaines d'entre elles doivent rester alitées ; 80 % des gens sont gravement sous-alimentés. Seuls quelques enfants étaient en condition satisfaisante, les autres présentant les graves symptômes causés par la faim. Beaucoup de ces malheureux sont dans un tel état de faiblesse qu'ils risquent de ne pas passer l'année, tandis que la moitié des enfants meurent avant l'âge d'un an.

Ces réfugiés en puissance ont trouvé asile dans la forêt profonde, à laquelle ils ne sont guère habitués, venant des plaines et de la ville. En dépit de leurs efforts pour trouver de la nourriture sur place, ils ne survivront guère longtemps sans aide extérieure. Mais ils maintiennent un minimum d'organisation, nous a-t-on dit, continuant de creuser des latrines et de faire bouillir l'eau avant de la boire. Il semble malheureusement probable que les prochaines équipes qui se rendront dans n'importe quel secteur du Cambodge feront des découvertes aussi catastrophiques.

La délégation de quakers américains, qui est arrivée récemment à Bangkok après une visite dans les trois pays indochinois, a elle aussi décrit la situation tragique dont elle a été témoin à Phnom-Penh et dans des secteurs contrôlés par le régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin. Plus de cent mille personnes démunies de tout campent à l'est de la capitale, attendant d'être autorisés à franchir les barrages qui coupent la route. De nombreux autres Khmers atendent aussi aux autres abords de la ville. Très discrets sur la présence militaire vietnamienne — « *les soldats vietnamiens que nous avons vus semblaient se livrer à des tâches de reconstruction* », — ils ont surtout insisté sur la nécessité de fournir d'urgence une aide à ce pays démuni de tout.

PATRICE DE BEER.

SELON LE PRÉSIDENT DU C.I.C.R.

Des milliers de Cambodgiens meurent chaque jour faute de soins et de nourriture

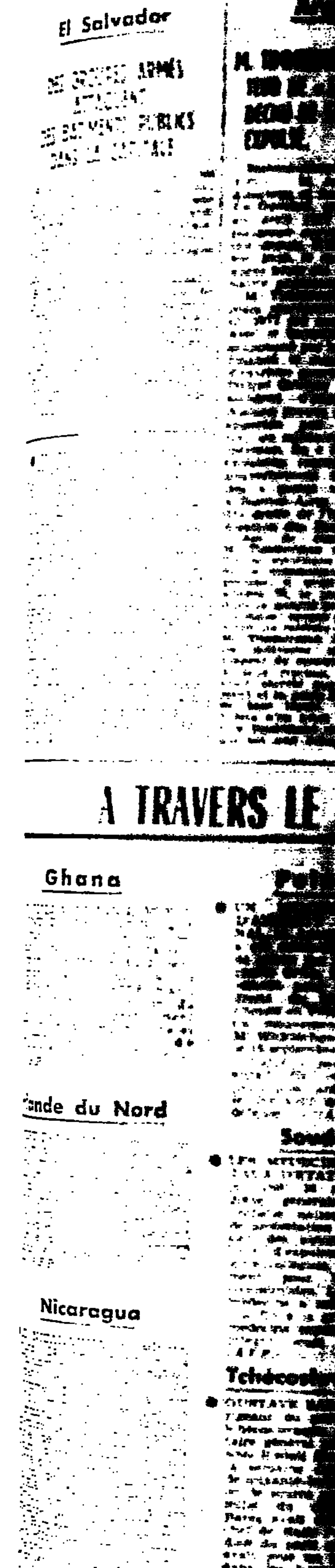
De notre correspondante

Genève. — On confirmait, lundi 24 septembre à Genève, qu'à la suite de longs pourparlers, les Khmers rouges ont enfin autorisé le C.I.C.R. et l'UNICEF à porter secours aux quelques soixante mille personnes se trouvant sous leur contrôle le long de la frontière thaïlandaise. Selon l'accord conclu, les deux organismes humanitaires pourront dépêcher des délégués sur place et distribuer chaque jour à des Cambodgiens de cette zone, durant un mois, 500 grammes de riz, 70 grammes de poisson séché, 30 grammes d'huile, des produits sanitaires ainsi que du lait en poudre pour les enfants.

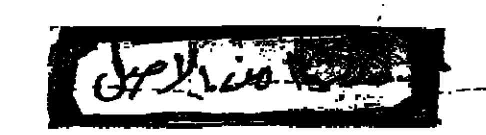
D'autre part, M. Alexandre Hay, président du C.I.C.R., a fait paraître dans le *Journal de Genève* du 25 septembre un long article dans lequel il déclare sans ambages que, faute d'une aide indispensable et urgente, le peuple cambodgien risque de disparaître. Les quelques centaines de tonnes de secours qui ont pu être distribués, bien qu'ils aient contribué à sauver des vies humaines, ne sont, par rapport à l'étendue des besoins, « *qu'une goutte d'eau dans l'océan* », estime M. Hay qui poursuit : « *Il n'existe, en effet, aucune commune mesure entre ce qui a pu être fait jusqu'à maintenant et l'étendue des besoins.* » M. Hay rappelle que le C.I.C.R. et l'UNICEF sont en mesure, depuis des semaines déjà, « *de lancer immédiatement et sur une grande échelle l'opération de secours que réclament l'urgence et l'ampleur de la situation* ». Une telle entreprise est réalisable malgré toutes les difficultés d'ordre logistique qu'elle présente, notamment des moyens de transport et de communication, pratiquement inexistants dans le pays.

Mais le président du C.I.C.R. conclut : « *Il n'appartient pas au C.I.C.R. de se mêler des affaires intérieures du Cambodge ni de se laisser influencer par les groupes de pression qui tentent de changer le cours des choses dans ce pays. Mais les autorités, tant à Phnom-Penh que dans le maquis, doivent savoir que la survie de leur peuple dépend aujourd'hui de leur volonté d'accepter ou de refuser l'offre d'assistance massive que leur propose la communauté internationale... Chaque jour qui passe, des milliers d'enfants, de malades, d'adultes, meurent au Cambodge faute de soins et de nourriture. L'histoire jugera !* »

ISABELLE VICHNIAC.







AMÉRIQUES

El Salvador

DES GROUPES ARMÉS ATTAQUENT DES BATIMENTS PUBLICS DANS LA CAPITALE

San-Salvador *(A.P.)*. — Des groupes armés, appartenant à des organisations de gauche, ont jeté des bombes et ouvert le feu, mardi 24 septembre, dans la capitale, contre le Palais national, provoquant un mouvement de panique dans la population.

Selon les autorités, les assaillants ont lancé des bombes de fabrication artisanale sur les militaires de garde devant le palais qui abrite plusieurs ministères. Les troupes ont immédiatement quadrillé le secteur.

Selon la Croix-Rouge salvadorienne, la fusillade et les explosions ont causé la mort de sept personnes.

● *M. Morales Bermudez*, fils du président de la République du Pérou et membre du parti apriste, a rencontré M. François Metterrand le mardi 25 septembre au siège du P.S. à Paris. Il devait s'entretenir ce mercredi 26 avec M. Michel Rocard avant de regagner Lima. M. Morales Bermudez s'est déjà rendu en Espagne et en République fédérale d'Allemagne, où il a rencontré les dirigeants socialistes et sociaux-démocrates. Le but du voyage de M. Morales Bermudez est de préparer l'adhésion du parti apriste péruvien (dont le fondateur, Victor Raul Haya de La Torre, vient de mourir) à l'Internationale socialiste. Le congrès du parti apriste, qui doit désigner le successeur de Haya de La Torre, est fixé au 12 octobre.

Argentine

M. TIMMERMAN, ANCIEN DIRECTEUR DE « LA OPINION », EST DÉCHU DE SA NATIONALITÉ ET EXPULSÉ.

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — M. Jacobo Timmerman, directeur et fondateur du journal *La Opinion*, qui avait été arrêté en avril 1977 et maintenu en résidence *surveillée à son domicile* depuis 1978, a été expulsé de son pays, le mardi 25 septembre, après avoir été déchu de sa nationalité argentine.

M. Timmerman, l'un des meilleurs journalistes argentins, avait en 1977 été accusé de complicité avec le banquier Daniel Graiver, soupçonné par les autorités d'avoir financé *le mouvement* peroniste d'extrême gauche des Montoneros. Daniel Graiver est mort dans un accident d'avion au Mexique. Aucune preuve n'a jamais pu être apportée par aucun tribunal, civil ou militaire, contre M. Timmerman. Sa « libération » et son expulsion illustrent le souci du gouvernement argentin de faire des « gestes » après la visite à Buenos-Aires de la commission des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains.

[Agé de cinquante-six ans, M. Timmerman est né à Kiev, en Union soviétique. Membre influent de la communauté israélite d'Argentine, il avait fondé, dans les *années 70*, le journal *La Opinion*, dont la qualité avait été rapidement reconnue. Accusé par la gauche « *de servir les intérêts de l'impérialisme* », M. Timmerman était dénoncé par les militaires ultras comme un « *agent du sionisme international* ». A deux reprises, la Cour suprême avait décrété que son emprisonnement et sa garde à vue n'avaient pas de base *légale*. Le gouvernement Videla n'en avait pas tenu compte. Il a finalement choisi une solution qui est une échappatoire.]

États-Unis

La campagne présidentielle

M. YOUNG REFUSE POUR L'INSTANT DE CHOISIR ENTRE LES CANDIDATS DÉMOCRATES

Washington *(A.F.P.)*. — M. Young, qui a quitté dimanche 23 septembre son poste de représentant américain aux Nations unies, s'est refusé samedi, à Washington, à prendre position en faveur de M. Carter ou de M. Kennedy pour les élections primaires du parti démocrate.

M. Young, connu pourtant pour ses déclarations fracassantes, et qui a été contraint d'abandonner son poste aux Nations unies à la suite d'une rencontre avec le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine, a fait preuve cette fois de prudence. Interrogé au terme d'une rencontre avec M. Carter, au cours de laquelle il a fait part à ce dernier des résultats de sa mission en Afrique, il a indiqué « *qu'il ne voulait pas répondre à cette question* », qualifiée de « *prématurée* ».

M. Young a refusé de répondre aux questions concernant un éventuel changement de politique des Etats-Unis à l'égard de l'O.L.P. et n'a pas voulu commenter la tournée au Proche-Orient d'une mission de responsables d'organisations de défense des droits civiques des Noirs américains.

Samedi soir, M. Young était l'invité d'honneur d'un banquet donné à Washington par le comité des sénateurs noirs, au cours duquel il s'est vu décerner une distinction pour ses initiatives en faveur de la paix.

L'invitation lancée à M. Young pourrait avoir été décidée par les sénateurs noirs pour se démarquer de M. Carter, qui avait été l'orateur aux réunions annuelles de ce groupe ces deux dernières années.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Begin refuse de recevoir une délégation de la communauté noire américaine

Jérusalem. — « *Ridicule* », « *C'est une belle gaffe* ». Jusque dans les milieux gouvernementaux, c'est ainsi que l'on a commenté à Jérusalem la décision prise, mardi 25 septembre, par M. Begin de ne pas recevoir les dirigeants de la communauté noire américaine en voyage au Proche-Orient. Dès l'annonce de cette décision, le Révérend Joseph Lowery, président de la conférence des dirigeants chrétiens du Sud (S.C.L.C.), organisation rendue célèbre jadis par Martin Luther King, qui se trouvait au Liban et venait de rencontrer M. Yasser Arafat, a annulé la visite qu'il comptait faire en Israël. « *Si les dirigeants israéliens*, a-t-il dit, *ne veulent pas tenir compte de notre initiative de paix, ils devront en porter l'entière responsabilité.* »

Israël reste ferme sur ses principes et rejette toute idée de contacts avec l'O.L.P., fussent-ils indirects. Déjà pour cette raison, au début du mois, un envoyé spécial du gouvernement roumain n'avait pu faire à M. Begin un compte rendu sur les derniers entretiens entre MM. Ceausescu et Arafat.

A la *tête d'une délégation* de quinze membres, une autre personnalité noire américaine, le Révérend Jesse Jackson, a décidé malgré tout de venir en Israël, où il est arrivé le lundi 24 septembre pour une visite de trois jours, avant de se rendre dans les autres pays de la région et notamment à Beyrouth, où il a été invité par l'O.L.P. Toutefois, M. Begin a maintenu son attitude. Son directeur de cabinet, M. Eliahou Ben Elissar, a expliqué ce refus en déclarant que le Révérend Jackson avait tenu récemment des propos « *diffamatoires* » et « *malveillants* » contre Israël, « *teintés d'antisémitisme* ». Il a ajouté : « *M. Jackson a des idées bien arrêtées sur le conflit du Proche-Orient, et elles sont franchement pro-palestiniennes.* »

De notre correspondant

Exprimant l'espoir que M. Begin reviendrait finalement sur sa décision de ne pas le recevoir, le *dirigeant noir a vivement rejeté* ces accusations d'antisémitisme et a déclaré à son arrivée à Tel-Aviv : « *Il est temps que l'O.L.P. et Israël se reconnaissent mutuellement.* » Il a déclaré que, à son avis, l'organisation palestinienne admettait déjà l'existence d'Israël mais refusait seulement de le déclarer pour l'instant. Puis il a mis en garde les Israéliens en soulignant que le « *soutien automatique* » des Etats-Unis ne serait bientôt plus une chose acquise comme par le passé.

Une décision mal accueillie

C'est le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, actuellement aux Etats-Unis, qui est intervenu personnellement auprès de M. Begin pour l'inciter à continuer d'ignorer la visite des dirigeants noirs américains. « *Nous ne jugeons pas utile*, a-t-il déclaré à Washington, *que des tiers, aussi bien en Europe que parmi la communauté noire américaine, tentent une médiation entre nous et les Arabes.* »

L'attitude de MM. Begin et Dayan a provoqué de très vives critiques de la part de l'opposition, et, dans les rangs de la majorité comme au sein du gouvernement, on la qualifie souvent d'« *incompréhensible* ». Pour marquer son désaccord, le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, a décidé de recevoir officiellement le Révérend Jackson. Le président du parti travailliste, M. Shimon Pérès, a pris la même décision. Il a déclaré : « *Si M. Dayan s'est permis de rencontrer à Hébron le Dr Hamreh-Natche, membre du conseil national palestinien, je ne vois pas pourquoi je me refuserais le droit de rencontrer M. Jackson, d'autant que cette rencontre contribuera à recoller les morceaux dans les relations entre les Communautés juive et noire aux Etats-Unis.* »

La plupart des commentaires de la presse israélienne soulignent que l'intransigeance de MM. Dayan et Begin place une nouvelle fois Jérusalem dans un très mauvais cas. Les éditorialistes sont presque unanimes : le gouvernement hypothèque un peu plus le rare crédit dont il dispose encore à l'étranger ; il fait *le jeu de l'O.L.P.*, dont les derniers succès diplomatiques vont se trouver confirmés, et, enfin, va ranimer entre les communautés noire et juive les profondes divergences apparues le mois dernier après la démission de M. Andrew Young, ambassadeur américain aux Nations unies, à qui l'on reprochait d'avoir rencontré le délégué de l'O.L.P.

FRANCIS CORNU.

M. DENG XIAOPING ESTIME QUE LES ÉTATS-UNIS DEVRAIENT MODIFIER LEUR POLITIQUE ENVERS ISRAEL

Pékin *(A.P.)*. — Le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, a déclaré, mardi 25 septembre, à l'ancien premier ministre canadien, M. Trudeau, que la meilleure façon de contenir les Soviétiques au Proche-Orient serait une modification de la politique américaine envers Israël dans un sens plus favorable aux Arabes. « *La Chine n'a jamais contesté le droit d'existence d'Israël*, a ajouté M. Deng, *et elle ne suggère pas que les Etats-Unis abandonnent Israël.* » M. Trudeau a précisé que M. Deng n'avait pas parlé d'Etat palestinien mais seulement d'une entité palestinienne.

A TRAVERS LE MONDE

Ghana

● M. HILLA LIMANN, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE auquel les militaires ont re*mis le pouvoir, lundi 24 sep*tembre, (*le Monde* du 25 septembre), a dans un discours radio-télévisé, qualifié mardi la situation économique du pays de « *dangereusement proche de la banqueroute* » et affirmé sa volonté de « *combattre la corruption* ». — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● SEPT PERSONNES, dont plusieurs policiers, ont été blessées, mardi 25 septembre, à Lisburn, dans le comté d'Antrim (nord-est de l'Ulster), par l'explosion de deux bombes. Ces explosions avaient été précédées d'un avertissement sur le dépôt de dix bombes dans le centre de la ville. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE NICARAGUA a adhéré, mardi 24 septembre, à Washington, à la Convention américaine des droits de l'homme. L'adhésion a été officiellement ratifiée par le commandant Daniel Ortega, membre de la junte sandiniste de gouvernement, au cours d'une cérémonie solennelle au siège de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). Le commandant Ortega, ainsi que deux autres membres de *la junte*, MM. Sergio Ramirez et Alfonso Robelo, effectuent depuis dimanche une visite aux Etats-Unis, et doivent assister, à New-York, à l'Assemblée générale des Nations unies. — *(A.F.P.)*

Pologne

● UN MEMBRE POLONAIS D'AMNESTY INTERNATIONAL, M. Adam Wojciechowski, a été condamné à deux mois de prison par la cour des flagrants délits, indique le Mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen en Pologne (ROPCIO). Ce mouvement affirme que M. Wojciechowski a été arrêté le 15 septembre. Accusé d'avoir « *troublé la paix publique* », il aurait été condamné deux jours plus tard sans avoir pu se prévaloir des droits de la défense. — *(A.F.P.)*

Soudan

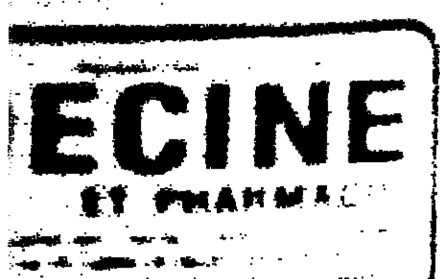
● LES MEDECINS DES HOPITAUX D'ETAT ont déclenché, le *lundi 24 septembre*, une grève générale illimitée, à l'échelle nationale, en signe de protestation contre la décision des autorités de Khartoum d'expulser quarante de leurs collègues, vraisemblablement pour leurs opinions communistes. Le syndicat des *médecins a indiqué qu'il sera* mis fin à la grève lorsque les médecins expulsés auront réintégré leurs fonctions. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● GUSTAVE BARES, ancien di*rigeant du parti communiste* tchécoslovaque, qui fut secrétaire général adjoint du parti sous Rudolf Slansky, est mort la semaine dernière, à l'âge de soixante-huit ans, apprend-on de source proche de la famille du défunt. Gustave Bares avait été rédacteur en *chef de Rude Pravo*, le quotidien du parti en 1945-1946. Il avait joué un rôle important dans les purges staliniennes des années cinquante, qui entraînèrent l'exécution de Slansky. — *(Reuter)*









EUROPE

Union soviétique

LES CONVERSATIONS SINO-SOVIÉTIQUES

La Chine veut que l'affaire vietnamienne soit discutée à Moscou

Avant que les négociations entre l'U.R.S.S. et la Chine ne commencent vraiment, le chef de la délégation chinoise, M. Wang Youping, vice-ministre des affaires étrangères, a rendu, le mardi 25 septembre, une « visite de courtoisie » *à son collègue soviétique, M. Iliytchev. Cette rencontre, annoncée par les Chinois, n'a pas été rendue publique par les Soviétiques.*

Le climat dans lequel s'ouvrent ces négociations n'est pas très favorable. Même s'il ne l'a pas directement nommée, M. Gromyko n'a pas été tendre pour la Chine dans son discours aux Nations unies, et n'a même pas cru bon de faire une allusion à l'ouverture des conversations.

Sans doute le chef de la délégation chinoise avait-il fait dimanche, à son arrivée à Moscou, des déclarations jugées dans l'ensemble assez aimables (le Monde *du 25 septembre). Mais, dans une longue dépêche datée de Pékin, Tass reproche aux dirigeants chinois leur* « duplicité ». « On peut précisément constater, *écrit-elle,* que les interventions de la propagande chinoise à propos de l'Union soviétique ne correspondent nullement aux déclarations que les personnalités officielles chinoises font à l'occasion de la prochaine ouverture des pourparlers de Moscou. Les paroles doivent s'accorder avec les actes. » *Pour Tass, tout dépendra donc de l'attitude qu'adoptera la délégation chinoise.*

Il est certes logique que le ton se durcisse et que chaque camp veuille affirmer ses positions extrêmes au début d'une négociation, mais cette nouvelle mise en cause de l'attitude chinoise donne l'impression, nous indique notre correspondant à Moscou Daniel Vernet, que les Soviétiques ne veulent pas laisser aux dirigeants de Pékin l'avantage de pouvoir se présenter comme les promoteurs des conversations. De leur côté, les Chinois entendent que la politique vietnamienne soit discutée. Quant à M. Deng Xiaoping, il a déclaré à M. Trudeau — en visite privée à Pékin — que « les entretiens peuvent se poursuivre longtemps, sans faire beaucoup de progrès ».

De notre correspondant

Pékin. — L'annonce de l'ouverture à Moscou des conversations sino-soviétiques a été entourée à Pékin de toutes sortes de réserves.

Le document le plus intéressant est un commentaire de Chine nouvelle énumérant les raisons que l'on estime avoir, ici, de douter des intentions soviétiques. Ce cahier de doléances est un catalogue de revendications dont on retiendra principalement les points suivants.

Primo : La République populaire ne veut pas avoir l'air de se rendre à Canossa et reproche particulièrement à M. Souslov d'avoir réitéré, le 18 septembre à Briansk, une condamnation formelle de « *l'idéologie et la politique maoïstes* ». Cela peut faire sourire à l'époque où, à Pékin, les éléments les plus récents du maoïsme sont en fait reniés. Il demeure que la Chine n'a aucune intention d'admettre qu'elle a pu commettre des erreurs dans ses relations avec l'U.R.S.S. Il n'est pas question de revenir au type de rapports que les deux pays entretenaient dans les années 50. Si l'Union soviétique est intéressée par une « *normalisation* », elle doit accepter de traiter avec la Chine telle qu'elle est, c'est-à-dire avec une puissance concurrente, non féale.

Secundo : l'extension de la propagande anti-chinoise en U.R.S.S. est jugée inopportune à Pékin à l'heure où, pour reprendre l'idée exprimée par le chef de la délégation chinoise, M. Wang Youping à son arrivée à Moscou, il devrait être plutôt question de l'amitié entre les peuples des deux pays.

Les torts dans ce domaine sont, à vrai dire, partagés, car la presse chinoise n'a pas été tendre récemment pour l'U.R.S.S. Ce qui est apparemment suggéré, c'est qu'une sourdine soit mise à ce genre d'attaques. Dans le passé, la Chine s'était peu souciée de l'image que pouvait donner d'elle un régime considéré comme ennemi. Elle s'y montre aujourd'hui sensible et demande à être respectée, à Moscou comme ailleurs.

Tertio, la Chine confirme enfin qu'elle entend discuter avec le Kremlin de tous les problèmes qui l'intéressent et pas seulement de ceux dont la solution serait la plus aisée. Elle mentionne au passage la question des forces soviétiques stationnées sur ses frontières — dont elle a toutefois renoncé à faire un préalable aux pourparlers, — mais elle insiste surtout sur l'affaire vietnamienne. Chine nouvelle reproche aux Soviétiques d'« *exiger qu'aucun sujet concernant un pays tiers ne soit abordé* » — la formule « *pays tiers* » désignant naturellement le pays utilisé par l'Union soviétique pour menacer la Chine, — on ne saurait être plus net.

La bataille de l'ordre du jour de la négociation est engagée, et c'est de la manière dont elle va se livrer que l'on pourra juger des intentions profondes de chaque partie. Pour bien mesurer ce qui est en jeu, il faut se souvenir que la grande alliance Chine-U.R.S.S. a commencé à se désagréger il y a vingt ans, que soldats soviétiques et chinois se sont affrontés il y a dix ans sur l'Oussouri, qu'une tension permanente règne à la frontière des deux pays depuis cette époque, et que, de part et d'autre, une hostilité qui plonge ses racines très loin dans l'histoire et qu'une propagande inlassable a poussée aux limites du racisme a rendu presque impossible le rétablissement d'un dialogue.

Les diplomaties chinoise et soviétique ont montré dans le passé qu'elles étaient habiles en matière d'artifices, que pour l'une et l'autre « *parler* » ne signifiait pas nécessairement « *dialoguer* », les prétendues négociations sino-vietnamiennes, qui traînent depuis des mois, offrent un exemple de ce qui peut arriver entre Moscou et Pékin si le désir d'aboutir n'est pas partagé. Quel que soit l'état d'esprit de chacun des deux chefs de délégation, la négociation qui s'engage est l'une des plus délicates de notre temps.

Chinois et Soviétiques entamant d'abord des conversations qui font partie d'un jeu entre grandes puissances — pour ne raisonner qu'à court terme, — quelle influence peut avoir sur ces pourparlers la solution qui sera donnée au problème de la présence des troupes soviétiques à Cuba ou l'octroi à la Chine — avant l'U.R.S.S. — du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée dans ses relations commerciales avec les États-Unis ?

On ne saurait être assuré d'autre part que, tant à Moscou qu'à Pékin, une unanimité de vues totale règne à l'intérieur de chacune des deux directions sur l'issue souhaitée de la négociation.

ALAIN JACOB.

Albanie

M. HYSNI KAPO EST MORT

Tirana (A.F.P.). — M. Hysni Kapo, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du Parti du travail d'Albanie, est décédé dimanche « des suites d'une grave maladie », a annoncé mardi l'agence albanaise ATA. M. Kapo avait été hospitalisé à Paris durant l'été (le Monde du 10 août).

[M. Hysni Kapo, né en 1915, fut d'abord infirmier dans un hôpital psychiatrique. Il adhéra au parti communiste, dès sa formation, en 1941, se battit avec les partisans et finit la guerre avec le grade de colonel. Il fut, jusqu'en 1955, secrétaire général du Front national. Il fut nommé membre du comité central du P.C. en 1943, et entra au bureau politique en 1946. En 1956, il en fut nommé secrétaire. Il était un des plus proches collaborateurs de M. Enver Hodja, et avait mené notamment des négociations délicates avec les Soviétiques au début des années 60.

Avant de se consacrer au travail dans le parti, M. Kapo avait occupé divers postes dans l'administration d'État : ambassadeur en Yougoslavie (1945-1947), vice-ministre des affaires étrangères (1947-1949), directeur politique de l'armée avec le grade de général (1943-1950), ministre de l'agriculture (1950-1956), et aussi vice-président du conseil des ministres (1954-1956).]

● Des étudiants vont pour la première fois depuis l'avènement de la République populaire, suivre des cours en Occident, a-t-on appris, mardi 25 septembre, auprès de l'ambassade albanaise à Vienne. En Autriche, six étudiants albanais seront présents lors de la prochaine rentrée universitaire. La France, l'Italie et la Suède recevront également des étudiants

R.D.A.

LES AUTORITÉS DÉCRÈTENT UNE AMNISTIE A L'OCCASION DU TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'ÉTAT.

Berlin-Est (*Reuter*). — Les autorités de la République démocratique allemande ont décidé une amnistie à l'occasion de la célébration du trentième anniversaire de l'État, le 7 octobre, a annoncé, mardi 25 septembre, l'agence officielle A.D.N.

Les prisonniers seront libérés entre le 10 octobre et le 14 décembre. Les criminels de guerre nazis, les assassins, les criminels dangereux, les détenus qui purgent des peines pour espionnage ou ont été condamnés en vertu d'accords internationaux et les récidivistes ne bénéficieront pas de l'amnistie.

Aucune indication n'a été donnée jusqu'ici sur le nombre de personnes qui seront concernées par ces mesures. L'amnistie s'appliquera aux personnes condamnées avant le 7 octobre. Les condamnations à vie seront réduites à quinze ans.

● *Une famille de trois personnes* a réussi à s'échapper de R.D.A. par la Baltique, à bord d'un canot pneumatique, et à trouver refuge en Allemagne fédérale, a-t-on appris mardi 25 septembre à Lubeck. En revanche, le même jour à Berlin, un Allemand de l'Est a vainement tenté de franchir le mur édifié par les autorités de la R.D.A. en s'accrochant sous un autocar transportant des touristes et qui devait regagner l'Ouest. — (*A.F.P., Reuter.*)

Espagne

Ancien ministre, député et porte-parole de l'ETA militaire

M. Monzon affirme que l'indépendance du Pays basque est inéluctable

Madrid (*A.F.P.*). — M. Telesforo Monzon, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement basque de 1932 et actuel député de la coalition indépendantiste Herri Batasuna, a déclaré mardi 25 septembre à Madrid que « *la guerre des indépendantistes basques continuera après le référendum si le droit à l'autodétermination du peuple basque n'est pas reconnu* ». M. Monzon a affirmé qu'il ne pourrait y avoir de solution au Pays basque « *sans passer par l'ETA militaire ou Herri Batasuna* ». « *Il est temps que cette guerre finisse, et aujourd'hui elle peut se terminer au bénéfice des deux parties. L'ETA militaire a pris l'engagement de déposer les armes si le gouvernement espagnol accorde l'amnistie totale, retire ses forces d'occupation et reconnaît l'unité du Pays basque et son droit à l'autodétermination.* »

Evoquant le référendum du 25 octobre sur le statut d'autonomie, le porte-parole de Herri Batasuna et de l'ETA militaire a précisé : « *Les gouvernements oppresseurs arrivent toujours en retard à la gare, ils arrivent avec la valise de l'autonomie quand le train de l'indépendance est déjà parti. L'indépendance de l'Euzkadi* (Pays basque) *ne peut plus être évitée.* »

M. Monzon a rappelé que l'ETA militaire faisait partie de la coalition Herri Batasuna, qui a obtenu trois sièges de député et un de sénateur aux élections législatives. Le député, qui se prononçait sur les attentats commis contre des officiers espagnols, a souligné : « *Tant que la souveraineté du peuple basque ne sera pas reconnue, je ne critiquerai jamais en public une action de l'ETA militaire (...). Même si le statut est approuvé, nous resterons dans l'opposition (...). Et si nous trouvons les portes fermées en Espagne et en France, nous sommes disposés à faire appel à d'autres forces de type international.* »

Interrogé sur le malaise au sein des forces armées à la suite des attentats, il a répondu : « *Nous avons vécu un demi-siècle sous l'occupation militaire. L'armée espagnole a eu en main tous les pouvoirs. Une réaction militaire ne ferait que renforcer le patriotisme basque. Mais dire que l'ETA militaire recherche une telle réaction est une pure calomnie.* »

● *Une cérémonie en hommage aux républicains espagnols morts en exil* aura lieu, le 30 septembre, à 11 heures du matin, au cimetière parisien du Père-Lachaise. Organisée par la section française du Tribunal international contre les crimes du franquisme à l'occasion du quatrième anniversaire de la mort des derniers fusillés du franquisme, cette manifestation doit réunir de nombreuses personnalités. La liste des adhésions à cet hommage comprend notamment : MM. Daniel Mayer, Vercors, J.-P. Chabrol, Michel Piccoli, Jean-Pierre Cot, Jean-Marie Domenach, David Rousset et Mme Delphine Seyrig.

● *Les militants de l'ETA politico-militaire* emprisonnés dans divers établissements du Pays basque et à Soria (Castille) entament une grève de la faim à partir de ce mercredi 26 septembre, ont annoncé leurs avocats. Ils réclament l'amnistie et demandent au peuple basque qu'il se prononce massivement pour le « oui » lors du référendum sur le statut d'autonomie du Pays basque, le 25 octobre prochain.

● *L'écrivain Leonardo Sciascia*, qui est aussi membre du Parlement italien, a décidé de donner sa démission du Parlement européen où il avait été élu député en juin sur la liste du parti radical. Il a pris cette décision parce qu'il ne pouvait suivre à la fois les travaux du Parlement européen et les activités de la commission d'enquête sur l'assassinat d'Aldo Moro. Le poste européen laissé vacant par M. Sciascia sera occupé par Mme Maria Antonietta Macciocchi, actuellement enseignante à l'université de Paris-Vincennes. — (*A.F.P.*)

Pays-Bas

LE PSYCHIATRE QUI A EXAMINÉ M. MENTEN CONTESTE LE BIEN-FONDÉ DE LA SUSPENSION DU PROCÈS POUR « DÉMENCE ».

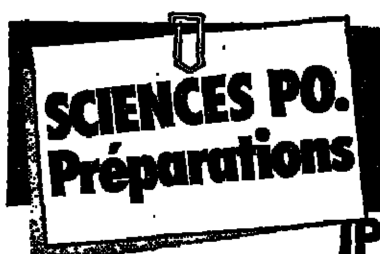
(De notre correspondant.)

Amsterdam. — M. Pieter Menten, accusé de crimes de guerre et dont le procès a été suspendu lundi 24 septembre sur ordre du tribunal de Rotterdam parce qu'il serait dément (*le Monde* du 26 septembre), est tout à fait capable de comparaître devant le juge. Telle est la conclusion du psychiatre, M. Beyaert, un des trois membres du comité médical qui a examiné M. Menten. M. Beyaert est d'accord avec ses collègues neurologues pour dire que l'accusé n'est pas en très bonne condition mentale, en raison de son artériosclérose ; mais il s'est déclaré très déçu par la décision du tribunal, qu'il juge disproportionnée par rapport aux conclusions des experts médicaux.

Aux Pays-Bas, les organisations d'anciens résistants et d'anciennes victimes des nazis ont vivement protesté contre la suspension du procès, dans un télégramme envoyé au ministre de la justice, M. Ruiter. Le journaliste israélien qui avait porté l'affaire au grand jour en accusant M. Menten de crimes de guerre, M. Chaviv Kena'an, a déclaré dans une interview à la radio que ni l'âge avancé de l'accusé ni sa maladie ne pouvaient être considérés comme des justifications de la suspension du procès. M Kena'an a cité en exemple le cas du maréchal Pétain, dont l'âge n'empêcha pas le procès, et celui de Rudolf Hess, toujours détenu à Berlin.

La décision du tribunal de Rotterdam devra encore être soumise à la Cour suprême, étant donné que le procureur de la reine s'est pourvu en cassation. — M. B.







Espagne

La France et ses ressortissants au Pays basque payent cher l'appui donné au gouvernement Suarez

Saint-Sébastien. — Concentrations, mobilisations, meetings, grèves de la faim, réclusions volontaires, l'« agit-prop » de l'ETA fait merveille sur les murs du vieux Saint-Sébastien. Tous les 10 mètres une affiche, souvent écrite à la main, informe d'une « action de masse » lancée par les gardes rouges locaux contre la « répression en Euskadi nord ». Cette fois, le « gouvernement fasciste » de Madrid est presque oublié. C'est celui de Paris que est pendu, avec les adjectifs d'usage, à la lanterne. Le touriste est averti à la porte même du bistrot où il boit son blanc sec : « Français, attention, ton gouvernement expulse les réfugiés. Ton silence équivaut à la complicité. » C'est écrit en langue d'oïl sans faute d'orthographe et le « dazibao » est illustré d'une pesante silhouette de C.R.S. criante de vérité.

Comment être Français en Guipuzcoa ? Cela devient difficile. Des chefs d'entreprise installés ici depuis un quart de siècle avouent qu'ils rasent les murs, et pourtant ils ne sont pas du genre à s'affoler. D'autres se dédoublent : tous les soirs ils franchissent la frontière et ne passent du côté espagnol que le temps de donner leurs instructions. Les consuls de Bilbao et de Saint-Sébastien ne se déplacent plus sans de volumineux anges gardiens. Ils ont été invités à changer de domicile le plus souvent possible. Michelin, l'orgueilleuse Michelin a fait à moitié ses valises. Installée depuis 1934 à Lasarte près de Saint-Sébastien, elle a transporté son siège social à Madrid et sa direction commerciale à Valladolid, autrement dit mis en lieu sûr une partie de son encadrement. L'éclatement de la firme en plusieurs points de la péninsule permet de justifier, il est vrai, cette mesure de déconcentration. Ce n'est pas encore la panique mais tout de même le début de la prudence.

A Pasajes, ce bateau qu'on renfloue en le gonflant d'air transportait il y a peu, sous pavillon français, cent cinquante automobiles par semaine vers l'Angleterre. Deux charges de plastic posées à la hauteur de la ligne de flottaison lui ont fait piquer du nez dans les eaux grasses du port. Le consulat de France à Saint-Sabastien vient de déménager. Il était installé dans une aile du lycée français. Plastiqué, menacé, sa présence rendait nerveux les parents d'élèves. Le consul a cherché à louer de nouveaux locaux. Tous les bailleurs possibles se sont dérobés. Il a fallu acheter un étage dans un immeuble et affronter après coup la peur coléreuse des copropriétaires. Les derniers indésirables sont ceux de la chambre de commerce. Les parents d'élèves ont demandé aussi leur départ.

L'impôt révolutionnaire

Le Crédit lyonnais a santé deux fois. Deux fois également un commando est entré la nuit chez le concessionnaire Peugeot pour placer des bombes sous ses modèles. Les hypermarchés Carrefour et Mammouth à Oyarzun ont eu chacun leur attentat, et plusieurs fausses alertes qui ont obligé chaque fois à évacuer les magasins. Après l'enlèvement de son P.-D.G., retrouvé avec une balle dans la jambe, Michelin a barricadé l'entrée de son usine. Mais, à la mi-septembre, un explosif a fait voler en éclats ses adductions d'eau, et un autre attendait les artificiers de la police sur la colline où ils sont montés pour fermer les vannes et empêcher l'inondation. Dans la province voisine, en Biscaye, Renault a été gratifié de six bombes.

Le reste — les grèves politiques, l'« impôt révolutionnaire » prélevé par l'ETA — fait partie du lot commun à toutes les entreprises installées au Pays basque et pas seulement à la soixantaine de firmes françaises ou à capitaux français existant au Guipuzcoa. L'ETA militaire avait promis de répondre aux mesures que Paris a prises pour entraver sa liberté de mouvement de l'autre côté de la frontière. Son offensive, en effet, ne s'est pas relâchée. Mais comme elle sait doser ses opérations, elle s'est attaquée jusqu'à présent aux biens, pas aux personnes. Les consuls n'ont reçu aucune menace précise. Dans le cas contraire, on peut se demander si l'actuel dispositif de sécurité serait efficace. La police assure une protection mobile et place ses hommes à l'intérieur des locaux consulaires, mais refuse de les mettre en faction devant les résidences, où ils seraient des cibles faciles pour l'ETA.

Plusieurs dizaines de policiers sont tombés depuis le début de l'année. Installée comme un corps étranger dans la région — elle n'a pu recruter aucun Basque, — c'est une police sans information, donc peu opérationnelle. Si l'information existe c'est celle qui joue en sens contraire. La population est le meilleur allié de l'ETA. Un exemple parmi d'autres : les commissariats échangent leurs véhicules d'une province à une autre pour éviter qu'on ne repère leurs plaques d'immatriculation. Mais, de leur propre aveu, ce stratagème est éventé en quelques semaines.

L'appui donné par Paris au gouvernement Suarez est donc payé assez cher. Avant même qu'ils aient pu en mesurer les conséquences, certains Français d'Espagne — y compris ceux qui doivent défendre la politique de l'Elysée — se sont interrogés sur le bien-fondé de quelques-unes des mesures prises le 30 janvier à l'égard des réfugiés basques. Ils jugent, par exemple, que ce fut une erreur de livrer à la police espagnole sept Basques soupçonnés d'appartenir à l'ETA, même si ceux-ci vivaient en France sans la protection du statut de réfugié.

De notre envoyé spécial

Sept mois après, cette opération continue de suciter l'indignation au Pays basque espagnol, comme en témoignent les télégrammes de protestation envoyés aux représentations consulaires.

Autre erreur, selon le même point de vue : l'expulsion du territoire français de M. Juan José Etchave, l'un des fondateurs de l'ETA. Il s'agit là d'une personnalité connue, dont les liens actuels avec l'organisation clandestine ne sont pas très clairs. Il a été victime l'an dernier, dans les Pyrénées-Atalantiques, d'un attentat qui a coûté la vie à sa femme et dont le dossier n'a toujours pas été transmis au juge français chargé de l'affaire. L'arrêté pris contre M. Etchave a été inefficace puisque celui-ci continue de franchir la frontière sans problème et il a été politiquement coûteux : il a fourni un argument précieux à ceux qui, au Guipuzcoa, organisent la campagne contre la « répression en Euskadi nord ».

La suppression des cartes de réfugié politique pour les Espagnols vivant en France a touché surtout les militants et les sympathisants de l'ETA, qui affirment que les « persécutions » dont ils souffrent dans leur pays leur donnent le droit de retrouver une telle protection. Juridiquement la cause est loin d'être entendue puisque les tribunaux français ne se sont pas encore prononcés sur la centaine de recours présentés par les avocats des réfugiés basques.

Un terrain de combat idéal

Le problème a pris toute son acuité quand la préfecture de Pau a commencé à éloigner des neuf départements frontaliers ceux parmi les réfugiés qui paraissaient indésirables. Dix-huit interdictions de séjour ont été prononcées et une centaine d'autres sont prêtes. Beaucoup de ceux qui se sentent menacés (trois cents environ) vivent désormais dans la clandestinité. Grâce aux renseignements des polices française et espagnole, les autorités préfectorales sont sans doute assurées de n'agir que contre des membres reconnus de l'ETA. Elles sont moralement renforcées dans leur position par le référendum sur l'autonomie d'Euskadi, qui aura lieu le 25 octobre, et enlève toute justification à la poursuite de la guérilla. Mais une politique qui se fonde sur des présomptions ou sur des dossiers confidentiels offre évidemment un terrain de combat idéal pour les adversaires.

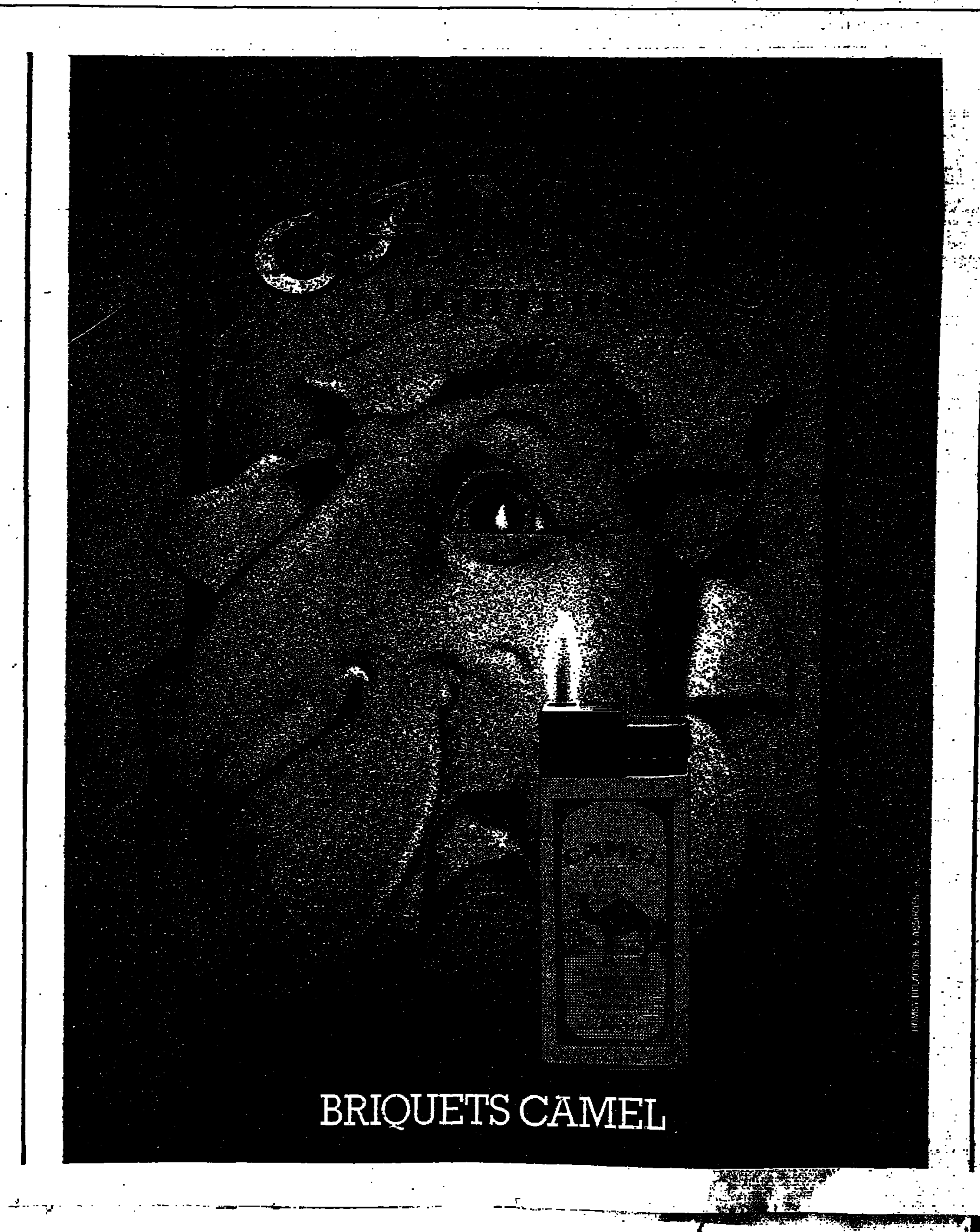
Autre élément qui complique une situation déjà passablement embrouillée : depuis l'an dernier plusieurs dirigeants de l'ETA ont été victimes d'attentats en territoire français. Pendant longtemps les commandos de tueurs ont semblé agir dans une impunité à peu près totale. Quatre personnes ont déjà été tuées, dont Argala, l'un des chefs de l'organisation clandestine, et trois autres blessées grièvement, parmi lesquelles Peixoto, autre dirigeant, devenu aveugle, et Txomin, qui a repris depuis ses activités. Le dernier attentat a provoqué une réaction du Quai d'Orsay. Dans un communiqué, le ministère a indiqué que *« le gouvernement français ne tolérera pas que son territoire soit utilisé pour de telles opérations »*.

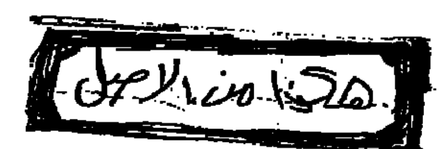
Pour la première fois quatre arrestations ont été opérées : quatre truands, commandités, paraît-il, par un Espagnol. Il est probable que le même schéma a été utilisé dans les précédentes opérations. De quels Espagnols s'agit-il ? On en est réduit aux suppositions. Notons seulement que certains milieux madrilènes se réfèrent souvent depuis quelque temps à la façon dont de Gaulle s'est servi de « barbouzes » pour liquider l'O.A.S...

L'agitation en faveur des réfugiés a franchi la frontière : la façon dont elle est réprimée contribue au réveil nationaliste, que le journal *Enbata*, imprimé à Bayonne, s'efforce de susciter dans les trois anciennes provinces basques françaises. A Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz, on parle aussi d'Euskadi-nord et d'Euskadi-sud, et il est devenu facile — nous en avons été témoin à Anglet — de faire salle comble en protestant contre la *« violence en Euskadi »*.

Le gouvernement espagnol a donc réussi — du moins en partie — à internationaliser le problème basque. Il a toujours affirmé que la lutte contre l'ETA devait intéresser au premier chef les autorités françaises, si elles voulaient éviter que le phénomène ne se répète chez elles. Mais l'argument contraire est également avancé du côté français : un bon moyen de prévenir les troubles serait précisément de ne pas intervenir. Les mesures du 30 janvier sont venues à un moment opportun pour M. Adolfo Suarez : en pleine campagne électorale, le chef du parti centriste avait besoin de renforcer son autorité face à la guérilla. Suffiront-elles à améliorer les relations entre les deux pays ? Dans les milieux intéressés de Madrid, on ne nourrit guère d'illusions à ce sujet.

CHARLES VANHECKE.





DIPLOMATIE

La France et les institutions européennes

(Suite de la première page.)

M. Fergusson, constatant *« l'orage publicitaire »* provoqué par son initiative expliqua d'abord *« qu'il n'y a pas de motif caché dans notre question qui puisse justifier les craintes dont on fait état »*. M. Davignon, commissaire chargé de la politique industrielle, s'exprimant avec une grande prudence, répétait la position traditionnelle de la commission : *« Il est bien clair que les problèmes de défense ne sont pas couverts par le Traité de Rome. »*

La coopération qui est envisagée en matière d'armement se situe exactement, dit-il, dans le contexte des actions entreprises pour renforcer le potentiel industriel des Neuf. Il n'est même pas question d'essayer de jeter les bases de véritables programmes communautaires globaux de production d'équipements militaires, mais simplement de vérifier que la coopération entre les industries européennes, y compris dans le domaine de l'armement, est aussi efficace, stimulatrice que possible.

A l'exception de M. Jackson (conservateur, Royaume-Uni) qui, parlant sans précaution de langage, estima que le Parlement était parfaitement habilité à traiter des questions de défense *« puisque le préambule* [du traité de Rome] *parle de mise en commun de nos ressources afin de sauvegarder la paix... »*, les nombreux orateurs qui sont intervenus se divisent en trois groupes.

Il y a d'abord ceux qui considèrent que l'attitude des auteurs de la question et des groupes parlementaires qui les soutiennent, est hypocrite et, qu'en fait, ce qu'il veulent les uns et les autres, c'est aborder au niveau de la Communauté la politique de défense. Ils estiment que le libellé de la question — il est vrai provocateur puis qu'il est demandé si la Commission *« a l'intention de prendre langue avec l'OTAN »* est à cet égard révélateur.

Il y a ensuite ceux qui, trouvant intempestif et artificiel le bruit fait par les gaullistes et les communistes autour de cette affaire, croient à la nécessité d'une coopération en matière d'armement, mais se défendent de toute arrière-pensée politico-institutionnelle sur la compétence de la Communauté.

Le troisième groupe (il s'agit principalement des socialistes, mais aussi des communistes italiens), est composée de ceux que ce débat irrite et gêne. Ils ne sont pas forcément hostiles à une coopération industrielle en matière d'armement, mais ils pensent qu'il y a plus urgent et que le Parlement aurait mieux à faire que d'en débattre.

M. MARCHAIS : la voie funeste de l'Europe des armes

M. Marchais, dont c'était la première apparition à l'Assemblée de Strasbourg, a, d'entrée de jeu, annoncé la couleur : *« Au nom du parti communiste français,* a-t-il dit, *je tiens à élever une protestation solennelle contre la grave décision qui a été prise de débattre dans cette Assemblée des programmes communautaires de fournitures d'armement. Ce fait est en lui-même très significatif : en effet, ce sont précisément ceux qui, des mois durant, ont laissé croire à l'opinion que l'Europe actuelle était celle du progrès social et de la paix, que l'on retrouve aujourd'hui en première ligne pour nous ramener sur la voie funeste de l'Europe des armes.*

» Cette décision répond à l'évidence, pour la plupart d'entre vous, à une intention claire : celle d'engager par ce biais le débat sur l'organisation d'une défense commune. Autrement dit — à une époque qui devrait être celle de la détente et du désarmement, — vous envisagez, quant à vous, la constitution d'une nouvelle mouture d'armée européenne, avec la possibilité ainsi ouverte à la République fédérale d'Allemagne d'accéder à l'arme atomique. »

Au début de l'année, a poursuivi M. Marchais, seuls parmi les partis politiques français, les communistes ont eu le courage d'aborder le problème de la défense de l'Europe. Les autres, *« en intégrationnistes honteux, se sont alors résolus à avancer masqués. »*

« Aujourd'hui, dit M. Marchais, *une fois passé le verdict électoral, certains d'entre eux estiment que la voie est enfin libre pour tenter l'aventure. A présent, il apparaît clairement (...) que c'est bel et bien par le détour de la production européenne d'armement que les partisans de l'intégration militaire souhaitent arriver à engager la France dans la mise sur pied d'une défense et d'une armée européennes.*

» Nous, communistes, n'entendons pas diluer la France dans un ensemble supranational, nous n'entendonc pas lier la sécurité de notre pays aux décisions d'une majorité d'in-ble supranational, nousn'entendons Voilà la raison pour laquelle nous ne reconnaissons pas le droit à cette Assemblée d'aborder un tel sujet (...). Nous assistons de manière indiscutable à la première tentative d'élargir les pouvoirs de cette Assemblée depuis les élections du 10 juin. »

Parfois un peu de bruit s'élève pendant l'intervention de M. Marchais — *« Démagogue »*, crient certains, — mais il ne suscite ni chahut ni véritable émotion.

M. MESSMER : les industries d'armement ne sont pas en déclin

Le style et l'argumentation de M. Messmer sont, bien entendu, différents. *« L'Assemblée et la Commission n'ont rien à gagner mais beaucoup à perdre en s'immisçant dans les problèmes d'armement »*, dit l'ancien premier ministre, qui ajoute : *« En Europe, comme dans le reste du monde, les industries d'armement ont peu de raisons de se plaindre pour l'instant, leurs plans de charge sont suffisants (...). L'emploi y est assuré quand beaucoup de branches industrielles souffrent du chômage (...). La coopération bilatérale et multilatérale existe (...). On ne peut pas dire qu'elle est en déclin. »* En d'autres termes, *« cette industrie ne pose aucun problème urgent »*. En somme, pour M. Messmer, la nécessité d'une coopération entre les Neuf pour préserver la compétitivité de leur industrie et éviter d'être évincés des marchés par la concurrence américaine ne s'impose pas.

M. Messmer explique que d'éventuelles initiatives de la Communauté, compte tenu des caractéristiques spécifiques de l'industrie de l'armement (stricte planification, programmes définis par les états-majors), seraient vouées à l'échec : *« La Commission et l'Assemblée s'exposent aux rebuffades de ceux qui seront assez fermes — j'espère qu'il y en aura — pour refuser de discuter de leur défense nationale avec des interlocuteurs qui n'en ont pas le droit. »* En outre, s'engager dans cette voie est inutile, *« car il existe des instances* (OTAN, Union de l'Europe occidentale) *où siègent presque tous nos pays et compétentes pour traiter des programmes d'armement »*.

Le projet de résolution présenté par les gaullistes est habile : il ne demande pas à l'Assemblée de se prononcer sur l'opportunité d'une coopération en matière de production d'armement, mais l'invite plus subtilement à confirmer que la Commission n'est pas compétente pour la politique de défense.

Rien d'inattendu dans les interventions favorables à la mise en route rapide d'une coopération en matière d'armement. Les orateurs qui partagent ce sentiment se placent, ont-ils répété, sur le plan de l'industrie et de l'emploi. *« Puisqu'il est indispensable de disposer d'un appareil de défense, il faut qu'il soit aussi efficace et peu coûteux que possible ; la coopération est d'une importance énorme »*, observe ainsi M. Berkhouwer (groupe libéral, Pays-Bas). Même écho de la part de M. Pflimlin (démocrate-chrétien, France), qui trouve que c'est là *« un problème fondamental »*. Selon lui, il est légitime *« dans le respect de la souveraineté des gouvernements »*, que la Communauté se préoccupe de politique industrielle, ce qui implique aussi — étant donnée la complémentarité du civil et du militaire dans de nombreuses branches de l'économie, — la production d'équipements militaires.

M. Glinne (socialiste, Belgique), souligne que *« la Commission ne doit pas s'occuper des problèmes de défense »*. *« Certes,* précise-t-il, *il ne serait pas bon qu'ele Parlement nouveau entrave, dès le départ, son droit d'évoquer des problèmes importants »*, mais en pleine crise économique, donner la priorité à un tel thème plutôt que de parler des problèmes de l'industrie de l'acier, du verre, du textile ou des chantiers navals, est une erreur.

M. Glinne insiste aussi sur *« la profonde méfiance du groupe socialiste envers toute tentative qui, au nom d'emplois à garantir ou à promouvoir, aboutirait à créer ou à consolider, dans la Communauté, des complexes militaro-industriels »*.

Pour M. Galluzzi (communiste, Italie), dire et redire que l'on a seulement en tête une production plus efficace n'a plus beaucoup de sens. *« La signification politique que prend ce débat,* dit-il, *est très loin du problème industriel. Il pose en effet le problème de la défense de l'Europe. »* M. Galluzzi constata que la question vient à l'ordre du jour du Parlement alors que la droite européenne devient méfiante à l'égard de la protection du *« parapluie »* atomique américain. Il ne croit pas aux vertus d'une politique européenne de défense, mais estime nécessaire de *« ne pas se restreindre à un cadre national rigide et d'accomplir un effort communautaire pour dépasser la politique des blocs »*.

Attaques britanniques contre la politique agricole

Les parlementaires ont également abordé, mercredi, un problème plus terre à terre, celui des excédents de beurre et des exportations subventionnées vers l'U.R.S.S. La Commission était interpellée par les conservateurs et les travaillistes britanniques. M. Balfour (conservateur) place le problème sur un plan politique : *« La Communauté n'a pas à faire de cadeau à des pays qui ne le méritent pas. »* Les électeurs britanniques ne comprennent pas, dit-il, que l'on vende du beurre aux Russes à un tiers du prix qu'ils doivent le payer.

Mme Castle (travailliste) récusa cette approche idéologique : *« Le scandale, c'est l'existence de ces excédents,* dit-elle. *Nous voulons que tout le système* (c'est-à-dire les mécanismes de la politique agricole commune) *soit modifié. »* Les deux partis britanniques sont cependant d'accord sur la conclusion qui s'impose : *« Nous voulons que les procédures de consultation du Parlement, promises par la Commission, concernant les ventes de beurre aux pays tiers, soient respectées »*, autrement dit que ces ventes ne soient pas autorisées sans le *« feu vert »* de l'Assemblée.

M. Gundelach, vice-président de la Commission, chargé de la politique agricole, expliqua, en substance, aux Britanniques qu'ils se trompaient de cible : s'il y a des excédents, il faut les résorber, a-t-il dit. Pour ce faire, la Communauté subventionne des ventes à prix réduits au profit des consommateurs des Neuf et subventionne aussi des exportations vers des pays tiers (cette seconde opération coûtant sensiblement moins cher que la première). Introduire une discrimination politique entre les clients extérieurs est impossible. Bref : *« Nous sommes obligés d'exporter. »* Mais, ajouta M. Gundelach, là n'est pas le vrai problème, ce n'est pas sur ce point qu'il faut porter notre effort. Ce qui est grave, c'est l'existence chronique d'importants excédents laitiers.

« Votre manière de résoudre le problème m'inquiète », répliqua M. Debatisse (démocrate-chrétien, France) à M. Gundelach. L'ancien président de la F.N.S.E.A. trouve que celui-ci traite avec beaucoup de désinvolture les agriculteurs de la Communauté.

Mme Leroux (P. C., France), *« s'étonne de cette absence de réaction du gouvernement français devant cette nouvelle offensive contre notre potentiel de production laitière »*.

Mme Cresson (socialiste, France) fait d'abord remarquer que les critiques adressées aux exportations de beurre vers l'U.R.S.S. sont politiquement et économiquement infondées : *« Devons-nous, en tant que Communauté, demeurer absents de certains grands marchés. Devons-nous laisser les Etats-Unis écouler leur blé (...) tandis que nous nous interdirions de faire de même en ce qui concerne le beurre ? »* Mme Cresson élargit le débat et, répondant indirectement à M. Gundelach, évoqua le fond du problème, insistant sur l'importance que les socialistes français attachent aux éventuelles réformes de la politique agricole : *« Il s'agit,* dit-elle, *de parvenir à ce que la politique agricole commune, placée dans une impasse par l'orientation libérale qui est à l'origine des disparités régionales croissantes et des difficultés considérables des petits et moyens agriculteurs, soit orientée de manière à satisfaire aux objectifs que s'était fixés le traité de Rome. »* La méthode à suivre ? *« Il n'y a pas d'autre solution que de plafonner les aides par exploitation et en tenant compte des revenus et des disparités régionales. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

M. Gromyko s'élève contre « la campagne mensongère lancée contre la politique de Cuba et de l'U.R.S.S. »

La séance de l'Assemblée générale des Nations unies du mardi 25 septembre a été dominée par les discours du ministre des affaires étrangères soviétiques, M. Gromyko, du roi Hussein de Jordanie, du ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande, M. O'Kennedy, et de lord Carrington.

S'exprimant au nom de la Communauté européenne, dont il préside actuellement le conseil, M. O'Kennedy a proposé de compléter les résolutions déjà votées par le Conseil, M. O'Kennedy a proposé du Proche-Orient (résolutions 242 et 338) par de nouveaux principes et, notamment, de la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens (lire page 44). Quand au ministre britannique, il a déclaré : « Le moment pourrait ne plus être éloigné où le gouvernement et le Parlement britanniques seront à même de conférer à la Rhodésie une indépendance légale sur la base d'une authentique règle du gouvernement par la majorité. »

(lire page 44)

De notre correspondante

New-York. — M. Gromyko a déclaré mardi à l'Assemblée des Nations unies que les années 70 tiendront une place de choix dans l'histoire car elles ont vu l'avènement de la politique de détente ; c'est à son attitude sur la détente qu'on peut juger les intentions politiques d'un pays, a dit le chef de la diplomatie soviétique. Les anciens Grecs inventaient de beaux mythes, mais nos contemporains en inventent qui sont destinés à désespérer l'homme, à lui faire croire que la guerre est inévitable.

Parmi ces mythmes modernes, M. Gromyko évoque *« la campagne mensongère lancée contre la politique de Cuba et de l'U.R.S.S. »*. A la surprise de l'auditoire qui savait que les conversations entamées lundi avec le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, sur la présence de troupes soviétiques à Cuba se poursuivaient, M. Gromyko a ajouté sèchement : *« La vérité est que toute cette propagande n'a aucun fondement réel et est basée en fait sur de pures inventions (...). L'Union soviétique et Cuba l'ont déjà déclaré, et nous avons ici un simple conseil à donner : reconnaître honnêtement le caractère artificiel de cette question et la clore. »*

M. Gromyko a consacré une large partie de son discours aux initiatives qui peuvent contribuer à la détente, notamment la limitation et ultérieurement la réduction des activités militaires dans l'océan Indien, projet sur lequel il propose aux Américains de reprendre les négociations interrompues. La limitation des armements nucléaires doit, bien entendu, jouer un rôle central dans ces initiatives : l'U.R.S.S. est prête à en discuter avec *« toutes les puissances nucléaires sans exception »*.

Mais la limitation de la menace nucléaire implique aussi des garanties de sécurité pour les pays qui sont dépourvus d'armes de ce type, ainsi que le non-stationnement de ces armes sur le territoire des pays qui en étaient jusqu'ici dépourvus. M. Gromyko a, d'autre part, indiqué que *« les éléments initiaux »* d'un accord interdisant l'usage des armes radiologiques ont été trouvées avec les Etats-Unis.

Le ministre soviétique a ensuite longuement traité de la situation stratégique et politique en Europe et aux relations de l'U.R.S.S. avec les pays de l'Ouest européen. *« Des changements favorables ont eu lieu dans les relations entre les pays socialistes et capitalistes du continent européen »*, a-t-il dit. Citant l'exemple de la coopération franco-soviétique en tête, il a précisé : *« Il y a un degré considérable de compréhension mutuelle et un accord sur les problèmes essentiels de la politique européenne et mondiale. En conséquence, il existe des possibilités pour le développement ultérieur d'une coopération fructueuse. »* Concernant les relations avec la République fédérale d'Allemagne, M. Gromyko a exprimé *« l'espoir qu'il n'y aura pas d'autres initiatives allemandes susceptibles de contrecarrer la volonté de paix en Europe »*.

M. Gromyko a consacré trois paragraphes très durs à la situation au Cambodge : *« Le vrai problème,* a-t-il dit, *ne doit pas être noyé dans la campagne de propagande artificielle sur les réfugiés d'Indochine, qui est en fait dirigée contre le Vietnam. C'est dans une autre direction qu'elle devrait être dirigée, une direction que tout le monde connaît (...). Personne n'ignore qui a imposé et soutenu le régime sanguinaire de Pol Pot. »*

A propos du Proche-Orient, M. Gromyko a rappelé une fois de plus que l'U.R.S.S. est opposée à l'accord bilatéral israélo-égyptien. Il a poursuivi : *« D'ailleurs, s'ajoutant à la tension politique qui règne dans la région et son voisinage, on peut sentir une forte odeur de pétrole. »*

A la fin de son discours, M. Gromyko a suggéré que l'Assemble générale inscrive à son ordre du jour *« un article important intitulé : inadmissibilité d'une politique d'hégémonie dans les relations internationales. »* Le chef de la diplomatie soviétique a invité le Conseil de sécurité, *« avec les cinq puissances nucléaires qui en sont membres permanents »*, à prendre également position contre l'*« hégémonisme »*.

Le roi Hussein hostile à « un vague règlement au Proche-Orient »

Le roi Hussein de Jordanie a fait un long discours dans lequel le rappel des épreuves des Palestiniens revenait comme un leitmotiv. Cependant, pour le souverain jordanien, les choses ont heureusement changé depuis qu'il s'était adressé pour la dernière fois à l'Assemblée, en 1967. C'était alors l'époque, a-t-il dit, où la communauté internationale manifestait encore une *« profonde incompréhension »* de la véritable nature de l'expansionnisme israélien. Aujourd'hui, un nouvel équilibre est en train de s'instaurer avec une plus grande représentativité du tiers-monde aux Nations unies. S'élevant contre la thèse israélienne selon laquelle la Jordanie devrait *« absorber »* les Palestiniens, le souverain a rappelé que les Israéliens ont, en fait, dépossédé des Palestiniens qui n'habitaient pas le territoire jordanien.

Le roi s'est, une fois de plus, déclaré résolument hostile aux accords de Camp David, *« qui sont opposés aux intérêts des Palestiniens et du monde arabe »*. Il a fait valoir que *« les territoires occupés sont indivisibles »* et que les revendications concernant Gaza, le Sinaï ou le Golan sont de même nature. *« La Jordanie reste opposée à un vague règlement international (...). L'autonomie de la population sans l'autonomie du territoire est inacceptable »*, a-t-il dit, *« Les Etats-Unis ne peuvent pas exercer seuls une influence constructive pour arriver à un règlement satisfaisant et à une paix durable tant qu'ils soutiennent Israël par tous les moyens politiques et matériels (...) et qu'Israël persiste à refuser la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens sur leur propre sol »*, a conclu le souverain hachémite.

NICOLE BERNHEIM.

Les rapports soviéto-américains

(Suite de la première page.)

Les responsables du département d'Etat tentent de modérer ces réactions. M. Vance s'est dit « non surpris » par le discours de M. Gromyko et a invité ses interlocuteurs à ne pas conclure trop vite avant le second entretien qu'il aura jeudi avec son collègue soviétique. Les optimistes à Washington spéculent sur le fait que la position publique des Soviétiques dans une affaire de ce genre ne coïncide pas forcément avec ce qui sera décidé en fin de compte. Il reste que M. Gromyko s'est montré dur à un moment où le sort des accords SALT au congrès exigeait précisément l'approche inverse.

Le problème est devenu un test également important pour l'avenir politique de M. Carter. Une bonne partie des milieux politiques se fonderont, à tort ou à raison, sur son dénouement pour juger de l'aptitude du président à conduire la politique étrangère. Pour le moment, ce jugement n'est guère favorable. Non seulement la crise a surgi d'une manière « non planifiée » en haut lieu, mais M. Carter a donné l'impression à ses récents visiteurs d'être à la fois très irrité contre les Soviétiques et indécis quant aux mesures à prendre. En outre, son gouvernement est une fois de plus divisé. Les diplomates du département d'Etat, et très probablement M. Vance lui-même malgré ses déclarations jugeant le *statu quo* « inacceptable », estiment qu'il faut surtout sauver la face des uns et des autres par une solution de compromis.

En face, une minorité de responsables — mais dont le poids est accru par leurs fonctions à la Maison Blanche — voient dans l'affaire un problème réel et grave. M. Brzezinski, le principal conseiller du président, est de ceux-là, il en fait un test des relations avec Moscou, le critère qui permettra de juger si le Kremlin est décidé à *« respecter les susceptibilités »* de son partenaire. Si ce n'est pas le cas, Washington répondra par des mesures unilatérales dont l'éventail a été encore ouvert depuis la semaine dernière. James Reston, dans le *New York Times*, a mentionné des actions de propagande offensive en direction de l'Europe de l'Est, voire à l'intérieur de l'U.R.S.S., des gestes plus importants en faveur de la Chine, etc.

Le fait que le débat se déroule sur la place publique n'arrange pas les choses. On ne paraît guère troublé non plus ici à l'idée que les faits reprochés aux Soviétiques remontent à dix ans ou plus. Or, au même moment, M. Brzezinski refuse d'étendre le débat aux bases américaines installées à la périphérie de l'U.R.S.S. — tout comme à Cuba — en affirmant qu'il s'agit de *« réalités historiques de longue date »*. Cet illogisme affaiblit la position américain, mais l'atmosphère est telle que M. Carter est obligé de maintenir les enchères s'il veut sortir honorablement de « *sa* » crise de Cuba.

C'est ce qu'a fait le président en réaffirmant mardi soir à New-York, au cours d'un débat à caractère préélectoral, au cours duquel il a traité Cuba de *« marionnette de l'U.R.S.S. »* : *« Si nous ne réussissons pas* (au cours des négociations), *nous prendrons les décisions appropriées afin de rectifier le statut quo. »* M. Carter a encore annoncé qu'il présenterait un compte rendu de ses négociations avec Moscou à ce sujet dans le courant de la semaine prochaine.

MICHEL TATU.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'AURORE : un pas très important vers la supranationalité.

« Ce débat, qui s'est terminé devant une assistance très réduite, a, d'une façon globale, opposé les parlementaires français, tant gaullistes que socialistes et communistes, aux députés étrangers des autres groupes. Le vote des résolutions qui ont été déposées de part et d'autre sur ce sujet devrait permettre à chacun de se compter. Mais les résultats, quels qu'ils soient, ne modifieront pas un fait : le Parlement européen a fait hier, en abordant, même de façon détournée, les problèmes de défense, un pas très important en marge du traité de Rome vers la supranationalité. »

LE FIGARO : l'Assemblée est sortie de ses compétences.

« L'Assemblée de Strasbourg est évidemment sortie non seulement de ses compétences propres, mais aussi de celles de la Communauté économique européenne dont elle n'est que l'une des institutions. Le débat d'hier est donc en contradiction avec les textes, avec la position constante du président de la République et du gouvernement français, et il donne raison aux hommes politiques qui, comme M. Debré, dénonçaient par avance ce genre de débordement. (...)

» Le débat de Strasbourg, tel qu'il a été voulu, traduit la volonté de la plupart des pays européens d'accélérer une sorte d'intégration dans le domaine de la fabrication des armements sous l'égide de la C.E.E., intégration accompagnée d'un lien aussi étroit que possible entre la Communauté et l'OTAN. (...)

» Même si on juge commode de minimiser l'intervention de l'Assemblée de Strasbourg dans un aussi vaste problème, il apparaît bien qu'au-delà de ce qu'on a prétendu être une exportation des querelles politiciennes interfrançaises, c'est bien au contraire un aspect essentiel de la politique de la France et de l'Europe tout entière qui a été abordé. Il l'aura été dans un cadre inadéquat et à la sauvette. Personne n'y aura rien gagné. »

(SERGE MAFFERT.)

LA LETTRE DE LA NATION : la France a été battue.

« Comment serait-on optimiste (...) à l'analyse de ce qui vient de se passer à l'Assemblée de Strasbourg au sujet du débat sur les armements ? La France y a été battue. Il a été écrit et dit : « Défaite des gaullistes et des » communistes » auxquels certains ajoutaient — quand même — les socialistes. C'est inexact : toutes les formations françaises ont été battues puisque toutes — y compris celle que soutenait officiellement le gouvernement français — avaient fait campagne contre l'extension des compétences de l'Assemblée. Or, ainsi que Michel Debré en a fait une nouvelle fois la démonstration, les problèmes de défense, qu'on les traite par les biais de la politique industrielle, des droits de douane ou de la météo, n'entrent pas dans la compétence de l'Assemblée. »

(PIERRE CHARPY.)



Sur la défense de l'Europe

II. – Objectifs et moyens

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

Dans un premier article (« le Monde » du 26 septembre), M. François de Rose a présenté les conditions nouvelles de la défense de l'Europe.

Les Etats-Unis abandonnent la notion de « représailles massives » au profit de la « riposte graduée » en cas d'agression contre leurs alliés et, surtout, la possession par l'U.R.S.S. d' « armes nucléaires de théâtre » met fin à l' « équilibre des déséquilibres ».

L'Europe doit-elle rechercher sa sécurité dans une organisation de défense qui lui soit propre ? La France doit-elle alors réviser les principes de sa politique de défense ? Force est de constater d'abord que l'Europe de l'Ouest manque de l'espace et des ressources qui font les superpuissances.

Si la France a pu avec un effort inférieur à 4 % de son P.N.B. et par ses seuls moyens se doter d'une force nucléaire stratégique dont il est reconnu qu'elle contribue à la position globale de dissuasion de l'Occident, comment ses efforts conjugués avec ceux de l'une ou des deux autres principales puissances européennes ne pourraient-ils *fournir une solution* satisfaisante ?

On comprend que la question puisse être posée.

Le problème est pourtant tout différent et d'un tout autre ordre de grandeur. La France exécutant ses programmes à l'intérieur d'un système dont la sécurité était, l'expérience l'a prouvé, assurée par l'ensemble des forces de l'alliance à laquelle elle appartient, en particulier la supériorité *nucléaire américaine*, limitait son ambition à pouvoir infliger à son adversaire éventuel des dommages inacceptables. La capacité de détruire un certain nombre de centres urbains ou industriels étant réputée répondre à cet objectif, un système d'armes relativement puissantes fait l'affaire, même en nombre assez limité.

Tout autres seraient les exigences auxquelles devrait répondre un système européen susceptible de prendre le relais des Etats-Unis. Car à quoi servirait-il d'entreprendre un effort européen si l'ordre des choses qui confère les responsabilités finales aux Américains devait être maintenu ?

C'est dire que deux ordres de questions se poseront : le premier concerne les objectifs de cette « défense européenne ». Il est évident que dans un tel contexte elle ne saurait reposer sur la simple adoption du concept acceptable, au moins jusqu'à présent, pour la France. La seule capacité de représaille anticité, en cas d'invasion, exposerait les Européens à toutes les capitulations face à un adversaire disposant de *toute* la gamme des forces classiques et nucléaires, possédant la supériorité dans chacune d'elles et qui ne serait pas inepte au point de laisser *complaisamment aux Occidentaux* jouer la seule carte dont ils disposeraient. Pour avoir une consistance qui la rende dissuasive, la défense européenne devra être organisée autour d'une doctrine qui tienne compte des possibilités de l'adversaire, c'est-à-dire offrant une réponse au plus grand nombre possible de cas différents.

La seconde exigence sera celle des moyens pour la mise en œuvre de cette doctrine puisque pour disposer d'une variété d'options il faut disposer d'une variété de moyens. Les uns pour garder la possibilité d'une menace antidémographique. D'autres pour pouvoir attaquer les objectifs militaires sur le théâtre d'opérations et dans la profondeur du territoire de l'adversaire. D'autres encore qui présentent un dispositif de défense classique assez *étoffé pour contraindre* l'adversaire à engager les opérations à un niveau de violence qu'il jugerait lui-même dangereux. Tout cela en nombre suffisant, doué d'une mobilité qui fasse échapper à la frappe adverse, servi par des systèmes d'acquisition d'objectifs, de transmission, etc., qui impliquent un effort majeur et de longue durée.

Est-ce possible ? La question mériterait d'être posée et sa réalisation chiffrée avant que soient *lancées des affirmations sur* la caducité du système actuel de sécurité du Vieux Continent ou la possibilité de lui en substituer un meilleur à l'échelle européenne. Et que dire des problèmes politiques ! Cette défense européenne serait-elle franco-allemande, franco-anglaise, serait-elle tripartite, émanerait-elle de la Communauté ? La première condition pour entreprendre un tel effort en commun serait évidemment un accord sur sa finalité. S'agit-il de *renforcer* l'alliance atlantique ou de lui substituer une défense européenne indépendante ? Où voit-on les bases d'un accord sur ce point tant sur la scène politique française qu'au niveau européen ?

Entre la France et la Grande-Bretagne une coopération technique serait possible si Londres choisissait de renoncer à ses accords privilégiés avec les Etats-Unis. Mais cette coopération, sans doute souhaitable, ne signifierait pas le ralliement de Paris aux vues de Londres sur la sécurité ni vice versa.

Il faut bien voir en outre que, s'il est acceptable pour un pays ayant la puissance industrielle et économique de la République fédérale d'être protégé par les Etats-Unis, au même titre que les autres Etats européens, il le serait plus difficilement d'être dépendant pour sa sécurité de deux autres nations européennes, *fussent-elles* la France et la Grande-Bretagne. Une coopération franco-britannique entraînerait un tel clivage entre les trois plus grands pays du continent qu'elle aurait sans doute un effet *contraire* à la construction politique en cours.

Arrêtons-nous donc sur le problème de la coopération nucléaire franco-allemande bien que l'hypothèse en ait été écartée officiellement à Bonn afin, si possible, d'éclairer notre propre lanterne.

La question de l'« indépendance » de notre pays et de sa défense n'est pas celle qui nous retiendra le plus longtemps. Les partis politiques qui endoctrinent l'opinion à cet égard s'en chargent, en négligeant pour les besoins de la cause de se demander jusqu'où va l'indépendance d'un pays qui *produit soixante-cinq* heures de sa consommation annuelle de pétrole.

Le droit à la décision

Mais le problème qui se pose est relativement simple : il est celui du droit à la décision de ceux qui participeraient aux charges de la production. Décision individuelle de chacun des deux partenaires ? Où est le progrès ? Décision conjointe ? Quelle serait sa crédibilité ? Va-t-on prévoir un engagement de suivre la politique de l'un ou de l'autre en tous les cas ? Etant données les tendances et les divisions de l'opinion française sur des problèmes tels que la construction européenne ou les relations avec l'*Union soviétique*, est-il concevable qu'une garantie que nous apporterions à cette entreprise conjointe soit assurée de la ratification du Parlement dans l'immédiat et de pérennité pour l'avenir ? Serions-nous prêts à donner nous-mêmes cette garantie que nous reprochons aux Américains de ne plus nous assurer ? Après nous être retirés du système militaire intégré de l'OTAN et avoir refusé de prendre la garde d'un créneau aux frontières orientales de la République fédérale pour éviter d'être entraînés contre notre gré dans un conflit qui n'engagerait ni notre parole, ni nos intérêts vitaux, nous opterions pour une politique qui, si elle n'aboutit pas à une fusion impossible des peuples et des gouvernements, serait celle du chèque en blanc.

Si l'évolution technique conduit notre effort nucléaire à une impasse — affirmation dont nous laissons la responsabilité à leurs auteurs et qui mériterait un examen sérieux, — n'est-il pas naïf de croire que ce sont les autres qui, le *cas échéant, nous* en sortiraient alors que tant de nos commentateurs ont répété pendant des décennies que notre politique visait à séparer notre problème du leur et ont paru tenir pour acquis l'engagement de nos voisins pour la défense de l'Europe tandis que notre *participation* à leur défense demeurait conditionnelle ?

Parce que ces mêmes commentateurs découvrent soudain des modifications dans le rapport des forces connues, loin de leur clocher depuis plusieurs années, faut-il croire que nos alliés soient prêts à *rejeter* le système qui assure leur sécurité depuis trente ans et à démanteler l'OTAN ? C'est pourtant ce à quoi aboutirait la subordination d'une *coopération de la France* avec l'Allemagne à la sortie de cette dernière de l'organisation militaire de l'alliance. Nos alliés, pas plus que nous, ne lâcheront la proie pour l'ombre, et proposer la disparition de l'OTAN n'est pas plus sérieux que de préconiser le retour de la France dans le système intégré.

Entre ceux qui reprochent à l'alliance atlantique d'être ce qu'elle est, et qui feraient tout pour qu'elle ne change pas par refus d'y laisser jouer un rôle à la France, et ceux qui veulent tout y changer, entre ceux qui voudraient faire de notre armement nucléaire la clef de voûte du système européen de sécurité et ceux qui en feraient l'instrument d'une neutralité déguisée, il doit exister une ligne de conduite raisonnable conciliant sécurité et progrès de la construction européenne.

Aussi le problème qui se pose *dans l'immédiat* est-il de parer aux conséquences de l'apparition des nouvelles armes de l'arsenal russe.

Le bon sens suggère que, puisque ce qui altère le rapport des forces précédemment à l'avantage de l'Occident c'est la capacité soviétique d'exercer tant au niveau intercontinental que sur le théâtre européen une première frappe antiforces, l'objectif des Occidentaux doit être de se doter d'armes qui échapperont à cette menace.

C'est déjà ce qui se prépare au niveau stratégique avec la décision américaine de mise en production de la fusée intercontinentale mobile MX.

C'est dans le même sens que doit être recherché le redressement de ce côté de l'Atlantique par la mise en place d'engins mobiles, précis et de portée moyenne. Mobiles pour qu'ils ne *puissent être détruits par une* première salve, précis pour pouvoir attaquer, en riposte, des objectifs militaires avec réduction au minimum des risques de dommages *collatéraux*, *de portée* moyenne afin de pouvoir frapper profondément à l'intérieur du dispositif ennemi, y compris le territoire de l'Union soviétique. De tels engins donneraient aux Occidentaux la capacité de riposte sans être contraints à recourir en premier à un degré de violence non crédible.

Si l'on tient compte des délais de production et de la durée moyenne de vie des armements, c'est là sans doute la grande affaire des Européens sur le plan de leur sécurité d'ici à la fin du siècle. Toute influence que nous pourrions exercer en ce sens, toute décision que nous aiderions à prendre contribuerait à l'élaboration d'un point de vue commun entre nous et nos voisins du continent sans lequel aucun progrès ne peut être fait dans la voie d'une défense plus européenne de l'Europe.

Mais notre contribution la *plus marquante serait une décision* de compléter notre force nucléaire par un engin du même type qui paraît indispensable au maintien de la valeur de notre propre armement stratégique.

En effet, nos missiles sol-sol et les bases de nos bombardiers sont concernés par la vulnérabilité nouvelle de l'Europe occidentale. Même si une attaque sur notre territoire relève d'une riposte par nos moyens de représailles, il n'en demeure pas moins que ces moyens seraient amputés d'autant si la dissuasion échouait. Aussi la construction de notre sixième sous-marin et la modernisation de nos fusées mer-sol et des charges qui y seront placées sont-elles destinées à maintenir la valeur de notre concept de sanctuarisation. Pourtant, si le *rapport global des forces en Europe*, tant dans le domaine des armes nucléaires que dans celui des forces classiques, permet à l'adversaire d'imposer sa volonté, nous n'en *serions* pas *moins* voués à un état de sujétion à peu près complet.

Améliorer la dissuasion

Aussi est-on amené à conclure que si notre doctrine de sanctuarisation et les moyens qui la rendent crédible constituent une composante nécessaire de notre capacité de dissuasion, celle-ci n'est pas suffisante ou, si l'on *ose dire, est moins suffisante que* par le passé.

Le problème est donc de disposer de moyens dont le rôle dissuasif ne s'exerce pas seulement lors de la menace d'invasion imminente du territoire, mais plus en amont, c'est-à-dire avant le déclenchement du conflit.

Ces armes doivent donc être, comme pour l'alliance, des engins à moyenne portée, mobiles, dont la précision supérieure à celle des fusées de nos sous-marins ouvrirait deux options à notre pays : soit, comme l'indiquait un jour le général Méry, des attaques n'ayant plus pour but des objectifs démographiques, mais des éléments importants de la vie économique de l'adversaire, soit des objectifs purement militaires dont la destruction gênerait la poursuite de ses *opérations*. Car c'est encore contribuer à la dissuasion que de disposer de la capacité de conduire des opérations rationnelles si la dissuasion échoue.

Le jour où nous disposerons ainsi d'une doctrine et de moyens qui, en complément de leur mission de sanctuarisation, apporteront une contribution substantielle à une « dissuasion élargie » sur notre continent, nous pourrons avoir, dans ce domaine, une politique européenne répondant à nos intérêts puisque, ainsi que vient de le rappeler M. Yvon Bourges, *« le destin de la France ne peut être séparé de celui du continent ».*

Ce jour-là, il sera possible d'envisager entre Européens les étapes d'une évolution qui, sans compromettre leur sécurité et sans rompre leurs liens avec les Etats-Unis, les conduira à l'exercice de véritables responsabilités dans le *domaine vital* de leur défense.

Beaucoup trouveront sans doute cette approche terre à terre et manquant du souffle qui doit inspirer les grandes réalisations.

Mais maintenant que la poussière retombe, il est possible de distinguer ce qui subsiste du récent tumulte à propos de la défense européenne : mises au point à Paris et à Bonn qui écartent toute idée de coopération nucléaire, réaffirmation par nos alliés de leur attachement à l'OTAN. Et l'on repart de zéro.

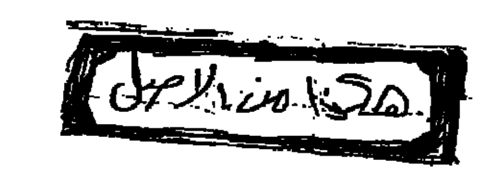
L'incident montre le danger de débats mal préparés. Car, s'il est vrai que toute construction politique doit s'appuyer sur une capacité de défense, les formes et modalités de cette capacité dépendent étroitement de celles de l'organisation politique. Or, il y a pour l'Europe quatre solutions théoriquement concevables : l'Europe nation, personne n'y croit ; l'Europe fédérale, à peine moins crédible ; l'Europe confédérale et le *statu quo.*

L'Europe confédérale sera peut-être un jour le point de rencontre des aspirations communes. Mais par sa définition même elle exclut la fusion des politiques militaires.

Enfin, les armes les plus efficaces ne sauraient assurer la sécurité de quelque peuple que ce soit si elles ne sont appuyées par un large concensus national sur la politique de défense. Le moins que l'on puisse dire des diverses *propositions récemment mises* en avant, c'est que ni à l'échelon national, ni au plan européen, elles ne bénéficient d'un tel appui.

FIN

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent au Conseil atlantique.



La troisième partie du « projet socialiste » peut faciliter un rapprochement entre la majorité du P.S. et le courant de M. Mauroy

La commission chargée de préparer le « projet socialiste » s'est réunie pour la sixième fois, mardi 25 septembre, dans les locaux de l'Assemblée nationale. Les participants, représentant tous les courants du P.S., ont étudié la troisième et dernière partie de l'avant-projet intitulée « Agir », les deux premières parties ayant été acceptées par la majorité du parti (« le Monde » du 21 septembre).

Cette troisième partie, consacrée à la définition des objectifs du P.S., a fait l'objet de critiques moins nombreuses que pour les deux précédentes. Cela tient sans doute au fait que la commission a, dans un premier temps, été saisie d'un texte déjà mis au point par M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national aux études, alors que la rédaction des objectifs est intervenue plus tard, en tenant compte des observations et des contre-propositions émises lors des premières réunions de la commission.

C'est ainsi que les amis de M. Pierre Mauroy ont souligné, mardi soir, qu'une « évolution » est intervenue dans la rédaction de l'avant-projet tenant compte de leurs propres positions, notamment en ce qui concerne l'autogestion, la décentralisation et le rôle des associations.

En revanche, les amis de M. Michel Rocard se sont montrés plus sévères, déplorant « les juxtapositions et les remarques contradictoires » qui caractérisent, selon eux, le document préparé par le chef de file du CERES.

Ce dernier s'est, au contraire, félicité de la « grande cohérence » des textes mis au point par la commission. M. Chevènement a estimé : « L'approche du document est moderne. Il est destiné à armer le P.S. dans le débat d'idées. C'est un outil efficace. » Le député de Belfort a également rappelé que le « projet socialiste », une fois adopté, sera le « support » de la campagne du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981.

Les textes élaborés par M. Chevènement et modifiés par la commission vont être soumis au comité directeur du P.S., qui doit se réunir samedi 29 et dimanche 30 septembre.

Compte tenu de l'importance de ce débat, le comité directeur pourrait se réunir à nouveau sur ce sujet le week-end suivant.

Les amendements émanant des courants minoritaires devraient en effet être nombreux, tant du côté des amis de M. Rocard que du côté de ceux de M. Mauroy. Ces derniers considèrent que des difficultés importantes subsistent, notamment en ce qui concerne l'économie. Ils arrêteront vendredi soir leur position et décideront de déposer ou non devant le comité directeur une déclaration politique.

L'un des enjeux de l'élaboration du projet est, en effet, un éventuel élargissement de la majorité du parti. A cet égard, le souci de la direction paraît être toujours de marginaliser un peu plus le courant animé par M. Rocard, tout en s'efforçant de rallier à la cause du premier secrétaire le courant de M. Mauroy, mal à l'aise dans la minorité.

Si la notion de « ralliement » est récusée par certains des proches du maire de Lille, elle est assortie par M. Chevènement de conditions strictes. Pour le chef de file du CERES, il ne peut être question de remettre en cause la logique interne du texte soumis au comité directeur, car celui-ci est la traduction concrète de la ligne adoptée par le congrès de Metz. Au député du Nord donc de choisir s'il adhère ou non à cette ligne.

Comme nous l'avons fait pour les deux premières parties (« le Monde » du 1er septembre), nous publions ci-dessous un résumé de la troisième partie, qui répond au mot d'ordre « Vivre, décider, travailler dans la France de demain ». Celle-ci doit encore être complétée par le chapitre consacré à la politique étrangère préconisée par le P.S.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Outre des modifications purement formelles qui ont été apportées par la commission chargée du « projet socialiste » aux deux premières parties (« Comprendre » et « Vouloirs »), la première partie s'est enrichie d'ajouts et correctifs plus significatifs.

Ainsi, le préambule contient-il une analyse de la politique de M. Giscard d'Estaing moins centrée sur l'idéologie que dans la première version, et qui s'attache de plus près à la description de maux dont souffre le pays. De plus, l'éloge du mouvement associatif, qui figure désormais dans le préambule, de même que l'allusion aux aspirations régionales, atténue la dénonciation des thèmes libertaires, faite plus loin, au motif qu'ils « *appartiennent plutôt en France au patrimoine idéologique de la droite* ».

Les modifications les plus importantes concernent l'analyse de la nature des pays de l'Est. Les notations positives à l'égard de l'expérience soviétique sont, plus nettement que dans la première version, tempérées par des correctifs qui mettent l'accent sur l'absence de processus démocratique dans l'entreprise comme dans le sinstitutions et le caractère policier du régime. Des phrases sont ajoutées telles que : « *La culture est serve. La censure règne. La création n'est pas libre.* » Enfin, si l'U.R.S.S. n'est pas qualifiée de puissance impérialiste « *au sens moderne du terme* », il est précisé que « *la puissance soviétique tend à l'empire* ».

• Sept objectifs pour la croissance sociale

La partie économique et sociale du projet (cinquante-huit pages) est construite très différemment des « propositions » de même nature qu'avait présentées M. Mitterrand en juin dernier : autour, cette fois, de deux priorités, la croissance sociale (le droit à l'emploi) et le temp de vivre.

La croissance sociale, qui vise à « *sortir la France de la crise* », a sept objectifs « *qui constituent l'armature d'un nouveau mode de développement* » :

1) Le retour au plein emploi « *commande toutes les grandes options économiques* » : durée du travail, rythme de croissance, choix industriels, aménagements du territoire ;

2) La réduction des inégalités : « *relèvement du SMIC, de l'allocation aux handicapés et du minimum vieillesse qui ne devront pas être inférieurs aux deux tiers du revenu moyen (ce qui correspond à un montant de 2 400 F par mois, valeur 1978* (1), *un resserrement important de l'échelle des rémunérations et des fortunes, le relèvement des prestations sociales et notamment des allocations familiales, une fiscalité plus juste, la mise en œuvre d'un programme ambitieux d'équipements collectifs* » ;

3) La transformation des conditions de travail : « *semaine de trente-cinq heures à rémunération inchangée* », au terme de négociations par branches et entreprises en fixant les modalités et l'échéancier (pour tenir compte notamment de la concurrence internationale) ; introduction de la cinquième équipe, ralentissement des cadences, automatisation des travaux pénibles. L'« *intervention des travailleurs* » est prévue dans la définition de ces mesures ;

4) Une production et une consommation « *mieux adaptées aux besoins réels* » : durabilité des produits, respect de la santé du consommateur, sécurité, adaptation du conditionnement. Tout cela « *en concertation avec les associations de consommateurs dont le rôle sera privilégié* ». Des formes d'utilisation en commun d'équipements ménagers ou de loisirs, seront proposées (machines à laver, congélateurs, magnétoscopes, caravanes...) ;

5) Une société plus économe en énergie et en matières premières : des investissements publics aideront les particuliers et les entreprises à changer leur comportement à cet effet ;

6) Le respect de l'environnement : pénalisation des pollueurs ;

7) Enfin, une économie « *ni dominante ni dominée* », où la part des échanges extérieurs soit ramenée « *à l'horizon de 1990 au-dessous de 20 %* » du produit intérieur brut (au lieu de 22 % actuellement) ; cela nécessiterait une « *reconquête du marché intérieur* », que le texte présente comme non contraire au respect des règles commerciales internationales.

« *Nous entendons lutter*, précise-t-il, *pour obtenir à la fois le retour à des règles de concurrence équitables avec nos partenaires de l'O.C.D.E. (Etats-Unis, Japon), la réforme des mécanismes européens en vue d'armer la Communauté face aux menées protectionnistes, et enfin, la réforme du système monétaire actuel.* » Attaché à un « *système de parités fixes qui ne repose pas sur une monnaie de réserve émise par un seul Etat* », le P.S. entend lutter « *pour une réforme du F.M.I. où les pays du tiers-monde, l'U.R.S.S. et la Chine, devraient trouver une place correspondant à leur importance réelle dans l'économie mondiale* ». Le P.S. « *ne peut cautionner le Système monétaire européen actuel — c'est-à-dire l'alignement des monnaies plus faibles sur le deutschemark — qui, en attendant une nouvelle sortie en catastrophe, justifie une austérité renforcée* ». Avec les pays en voie de développement, le P.S. recherchera des « *accords d'Etat à Etat* » remplaçant les mécanismes actuels d'échanges inégaux.

Pas de nationalisations supplémentaires

Hostile à une croissance « sauvage » ou « sobre », le projet opte pour « *une croissance forte mais différente* », capable de répondre aux besoins non satisfaits, de créer des emplois et d'utiliser les réserves de productivité actuelles. Les « *rythmes de progression de l'investissement et de la consommation devront rester parallèles* ».

Le texte précise ensuite comment le P.S. entend « *maîtriser l'économie* ».

● *Planification.* — « *Le plan* [qui concernera «*les orientations, non le détail de l'exécution*»] *devra être le lieu où les principales décisions d'investissement sont prises, en concertation avec les entreprises et les collectivités concernées, en cohérence avec la capacité d'épargne, de travail et de consommation du pays. Il en sera de même pour les équipements sociaux. Mais dans ce domaine, la décentralisation à l'échelon des collectivités territoriales sera la règle, l'Etat n'intervenant que pour procéder aux arbitrages... Là où s'arrête la démarche du plan, l'initiative des agents économiques industriels, l'esprit d'entreprise reprennent leurs droits, le rôle du marché son utilité.* »

● *Développement industriel.* — L'industrie, que le texte veut « *puissante et diversifiée, ni autarcique ni ultra-spécialisée* » fera l'objet d'actions prioritaires en direction de l'informatique, des transports (moteurs de poids lourds, matériel ferroviaire, aéronautique), de la chimie fine, de la mécanique, de la sidérurgie, de l'agro-alimentaire.

Le secteur public sera élargi, mais le texte ne mentionne pas les trois nationalisations supplémentaires qui figuraient dans les « propositions » de M. Mitterrand en juin (Matra, Creusot-Loire, sociétés de distribution des eaux). Selon les auteurs, c'est parce que ce texte s'en tient aux généralités et n'implique pas une énumération. Il n'évoque pas non plus les modalités d'indemnisation des actionnaires.

S'agissant des restructurations industrielles envisagées, le texte précise que : « *Dans de nombreuses activités déterminantes pour l'avenir (télécommunications, grande informatique, aérospatial, énergie), de puissantes sociétés nationales* [seront] *capables de mobiliser à la fois d'énormes masses de capitaux et l'enthousiasme créateur* » des salariés et des chercheurs. Une « *grande école de responsables d'entreprises publiques sera créée* », ouverte notamment aux élus des comités d'entreprise.

Un choix à faire sur le nucléaire

Bien qu'« *aucune pénurie physique ne menace véritablement à l'horizon 2000, l'approvisionnement énergétique de la planète* », le texte recommande d'économiser l'énergie dans la construction (isolation, régulation du chauffage), l'industrie (recherche et mesures sectorielles) et la vie des ménages (conseils, clubs de quartier, encouragements financiers). D'accord pour développer au plus vite les énergies nouvelles, les auteurs ne le sont pas sur l'attitude à observer face à l'énergie nucléaire. Deux options sont ouvertes :

— Ou bien refus des surrégénérateurs et simple continuation du programme des centrales nucléaires classiques (1 000 MW supplémentaires par an), de façon à ne pas prendre les risques inhérents aux technologies nucléaires nouvelles ; la part du nucléaire serait alors en l'an 2000 de 60 millions de TEP (la moitié de l'objectif gouvernemental) ;

— Ou bien acceptation des surrégénérateurs « *qui peuvent rendre* [*la France*] *indépendante en matière d'uranium* ».

Après un rappel des positions habituelles du P.S. sur l'agriculture et la recherche, le texte aborde le problème du financement du projet :

● *L'épargne* qui devra couvrir l'essentiel de l'investissement sera stimulée, encouragée à se placer dans des secteurs utiles (emprunts nationaux à vocation industrielle) et garantie (indexation des dépôts dans les caisses d'épargne et protection des placements, industriels. A l'inverse, les placements spéculatifs seront découragés.

Fiscalité et prix

● *La fiscalité* sera chargée de procurer des recettes nouvelles : impôt sur les grandes fortunes, lutte entre l'évasion fiscale, taxation du capital des sociétés (sur la base de l'actif net réévalué), révision du régime des frais généraux, limitation des exonérations pour résidences principales, progressivité accrue des droits de succession, plafonnement du quotient familial. A l'inverse, la T.V.A. sera allégée sur certains produits, le salaire fiscal sera accordé aux chefs d'entreprise et la déduction de 20 % étendue (dans certaines limites) aux entrepreneurs individuels.

A propos des prix, le texte indique que « *le contrôle sera rétabli* » quand la concurrence « *ne jouera plus son rôle et que des dérapages non justifiés... se produiront* ». A contrario, on en déduit que le principe est celui de la liberté, une liberté que les associations de consommateurs auront à contrôler, la publicité de leurs observations étant assurée. La croissance monétaire ne devra pas être supérieure à celle du produit national (en valeur).

« *Le retour au plein emploi est le premier objectif de la croissance sociale* ». Pour l'assurer, le texte compte sur la croissance forte, la réduction de la durée du travail et la création d'emplois dans les services publics et les collectivités locales. Mais les chiffres qui avaient été cités à l'occasion du programme commun de la gauche puis en partie repris dans les « propositions » de M. Mitterrand en juin ne sont plus mentionnés.

Le projet prévoit l'« *intervention effective des travailleurs* » dans l'élaboration des technologies, la répartition des tâches.

Le temps de vivre

Deuxième priorité de la partie économique du projet, le temps de vivre fait l'objet de plusieurs développements :

● *Egalité pour les femmes* : « *droit de disposer de soi, droit à l'égalité dans la famille, l'école, les entreprises, droit à la dignité par la protection contre le viol, la prostitution et la publicité dévalorisante, droit à la responsabilité* ».

● *Place de l'enfant*, qui doit être désiré, l'objectif collectif étant d'assurer « *le renouvellement des générations* ». A cet effet, « *accès libre et gratuit à l'avortement* », congé parental élargi, priorité des parents (ou de la mère célibataire) au logement locatif, allocation familiale dès le premier enfant...

● *Sécurité sociale* : intervention plus forte du budget de l'Etat, assiette des cotisations non limitée aux seuls salaires, obligation d'embaucher des handicapés...

● *Sur la santé*, une option est ouverte au lecteur entre deux thèses. Toutes deux suggèrent la suppression du paiement à l'acte (le libre choix du médecin et la liberté de prescription étant maintenus), ainsi que la création de centres de santé agréés auxquels serait confié un rôle pilote. La première thèse propose la création d'un « *service communautaire de santé* » intégrant tous les professionnels qui souhaitent abandonner l'exercice libéral de la médecine. Le second subordonne la création des centres agréés à une étude établissant le souhait de la population.

• Des hommes et des femmes responsables

Le chapitre « Des hommes et des femmes responsables » s'ouvre par une référence à l'autogestion, placée « *au centre de leur projet de société* » par les socialistes et constate que « *la revendication du pouvoir est présente partout dans notre pays* ». Le texte soumis au comité directeur assigne pour objectif au P.S. de faire en sorte que les Français aient à la fois des pouvoirs réels (cela suppose une « dynamique de la prise de responsabilité) et les moyens de les exercer (cela implique un « *véritable bond culturel* »).

1) Une dynamique de la prise de responsabilité.

L'avancée vers le socialisme, est-il précisé, ne pourra se faire en dehors du cadre d'une « *planification démocratique* ». Toutefois, il est indiqué que, « *dans tous les domaines, la décision devra être prise au niveau le plus proche possible des gens qu'elle concerne* ».

● *Les droits nouveaux des travailleurs* :

Ce chapitre est mis en exergue, car « *tout changement profond de société commence par la réorganisation de l'entreprise.* »

L'objectif est « *d'affermir et d'élargir les capacités d'intervention des sections syndicales* », « *d'étendre le rôle des institutions sociales de l'entreprise* », en allant, dans certains domaines, jusqu'à un pouvoir de veto, de « *lever la contrainte du secret* », et de faire participer les travailleurs aux « *choix fondamentaux concernant la branche et l'entreprise* ».

Le projet distingue entre les secteurs public et privé. Dans les entreprises publiques, il est prévu « *d'intervention directe des travailleurs au niveau du conseil d'administration* », organisme tripartite (Etat, travailleurs, usagers) qui définit l'organisation de l'entreprise, négocie la participation à la réalisation du Plan, et désigne les dirigeants.

Une seconde innovation consiste en la mise en place de « *conseils d'unité* » (l'unité correspond à un regroupement géographique ou fonctionnel) et de « *conseils d'ateliers* ».

Il est également indiqué d'une part que la notion de filiale sera remplacée par une « *notion nouvelle, respectant l'autonomie de décision* », et d'autre part que « *tous les travailleurs auront le même statut* », tandis qu'« *une grille unique de classification et de salaires sera appliquée* ».

Dans les entreprises privées, la réforme des comités d'entreprise, dotés dans certains domaines d'un pouvoir de veto, est prévue.

● *Les droits nouveaux dans la cité.* — Le texte affirme la nécessité de renforcer le pouvoir des collectivités locales et de « *permettre l'intervention directe des citoyens dans les domaines d'activité qui affectent leur vie quotidienne* ». La réalisation de ces objectifs passe par la transformation de l'Etat.

La décentralisation est conçue comme « *un des leviers les plus puissants de la rupture avec le capitalisme* ». Le texte affirme « *le droit aux différences* », plaide pour « *l'épanouissement des langues et des cultures régionales* », et ordonne l'organisation des pouvoirs publics « *autour du triptyque planification - décentralisation - autogestion* ».

Il est également prévu de réformer les finances locales (notamment en transférant plus de 10 % du produit global des impôts de l'Etat aux collectivités locales), de mettre fin aux tutelles, de donner un exécutif élu aux départements, de créer « *une véritable fonction publique locale* », de doter les élus d'un statut, de limiter le pouvoir réglementaire de l'Etat, et de faire de la région « *une collectivité locale à part entière* » dotée d'une assemblée élue au suffrage universel. Il est précisé sur ce point : « *Dès lors qu'une planification nationale démocratique renforcera encore la volonté de tous les Français de maîtriser ensemble leur devenir, dès lors que cette solidarité nationale pour redresser les écarts de développement entre les régions, creusés par des décennies de capitalisme centralisateur, se traduira par les indispensables péréquations, l'autonomie régionale, loin de porter atteinte à l'unité nationale, sera au contraire la source de son renouveau.* »

En ce qui concerne le rôle des associations, il est indiqué que celles-ci sont « *un élément important du socialisme autogestionnaire* », mais il est précisé : « *Face au bombardement idéologique giscardien, la revendication autogestionnaire risque de se diluer dans les mille et une contestations parcellaires et sporadiques qui se laissent tour à tour récupérer par l'implacable logique du système. Elle doit se concevoir dans le mouvement global de la lutte des classes comme un projet d'ensemble liant ses luttes quotidiennes à la lutte politique dans toute sa dimension.* »

Enfin, il est prévu de transférer l'Etat, celui-ci devant jouer un rôle important « *dans la dynamique du changement social* ». Cet Etat sera « *délimité dans ses attributions, décentralisé et démocratisé* », tandis que les liens entre le pouvoir économique capitaliste et la haute administration devront être rompus.

2) La culture comme moyen de responsabilité.

« *L'exigence culturelle commence par la participation réelle à la vie de l'entreprise et aux affaires collectives ; elle s'épanouit dans la compréhension du sens de cette société* », affirment les auteurs du texte ; ils dénoncent la « *conception dominante de la culture bourgeoise* » qui réduit la culture au désir de fréquenter les théâtres ou les musées. Après avoir décrit « *le quadrillage idéologique* » qui résulte de « *la mainmise du pouvoir sur la radio-télévision* », les auteurs dénoncent « *le démantèlement* » du service public de l'éducation.

● *L'éducation.* — Celle-ci doit être « *ouverte par son contenu* ». Cette ouverture passe par des rapports privilégiés avec les représentants des travailleurs dans l'entreprise. L'éducation doit également comporter « *une pédagogie active de l'expression et de l'abstraction* » et commencer par la création de « *maisons pour la petite enfance* ». Il est également prévu l'apprentissage du « *bon visage* » des médias, le développement de l'enseignement artistique, la création d'équipes pédagogiques chargées chacune d'un groupe de classes, l'enseignement des activités sportives (cinq heures par semaine), l'enseignement de la philosophie dès le cycle secondaire, car « *la théorie est le seul moyen dont disposent les humains pour accéder à la globalité du réel* ».

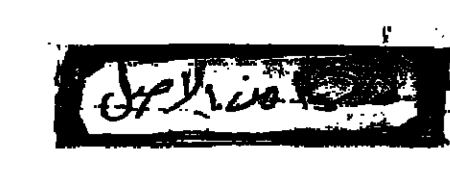
La formation permanente est également inscrite au rang des priorités, notamment après la création d'un « *crédit-formation* » de deux ans.

● *L'information.* — « *L'information est la grande richesse gaspillée d'une époque qui ne parle pourtant que de son explosion et voit dans l'informatique une activité motrice du futur. La révolution technique et technologique risque d'ailleurs de provoquer un écart croissant entre ceux qui sauront la maîtriser — une poignée — et ceux qui en seront exclus. Ainsi la « parole » des dominants pourrait-elle porter toujours plus loin dans le silence toujours plus épais des dominés. Le projet socialiste entend relever ce défi majeur à la démocratie.* »

Il s'agit, pour relever ce défi, d'introduire le pluralisme « *dans l'actuel monolithisme du service public de la radio-télévision dévoyé par la mainmise gouvernementale* », et d'étendre « *l'esprit de service public* » dans la presse écrite. Parmi les mesures préconisées figurent notamment une aide financière à la création de journaux, la nationalisation en forme de coopérative des services de messageries et « *l'élimination du trust Hachette* », l'élaboration d'un statut de la presse et d'un statut particulier des « *entreprises de presse d'intérêt général* » seuls bénéficiaires de l'aide de l'Etat.

Enfin le texte prévoit de faire à la création littéraire et artistique « *une place éminente* ».

(1) N.D.L.R. — Approximativement 2 665 F en 1979 si la référence à 1978 faite par le projet concerne la moyenne de 1978.



POLITIQUE

M. Fiterman assure que M. Mitterrand « persiste et signe » dans son orientation à droite

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a estimé, mardi 25 septembre, qu' « *aujourd'hui, bien loin de renoncer à son orientation à droite, M. François Mitterrand persiste et signe* ». Dans une déclaration remise à l'A.F.P., le responsable communiste a assuré que, en 1977, le leader du P.S. « *avait porté un coup fatal aux négociations pourtant bien engagées en vue de l'actualisation du programme commun* ». Il a ajouté : « *La course de relais anticommuniste à laquelle nous assistons depuis hier n'a qu'un objectif : tenter de couvrir la contribution qu'apportent les dirigeants socialistes aux efforts visant à sacrifier la souveraineté française et à accélérer l'intégration européenne et atlantique.* » M. Fiterman s'en est pris ensuite à la « *rengaine archi-usée de l'inféodation à Moscou* ».

Critiquant ensuite le futur « projet socialiste », M. Charles Fiterman a assuré que, dans ce document, « *on préconise que la force de frappe française soit conçue dans une construction à deux étages, à la fois comme élément nucléaire d'une défense européenne à l'échelle de l'Europe occidentale, et comme une garantie de la sécurité collective à l'échelle de l'Europe tout entière. Ainsi François Mitterrand et ses amis se prononcent pour la liquidation de l'un des fondements de l'indépendance nationale, pour la création d'une nouvelle C.E.D., qui ouvrirait à la République fédérale l'accès à l'arme nucléaire. C'est grave. Parler dans ces conditions de garantie pour la sécurité en Europe relève de l'humour noir* ».

Le responsable communiste a encore déclaré : « *C'est d'autant plus évident que, dans ce même document, la majorité mitterrandiste s'en prend vivement, non seulement au socialisme dont elle nie l'existence, non seulement à la politique étrangère de l'Union soviétique condamnée en bloc, mais encore à la politique d'amitié et de coopération avec l'U.R.S.S. elle-même. François Mitterrand veut-il ramener la France à la politique de la guerre froide pratiquée il y a trente ans par des gouvernements où il avait sa place ?* »

M. QUILÈS : les « calomnies » communistes.

De son côté, M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré que, lorsque l'on cherche à comprendre « *les intentions des dirigeants communistes* », il est « *une clé d'interprétation commode et pertinente : écouter leurs déclarations sur le P.S. et leur retourner le reproche* ».

M. Quilès a ajouté : « *M. Georges Marchais ne manque pas d'audace en nous reprochant de ne penser qu'à la présidentielle de 1981. Qui a abordé le problème de la présidentielle mercredi dernier lors de la rencontre P.S.-P.C. ? Qui cherche à entamer l'image du meilleur candidat de la gauche pour cette échéance ? Le P.C. nous reproche de « virer à droite », mais qui a délibérément gâché l'espérance de la gauche en mars 1978 et dès lors fait le jeu de la droite ? Qui refuse de s'engager à la base et au sommet dans la bataille de 1981 ? Nos questions précises au P.C. sont pour M. Georges Marchais une agression. Ses calomnies publiques à l'encontre de M. François Mitterrand seraient une contribution au débat démocratique ! Est-ce là le chemin de « l'union nouvelle » ?* »

Enfin, M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., a déclaré mardi au micro de France-Inter qu'en matière de politique étrangère, « *le P.C.F. choisit systématiquement de privilégier la thèse de Moscou* ».

Les parlementaires U.D.F. souhaitent un effort fiscal plus équitable

De notre correspondant

Vittel. — Les parlementaires U.D.F., réunis à Vittel, ont consacré, mardi 25 septembre, la majeure partie de leur deuxième journée de travail à l'examen du projet de loi de finances pour 1980, en présence du ministre du budget, M. Maurice Papon.

Les parlementaires giscardiens ont décidé de déposer un amendement visant à relever de 10 % — au lieu de 8 % comme prévu actuellement dans le projet de loi de finances — les limites supérieures des trois premières tranches du barème de l'impôt sur le revenu. Ils entendent ainsi, selon M. Chinaud, faire « *acte de solidarité* » avec les Français disposant des revenus les plus modestes. Ils souhaitent aussi que l'effort fiscal soit plus équitablement réparti.

Les élus de l'U.D.F. envisagent également de demander que le taux de la dernière tranche du barème de cet impôt soit élevé de 60 % à 65 %. M. Papon, qui s'est montré réservé sur la première proposition, s'est déclaré tout à fait hostile à la seconde. Il a souligné que « *la France n'a pas intérêt à suivre l'exemple de certains voisins, où l'impôt sur le revenu des tranches supérieures équivaut à une confiscation incompatible avec la société de liberté et de responsabilité qui doit être la nôtre.* »

Les sénateurs et les députés U.D.F. considèrent enfin qu'il serait utile de revoir les conditions de financement du budget social des agriculteurs. Ils jugent anormal que ceux-ci participent aussi faiblement à cette protection sociale.

M. Chinaud a rendu compte, en fin de journée, de l'exposé de M. André Giraud, ministre de l'industrie. Selon le ministre, « *la France aura l'industrie qu'elle mérite par ses efforts et son intelligence, et cela lui sera d'autant plus facile qu'elle saura mieux tirer parti de ses qualités propres, d'une part, se couler dans l'évolution historique, d'autre part* ».

Jeudi, en fin de matinée, les parlementaires U.D.F. doivent accueillir M. Raymond Barre pour leur dernière séance de travail. — Y. C.

[La proposition de relèvement des limites supérieures des trois premières tranches du barème de l'I.R.P.S. reprend, en l'atténuant, celle qu'avait formulée le 13 septembre la direction du C.D.S. (formation appartenant à l'U.D.F.). Les centristes réclamaient que ces limites soient portées à 12 % pour les huit premières tranches (« le Monde » du 15 septembre). Quant au souhait de plus grande justice fiscale, ce n'est pas la première fois que l'U.D.F. l'exprime, mais elle n'a guère été écoutée jusqu'à ce jour. En particulier, lors de son congrès de février 1979, elle avait adopté, à la quasi-unanimité (2 128 mandats pour, 5 contre et 13 abstentions) une proposition visant à créer une « contribution de solidarité assise sur les patrimoines ». Fort mal accueillie par le premier ministre, cette proposition n'avait pas tardé à être mise aux oubliettes. Les parlementaires, qui étaient initialement chargés de tenter de lui donner force de loi, se sont bien gardés de la promouvoir un tant soit peu. Il n'en a pas été publiquement question au cours des Journées d'études de Vittel, si ce n'est lorsque M. Chinaud a réglé l'affaire par une pirouette en estimant que, puisque la suggestion avait été émise par un congrès, elle ne saurait être réexaminée que par un autre congrès. Le prochain congrès de l'U.D.F. est annoncé pour mars 1980... — N.-J. B.]

Je m'en fous...

(Suite de la première page.)

Est-il possible de réfléchir avec sérieux, c'est-à-dire de mettre d'un côté ce qui est certain, et de l'autre ce qui relève de l'hypothèse ou, si on veut, de la conjoncture ?

Essayons un instant.

∴

Ce qui est certain, c'est que la politique de M. Barre a échoué et qu'il en est arrivé au point où il doit faire le contraire de ce qu'il avait promis.

C'est que l'opposition s'avère incapable d'offrir le schéma d'une politique de rechange.

C'est que l'Assemblée nationale accepte tout par crainte d'être renvoyée devant les électeurs et que le Sénat a eu le tort de cesser d'être le lieu de l'opposition raisonnable.

C'est que, dans son ensemble, le pays auquel on a enseigné depuis des années que le pouvoir le prenait totalement en charge a perdu sa capacité de réflexion et d'audace personnelles.

C'est que les difficultés que nous rencontrons ne sont que le début de celles qui nous attendent.

C'est que la France a perdu son âme et que ceux qui se sont épuisés à la détruire ne sont pas qualifiés pour essayer de la lui rendre.

C'est que les hommes responsables n'ont pas le droit de rejeter sur les institutions qui n'ont pas failli ce qui est leur fait et leur faute.

∴

Ce qui relève de l'hypothèse, c'est que cela durera « aussi longtemps que nous ». Hypothèse que je rejette parce qu'il faut toujours espérer.

C'est que le pays se révoltera avant qu'il ne soit trop tard, mais alors qu'adviendra-t-il des hommes responsables — ce qui est sans grand intérêt sauf pour eux — et de ce que nous devons sauver de la chair et de l'esprit de la France, ce qui est beaucoup plus important ?

C'est que le chef de l'Etat comprendra, en fonction même de l'avenir, qu'il voit si bien, qu'il faut d'urgence changer d'hommes et de politique. C'est la meilleure des hypothèses, mais Valéry Giscard d'Estaing n'a-t-il pas déjà laissé trop s'entamer le capital de confiance qui s'attache à sa fonction ?

Je me fous de savoir si tel poste ministériel sera entre les mains de tel ou tel personnage appartenant à telle ou telle confession politique.

Je me fous de savoir si Valéry Giscard d'Estaing sera ou ne sera pas réélu ou plutôt, je lui rappellerai respectueusement qu'il ne sera réélu que parce qu'il aura réussi à nous sortir du merdier actuel.

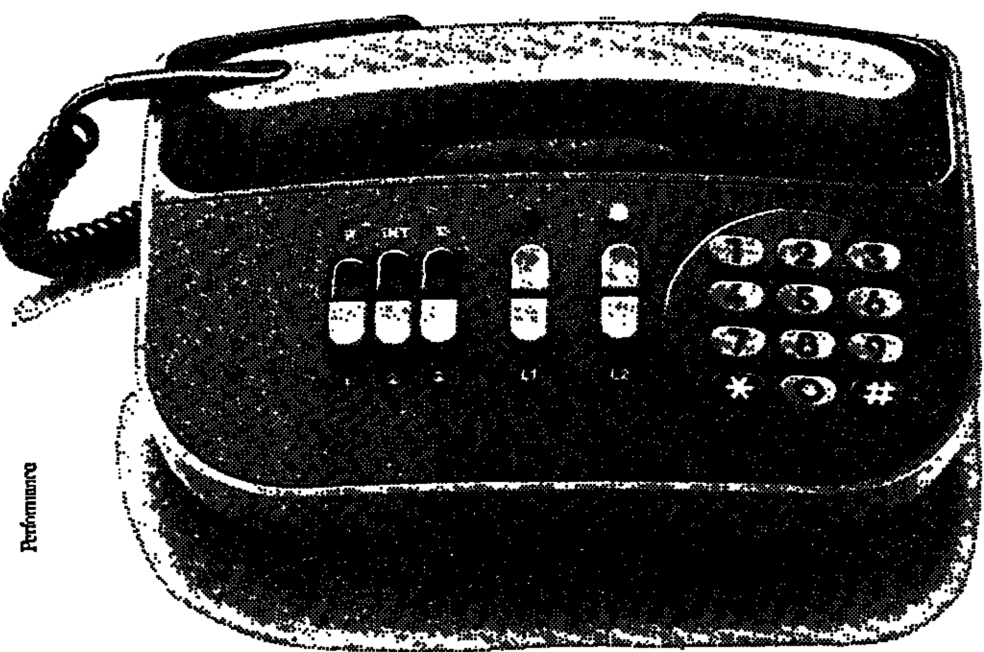
Car la seule justification d'une politique c'est sa réussite. Les citoyens ont le droit d'être égoïstes voire ingrats. Les chômeurs d'aujourd'hui attendent du travail, les entreprises une liberté qui ne soit pas licence, et la nation tout entière le sentiment qu'elle n'a pas cessé d'exister et qu'elle n'est plus un prétexte pour des jeux déjà périmés et devenus dangereux.

L'avenir de mon pays, la défense des libertés, la véritable justice sociale et économique, ça je ne m'en fous pas.

PIERRE MARCILHACY.









POLITIQUE

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'INFORMATION

M. DOUFFIAGUES : une mascarade

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi matin 25 septembre à Vittel, où se tiennent les journées parlementaires de l'U.D.F., M. Douffiagues a qualifié le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée sur l'information « *de mascarade et de coup pour rien* ». « *Il s'agit*, a-t-il poursuivi, *d'un rapport squelettique qui démontre l'inanité de certains préjugés.* » Il a dénoncé l'attitude des commissaires du R.P.R., du P.C. et du P.S. qui votèrent contre son rapport . « *Ils ont voulu étouffer l'information.* »

A la question : la mainmise du pouvoir a-t-elle évolué au cours des dernières années, M. Douffiagues a répondu : « *Les choses ont bien évolué, il n'y a plus de ministère de l'information non plus que de service de tutelle ; la réforme de 1974 a créé une certaines concurrence ; à cela il convient d'ajouter la diversification des moyens d'information avec les trois chaînes de télévision.* »

Cette information, a poursuivi l'arrivée de M. Chaban-Delmas, M. Douffiagues, a connu deux phases. Il y eut tout d'abord, à la libéralisation par voie hiérarchique et autoritaire et qui permit de desserrer le carcan qui pesait sur l'audiovisuel depuis bien avant 1958. La deuxième phase a commencé en 1974 et cependant, reconnut-il, « *tout n'est pas parfait* ».

M. Douffiagues a donné des exemples de mainmise actuelle : « *Il y a des imperfections, des exemples de pression, de censure d'origines souvent très diverses.* » Il a fait aussi allusion à certains témoignages étonnants par leur naïveté, et les contre-vérités qu'ils contenaient.

M. Douffiagues a tiré un enseignement de ses six mois de travail. Ils auront démontré qu'« *il s'agissait pour certains d'une opération montée pour être une chasse aux sorcières giscardiennes. Ce fut en définitive un coup pour rien* ».

Enfin, M. Douffiagues a dit qu'il estimait « *nécessaire de redéfinir le système d'aide à la presse écrite* ».

« U.D.F. 1 » : qui fera croire aux Français que leur télévision est bâillonnée ?

L'éditorial de la lettre quotidienne d'information de l'U.D.F. *(U.D.F. 1)* est consacré, mercredi 26 septembre, aux difficultés qui ont surgi au sein de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions de l'information publique. On lit notamment : « *Il est des vérités qui ne sont pas bonnes à dire. Celle énoncée par Jacques Douffiagues heurtait à l'évidence « les préjugés des uns » et les passions des autres ». Et pourtant ! Oublions les préjugés et les passions, et regardons quelques faits : qui fera croire aux Français que leur radio ou leur télévision favorite est bâillonnée par le pouvoir quand on sait, par exemple, que François Mitterrand et ses amis ont parlé à la radio et à la télévision une heure et dix minutes de plus, pendant la campagne des élections européennes, que Simone Weil et Raymond Barre réunis ? Et que Jacques Chirac et ses amis ont eu droit à une demi-heure d'antenne en plus ?*

» *Comment ne pas sourire quand on entend Georges Marchais réclamer un droit de réponse à la suite d'une interview d'une heure du chef de l'Etat, quand on a pu l'entendre la même semaine pendant deux heures trente, successivement sur R.T.L. et Europe 1 ? Tout cela n'est pas très sérieux.* »

LE P.F.N. ORGANISE ONZE SÉMINAIRES RÉGIONAUX

Afin de préparer son quatrième congrès national qui doit avoir lieu à Paris les 10 et 11 novembre, le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) organise onze séminaires régionaux selon le programme suivant : samedi 29 septembre : Lyon (Rhône-Alpes) ; 30 septembre : Clermont-Ferrand (Limousin-Auvergne) ; samedi 6 octobre : Rennes (Bretagne) ; samedi 13 octobre : Bordeaux (Aquitaine) ; dimanche 14 octobre : Toulouse (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) ; samedi 20 octobre : Paris (Ile-de-France) ; 21 octobre : Angers (Poitou-Charentes, Pays de la Loire) ; samedi 27 octobre : Lille (Nord-Pas-de-Calais) ; dimanche 28 octobre : Rouen (Normandie) ; samedi 3 novembre : Marseille (Provence-Côte d'Azur, Corse) ; dimanche 4 novembre : Nancy (Lorraine-Alsace).

Les thèmes de ces séminaires, qui auront lieu sur invitation, seront notamment : « *La véritable union de la droite : le rapprochement droite nationale-droite modérée ; la présentation d'un candidat à l'élection présidentielle de 1981 ; nouvelle droite et droite modérée ; la création d'une lettre bimensuelle d'information du P.F.N.* »

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le comité national de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie*, réuni les 22 et 23 septembre, « *exprime les plus vives inquiétudes de ses adhérents quant aux mesures prises ou en préparation tendant à réduire l'intervention de la Sécurité sociale, notamment par la création d'un ticket modérateur d'ordre public de 5 %.*

» *En ce qui concerne l'action pour une modification des conditions d'attribution de la carte du combattant, aux anciens d'A.F.N., la FNACA se réjouit du dépôt d'une nouvelle proposition de loi à l'Assemblée nationale, par M. Guermeur et soixante-six députés R.P.R., après celles déposées dans le même sens par les groupes communiste et socialiste.*

» *Il demande donc au gouvernement que cette question fasse l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dans les plus brefs délais.* »

Libres opinions

Dynamiques et exigeants

par JEAN FALALA (*)

ALORS que les résultats des dernières élections législatives avaient consacré le Rassemblement pour la République comme première formation politique française, on a pu parler, après les « élections européennes » du 10 juin, d'un recul du mouvement gaulliste. Certes, les thèmes et le déroulement de la campagne ainsi qu'un certain désintérêt de l'opinion publique en ont peut-être altéré les résultats ; mais résultats il y a, et c'est avec ceux-ci qu'adversaires ou concurrents ne manqueront pas de compter.

A cet élément tangible il convient aussi d'ajouter le fait que, pour une grande part des Français, il semble maintenant acquis que l'ensemble, ou presque, de la classe politique ait repris à son compte les grandes idées qui sont à l'origine de la Vᵉ République et du renouveau de la France. Qu'il s'agisse des institutions, de l'indépendance nationale, du progrès social ou même de l'Europe, adversaires acharnés ou opposants ponctuels d'hier déclarent tous aujourd'hui être les défenseurs de la doctrine gaulliste. Cet état de fait, qui tient d'ailleurs plus des artifices de propagande ou des intentions que de la réalité, ne peut, assurément, que porter préjudice au R.P.R.

D'où la nécessité pour celui-ci de déterminer une ligne de conduite (dont une des échéances coïncidera inévitablement avec la fin du présent septennat) qui lui permette de conserver une identité au sein de la majorité actuelle.

∴

Le premier point de cette ligne de conduite doit nécessairement s'attacher à dégager le mouvement gaulliste d'un ghetto de préjugés où l'ont réduit certes un certain nombre d'erreurs tactiques, mais surtout une campagne bien menée de désinformation visant, selon les dires mêmes de ses auteurs, à « marginaliser » le Rassemblement.

Par leurs discours, leurs actes et leur comportement, dirigeants et parlementaires du R.P.R. doivent donc désormais s'efforcer de donner une image sans équivoque de leur mouvement. Ils doivent faire comprendre aux Français, ou plutôt leur rappeler, que grogne politicienne, harcèlement partisan ou querelles personnelles n'ont jamais été des vertus gaullistes. Par une attitude et une action étroitement concertées, instances du Rassemblement et groupes parlementaires ne doivent plus offrir le flanc à des présomptions de sabordage de la majorité. Qu'il soit clair, une bonne fois pour toutes et pour tout le monde, que les gaullistes ne souhaitent, en aucune façon, faire le jeu d'une opposition dont la victoire ruinerait à jamais les quelques chances de salut pour la France ; Jacques Chirac l'a d'ailleurs maintes fois répété.

Mais cela ne veut pas dire pour autant que le R.P.R. doive se contenter d'un rôle de faire valoir ou de pourvoyeur de voix. Elément le plus nombreux de cette majorité, il entend en demeurer le plus dynamique et le plus exigeant aussi. C'est là, me semble-t-il, sa vocation essentielle et ce qui doit constituer le deuxième volet de sa ligne de conduite.

En effet, si nous avons vu que les idées traditionnellement défendues par les gaullistes étaient devenues, dans leur énoncé du moins, une sorte de « bien commun » à l'ensemble des formations politiques — personne ne songerait à s'en plaindre, — il reste cependant encore un long chemin à parcourir entre les intentions et les résultats.

Ainsi en est-il par exemple de la participation, pourtant élevée à la qualité de dénomination ministérielle, pour laquelle on attend toujours des initiatives concrètes ; ainsi en est-il également de la décentralisation ou de la réforme du système fiscal et de tant d'autres sujets « déposés » mais non suivis d'effet. Ici, le R.P.R. doit peser de tout son dynamisme afin qu'aboutissent ces réformes en profondeur de notre société. Mais il est des domaines également où il se doit d'être exigeant et peut-être même incommode parfois : quand, par exemple, l'autorité de l'Etat n'est plus respectée, quand les intérêts de la France sont bafoués à Bruxelles, à Strasbourg ou ailleurs, quand certaines dispositions budgétaires semblent totalement incohérentes, comme c'est le cas pour le projet de budget qui sera examiné à la session d'automne.

Dynamique et exigeant, le R.P.R. se doit de l'être également alors que le gouvernement éprouve de plus en plus de difficultés à résoudre une crise qui ne pourra qu'avoir des répercussions néfastes sur l'avenir de notre pays. Jamais, en effet, depuis l'avènement de la Vᵉ République, la politique économique et sociale de la France n'avait enregistré des résultats aussi médiocres : qu'il s'agisse de la hausse des prix, de l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi, des déficits budgétaires de l'Etat ou de la Sécurité sociale, etc.

Certes, la situation n'est pas simple et les protestations n'engendrent pas systématiquement des remèdes. Mais, à l'inverse, déclarer contre vents et marées que la politique menée actuellement est la seule possible ne donne pas de meilleurs résultats : les faits le prouvent chaque jour davantage.

∴

Dans ce contexte dramatique, où la confiance et l'espoir ont cédé le pas au pessimisme et au fatalisme, les gaullistes entendent bien infléchir la politique du gouvernement, non pas en suscitant ou en avivant le mécontentement, mais en faisant des propositions concrètes. Constatant, depuis quelque temps, que les sacrifices de plus en plus lourds exigés des Français n'ont abouti qu'à des résultats de plus en plus négatifs, considérant qu'il est anormal de faire supporter à des actifs de moins en moins nombreux la charge des assistés en nombre toujours croissant, le R.P.R., avec Jacques Chirac et Michel Debré, a, depuis plus d'un an déjà, fait de nombreuses propositions au gouvernement. Les plus importantes visaient à la diminution du nombre des demandeurs d'emploi par la promotion d'une politique d'investissements générateurs d'emplois. La plupart de ces propositions n'ont pas été retenues ni même discutées ; quelques-unes ont été, plus tard, reprises à son compte par le gouvernement comme des découvertes de dernière heure (la relance de l'industrie du bâtiment et des travaux publics est l'exemple le plus récent). C'est dommage. Il ne s'agit pas là de l'expression d'un dépit chauvin mais bien du constat d'un refus manifeste de concertation entre le gouvernement et sa majorité. Des esprits malins pourraient en déduire qu'il n'y a plus de place dans ce régime que pour les opposants ou les courtisans. Nous préférons croire qu'il ne s'agit que de malentendus.

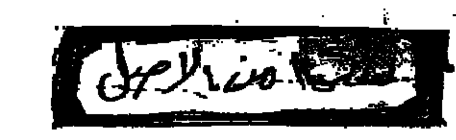
C'est pourquoi, dès la rentrée parlementaire, le Rassemblement renouvellera ses propositions au gouvernement augmentées de celles que l'actualité aura suscitées. Les Français seront juges de la suite qui leur sera donnée.

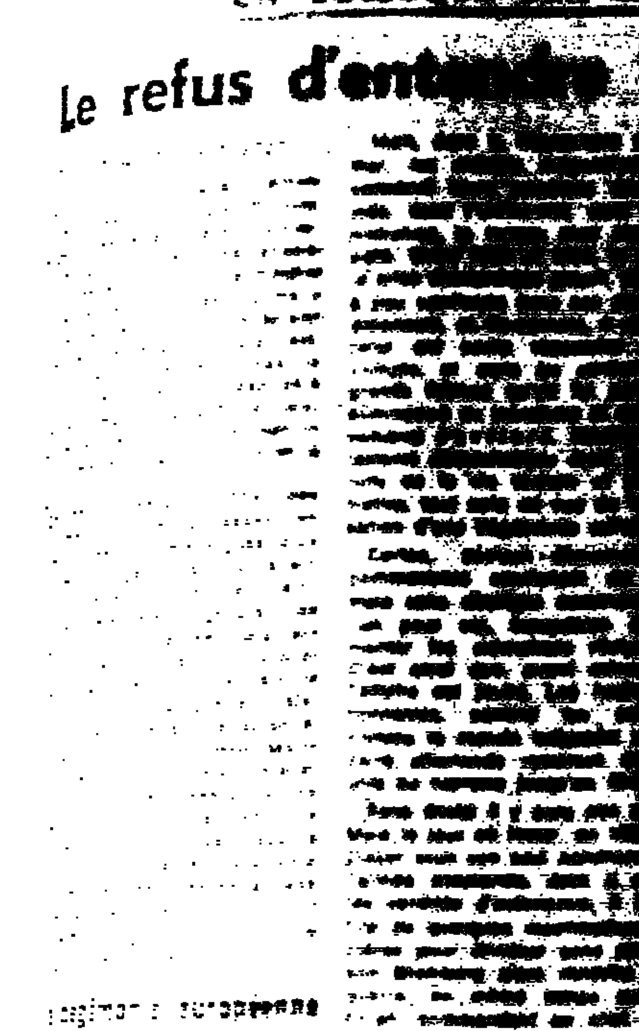
Ainsi, pour ce qui est de la politique économique et sociale ou de tout autre sujet que nous avons évoqué, l'initiative du R.P.R. doit être essentielle et son action déterminante. C'est à ce titre et en faisant respecter son identité qu'il saura, aujourd'hui, conserver la confiance des Français et représenter, demain, une réelle chance de recours pour l'avenir du pays.

(*) Député de la Marne, vice-président délégué du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale.

● *Le comité directeur du parti socialiste démocrate*, dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann, a décidé, dimanche 23 septembre, de « *situer toute son action dans une opposition constructive* ». Dans la déclaration rendue publique à cette occasion il affirme : « *Les nombreux électeurs qui n'acceptent pas la politique actuelle attendent de l'opposition autre chose que des tentatives de replâtrage de l'union de la gauche qui sont condamnées à l'échec.*

● *M. André Rossinot brigue le secrétariat général du parti radical.* — M. Rossinot, député U.D.F.-rad. de Meurthe-et-Moselle, a annoncé mardi 25 septembre à Vittel qu'il ferait équipe, lors du prochain congrès du parti radical (12-14 octobre), avec MM. Didier Bariani et Jean-Pierre Drouteau, respectivement candidats à la présidence et à la première vice-présidence de la formation. Le député de Meurthe-et-Moselle briguera le poste de secrétaire général. M. Bariani a d'autre part fait connaître qu'il proposerait, s'il est élu, une présidence d'honneur à M. Edgar Faure. *(Corresp.)*





HISTOIRE

UN COLLOQUE SUR LE NAZISME

Le refus d'entendre les prophètes

(Suite de la première page.)

Jusqu'où faut-il faire remonter les origines du nazisme ? Commence-t-il seulement avec Hitler, sachant jouer de la crise économique dans la République de Weimar et des rigeurs originelles du traité de Versailles de 1919 pour poser son programme d'espace vital vers l'est, ou bien ce rêve n'était-il pas la reprise de celui que nourrissait déjà l'empire allemand dès la fin du dix-neuvième siècle ? A bien chercher on pourrait même, paraît-il, remonter à Luther.

C'est en tout cas avant Hitler, dès Guillaume II, qu'apparaissent, en Allemagne les premiers signes d'un programme pangermaniste fondé sur la lutte contre la Russie en particulier et le slavisme en général. Les signes d'un racisme se détectent déjà dans les propos d'un Walter Rathenau (« juif antisémite »), apôtre d'une révolution organique et juste, d'un élitisme fondé sur la science, ou dans ceux d'un Thomas Mann avec ses critiques de la société allemande traditionnelle et ses ambitions de moraliser l'Occident par une sorte de despotisme éclairé. Le discours est classique. Contre la République de Weimar en déliquescence, ses adversaires demandent un exécutif fort, un Reichstag sans pouvoir, une puissante bureaucratie.

Une hégémonie européenne

Les forces antifascistes existaient cependant, mais elles seront inopérantes. M. Reinhard Kühnl, jeune professeur à l'université de Marburg, en République fédérale d'Allemagne, a soutenu avec force sa thèse des raisons d'un tel échec. L'Allemagne n'avait pas de tradition révolutionnaire libérale classique. Elle était conduite, en revanche, par une classe dominante qui, bien avant le nazisme, prônait agressivement une nouvelle répartition du monde. L'idéologie qui sera celle d'Hitler était déjà latente : militarisme, racisme, antisémitisme, chauvinisme. Elle commençait à être partagée par la masse. La défaite de 1918 en avait seulement empêché provisoirement l'accomplissement.

Mais, dans la République de Weimar, les classes dirigeantes ayant conservé leurs positions dans l'armée, dans l'Université, dans l'administration, le terrain était ainsi préparé. Entre 1928 et 1933, le peuple, la crise économique aidant, perd peu à peu confiance dans ses partis traditionnels, et, finalement, il va suivre celui qui saura reprendre à son compte, et dans ce contexte, les grands thèmes qu'on lui propose : élimination du marxisme et des mouvements ouvriers, liquidation du laxisme démocratique ainsi que des juifs de la vie sociale et administrative, tout cela en vue de la réalisation d'une hégémonie européenne.

Certes, sociaux-démocrates et communistes essaieront de lutter, mais sans stratégie commune, chacun pour soi, incapables de surmonter les animosités réciproques. C'est ainsi que, avant même 1933, l'affaire est jouée. Les hauts fonctionnaires, comme les militaires, comme le monde industriel et bancaire allemands resteront dès lors unis au nazisme jusqu'en 1945.

Sans doute il y aura des conflits. Mais le jour où Hitler, en 1938, veut placer sous son seul commandement l'armée allemande, dont il redoute les velléités d'autonomie, il lui suffira de quelques machinations policières pour éliminer sans peine un von Blomberg alors ministre de la guerre, en même temps que von Fritsh, commandant en chef. Quant au célèbre complot qui aboutit, le 20 juillet 1944, à l'attentat manqué contre le Führer, est-il l'œuvre d'hommes fondamentalement opposés au national-socialisme ou simplement à la façon dont Hitler menait son affaire, que les conjurés souhaitaient uniquement pouvoir reprendre à leur propre compte ?

Alors, le nazisme, continuité ou rupture dans le fil de l'histoire allemand ? Tout sur ce chapitre n'est pas encore dit. Et tout non plus ne l'est pas sur la façon dont devaient réagir, plus tard, les adversaires, soit dès le début de l'hitlérisme, soit au cours du déroulement de la seconde guerre mondiale. Il reste aussi, et le colloque l'a montré, à rechercher encore des éléments avant que puisse être fixée l'attitude des autres nations qui ont laissé faire jusqu'en 1939, préférant composer, divisées elles-mêmes, la Grande-Bretagne et la France en étant la meilleure illustration. Et comment ne pas mentionner non plus le rôle alors joué par le pacifisme militant qui fut celui de la génération de la première guerre mondiale, hantée par l'horreur vécue et croyant encore aux vertus de la négociation, de la concession, en dépit des échecs essuyés depuis plusieurs années pa la Société des nations.

La France résignée

Si le 2 septembre 1939, un an après Munich, qui avait sacrifié à Hitler la Tchécoslovaquie, la France, en décidant de faire jouer son traité d'assistance à la Pologne a, selon le mot de M. Henri Michel, *« le mérite de ne pas s'être inclinée encore une fois, de mettre un terme à une suite d'abdications »*, elle n'a pas *« sauvé l'Europe »*. C'est plus résignée que résolue qu'elle entre en guerre. Elle est pacifiste, mais elle l'est diversement, c'est-à-dire pas toujours innocemment. L'idéologie nazie est infiltrée un peu partout.

Otto Abetz, qui anime le comité France-Allemagne en cette année-là, sait très bien qu'il retrouvera là, une fois passé juin 1940, bon nombre des hommes de la future collaboration. Au reste, beaucoup ne se dissimulaient pas. Paul Marion, futur ministre du gouvernement de Vichy, dédicace en ces temps-là à Pierre Bloch un livre dont il est l'auteur : *« Avec l'espoir de lui éviter un jour le* numerus clausus »...

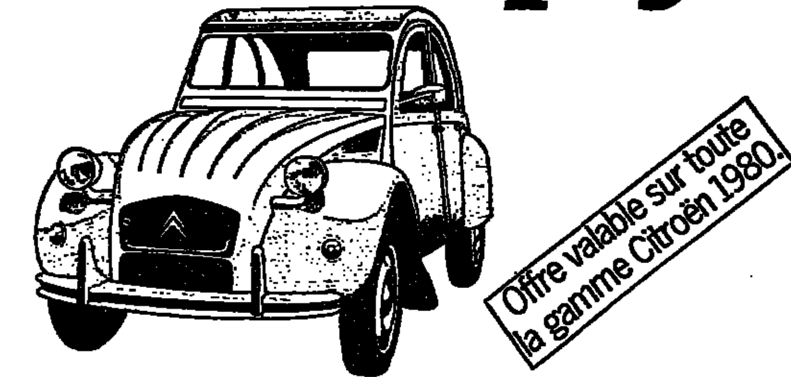
Cet antisémitisme, cette judéophobie n'a pas troublé les esprits. Pourtant, ils étaient déjà nombreux les réfugiés qui fuyaient l'Allemagne pour échapper à la persécution. De 1933 à 1939 la France en a reçu environ vingt-cinq mille. Mais reçu comment ? Mme Rita Thalmann, directrice de l'Institut d'études germaniques à l'université deTours , a pu dire à bon droit que « nous n'avions pas su accueillir, ni surtout écouter ces premières victimes ». Les rapports de la préfecture de police qu'elle a produits à leur sujet sont tristement éloquents. On y parle de leur présence déplaisante dans les cafés, des trafics louches qu'on leur prête, de leur langage rauque.

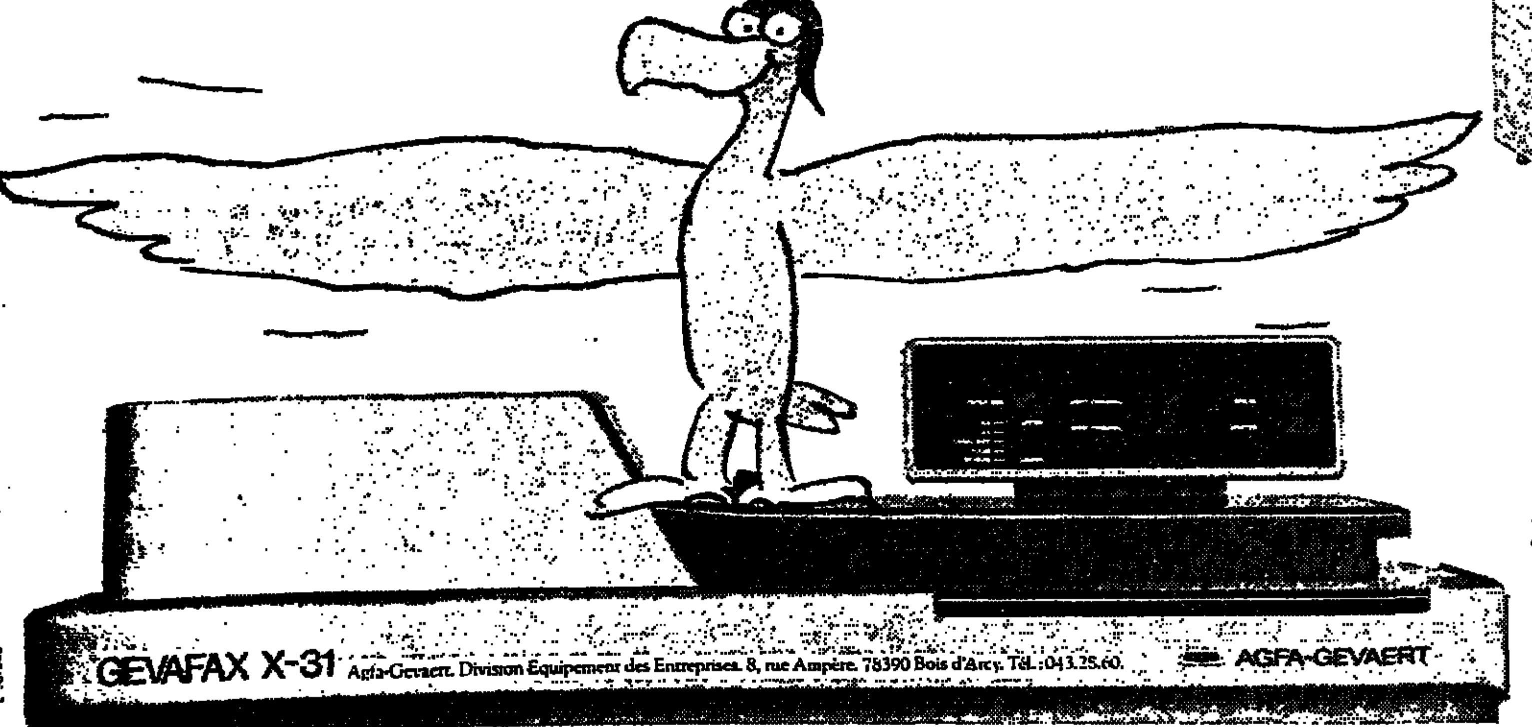
Etait-ce trop noircir le tableau ? Dans la mesure où cette attitude fut bien réelle, il reste que la France, par le nombre du moins, fut la plus accueillante. Il n'empêche que ces hommes et ces femmes dérangeaient plus ou moins parce qu'ils obligeaient à s'interroger. Ce qu'on appelle aujourd'hui les médias les ignoraient. La presse d'alors préférait répondre aux invitations en Allemagne et chanter la volonté de paix du Führer. On ne constate pas non plus une véritable politique d'accueil.

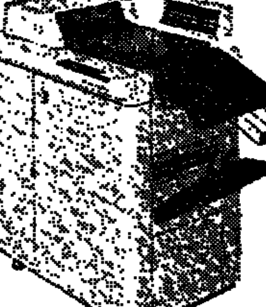
Dès 1939, les fonctionnaires du Quai d'Orsay mettent en garde contre un afflux excessif. Seule la période du Front populaire marque un éphémère changement d'attitude. Mais en 1939, la guerre déclarée, on traitera de la même façon réfugiés et nazis repérés en France en les internant, Vichy n'ayant plus, une fois en place, qu'à les livrer à leur pays d'origine pour le sort que l'on sait.

Voilà de l'Histoire cruelle, c'est-à-dire de l'Histoire à vulgariser. Elle confirme le cri lancé par Léo Hamon : *« Malheur aux sociétés qui couvrent la voix des prophètes. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.







Le Monde

société

JUSTICE

En Charente-Maritime

Un village se mobilise pour défendre un commerçant écroué après le meurtre d'un cambrioleur

Angoulême. — Depuis que M. Bernard Mangon, honnête commerçant, a abattu, à l'aube du 16 septembre, dans son magasin « un Arabe », M. Belkacem Guerfi, quarante ans, qui cambriolait son magasin, tout Chevanceaux, le village de Charente-Maritime où s'est produit le drame, se mobilise pour défendre le meurtrier actuellement en détention à la prison de Saintes. Sur les murs de la ville : « Bernard, nous sommes avec toi » ; aux vitrines de nombreux magasins, des affichettes : « Libérez Mangon » ; sur la voiture d'un instituteur : « Mangon n'est pas un assassin ». Le conseil municipal a délibéré pour « partager le sentiment de la population qui considère que les véritables agresseurs sont bien ceux qui brisent les portes et volent les travailleurs et les personnes paisibles ».

Mme Paillier, présidente du comité d'expansion économique local, fait circuler une pétition de « soutien à Mangon », « commerçant qui s'est défendu comme il a pu ». Vingt mille personnes ont signé. La chambre de commerce de Rochefort a rédigé un tract où elle « espère qu'un jugement rapide apporte la preuve de l'innocence de Mangon en reconnaissant le bien-fondé de son action en légitime défense ».

« Mieux vaut être le boucher que le veau »

De notre envoyé spécial

Au matin du 16 septembre, quatre individus entreprennent de déménager le magasin de prêt-à-porter de M. Mangon. Un ami qu'il héberge chez lui entend du bruit. M. Mangon, armé d'une carabine 22 long rifle, descend dans sa boutique où il surprend deux hommes. Le commerçant tire, les cambrioleurs s'enfuient, mais M. Guerfi meurt quelques dizaines de mètres plus loin sur le trottoir, atteint d'une balle au cœur. Les hommes n'étaient pas armés.

C'est la quatrième fois en moins de deux ans M. Mangon est cambriolé. « *Une fois, ça va, mais quatre...* ». La population de Chevanceaux admet l'exaspération du commerçant. « *Ici les gens travaillent*, explique le docteur Louis Joanne, maire et ancien député giscardien. *Ils tiennent à leurs biens.* » Des biens qu'on juge menacés. A en croire les habitants de Chevanceaux, les larcins, les vols, les cambriolages, ne se comptent plus. Pendant la reconstitution du meurtre, lundi 24 septembre, une voiture a été dérobée, plusieurs portières ont été fracturées. Le boulanger, le boucher, « y sont passés » au moins une fois. Le bijoutier, frère du maire, y a perdu, dit-on, sept ans de travail. Mme Paillier a dû « *sortir des agresseurs de son bar-tabac à coups de queue de billard* ».

D'où vient le mal ? De la nationale 10, disent-ils, la route de Bordeaux, de la grande ville et de sa pègre. Elle traverse le village, les poids lourds frôlent les toits des maisons, de temps en temps une vitrine part en éclats, une façade s'effondre. Les camions font trembler le village jour et nuit. Un passage incessant, menaçant. « *Je crois qu'ici, à présent*, dit le marchand d'armes, M. Girard, *il y a une psychose de peur. Moi, j'ai plusieurs fusils et un revolver, mais je me connais, je suis impulsif et ils ne sont jamais chargés.* »

Qui n'est pas armé ? Le mécanicien du garage principal détient un fusil de guerre 30-30, le boucher, en face, ne dort qu'« *avec son arme au pied du lit* ». Un autre, déjà, menace : « *Si vous venez chez moi, vous êtes attendu à deux coups.* » Dans la boutique du charcutier, une dame reconnaît : « *Nous sommes armés jusqu'aux dents.* » Et une femme en retrait, douce apparemment, et fluette : « *Moi aussi, j'ai un revolver d'ordonnance.* » M. Doutreau, l'instituteur, s'est offert une 22 long rifle et le curé, l'abbé Prual, raconte : « *Une fois, j'avais un voleur au pied de mon lit. Heureusement que j'étais armé.* »

Les gendarmes, sereins, laissent entendre que les gens « *en disent plus qu'ils ne font* », bien qu'un stagiaire se souvienne : « *Il n'y a pas longtemps, on faisait une marche de nuit en battle dress sur une départementale. On s'est fait tirer dessus. Le gars disait : « Si vous ne décampez pas, je » vais chercher les gendarmes. » Pourtant, il y avait le capitaine avec nous.* »

Installé sur sa poudrière, Chevanceaux a retrouvé une unanimité : « *Tout le monde en aurait fait autant que Mangon.* » Certains finassent : « *S'il avait eu quelque chose à se reprocher, il n'aurait pas agi comme il a fait. Il aurait eu peur des gendarmes.* »

D'autres en redemandent : « *Dommage qu'il n'ait pas tué les quatre.* » « *La protection des biens, c'est aussi important que la protection des personnes... et même plus parfois* », hasarde un troisième. Enfin, l'un d'entre eux, soucieux de précision juridique : « *S'il n'était pas mort sur le trottoir, mais dans le magasin, ç'aurait été mieux pour invoquer la légitime défense.* »

Les couleurs politiques s'estompent. Le conseiller municipal communiste, M. Rideau, se souvient du proverbe charentais : « *Il vaut mieux être le boucher que le veau.* » « *Je pense que la vie est sacrée, d'ailleurs j'ai voté contre la loi Veil*, dit le docteur Joanne, *mais le vol aujourd'hui est un fléau comparable à la peste ou au choléra. Mangon ne peut se reprocher ce qu'il a fait.* »

« *Le remords ? La conscience ? Quel remords ? Quelle conscience ?*, se demande l'instituteur, et le directeur de l'école, M. Courtazelles, est de l'avis de son collègue. L'abbé Prual affirme que dans le *primo primus*, quand « *on est maître de son premier geste, on est esclave de son second... et ça peut arriver de tirer* ».

De l'homme blessé, râlant, mourant, personne ne parle au village. Tombé en travers du bourg, sur une plaque de fonte, devant chez le concurrent de Mangon. « *Je crois que c'est un Ben quelque chose* », dit de lui Mme Paillier, l'âme de la protestation pour la libération de M. Mangon. La mort du voleur est sortie des mémoires. « *Canaille qui ne vaut pas la balle qui l'a abattu* », pense — en style western — le petit mécanicien de la nationale 10. « *C'est qu'eux, ils n'ont rien vu.* » Les justiciers effraient un peu Mme Mangon, qui n'a pas voulu être soutenue par l'association Légitime Défense, malgré l'insistance de son président. « *Si j'avais su, je n'aurais pas offert cette carabine à mon mari. C'est affreux de savoir qu'on a tué un homme.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

CORRESPONDANCE

Pourquoi une association pour le respect des libertés spirituelles ?

Exerçant son droit de réponse, M. Jacques Allan, mis en cause dans un article d'Alain Woodrow (le Monde *du 21 août), nous adresse la lettre suivante :*

En me demandant comment certains faits (d'ordre parapsychologique) pouvaient être intégrés dans une théorie cohérente, j'en suis venu à m'engager dans une voie de recherche spirituelle. Aujourd'hui pour ces raisons et pour bien d'autres, un nombre croissant d'Occidentaux se risquent dans ces chemins spirituels, au milieu d'une société aux valeurs, pour l'essentiel, matérialistes. Ces Occidentaux font alors l'expérience de ce qu'est la « dissidence ».

Il n'y a pas qu'en U.R.S.S. : ici aussi il y a une dissidence spirituelle. Et cette dissidence est souvent traitée, ici, par le mépris, l'ironie, l'amalgame ; parfois, par la violence ouverte (sur la question du « deprogramming » en France, des enquêtes soigneuses sont actuellement menées, de divers côtés ; *le Monde* en aura, je pense, des échos sous peu) ; fréquemment (et c'est absolument inacceptable également), cette dissidence est « normalisée » par l'institutionnalisation des « déviants » spirituels dans des circuits psychiatriques. Le professeur Baruk a de nombreux exemples de ce phénomène ; pourquoi *le Monde* ne va-t-il pas l'interroger là-dessus ? *Le Monde* applaudissait naguère à la sortie de *Vol au-dessus d'un nid de coucous* : qu'il se souvienne de ce film aujourd'hui avant d'attaquer notre association.

C'est contre la normalisation de la dissidence spirituelle (dont on commence par se débarrasser en employant le mot de « sectes », en amalgamant, et en croyant avoir tout dit) dans les institutions psychiatriques et psychologiques que se bat l'Association pour le respect des libertés spirituelles. Elle a du pain sur la planche.

Pour indiquer, selon moi, l'importance de l'enjeu, je dirai simplement que la liberté spirituelle est le fondement des libertés politiques ; que l'on regarde en quel état sont les libertés politiques partout où, comme en U.R.S.S. et en Iran, la liberté spirituelle est bafouée ?

● *M. Michel de Just*, grand maître de la Grande Loge de France, séjournera en Nouvelle-Calédonie du 27 septembre au 30 septembre. Il prononcera, à Nouméa, une conférence publique sur le thème « Francs-maçons aujourd'hui » et posera, le 28 septembre, la première pierre du temple maçonnique de Nouméa.

AUX ASSISES DE L'ARDÈCHE

Le meurtrier d'un gendarme est condamné à vingt ans de réclusion

De notre correspondant

Lyon. — Fernand Cresméas, un jeune homme âgé de dix-huit ans, qui avait tué, le 19 janvier dernier, le gendarme Daniel Gabriel à l'aide d'une carabine, a été condamné, mardi, à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Ardèche. Le jeune meurtrier se trouvait avec sa compagne, Pascale, une mineur en fugue âgée de quinze ans, dans une résidence secondaire, à Châteauneuf-de-Vernoux, sur le plateau ardéchois. Le gendarme avait tenté, seul, d'intercepter les deux jeunes gens qui, depuis deux mois, visitaient des demeures inoccupées de la région en volant çà et là des provisions et en constituant un maigre butin.

« *Vingt ans de réclusion criminelle* » : Fernand Cresméas écoute le verdict. Sans un mot, résigné, il tend les mains vers les gendarmes qui l'entourent. Il n'a jamais nié les faits. Tout juste expliquera-t-il qu'en tirant « *il n'avait pas visé la tête mais l'épaule du gendarme* ».

Durant son procès, Fernand Cresméas, un garçon frêle qui paraît moins que son âge, n'a rien laissé deviner de sa personnalité. Son histoire peut cependant expliquer en partie le meurtre du gendarme. A l'âge de quatre ans, on le retire à sa famille : son père, alcoolique, le battait. Echecs scolaires, apprentissages professionnels inachevés, placements divers chez des « *familles d'accueil* ».

Les parents de Pascale, son amie, refusent le mariage des jeunes gens. Fernand s'enfuit, bientôt rejoint par la jeune fille. Ensemble, ils parcourent l'Ardèche, allant d'une résidence secondaire à l'autre, vivotant de chapardages. Le 19 janvier, Fernand est armé d'un fusil lorsque le gendarme, alerté par des témoins, se présente devant la maison dans laquelle ils se sont réfugiés.

Les jurés de la cour d'assises ont cependant refusé de suivre l'errance de Fernand Cresméas, préférant garder leur émotion pour le souvenir du gendarme. « *Trop de gendarmes tombent, victimes du devoir* », avait expliqué M. André Tour, l'avocat général, avant de requérir une peine de réclusion à perpétuité. Sans doute, le jury a-t-il aussi évoqué l'image de Pierre Conty, cet autre meurtrier ardéchois qui, lui, court toujours.

CLAUDE RÉGENT.

● *Autodéfense : un commerçant relaxé.* — La cour d'appel d'Orléans vient de confirmer un jugement relaxant un commerçant, M. André Lamy, âgé de cinquante ans, de Faverolles-sur-Cher (Loir-et-Cher). Apercevant la nuit des individus occupés à siphonner de l'essence dans des voitures d'un garage voisin, M. Lamy avait prévenu la gendarmerie, puis avait tiré plusieurs coups de feu en l'air avec sa carabine 22 Long Rifle, sans atteindre les malfaiteurs. Poursuivi « pour violence avec *armes* », M. Lamy avait été relaxé par le tribunal correctionnel de Blois, mais le procureur de la République avait fait appel du jugement. — *(Corresp.).*

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT D'ALDO MORO

INQUIÉTUDE DU CINEL POUR MM. PIPERNO ET PACE

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devait examiner, mercredi après-midi 26 septembre, la deuxième demande d'extradition de M. Franco Piperno formulée par les autorités italiennes. Le centre d'initiative pour de nouveaux espaces de liberté (CINEL) a réuni mardi une conférence de presse au cours de laquelle M. Félix Guattari, l'un des animateurs du mouvement, s'est déclaré préoccupé des conditions de détention de MM. Franco Piperno et Lanfranco Pace. Ce dernier fait aussi l'objet d'une demande d'extradition et la cour devait statuer le même jour sur sa demande de mise en liberté. M. Guattari a également fait part de son « *inquiétude devant le risque d'un avis favorable d'une extradition « à la sauvette », comme cela avait été le cas lors de l'extradition de M[e] Klaus Croissant* ».

UN APPEL D'AVOCATS MILANAIS

Une soixantaine d'avocats du barreau de Milan ont fait parvenir aux défenseurs de MM. Piperno et Pace un appel en faveur des accusés où ils affirment que la demande d'extradition des autorités italiennes n'a pas pour but « *de soumettre les accusés à un procès public, mais à une longue détention préventive dans les prisons spéciales bien connues* ».

Les avocats expliquent leur certitude notamment par le fait que « *le juge instructeur de Padoue, M. Palombarini, chargé aujourd'hui encore de la première instruction du 7 avril, fait l'objet de pressions continuelles : en effet, ayant relâché certains accusés faute de tout indice, il a mis en lumière l'absence de tout fondement à l'accusation* ».

POINT DE VUE

Le pantalon de M. Brejnev

par ANDRÉ GLUCKSMANN

En France, l'assassinat politique demeure procédé d'extrême droite. Le gauchisme n'a pas accouché de ces vagues de desesperados qui ensanglantèrent l'Allemagne et l'Italie. Du sang des autres et de leur propre sang. Il est temps de se demander pourquoi. Notre Paris n'a-t-il pas battu toutes les capitales d'Europe par la densité de terroristes d'encrier au kilomètre carré, et ce depuis longtemps ? Après seulement quelques années, les écrits de Piperno sonnent bien tranquille au regard des proclamations d'André Breton définissant l'« acte surréaliste le plus simple » : descendre dans la rue le revolver au poing et décharger sur le premier venu. Tout texte aboutit à la Bibliothèque nationale, chacun y retrouvera les siens, même Jacques Chirac s'il écrivait du temps qu'il était proche des communistes. Exactement, membre de l'Union de la jeunesse républicaine de France, devenu le mouvement de la jeunesse communiste.

La première demande de la justice italienne, accumulant les citations « incendiaires » de Piperno, ne pouvait donc, sans ridicule, être prise en compte par la chambre d'accusation qui refusa l'extradition.

Aucun fait nouveau n'est introduit par la seconde demande. Seuls changements : la formulation et la présence d'un autre accusé, Pace. Quittons-nous les zones incertaines du délit d'opinion pour toucher la terre ferme du crime de droit commun ? Il ne semble pas. La charge essentielle avancée contre Piperno et Pace tient aux tentatives de négociations avec les Brigades rouges avant l'assassinat d'Aldo Moro. On sait que les parlementaires socialistes et libéraux, la plupart des gauchistes, des intellectuels connus et certains démocrates-chrétiens avaient tenté d'interrompre l'engrenage fatal. Francesco Piperno et Lanfranco Pace étaient du lot. En quoi sont-ils plus coupables que les honorables parlementaires avec qui ils se réunissent ? Le seul indice par lequel l'acte d'accusation prouve en ces circonstances leur « *insertion effective dans l'organisation criminelle* », c'est que, « *dans plusieurs réunions avec certains parlementaires, Piperno disait que, pour sauver la vie d'Aldo Moro, l'intervention d'un représentant de la démocratie chrétienne devenait nécessaire, et Pace, trois ou quatre jours avant la découverte du cadavre, avait précisé que la situation se précipitait...* ». Quel journaliste italien n'aurait pu dire la même chose ? Quelle sorte d'indices est-ce là ?

***

Trois simples remarques :

1. Je peux témoigner que c'est à des efforts comme ceux que tentèrent les deux accusés que le gauchisme français dut sa relative modération. Sur la pente glissante qui va de la lutte contre une injustice au meurtre politique, il y eut toujours un prix Nobel ou un boulanger-pâtissier ami, des journalistes, des ménagères ou des hommes de plume pour crier « stop ! » et faire barrage. C'est ce qu'on appelle depuis quelques siècles l'opinion publique.

2. Piperno et Pace sont-ils coupables d'avoir voulu retenir de futurs assassins par la manche ou de n'y être point parvenu ? Imaginons que les négociations aient réussi à sauver Moro, leur en eût-on fait grief ? Depuis quand tenter d'enrayer un crime est-il un crime ?

3. Ces tentatives échouèrent précisément parce que les négociateurs n'avaient aucun pouvoir sur les kidnappeurs. M. Bettino Craxi, chef du parti socialiste, en fit, sur le chaud, un bilan désolé : « *Nous n'avons pas eu d'interlocuteurs, nous avons agi sur la base de bribes.* » « Nous », c'est-à-dire Bettino Craxi (qui fut pressenti, depuis, comme président du conseil), Piperno, Pace et les autres (cité dans le magazine *Stern*, deuxième semaine de mai). Pas même de contacts secrets, une simple tentative de décontracter la situation et d'exercer une pression morale sur les ravisseurs.

La première charge matérielle contre Piperno et Pace est, à l'évidence, politique. Faut-il ou ne faut-il pas négocier avec l'ennemi ? Question de toute guerre, les jusqu'auboutistes baptisent traîtres ceux qui évoquent des issues moins lointaines et plus respectueuses des vies en danger que la stratégie du tout ou rien. Les partis politiques et la magistrature italienne trancheront la question comme ils l'entendent, ils sont encore partagés, les intellectuels prennent position (plutôt du côté Craxi et Piperno), les consciences hésitent — il est par conséquent absurde de demander à la justice française qu'elle transforme ce débat moral en question de droit commun.

Difficile de ne pas criminaliser celui qui pense différemment de nous. Il est des contrées où tout déviant se trouve classé ivrogne ou trafiquant de devises. Des accords ont été signés entre voisins pour, mutuellement, s'éviter ce mauvais penchant. Ces voisins se nommaient Napoléon III et Victor-Emmanuel, ils n'avaient pas grand-chose à apprendre en matière de clandestinité et de fréquentations terroristes, ils exclurent toute extradition à motivation politique. Vive la tradition ! L'habit d'académicien sied mieux à notre ministre de la justice que le pantalon de M. Brejnev.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Le Tac s'estime diffamé.

A la 17[e] chambre correctionnelle de Paris s'est déroulé, mardi 25 septembre, un procès en diffamation intenté par M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, à Mme Noëlle Dewavrin, avocat au barreau de Lille et déléguée nationale du R.P.R. à l'action féminine.

Le requérant estime, en effet, que son honneur a été mis en cause par Mme Dewavrin à l'occasion de la proposition de loi qu'il a déposée en janvier à l'Assemblée nationale en faveur de l'abolition de la « loi Marthe Richard » et de l'autorisation que les maires pourraient dorénavant accorder en vue de l'installation d'établissements susceptibles d'abriter une prostitution réglementée. Le 25 janvier dernier, Mme Dewavrin a envoyé aux cent cinquante-cinq députés R.P.R. et apparentés une lettre circulaire déclarant que cette proposition de loi était « *téléguidée par les proxénètes souhaitant reprendre en main les prostituées qui, de plus en plus, cherchent à être indépendantes* ».

M. Foyer, président de la commission des lois — laquelle a déclaré en définitive irrecevable la proposition Le Tac, en application de la convention des Nations unies de 1949 sur la traite des êtres humains, — est venu témoigner, à la demande de Mme Dewavrin, qu'il avait éprouvé la même indignation qu'elle à l'égard de cette proposition.

Autre témoin cité à la requête de Mme Dewavrin, Mme Georges-Picot, ancien conseiller de Paris, a indiqué qu'à son avis les signataires de la proposition avaient été abusés par une sorte d'intoxication qu'ils subissaient à leur insu et dont l'origine pourrait être effectivement trouvée dans le milieu des proxénètes.

Au nom du requérant, M[e] Michel Libersa réclama 10 000 francs de dommages-intérêts. M[es] Danièle Lambert et François Sarda, défenseurs, sollicitèrent la relaxe de Mme Dewavrin en s'efforçant de démontrer sa bonne foi.

Jugement le 23 octobre.

● *M. Péronnet et l'affaire Mesrine.* — M. Gabriel Péronnet, député (app. U.D.F.) de l'Allier, ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique, a déclaré : « *L'affaire Mesrine prouve, après bien d'autres, qu'il est nécessaire d'adjoindre au ministère de l'intérieur un secrétariat d'Etat à la sécurité publique. Les responsabilités du ministre de l'intérieur sont trop nombreuses, trop étendues, trop lourdes.* »

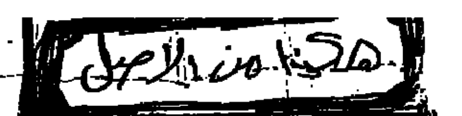
Non-lieu dans l'affaire de l'accident du col de Peyresourde.

M. Jean Carde, juge d'instruction à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'affaire de l'accident du col de Peyresourde. Le 28 mars 1978, un autocar transportant des enfants était tombé dans un ravin et cette chute avait occasionné la mort de huit personnes, dont quatre enfants (*le Monde* des 30 et 31 mars 1978). L'ordonnance fait porter la responsabilité de l'accident sur le chauffeur, décédé lors de l'accident. Pour les avocats de l'Association des victimes et familles de victimes du col de Peyresourde, qui ont fait appel de cette décision, c'est une façon d'esquiver le problème des responsabilités réelles. S'ils reconnaissent qu'il y a eu une faute grave de la part du chauffeur, ils font remarquer que le frein de secours du car ne fonctionnait pas et demandent un complément d'enquête. L'autocar, qui appartenait au centre psychopédagogique Olga-Spitzer, de Tigery (Essonne), avait fait l'objet d'un examen du service des mines, deux mois avant l'accident.

FAITS DIVERS

● *Un policier du service de sécurité publique* de la Seine-Saint-Denis, l'inspecteur principal Robert Dauzy, âgé de trente-deux ans, qui avait été grièvement blessé d'un coup de feu par un malfaiteur, à Stains, le 14 septembre, est décédé mardi 25 septembre. Le détenu, gardé à vue dans les locaux du commissariat de Stains (Seine-Saint-Denis), avait réussi à s'emparer de l'arme de l'inspecteur et avait tiré une balle sur le policier, qui tentait de le maîtriser.

● *Une bombe de moyenne puissance* a explosé, dans la soirée du 24 septembre, devant un immeuble abritant la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et la délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France, 32, rue de Prony, à Paris (17[e] arrondissement). Les portes de l'immeuble ont été arrachées et de nombreuses vitres d'immeubles proches du lieu de l'explosion ont été soufflées. Une personne légèrement blessée a dû être hospitalisée. L'attentat a été revendiqué par le groupe Action directe qui, dans une lettre à l'Agence France-Presse, a indiqué qu'il entendait lutter « *contre la restructuration du capital* » et « *contre l'Etat capitaliste français* ». Cette même organisation avait déjà revendiqué les attentats perpétrés, dans la nuit du 15 au 16 septembre, contre le ministère de la santé et de la Sécurité sociale et le siège de la Sonacotra (*le Monde* du 18 septembre).



JUSTICE

LES OBSÈQUES DE PIERRE GOLDMAN

Une marche silencieuse sans banderole, sans drapeau

Les obsèques de Pierre Goldman auront lieu jeudi 27 septembre et non vendredi 28 comme cela avait d'abord été annoncé (*le Monde* du 26 septembre). La levée du corps aura lieu à 16 heures à l'institut médico-légal de Paris, quai de la Rapée (douzième arrondissement). « *Une marche silencieuse, sans banderole, sans drapeau* » sera organisée, à la demande de la famille et des amis de Pierre Goldman, vers le cimetière du Père-Lachaise. L'inhumation provisoire est prévue vers 17 heures. « *Ceux qui l'aimaient*, notent encore ses proches dans un communiqué, *appellent la population parisienne à venir manifester leur émotion* ».

M. André Lajoinie, député (P.C.) de l'Allier, a, de son côté, adressé le mardi 25 septembre une question écrite au premier ministre, M. Raymond Barre. « *Ce meurtre*, écrit le député communiste, *qui est l'œuvre de tueurs fascistes, porte témoignage des exactions de groupuscules d'extrême droite dans notre pays. Il s'inscrit dans un climat de violence encouragé par certains milieux gouvernementaux et fait suite à une longue série d'attentats commis au cours des dernières années et dont les auteurs sont restés impunis.* »

M. Lajoinie demande au premier ministre « *les mesures qu'il compte prendre pour que les coupables de l'assassinat de Pierre Goldman soient arrêtés et pour que de tels crimes ne puissent se renouveler* ».

INCONSÉQUENCE

M. Alain Peyrefitte nous surprendra toujours. Après l'assassinat de Pierre Goldman, il déclarait : « Ce drame démontre, une fois de plus, que la justice dans un pays civilisé ne peut relever que de la souveraineté de l'Etat. Nul n'a le droit de se faire justice soi-même. » *Pourquoi le ministre parlait-il encore de justice, à propos de Pierre Goldman ? Oubliait-il qu'on l'avait acquitté ?*

M. Alain Peyrefitte conteste maintenant la nationalité française de l'ex-empereur Bokassa, malgré tous les cousinages dont le despote se flattait sans être démenti. Ce sera aux tribunaux d'en juger, a conclu le ministre, qui se passe de leur jugement lorsqu'il donne son sentiment sur Pierre Goldman. M. Alain Peyrefitte pourrait disserter, à l'Académie, sur les vertus de l'inconséquence. FRANÇOIS BOTT.

M. ALAIN PEYREFITTE ET L'IMAGE DU PÈRE

Parlant le 24 septembre, devant les magistrats de la cour d'appel de Nîmes réunis en audience solennelle, le garde des sceaux a déclaré, à propos de la féminisation du corps judiciaire (*le Monde* du 5 septembre) : « *C'est une donnée dont il ne faut pas sous-estimer la dimension symbolique. L'image que se font nos concitoyens du magistrat va devoir se modifier. La justice ne sera plus identifiée au père, symbole d'ordre, d'autorité, mais à la mère, à l'épouse ou à la fille. Ce sera un bouleversement des mentalités. Puisse-t-il être l'occasion d'un meilleur contact entre les Français et leur justice !* »

L'affaire de Radio-riposte

MM. FABIUS ET PARMENTIER SONT INTERROGÉS

M. René Guillaud, vice-doyen des juges d'instruction de Paris, a interrogé successivement, le 25 septembre — en présence de M[es] Robert Badinter, Roland Dumas, Bernard Jouanneau et Michel Vauzelles, défenseurs, — M. Laurent Fabius, député socialiste de Seine-Maritime, et M. Bernard Parmantier,. sénateur de Paris du même parti, inculpés le 24 août, avec M. François Mitterrand, de violation du monopole de la radio pour avoir participé à l'émission de Radio-Riposte du 28 juin.

En sortant du cabinet du magistrat, M. Fabius a mentionné qu'il avait refusé de répondre à certaines questioss touchant à la préparation de cette émission. De son côté, M. Parmantier a notamment déclaré :

« Il est évident que pour dénoncer les empiètements du pouvoir exécutif sur les pouvoirs législatif et judiciaire, pour dénoncer l'approbation du service public de la radio et de la télévision à des fins essentiellement partisanes, il faut disposer des moyens nécessaires. Il est établi que le pouvoir exécutif utilise quotidiennement et largement les émetteurs nationaux et périphériques. Au cours de mes deux premières années de mandat, je n'ai jamais été admis à l'exprimer par l'un ou l'autre de ces moyens. Devant une tellesituation, il est de mon devoir de parlementaire non de subir et de me taire, mais de m'exprimer chaque fois qu'il m'en est donné l'occasion. »

Les deux inculpés n'ont pas consenti, d'autre part, à autoriser le parquet à prendre copie de l'enregistrement de l'émission litigieuse, réalisé de l'extérieur par la police et actuellement placé sous scellés, afin que cette copie soit versée au dossier disciplinaire de M. Jean-Pierre Michel, magistrat auquel on reproche d'avoir pris part à cette émission.

SCIENCES

JEU, INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ

L'ordinateur sera champion du monde d'échecs ...quand il « réfléchira » comme un homme

L'ordinateur annonce : « Je joue et gagne » en face d'un échiquier où pièces et pions sont rangés à leurs positions de départ.

Anticipation ? Non, utopie. Le mathématicien Zermalo a montré en 1900 qu'une telle situation est théoriquement possible, car le nombre des parties jouables est fini. Mais il est si grand qu'aucun ordinateur, actuel ou futur, ne pourra jamais les étudier toutes pour démontrer qu'il a une ligne de jeu gagnante et que son adversaire n'a aucun contre-jeu. De même, le cham- qu'il gagnera. Mais il n'a aucun moyen de le démontrer « a priori » sans jouer la partie. pion du monde Anatoly Karpov, s'asseyant en face d'un débutant, sera justement convaincu

L'ordinateur sera-t-il un jour, en face de n'importe quel joueur humain, dans la situation de Karpov face au débutant ? Une réponse affirmative est ici très probable, voire certaine si l'on ne précise pas de date.

De ces questions, de bien d'autres sur la programmation du jeu d'échecs, de cette très mal nommée « intelligence artificielle » dont on espère doter les ordinateurs, il fut longuement débattu lors d'une intéressante réunion tenue dans le cadre de la semaine « Informatique et Société », en présence de M. Larry Atkin qui, avec M. David Slate, a écrit le programme Chess-4.8, actuel champion du monde des programmes.

Un joueur d'échec examine les soixante-quatre cases, imagine une stratégie, cherche des coups appropriés, et calcule l'effet de ces coups.

Chess-4.8, au contraire, n'a pas de stratégie. Il envisage tous les coups possibles, puis pour chacun toutes les réponses de l'adversaire, et ainsi de suite. Il évalue alors chaque ligne de jeu en utilisant de nombreux critères, la structure de pions, la liberté de mouvement des pièces, la position protégée ou aventureuse du roi... ; chaque coup reçoit ainsi une note, et le programme choisit celui qui a la meilleure note.

Une procédure d'élagage permet de négliger certains coups dont on peut montrer qu'ils recevraient en fin de compte, une note inférieure à celle de coups déjà notés. Cela permet de n'étudier pour chaque position que six déplacements en moyenne, au lieu de trente-cinq ou quarante qu'autorisent les règles du jeu. Malgré cet élagage, et compte tenu de la puissance de l'ordinateur Cyber-176 de Control Data qui exécute le programme et peut évaluer trois cent mille positions en une seconde, l'analyse n'a qu'une « profondeur » de sept déplacements successifs. Cela permet d'éviter les gaffes et d'exploiter celles de l'adversaire, mais non de bâtir une stratégie.

Pour cette approche, dite de « force brute », on peut à peine parler d'intelligence, même artificielle. On a essayé une approche plus « humaine ». Des travaux ont lieu en France sur la manière d'instruire un ordinateur, de lui faire assimiler des connaissance sur le jeu d'échecs. Aux Etats-Unis, des programmes ont été écrits, qui « réfléchissent » un peu comme un joueur humain. Mais leurs résultats sont très mauvais : ils n'ont que des connaissances faibles, n'élaborent qu'une stratégie simpliste. Vient vite dans la partie un moment où la complexité de la position dépasse leurs ressources : ils jouent alors n'importe quoi... et se font battre.

L'accroissement de la puissance des machines permettra d'associer un peu de stratégie à la force brute. Un successeur de Chess-4.8, Chess-5, est en cours d'écriture, avec cette intention. Mais on n'ira guère plus loin sans progrès notables sur l'intelligence artificielle proprement dite, qui est, en gros, la manière de faire simuler par l'ordinateur le comportement humain. C'est une science encore très neuve, où l'on peut donc espérer des percées brutales. L'une de celles-ci pourrait permettre de faire jouer « positionnellement » l'ordinateur. Ce jour-là, il sera champion du monde.

Après la théorie, vinrent les travaux pratiques. Le programme Chess-4.8 affrontait deux joueurs en « partie rapide » — cinq minutes de réflexion au total pour chaque adversaire. C'est une formule qui avantage beaucoup l'ordinateur car on ne peut bâtir une stratégie profonde en ne réfléchissant que quelques secondes par coup. De fait, son premier adversaire, M. Nicolas Giffard, champion de France en 1977, fit une erreur, et Chess-4.8 sut en profiter pour gagner. Il fut vengé par M. Aldo Haïk, seul Français titulaire du titre de maître international.

Puis vinrent des parties simultanées de Chess-4.8 contre huit adversaires. Il gagna quatre fois, annula deux parties. Il fut écrasé par M. Louis Roos, candidat au titre de maître international, dont le père commentait avec un grand sens pédagogique les différentes parties. La plus instructive de toutes opposa Chess 4.8 à l'une des meilleures joueuses françaises, Mme Tagnon. Celle-ci obtint vite une meilleure position, et entama la phase finale avec un net avantage contre un adversaire réduit à la défensive. Mais elle eut beaucoup de mal à gagner, la puissance de calcul de l'ordinateur permettant à Chess-4.8 de découvrir plusieurs « astuces » tactiques et de profiter des moindres imprécisions de la championne. Les possibilités et les limites d'un ordinateur, confronté à un cerveau humain, ont rarement été aussi bien illustrées que par le déroulement de cette partie.

MAURICE ARVONNY.





ÉDUCATION

LES DIFFICULTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les effectifs surchargés et la situation des auxiliaires continuent de mécontenter parents et enseignants

Deux semaines après la rentrée scolaire, des grèves et des manifestations continuent de perturber le fonctionnement de quelques établissements. Ces actions ont, le plus souvent, pour thème les effectifs trop chargés de certaines classes et le réemploi des maitres auxiliaires.

A Besançon, quelque deux cents personnes ont occupé le rectorat pendant trois heures, mardi 25 septembre, pour protester contre la situation faite aux maitres auxiliaires qui n'ont pas encore été nommés. Cette occupation faisait suite à une manifestation organisée à l'appel de syndicats d'enseignants affiliés à la FEN et à la C.F.D.T.

Le secrétaire général de la FEN, qui était reçu le même jour par le premier ministre puis par le ministre de l'éducation, a annoncé que des négociations commenceront prochainement pour rechercher des « solutions d'ensemble » au problème des maitres auxiliaires.

Dans le Val-d'Oise, une grève a affecté les écoles maternelles et élémentaires à l'appel de la section départementale du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), dirigée par le courant « Unité et action » (animé notamment par des militants communistes). Selon le syndicat, le mouvement aurait été suivi à 75 % en moyenne. Il avait pour but de réclamer le réemploi de quatre-vingt-quinze suppléants en fonction l'an dernier, et la nomination, dans le département, où de nombreuses classes sont surchargées, de deux cent cinq normaliens sans poste.

M. Louis Mexandeau, délégué national à l'éducation au parti socialiste, a fait, le même jour à Cergy-Pontoise, le point sur la rentrée dans le Val-d'Oise qui se caractérise, selon lui, par des « insuffisances dramatiques de moyens en postes et en crédits ». Insistant sur « l'action que mènent les militants et les élus du parti socialiste pour lutter contre les fermetures de classes », M. Mexandeau a rappelé que « des actions unitaires déterminées et responsables à la base » peuvent se traduire par des victoires.

A Talant, près de Dijon, des institutrices de maternelle continuent de limiter les effectifs à trente élèves par classe, appliquant la consigne donnée au niveau national par le SNI-P.E.G.C., qui « apporte son soutien et sa solidarité à ses collègues injustement frappés ou menacés de sanctions ». Le mouvement de limitation des effectifs s'est étendu à d'autres classes dans le Var et les Pyrénées-Orientales.

Dans des communes rurales, les problèmes se posent plus souvent en termes de fermeture de classes. Des actions ont été entreprises dans la Drôme pour demander la réouverture d'une école, et dans l'Ain pour protester contre le renvoi de la maternelle des enfants âgés de trois et quatre ans.

DIJON : épreuve de force dans les maternelles

De notre correspondant

Dijon. — Depuis la rentrée scolaire, la section du Syndicat national des instituteurs et des professeurs (SNI-P.E.G.C.) de la Côte-d'Or a entamé une épreuve de force avec le ministère de l'éducation. Les institutrices des groupes scolaires Célestin-Freinet, Elsa-Triolet et Jacques-Prévert, de Talant, ville nouvelle de la banlieue dijonnaise, ont appliqué le mot d'ordre syndical de « *n'accepter dans leurs classes maternelles que trente enfants maximum* » alors que la norme officielle est de trente-cinq. Elles ont le soutien des parents d'élèves de la Fédération Cornec, qui ne veulent pas que « *les maternelles soient de sannexes des haltes-garderies* ».

Quatre classes toutes neuves sont inemployées à Talant : une au groupe Freinet et trois au groupe Elsa-Triolet. Or, sur le département, précise M. Daniel Perron, secrétaire général du S.N.I. de la Côte-d'Or, « *vingt-six instituteurs sans classe sont rémunérés par le ministère. C'est absurde* ».

En réponse à l'action des enseignantes, le rectorat a décidé de retenir un trentième de leur salaire par journée de refus d'accepter trente-cinq élèves par classe. Vendredi 21 septembre, le SNI a donc déclenché un mouvement de grève de tous les enseignants des écoles maternelles de Talant pour protester contre cette attitude du recteur, et appelé les instituteurs du département à une assemblée générale extraordinaire.

Le conseil municipal de Talant a voté à l'unanimité une motion de solidarité avec l'action engagée par les institutrices du SNI. Le recteur d'académie, M. Lasalle, lui, rétorque aux grévistes qu'« *un effort très important a été consenti cette année pour répondre au développement de Talant, et que treize classes maternelles permettent d'assurer la scolarisation de tous les enfants de trois à six ans* ».

Ce que conteste le maire de Talant, M. Houelle, qui estime que les services du rectorat « *se sont trompés dans leur estimation* » puisqu'une centaine d'enfants n'avaient pu être scolarisés le 13 septembre. « *Enfin*, indique encore M. Houelle, *si effectivement le rectorat ne veut pas créer en cours d'année de postes supplémentaires à Talant, il sera impossible de scolariser les enfants des deux cents familles nouvelles qui s'installeront à Talant d'ici à l'été 80.* »

Depuis lundi 24 septembre, les institutrices ont repris le travail, mais continuent de n'accepter que trente enfants par classe.

(Intérim.)

GLANDAGE (Drôme) : une institutrice bénévole.

A Glandage, petit village de la Drôme, les habitants de la commune demandent la réouverture de l'école. Six enfants sont, cette année, en âge scolaire. L'an dernier trois d'entre eux devaient parcourir, les jours sans verglas, 18 kilomètres pour aller à l'école de Châtillon-en-Diois. Depuis le 20 septembre, une ancienne institutrice assure bénévolement la classe dans les locaux de l'école.

« *Nous n'avons pas choisi une situation qui nous met dans l'illégalité* », déclare le comité d'action pour la survie de Glandage, « *mais nous y sommes contraints par l'administration* ». L'inspecteur d'académie, recevant des parents et des élus le 17 septembre, leur a répondu, selon le comité, qu'il a conscience du problème, mais ne peut rien faire cette année.

CROZET (Ain) : quatre-vingt-six élèves et une école vide.

A l'école rurale de Crozet, village de l'Ain accroché au pied du Jura, le nombre d'élèves augmente : des jeunes ménages employés par le complexe scientifico-industriel du Centre européen de recherches nucléaires (CERN) et ses sous-traitants sont arrivés récemment. Cette rentrée, quatre-vingt-six élèves étaient inscrits pour trois instituteurs, dont l'un doit enseigner à trente-quatre élèves de trois divisions.

Dès le 32 juin, le maire de la commune, M. Marcel Masson, a alerté l'inspection d'académie. Celle-ci prenait bonne note « *du besoin vraisemblable d'une classe supplémentaire* », et demandait au maire « *de bien vouloir faire procéder à une remise en état de la salle susceptible d'accueillir la nouvelle classe* ».

La classe est prête, mais le quatrième instituteur est toujours attendu. Ne disposant d'aucun poste disponible, l'inspection a demandé à la directrice de l'école de Crozet de ne plus accueillir en maternelle les enfants âgés de trois et quatre ans. Vingt enfants de moins, le problème était réglé ! Sauf pour les parents, qui refusèrent d'envoyer leurs enfants à l'école. Depuis le lundi 24 septembre, l'école est vide. Le maire et le conseil municipal estiment aussi ce renvoi d'enfants inacceptable et ont décidé de démissionner en bloc si cette solution était maintenue. « *Nous n'avons pas ouvert une maternelle il y a deux ans pour la fermer aujourd'hui* », déclare le maire.

Cette solution est devenue suicidaire dans le contexte local. Il existe, en effet, dans la commune voisine une école privée qui dispose d'une maternelle accueillant les enfants à partir de deux ans. Si on leur ferme la porte de l'école publique, c'est là que les parents enverront leurs enfants. Ils les y laisseront vraisemblablement dans le primaire. La classe supplémentaire sera alors ouverte dans un an... à l'école libre.

Les responsables de la FEN chez MM. Barre et Beullac

Des négociations vont s'engager pour chercher des « solutions d'ensemble au problème des maitres auxiliaires »

« *La rencontre qui vient d'avoir lieu pendant près de deux heures et demie entre M. Christian Beullac et la Fédération de l'éducation nationale n'a pas été facile, mais ses résultats sont non négligeables* », a déclaré, mardi 25 septembre, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, à sa sortie du ministère de l'éducation. Cette entrevue faisait suite à une longue rencontre, le même jour, en fin de matinée, entre le secrétaire général de la FEN et le premier ministre. A sa sortie de l'Hôtel Matignon, M. Henry avait déclaré que « *la rencontre de la FEN avec le premier ministre a abouti à deux engagemens précis de M. Raymond Barre à propos de l'ouverture de l'école à la vie (la formation professionnelle des jeunes) et à propos des maitres auxiliaires* ».

Au terme de cette journée d'entretiens, M. André Henry a insisté sur ces deux points. A propos de l' « *ouverture de l'école à la vie* », il a précisé que cette année scolaire serait une « *épreuve de vérité* » pour la mise en place d'une nouvelle politique de formation professionnelle des jeunes. La FEN, a-t-il dit, « *fera tout* » pour que les séquences éducatives (qui permettront à vingt mille ou à trente mille jeunes scolarisés de faire des stages dans les entreprises' aient lieu dans de bonnes conditions et soient un progrès dans l'enseignement dispensé aux élèves des lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.). M. Henry a annoncé que le ministre de l'éducation avait donné son accord pour que des expériences de stages en entreprise soient tentées très prochainement dans deux académies pour des élèves des classes de troisième des collèges.

Au sujet de l'emploi des maitres auxiliaires de l'enseignement du second degré, M. Henry a souligné qu'il s'agissait d'« *une question de dignité pour l'éducation nationale, qui avait trop longtemps délaissé la recherche de solutions à ce problème* ». Après avoir exigé de M. Beullac qu'il tienne ses engagements envers la FEN (1), M. Henry a protesté contre les atermoiements de certains recteurs « *qui aboutissent à ce que huit à neuf mille maitres auxiliaires restent encore sans emploi* ». Selon la FEN, M. Beullac a donné son accord pour que, vers le 15 octobre, soit établi, entre les syndicats d'enseignants concernés et le ministère de l'éducation, un premier bilan qui permette de contrôler, rectorat par rectorat, le nombre de maitres auxiliaires qui n'ont pas reçu de nomination. Enfin, des négociations doivent s'engager rapidement « *en vue de rechercher des solutions d'ensemble au problème des maitres auxiliaires* ». Pour la FEN, a conclu M. Henry, « *cette solution doit être un plan de titularisation de ces maitres* ».

(1) M. Beullac a affirmé que tous les maitres auxiliaires en fonction l'an dernier se verraient offrir un emploi d'ici à la fin du mois d'octobre (*le Monde* du 5 septembre).

● *Suppression de l'Institut des sciences juridiques d'Amiens.* — Le *Journal officiel* a publié le décret portant suppression de l'Institut des sciences juridiques d'Amiens. C'est Mme Alice Saunier-Seïté, alors secrétaire d'Etat aux universités, qui avait créé en 1976 à Amiens une unité d'enseignement et de recherche juridique, distincte de l'université existante. Le Conseil d'Etat avait estimé que cette U.E.R., installée à Compiègne sous l'appellation « *Institut des sciences juridiques de Picardie* », faisait double emploi avec l'U.E.R. correspondante de l'université d'Amiens (*le Monde* du 7 décembre 1978).



AU COLLÈGE CONDORCET A PARIS

L'anglais par le yoga

Les élèves de sixième viennent d'aller chercher leurs manuels. C'est leur première année au collège Condorcet à Paris. Dans la classe, où les chaises raclent sur le plancher, ils sont, suivant la formule, indisciplinés. Mlle Micheline Flak, leur professeur d'anglais, que tous appellent Miss Flak, laisse l'excitation durer quelques minutes, puis capte peu à peu leur attention à l'aide de grands chiffres découpés dans du carton coloré. On répète la leçon précédente : « One is blue ». *Puis, le niveau des décibels ayant diminué,* « Mettez vos mains sur les yeux, les enfants, le cinéma va commencer. Vous n'avez pas besoin de regarder les couleurs, elles sont en vous : rouge-red, vert-green, bleu-blue. » *Lentement, d'une voix douce, sans une once d'autoritarisme, Miss Flak épelle l'arc-en-ciel. L'attention s'est aiguisée. Peu après, calmement, afin de ne pas rompre la concentration, on passe au coloriage effectif. Pendant toute l'heure, par des exercices de relaxation et de concentration, par des chansons et des sketches, de nombreux mots d'anglais vont être assimilés.*

En s'amusant

« *Apprendre l'anglais du coin de l'œil et de l'oreille* » *par des exercices simples de yoga, telle est l'expérience que mène Mlle Micheline Flak sur quatre classes, de la sixième à la troisième, depuis plusieurs années.* « Les enfants d'aujourd'hui sont soumis à d'incessantes sollicitations extérieures qui les expulsent d'eux-mêmes », *dit Miss Flak.* « Ils sont ballottés par les médias et les différents appétits que l'on provoque chez eux. On n'imagine pas l'atrophie de l'imaginaire que provoquent toutes les images de violence et de publicité qu'ils ingurgitent. » *L'intégration du yoga dans une discipline scolaire vise à* « *recentrer* » *l'enfant sur son propre potentiel énergétique, afin que son développement soit* « *harmonieux* ». *Il vise aussi à lui apprendre à ne pas subir les pressions que la vie moderne lui inflige et qui le morcellent, mais à les contrôler, à vivre avec.*

Ce « *rééquilibrage* » *des énergies est créé dans cette classe d'anglais par un dosage précis de relaxation et de vigilance. Miss Flak elle-même se relaxe, pendant les interclasses, des tensions inévitables de la profession.*

A onze-douze ans, les « *petits* » *entrent tout de suite dans ce jeu-travail. Mais en troisième, on est plus réticent.* « Apprend-on vraiment par ces méthodes ? » *demandent-ils. Quelques années d'enseignement leur ont vite inculqué l'idée que travail et ennui s'associent inévitablement. Il leur paraît invraisemblable qu'on puisse retenir du vocabulaire anglais en s'amusant.*

Ce yoga à l'école, Mlle Flak l'a expérimenté d'abord sur le tas, avec sa seule intuition et forte de la conviction qu'il n'en pouvait résulter que du bien. Dès le départ, elle a été encouragée par Mme Buisine, la directrice du collège Concorcet, qui a mené un travail d'explication auprès des parents, qui auraient pu craindre qu'on endoctrine leurs enfants. Aujourd'hui, des expériences comparables se sont multipliées à Paris, en province et à l'étranger. Une association s'est créée, Recherche sur le yoga dans l'enseignement (RYE) (1), *dans le but de réunir et d'approfondir ces expériences.*

Des séances de travail sont, d'autre part, organisées à l'intention de tous ceux qui ont la tâche l'enseigner. M. Jacques de Coulomb, professeur dans une université suisse, a systématisé, dans un livre clair et documenté, Eveil et Harmonie de la personnalité (2) », *les exercices du yoga scolaire. Swami Satyananda, un des maîtres du yoga contemporain, a donné, au cours d'un récent passage à Paris, une conférence au collège Concorcet ; il a félicité les professeurs d'avoir su adapter les techniques millénaires du yoga aux enfants occidentaux. Qu'elles s'épanouissent au sein d'une civilisation technicienne, voilà qui n'est paradoxal qu'en apparence.* — Y. M.

(1) RYE. Collège Condorcet, 31, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.)

(2) *Eveil et Harmonie de la personnalité*, de Jacques de Coulomb, Ed. Au Signal (Lausanne). Diffusé par Chiron.

MÉDECINE

LA FERMETURE DE LA MATERNITÉ BAUDELOCQUE

L'origine de l'entérocolite ulcéro-nécrosante reste encore inexpliquée

La direction de l'Assistance publique a décidé, cette fois, de fermer la maternité Baudelocque (C.H.U. Cochin-Port-Royal à Paris), le 24 septembre, sur l'avis du comité local de lutte contre l'infection, avec l'accord du professeur Claude Sureau, chef de service (« le Monde » du 26 septembre 1979). Trois cas d'entérocolite ulcéro-nécrosante se sont, en effet, de nouveau déclarés récemment dans cette maternité.

Ce sont trois enfants nés à terme et en bonne santé qui ont été atteints, les 21 et 24 septembre. Leur état de santé a nécessité leur transfert dans le service de réanimation du professeur Minkowski où ils sont actuellement alimentés par perfusion et traités par antibiotiques. Le pronostic vital ne semble cependant plus, selon les médecins, être en jeu.

Parmi les quatre-vingt-dix femmes hospitalisées, vingt-trois seulement, dont la grossesse est considérée à « hauts risques », vont être transférées dans d'autres établissements hospitaliers ou vont bénéficier de l'hospitalisation à domicile. Les autres rentreront progressivement et dans des conditions normales chez elles.

La décision de fermer la maternité selon l'administration repose sur le fait que, cette fois-ci, contrairement à la précédente « épidémie » au printemps dernier qui avait frappé trente-deux enfants dont un était décédé (*le Monde* du 24 mai et du 30 mai 1979), le risque de dissémination à d'autres hôpitaux d'une éventuelle infection a pu être écarté et que les autres maternités de la région parisienne ne sont plus surchargées. Les consultations qui ont lieu dans un autre bâtiment sont cependant maintenues.

L'entérocolite ulcéro-nécrosante, qui était extrêmement rare il y a dix ans, apparaît actuellement avec une fréquence grandissante et pose un difficile problème de prévention, car la cause n'est pas connue. Trente-cinq cas ont été constatés en un an, à la maternité Baudelocque, alors que, auparavant, cette affection ne s'y était jamais manifestée. L'hypothèse — évoquée au printemps dernier — de la responsabilité d'un germe, le clostridium, dans l'apparition de l'entérocolite ulcéro-nécrosante ne semble plus devoir, selon le professeur Sureau, être retenue.

L'intestin des nouveau-nés atteints présente des ulcérations hémorragiques avec nécrose, c'est-à-dire avec mort cellulaire, mais c'est dans un deuxième temps que, pour un grand nombre de cas, des bactéries de type clostridium, normalement non dangereuses, se développent et aggravent les lésions pré-existantes.

Ainsi, bien que l'infection microbienne ne soit pas pour le professeur Sureau la cause initiale, elle apparaît comme un facteur aggravant et, faute de mieux, une désinfection de la maternité va de nouveau être entreprise bien que les règles strictes d'hygiène aient été respectées par l'ensemble du personnel.

Le rôle protecteur du lait maternel

L'altération de la paroi de l'intestin de ces enfants pourrait être due à un facteur alimentaire. En effet, parmi les trente-cinq enfants atteints, aucun n'était nourri exclusivement au sein. Mais cela n'est qu'une hypothèse et aucune particule alimentaire ne peut encore être incriminée avec certitude.

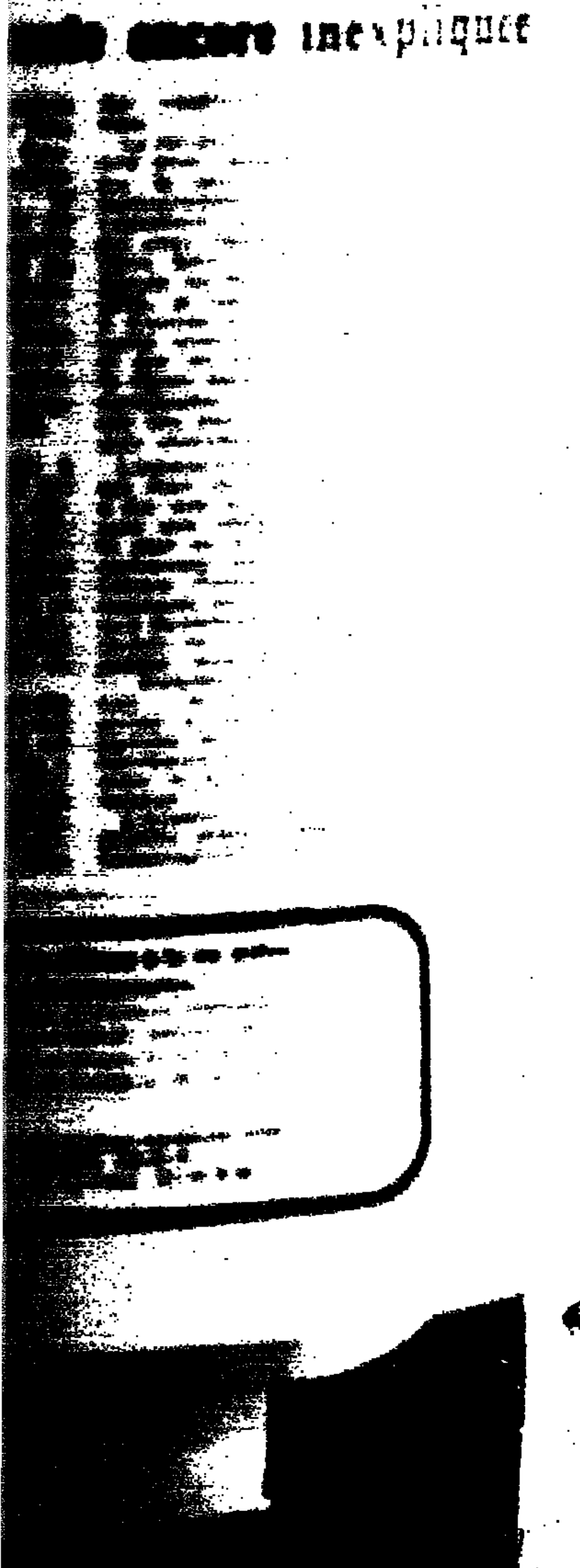
Du fait de la méconnaissance du mécanisme d'apparition de ces lésions, une prévention efficace est très délicate et le professeur Sureau ne cache pas son inquiétude devant cette grave maladie.

Un autre point d'interrogation demeure : pour quelles raisons cette affection frappe-t-elle, avec une fréquence nettement plus élevée que dans les autres établissements, la maternité Baudelocque ?

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a demandé à l'inspection générale des affaires sociales de faire une nouvelle enquête, en donnant des instructions « *très fermes* » pour que des recherches épidémiologiques « *très soignées* » soient menées afin de déterminer les causes de cette nouvelle « *épidémie* ».

Dr Ph. LEDUC.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES



« APOCALYPSE NOW », de Francis Coppola

Controverse autour d'une légende

DANS un récent *supplément* dominical du *New York Times* (daté 16 septembre), le critique Vincent Canby s'interrogeait sru les attentes qui précèdent la sortie de certains films. Il y a, disait-il, des attentes saines, lorsqu'elles sont liées à la connaissance que l'on peut avoir du travail antérieur du *metteur en scène. Il* y en a d'autres, moins saines, qui sont imposées de l'extérieur par la publicité, les rumeurs ou même les hasards d'une rencontre. De telles attentes, ajoutait-il, ont certainement influencé la façon dont chacun a regardé aux Etats-Unis (où il est sorti le 15 août) *Apocalypse now*, étant donnée l'*abondance* — et la nature — des informations qui ont entouré la création de ce film : du montant de son budget aux ambitions hautement proclamées de son *metteur* en scène, en passant par les confidences de Mme Coppola sur ses problèmes personnels...

La France, il est vrai, n'a pas connu un aussi grand battage, et les attentes n'y sont pas nécessairement de celles que le critique du *New York Times* qualifierait de malsaines. Cependant, au tour du nom de Coppola s'est peu à peu créée une légende, qui a donné à son aventure cinématographique les dimensions d'une épopée.

On a dit et répété que la réalisation d'*Apocalypse now* a duré près de quatre ans, que le film, inspiré d'une nouvelle de Conrad, *Au cœur des ténèbres*, a coûté environ 32 millions de dollars, et fait appel à des moyens gigantesques, que le tournage dans la jungle des Philippines pendant quatorze mois a *été* extrêmement pénible, « *un cauchemar vivant* », selon Coppola lui-même, qu'un typhon a détruit la quasi-totalité des décors, que le montage, ensuite, a donné lieu à un travail considérable, l'auteur hésitant notamment entre différentes fins, et que cette immense entreprise a été menée par un homme indépendant des grandes sociétés de Hollywood depuis qu'il a fondé, en 1969, sa propre maison de production, l'American Zoetrope, devenue l'Omni Zoetrope, un homme assez téméraire pour risquer toute la fortune acquise grâce aux deux *Parrain* dans un projet aussi grandiose.

A l'occasion de ses multiples déclarations, et en particulier au cours des deux conférences de presse qu'il a tenues à Cannes (où *Apocalypse now* a obtenu la palme d'or, ex aequo avec *le Tambour*) (1), Coppola est allé jusqu'à se comparer au héros de son film, ce colonel incarné par Marlon Brando, qui « va trop loin », jusqu'à la démence, et se détruit presque lui-même. Il s'est décrit comme « *une sorte d'homme fou* » exerçant sur son équipe une autorité absolue, et cette fascination de la puissance l'a fait taxer, ici et là, de mégalomanie. En retour, il a traité les journalistes d'« irresponsables », ce qui n'a pas manqué d'entretenir ce climat de tempêtes et de démesure.



Vincent Canby, qui s'inquiète dans le *New York Times* (daté 19 août) de l'énorme pouvoir personnel dont disposent, après quelques succès seulement, des metteurs en scène comme Coppola, Scorsese ou Lucas, estime que *Apocalypse now* a les défauts de *Conversation secrète*, précédent film du même réalisateur (primé à Cannes en 1974) : « *Il est plein de moments extraordinaires, de détails brillants, mais rien de plus — des effets et des impressions sans un point de vue dominant ; c'est peut-être le problème de ces metteurs en scène qui vont dans des écoles de cinéma plutôt que d'étudier le droit, la philosophie, la médecine ou même le ramassage des ordures, c'est-à-dire tout ce qui pourrait leur donner une vision de la vie dans laquelle le cinéma leur apparaîtrait seulement comme un mode d'expression, et non comme une fin en soi.* »

Frank Rich, dans *Time* (daté 27 août), est encore plus sévère. « *Maintenant que le film est sorti*, écrit-il, *le public va enfin savoir pourquoi il a fallu à Coppola plus de 30 millions de dollars et près de quatre ans pour le finir. La réponse, apparemment, n'est pas aussi mystérieuse qu'on pourrait le penser. Coppola a retardé l'achèvement de son film pour la simple raison qu'il ne parvenait pas à réaliser la grande œuvre qu'il voulait faire (...). Même si beaucoup de scènes sont à couper le souffle,* Apocalypse now *est aussi dénué de finesse sur le plan émotionnel que vide sur le plan intellectuel. C'est moins le récit épique d'une guerre cruelle qu'un extravagant monument à la défaite artistique que Coppola s'est infligée à lui-même* (Artistic self-defeat). »

Frank Rich considère que les personnages sont inexistants, à commencer par celui du capitaine dont nous suivons le long voyage (« *Nous sommes censés voir le film à travers ses yeux*, écrit le critique du *Time*, *mais ces yeux ne nous disent rien* ») et que la dernière partie témoigne d'un manque complet d'imagination. « Apocalypse now, conclut-il, *nous rappelle que la guerre est un enfer, mais ne nous montre pas le drame et le chaos moral que fut cette guerre particulière.* »

Jack Kroll, dans *Newsweek* (daté 20 août), est au contraire un fervent partisan du film. « *Il est temps*, dit-il, *d'oublier les trois ans de publicité souvent hystérique (...). L'important est que Coppola est un réalisateur merveilleusement doué, et le miracle est qu'après toute cette folie il nous a livré un film étourdissant et inoubliable. Coppola a tous les dons d'un grand artiste, et tous ces dons éclatent dans une profusion qui serait écrasante s'il n'avait aussi celui d'assurer un équilibre cristallin de tous les éléments.* »

« Apocalypse now, poursuit le critique de *Newsweek*, *bouillonne de violence, d'horreur, de folie, d'ironie, d'humour, de douceur, de colère, de désespoir et d'espoir, mais ce bouillonnement est contrôlé de main de maître.* » Selon Jack Kroll, Coppola dirige ses acteurs à la perfection, la musique de Carmine Coppola (père du *metteur en scène*) et la photographie de Vittorio Storado sont irréprochables, comme l'est le rythme donné au récit par Coppola et son chef monteur Richard Marks.

« *Francis Coppola est rentré chez lui*, conclut-il, *avec un film dont lui et ses collègues peuvent être fiers.* »

Apocalypse now n'a donc pas fini de provoquer des passions contradictoires, à l'image de Coppola lui-même. Comme l'écrit Vincent Canby, les circonstances qui ont accompagné la production de ce film font qu'on peut être tenté de voir en lui soit un chef-d'œuvre absolu, soit une faillite intégrale, alors qu'il n'a tout de même qu'une chance minime d'être l'un ou l'autre.

THOMAS FERENCZI.

(1) Lire les articles de Jean de Baroncelli (« le Monde » du 22 mai) et de Louis Marcorelles (« le Monde » du 24 mai).

Voici venu le temps des fous

LA guerre du Vietnam est au centre du film de Francis Ford Coppola Apocalypse Now *qui sort sur les écrans français ce mercredi. Un homme, le capitaine Willard, qu'incarne Martin Sheen, est chargé par le haut commandement américain au Vietnam de faire disparaître le colonel Kurtz coupable d'avoir outrepassé ses droits dans plusieurs opérations qu'il a dirigées contre les Vietcongs. Kurtz, dont le rôle est joué par Marlon Brando, s'est réfugié avec ses supplétifs, des montagnards, dans un camp retranché à la frontière qui sépare le Vietnam du Sud du Cambodge.*

Le film retrace l'itinéraire que suit Willard à travers les zones d'insécurité qui s'interposent entre Nha-Trang, base célèbre durant les deux guerres d'Indochine, située sur la mer de Chine, et le sanctuaire où le colonel Kurtz règne en maître absolu et sanguinaire. La rivière que remonte avec un équipage le capitaine Willard passera, au long des kilomètres, du pays des réalités quotidiennes dans celui du cauchemar.

Délire

On ne courra pas grand risque à prédire que Francis Coppola rentrera largement dans les trente-deux millions de dollars que lui a coûtés Apocalypse now *et ne regrettera pas les quatre années qu'il a consacrées au tournage et au montage du film. Le spectacle est grandiose, le succès assuré et l'œuvre a la dimension d'un opéra sanglant dont la mort et la peur sont les grands prêtres. Le délire qui s'installe dès les premières minutes du récit ne trahit jamais la vraisemblance des situations ; et sans doute est-ce pour cela que chaque image porte au cœur et au ventre, à ne pouvoir quitter l'écran des yeux. Bravo M. Coppola ! voilà un grand film qui aura un double mérite, celui de donner un visage à la guerre, jusqu'ici jamais révélé, et que seul un visionnaire lucide pouvait faire découvrir. Celui aussi de dénoncer la fragilité des frontières qui séparent l'homme jugé sensé d'un dément et, de là, qui peuvent séparer un criminel de guerre d'un soldat en campagne. Balayé le passé. Rayé de notre mémoire tout ce que nous savions et tous les mythes rassurants. Aux oubliettes les hommes de* Trente Secondes sur Tokyo *et d'*Aventure en Birmanie. *Finis les héros, voici venu le temps des fous.*

Et les fous, il y en a partout dans cette histoire. C'est le lieutenant-colonel Kilgore et son chapeau sudiste qui fait sonner la trompette de cavalerie à chaque fois que ses hélicoptères vont prendre l'air et qui a une passion pour le surf au point d'embarquer des planches quand une opération mène son régiment aux abords d'un plan d'eau propice. Il y a surtout le colonel Kurtz sorte de King-Kong sanguinaire, dieu vautré dans son temple. Des cadavres mutilés, décapités, saignés, offrandes de ses fidèles compagnons d'armes, constituent les fruits de la jungle qui l'asphyxie. C'est lui que Willard doit tuer, et il le fera au coupe-coupe comme on sacrifie un buffle au village en fête. Inéluctable. Kurtz ne fera rien pour se défendre, suicidaire, lui que la grande partie de rigolade guerrière a détraqué plus que les autres. Et Willard deviendra fou à son tour.

Il y a aussi tous les fous de peur qui tirent à tort et à travers, et les fous réglés comme des mécaniques et qui font des cartons posément.

Tous ces fous qui ont toute l'apparence de gens normaux c'est la guerre qui les a fabriqués, dit Coppola. Une guerre que Coppola, en dépit de toute l'horreur qu'il met dans les images, rend séduisante. Un grand jeu organisé par les hommes pour les hommes. Personne n'est dupe et lorsqu'on l'a interrogé à ce sujet, à Cannes en mai dernier, Coppola a déclaré : « La guerre est séduisante... Il doit bien y avoir une beauté et une séduction dans la guerre, sinon les gens ne voudraient pas toujours la faire. »

Là se trouve toute l'ambiguïté du film qui ne manquera pas d'éveiller ou de réveiller des ressorts secrets. Entraîné dans la tourmente des images, des sons et du ballet de la mort, il est difficile de rester indifférent. Mais il ne faut pas craindre non plus de voir ce monument dédié à la détresse humaine.

CLAUDE LAMOTTE.

L'AFFAIRE DE MY-LAY

Et la fusillade commença...

SI Coppola s'est inspiré du livre de Conrad Au cœur des ténèbres, *la décision de faire le film tient aux récits qui lui avaient été faits de certaines exactions perpétrées au Vietnam par des troupes américaines. Voici le rappel de la dramatique affaire de My-Lay :*

Le 16 mars 1968, trois sections d'une compagnie de la division Americal, commandées par le lieutenant William Calley, exécutaient de sang-froid quelque quatre cents ou cinq cents civils, pour la plupart des vieillards, des *femmes* et des enfants, habitants du village de My-Lay (ou Song-My, ou Truong-Ang), dans la province vietnamienne de Quang-Ngai. Des viols et des actes de sodomie *étaient* perpétrés.

David Lamp, correspondant de l'agence U.P.I., rapportait :

« J'ai interrogé plusieurs personnes qui se trouvaient dans le village en cette *terrible* journée de la mi-mars 1968. Sauf sur quelques points de détail, les versions concordent. Un villageois m'a raconté : « C'était le matin.
» Nous prenions notre premier
» repas de la journée lorsque,
» *soudain*, des *obus* d'artillerie
» commencent à tomber sur le
» village. Ce n'était pas la pre-
» mière *fois* que nous étions
» bombardés. Nous nous sommes
» précipités vers les abris.
» Le bombardement a été in-
» tensif et a duré pendant près
» d'une demi-heure. Nous avons
» ensuite entendu le grondement
» des hélicoptères. Il y en avait
» huit, des gros, des engins de
» transport de personnel. Des
» soldats américains descendirent
» et pénétrèrent dans le village.
» Les Américains étaient déjà
» venus deux fois chez nous,
» nous n'avions aucune raison
» *d'avoir peur et de nous cacher.*
» Ils nous ordonnèrent de sortir,
» tous, hommes et femmes,
» jeunes et vieux, même les
» mères avec leurs bébés. Ils nous
» emmenèrent à quelques cen-
» taines de mètres du village et
» nous ordonnèrent de nous ac-
» croupir. Nous n'avions toujours
» pas peur, et tout se passait
» *dans le calme* et *sans inquié-*
» tude aucune. On ne compre-
» nait pas très bien ce qu'ils
» voulaient, mais c'était tout.
» Tous les Américains étaient
» armés de carabines. Soudain,
» nous avons vu plusieurs soldats
» préparer une arme que je
» n'avais jamais vue, montée sur
» un trépied. Ce fut le début de
» la panique. *Les femmes se*
» mirent à pleurer, les enfants à
» crier. Un moine montra à un
» soldat ses papiers d'identité,
» mais l'Américain secoua la tête
» d'un air navré, et déclara
» seulement : « *Sorry* » (désolé).
» Et la fusillade commença :
» Je fus parmi les premiers tou-
» chés : une balle dans la jambe.
» Je *tombai*, *et d'autres corps*
» tombèrent sur moi. Je n'osais
» pas bouger, et c'est sans doute
» ce qui m'a sauvé. Je suis resté
» ainsi pendant une heure, jus-
» qu'à ce que les soldats s'éloi-
» *gnent.* »

En novembre 1969, le *Newsweek* et le *New York Times* s'emparaient de l'affaire, qui allait devenir *prétexte* à *un* débat national allant de la simple condamnation morale à la critique des buts de guerre au Vietnam et même à une remise en cause de l'idée si généralement admise de la « supériorité » de la civilisation américaine. Crise de conscience à vrai dire sans précédent, comparable, à certains égards, à l'affaire Dreyfus. Car, si l'on en croit les sondages, 65 % des Américains estimaient que les affaires de ce genre étaient inévitables en temps de guerre.

Le 29 mars 1971, le tribunal *militaire de Fort-Benning (Georgie)* reconnaissait le lieutenant Calley coupable du meurtre de cent civils et le condamnait à la prison à vie. Les anciens combattants protestèrent, traduisant un sentiment assez répandu : ils s'indignèrent parce qu'un « petit » était abandonné par les « grands ». Quant aux libéraux, aux *pacifistes et aux « radicaux »*, ils affirmaient que cette condamnation permettait d'absoudre les vrais coupables.

La controverse rebondit quand on apprit la décision de M. Nixon, le lendemain du verdict, de faire sortir le lieutenant Calley de prison et de le laisser en résidence surveillée dans sa *maison de Fort-Benning.*

Le 20 août 1971, la peine était transformée en vingt ans de prison, pour l'assassinat de vingt-deux civils. Le 25 septembre 1974, un juge fédéral cassa le jugement d'une cour martiale qui avait réduit la sentence à dix ans de détention. Après la décision de la cour d'appel fédérale de *La Nouvelle-Orléans*, l'affaire fut officiellement close.

REPRISE DE « L'ANGE BLEU »

Naissance d'une star

UNE légende tenace veut que Marlène Dietrich ait été, avant de tourner dan *l'Ange bleu*, une petite comédienne insignifiante que Josef von Sternberg tira d'une obscurité où elle serait sans doute restée sans lui.

S'il est vrai que *l'Ange bleu* (tourné à Berlin entre le 4 novembre 1929 et le 22 janvier 1930) a *marqué la naissance d'une star*, d'un mythe féminin érotique qui allait, via Hollywood, conquérir le monde et rivaliser avec celui de Garbo, « la Divine », Marlène Dietrich était loin *d'être une inconnue en* 1929. Sa personnalité était célèbre à Berlin. Sa carrière (théâtre, *music-hall*, cinéma) en avait fait une actrice d'une certaine renommée. On a jeté aux oubliettes la douzaine de films allemands d'avant l'*Ange bleu* comme s'ils n'avaient jamais existé. Ceux qui ont vu récemment au CICI, qui s'est tenu à Annecy, *Die Frau, nach der Man sich sehnt*, de Kurt Bernhardt (1929), ont été étonnés, éblouis, d'y trouver non seulement une vedette mais encore une femme troublante, porteuse, déjà, du mythe célèbre

On sait que Josef von Sternberg, prestigieux metteur en scène de films muets aux Etats-Unis, avait dirigé Emil Jannings, acteur allemand, *glorieux monstre sacré, lors* de son passage à Hollywood. C'est Jannings qui réclama Sternberg à Berlin en 1929, pour le diriger à nouveau, mais dans son premier film parlant. Jannings voulait jouer Raspoutine. Cela ne plaisait pas à Sternberg. Finalement, le choix se porta sur un roman d'Heinrich Mann paru en 1904, *Professeur Unrath, histoire de la déchéance d'un bourgeois* de l'époque de Guillaume II par sa rencontre et son mariage avec une chanteuse dont il se servait pour se venger de la société.

Avec l'accord de l'auteur, Sternberg modifia l'intrigue, si bien qu'il *ne faut guère chercher Heinrich* Mann dans *l'Ange bleu*. De toute évidence, le film *devait* être une occasion pour Emil Jannings de se mettre en valeur, de tenir l'écran. *Mais lorsque, contre l'avis de tous*, Sternberg eut choisi pour le rôle de Lola Lola Marlène Dietrich, qu'il avait, effectivement, « découverte » en *allant la voir jouer dans une revue berlinoise à la mode* (Jannings avait sa candidate, Lucie Mannheim, qui ne l'aurait sans doute pas gêné), la conception du film bascula complètement.

Sternberg avait de Lola Lola l'idée d'une femme telle qu'on en trouvait dans les gravures érotiques de Félicien Rops. La scène du cabaret où *elle apparaît pour la première fois* entourée de grosses créatures avachies est, à cet égard, caractéristique. Si le rôle de Lola éclipsa finalement celui d'Unrath, c'est bien parce que Marlène, comédienne sobre, fine, intelligente (et non jeune femme simplement docile, comme on l'a dit) avait compris où la menait cette conception esthétique de Sternberg. *Il n'y a pas de femme* fatale dans *l'Ange bleu*, mais une chanteuse de mœurs un peu légères, bonne fille, à la fois amusée et flattée par l'intérêt, le désir que lui témoigne un honorable professeur de collège, célibataire mûr dont la déchéance masochiste (par son entourage) lui fait prendre conscience à quel point elle peut être une *force, une « étoile », en somme, dans* son univers de spectacle, en cessant de masquer, sous des oripeaux, sous un attirail canaille de dessous mousseux et de jarretelles pour collégiens et matelots, la femme « de la tête aux pieds faite pour l'amour ».

Nous lisons aujourd'hui, en clair, sur l'écran cette consécration de Marlène avant son entrée à Hollywood, dans un réalisme poétique et violent à la *Stroheim ou à la Pabst*, dont Sternberg, le sujet aidant, avait quelque peu hérité. Mais les malheurs du professeur Rath, dit Unrath, *les étapes de sa déchéance*, ne nous touchent plus. On ne croit plus à Jannings. Il souligne tous les effets, il « surjoue » à plaisir, s'étale, se rend insupportable. Et, en dépit de ce qu'a écrit Kracauer, *l'Ange bleu* n'est pas une sorte de témoignage sur le climat de l'Allemagne pré-nazie, dont Sternberg ne se préoccupa d'ailleurs pas, dans son palace et les studios berlinois. Ce barbon déguisé en clown auquel on casse des œufs sur la tête, on le trouverait aussi bien dans le Second Empire de Zola.

Lola Lola, en revanche, n'est pas Nana. C'est Marlène Dietrich qui s'affirme par un jeu étonnamment « moderne », une voix sensuelle dont les indications changent progressivement. *L'Ange bleu* n'a rien de rétro ; même s'il porte, techniquement, la marque des débuts du parlant. C'est un film qui nous raconte comment Marlène est devenue une star et pourquoi elle est, au cinéma, éternelle, unique.

JACQUES SICLIER.

★ Studio Git-le-Cœur, Olympic, Mac-Mahon (v.o.).

une sélection



Pollok, sérigraphie (1952).

cinéma

**APOCALYPSE NOW
DE FRANCIS FORD COPPOLA**
Lire nos articles page 17.

**LE TAMBOUR
DE VOLKER SCHLONDORFF**
Une épopée dérisoire et bouleversante où les ricanements et la magie d'un enfant nous sauvent des malédictions de l'histoire. A trois ans, Oskar a tout vu, tout compris, et décide de ne plus grandir. Volker Schlöndorff et Jean-Claude Carrière ont pris le parti de l'adaptation fidèle de Günter Grass.

**HISTOIRE (S) D'ALLEMAGNE (S)
A AUBERVILLIERS**
Retour aux sources : l'école réaliste des années 20, des films rares comme *l'Enfer des pauvres* et *C'est la vie*, le nazisme abordé à travers les films américains d'émigrés allemands, des premières œuvres de réalisateurs en vogue, et beaucoup d'inédits.

West Indies, de Med Hondo : pour tous ceux qui s'interrogent sur l'histoire qu'ils ont subie, une fresque brechtienne. **Movie Movie (Folie Folle)** de Stanley Donen : hommage attendri d'un vétéran d'Hollywood aux divertissements d'il y a trente et quarante ans. **Les Petites Fugues**, d'Yves Yersin : la minutie et la poésie suisses pour les métamorphoses d'un vieux paysan. **Cités de la nuit**, de Ron Peck et Paul Hallam : vie quotidienne d'un professeur de géographie anglais homosexuel. **Le Syndrome chinois**, de James Bridges : le moule traditionnel de la fiction politique américaine, avec des personnages et des acteurs passionnants. **La Vedette**, de Reinhard Hauff : la révolte d'un adolescent exploité par un cinéaste. **L'Ange bleu**, de Josef von Sternberg : Marlène faite pour l'amour de la tête au pied. **Passe ton bac d'abord**, de Maurice Pialat : n'a décidément rien à voir avec un verre de diabolo menthe ou des vacances en compagnie de petites Anglaises.

théâtre

**ŒDIPE
A L'EPEE-DE-BOIS**
Œdipe, n'importe quel homme, un enfant, un acteur admirable, Jean-Marie Patte dur et lisse comme un galet blanc, qui traverse la nuit, se dissout dans une infinité de nuits, dans la chaleur chaude de la mère, du pur amour. Aurons-nous souvent cette saison un théâtre aussi labourant, aussi beau ?

**LES MOLIERE
A LA PORTE-SAINT-MARTIN**
Antoine Vitez et ses comédiens reviennent avec leur spectacle en quatre soirées — **l'Ecole des femmes, Dom Juan, Tartuffe, le Misanthrope** — qui parle du théâtre, de la tradition, de l'athéisme et de nous.

La Villégiature à l'Odéon : la Venise de Goldoni, la mélancolie de Strehler, le grand succès de la saison dernière, moins Pierre Dux. **No man's land** au Gymnase : l'ironie nihiliste de Pinter, la mise en scène aiguë de Planchon, avec Guy Tréjean et Michel Bouquet, unique. **Marie de l'Incarnation** au Lucernaire ; Marcel Bozonnet, sous les voiles d'une mystique femme d'action, trace les dessins de l'extaxe. **Zadig** à Orsay : les fantaisies voltairiennes de Jean-Louis Barrault.

musique

LE FESTIVAL DES ORCHESTRES DE FRANCE
Faire connaître à Paris les grands orchestres créés depuis treize ans par l'Etat et les régions, tel est le but du Festival de France, qui va occuper le Théâtre des Champs-Elysées pendant quinze jours. Après l'Orchestre de Paris en tête de file, avec D. Barenboïm et I. Stern (les 27 et 28 septembre), on entendra tour à tour l'Orchestre des Pays de la Loire, dirigé par M. Soustrot, dans une représentation du « Viol de Lucrèce » de Britten (le 2 octobre) et un concert avec Katia Ricciarelli (le 3), l'Orchestre national de Monte-Carlo (bien que sa création soit ancienne et nullement imputable à l'Etat français...), dirigé par L. Foster, avec A. Ciccolini (le 5) et V. Tretiakov (le 6), puis les orchestres du Capitole, de Lyon, de l'Ile-de-France, de Bordeaux-Aquitaine et de Lille. Une confrontation séduisante, mais aussi redoutable pour ces ensembles, qui, tous, font un excellent travail dans leur région.

MUSIQUE RUSSE ET SOVIETIQUE
Tandis que l'IRCAM continue ses concerts du cycle Paris-Moscou, avec quantité d'œuvres et de compositeurs inconnus (chaque soir, sauf mardi, à 18 h. 30), les échanges artistiques nous valent des Semaines de musique russe et soviétique (du 1er au 22 octobre) d'un éclat modéré, mais où l'on entendra quelques excellents artistes tels le violoniste Tretiakov (le 1er, à Gaveau), l'Orchestre de chambre de Lettonie (les 2 et 3, à Pleyel), Z. Kocsis, le Quatuor Lyssenko, E. Svetlanov, O. Kagan et sa femme — N. Goutmann — V. Eresko, E. Obraztsova, etc. Des concerts auront lieu également à Strasbourg, Lyon et Champeaux-sur-Marne.

LES NUITS DE LIEGE
Comme chaque année, Liège organise un festival de haute qualité, consacré à la musique ancienne cette fois, avec les meilleurs ensembles actuels : la Petite Bande de S. Kuijken, le Collegium Vocale, Musica Aurea, T. Koopmann, G. Leonhardt et bien d'autres, qui méritent de faire franchir les frontières à de nombreux mélomanes (du 27 septembre au 12 octobre ; renseignements : 17, rue des Mineurs, Liège, Belgique).

JOURNEE JEAN BARRAQUE
Dans un temps bien maigre pour la musique contemporaine, il est bon de célébrer Jean Barraqué, un des créateurs les plus puissants et les plus originaux de ces dernières années, mort prématurément ; on entendra quelques-unes de ses œuvres les plus exigeantes : la « Sonate pour piano » par Claude Helffer, « Séquence » et « Au-delà du hasard », par l'Ensemble 2e2m, dirigé par Paul Mefano le 29 septembre (Palais des Arts, 325, rue Saint-Martin, à 14 h. et à 20 h. 30).

CONCERTS BLEUS
Reprise le 2 octobre des « Concerts du mardi » à la salle Bleue du Palais des Congrès (18 h. 30), fondés en 1974 par des musiciens d'orchestre avides de jouer aussi de la musique de chambre ; ce cent unième concert donné, avec notamment D. Barenboïm et M. Debost, comprendra un « Trio » inconnu de Beethoven (pour piano, flûte et basson) et l'admirable « Quintette à cordes en ut » K. 515 de Mozart.

Faust, mise en scène Lavelli, avec V. Masterson (Opéra de Paris, les 26 et 29 septembre) ; Moura Lympany (Gaveau, le 26) ; **les Sonates piano et violon de Fauré**, par P. Amoyal et A. Queffélec (Billettes, le 26) ; **Musique d'orgue française**, par Michel Chapuis (château de Fontainebleau, le 29) ; **Trio Fontanarosa** : Haydn, Beethoven, Brahms (Orangerie de Sceaux, le 30, à 17 h. 30) ; **Simon Boccanegra**, mise en scène de G. Strehler (Opéra de Paris, le 3 octobre, à 20 h.) ; **Louise**, de Charpentier, mise en scène de J.-M. Simon (Nancy, les 3,5, 7, 9 octobre).

danse

**BARYCHNIKOV
AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**
En prélude au Festival de France, Mikhail Barychnikov interprète des extraits de ballets de Robbins et Balanchine, en compagnie de six étoiles du New York City Ballet. Un événement aussi rare qu'exceptionnel.

**ALVIN AILEY
AU THEATRE DE LA VILLE**
Pour son vingtième anniversaire, la célèbre troupe de danseurs noirs présente vingt et un ballets, dont seize créations, allant d'œuvres inspirées de l'héritage afro-américain au répertoire de chorégraphes modernes comme John Butler, Rudy Perez, Donald McKayle.

expositions

**POLLOCK
AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS**
Entre la première apparition de Pollock à Paris il y a quelques lustres, galerie Fachetti, où son œuvre n'avait pas attiré grand monde, et la présente manifestation, Pollock est devenu le maître de l'*abstract-expressionism*. Et en même temps un mythe. Un mythe qu'il faudra confronter à la réalité de son œuvre. De son côté, le centre culturel américain de la rue du Dragon a réuni des œuvres d'une quinzaine de peintres (dont Kline et de Kooning), qui furent les amis ou les voisins de Pollock à East-Hampton, ancien village de pêcheurs près de New-York, où, au lendemain de la guerre, s'était constituée une colonie d'artistes.

**LES PARTIS PRIS
DE MARCELIN PLEYNET,
A L'ARC**
C'est le premier volet d'une série de trois expositions à parti pris (inscrites au programme du Festival d'automne) dont on peut penser qu'au bout du compte il y a moyen de faire le point sur ce qui s'est passé dans le domaine de l'art en France depuis dix ans. Le choix de Pleynet nous porte bien sûr dans les sphères de la peinture abstraite, avec, en ouverture, des personnalités dont l'œuvre était bien établie en 68 : Hantaï, Degottex, Olivier Debré, Soulages, Sam Francis..., puis des artistes de la génération de Support/Surface, puis quelques jeunes pas très connus.

Trésors de Chine et de Haute-Asie : en hommage à l'orientaliste Paul Pelliot et la **collection Kwok-on** : les arts du spectacle en Asie, à la Bibliothèque nationale. **Paris Moscou**, au Centre Georges-Pompidou : un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, la plupart venus des musées soviétiques, pour évoquer les échanges culturels entre les deux capitales, entre 1920 et 1930. **Le Louvre d'Hubert Robert**, au Louvre : un superbe dossier du département des peintures, autour de la Grande Galerie vue par un « ruiniste » impénitent. **L'Aventure de Pierre Loeb**, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris : un marchand éclairé et sa galerie à Paris, de 1924 à 1964.

variétés

**ROBERT CHARLEBOIS
AU PALAIS DES CONGRES**
Les différentes images d'un chanteur québécois dont la musique bouge, évolue au gré des rencontres, des voyages, de l'imaginaire (21 heures).

jazz

**DON CHERRY
A LA CHAPELLE DE LA SORBONNE**
En duo avec une chanteuse peu connue de la scène du jazz, mais pourtant adepte de l'improvisation, Juna Haimsohn (les 1er, 2 et 3 octobre).

**MICHEL PORTAL
A LA CHAPELLE DES LOMBARDS**
Michel Portal gère lui-même le programme de chacune des soirées d'une semaine qui lui est consacrée (20 h. 30).



Un été américain

Parallèlement au cinéma industriel, produit dans et par l'industrie, se développe, en Occident du moins, et dans certains pays du tiers-monde, un cinéma indépendant, plus personnalisé, et s'adressant à de petits groupes. Ce cinéma *met en jeu* de moindres sommes d'argent, permet une plus grande liberté de manœuvre face aux « établissements » quels qu'ils soient. Il suppose une nouvelle technologie, plus légère, plus maniable.

Deux personnalités, l'une en France et en Afrique, l'autre aux Etats-Unis, ont largement contribué à cette évolution : Jean Rouch et Richard Leacock. Au début de cet été, Richard Leacock et Jean Rouch se sont retrouvés pendant trois semaines dans « l'Université d'été » d'Amherst, au nord du Massachusetts, où l'on enseignait également l'écriture du scénario, l'art de l'animation, l'organisation de la production, où *l'on* proposait même « le futur ».

Ces préoccupations rejoignaient celles de la dernière Biennale de Venise, qui proposait comme thème, pour un de ses colloques, « Les années 80 », et avait invité aussi bien Joseph Losey, Raymond Bellour, Shirley Clarke que Jean Rouch et Richard Leacock. La confusion fut grande parfois, l'intuition de base de Carlo Lizzani, organisateur de la Biennale rénovée, restait juste : le cinéma, ses structures, son économie, ses techniques, son écriture, passe par une mue profonde.

Amherst était l'avant-poste, le lieu d'observation privilégié, sur la côte est des Etats-Unis, où le phénomène apparut avec *le plus d'évidence*. — L. M.

Découvrir le cinéma sur un campus du Massachusetts

FRANK CAPRA, l'auteur de *New-York-Miami*, de *Mr. Smith au Sénat*, le responsable de la célèbre série *Pourquoi nous combattons*, le seul cinéaste au monde, peut-être, à avoir su s'imposer également dans le documentaire et la fiction, disait à peu près, au début de la seconde guerre mondiale : « *Après-guerre, le public ne voudra plus que des contes de fée ou du strict documentaire.* » Simplification apparente, mais que ne démentiraient aujourd'hui ni les superproductions spatiales ni la vogue croissante du cinéma « vécu », ou « vérité », ou etnographique, selon la vision de Jean Rouch.

Il n'était pas question, cet été, à Amherst, au nord de l'Etat du Massachusetts, dane ce collège ultramoderne sis en pleine nature qui abritait le neuvième Summer Institute on the Media Arts, de projeter *Star Wars* ou *Alien* avec le paraphernalia du 70 mm, du son stéréophonique ; de toute façon on pouvait les voir ou les revoir, d'un saut de voiture, dans quelque cinéma alentour. En revanche le documentaire, ce terme aujourd'hui rejeté par presque tous ses pratiquants pour la forte connotation d'ennui qu'il a longtemps charriée, le documentaire triomphant, sous toutes les coutures, était l'invité d'honneur. Désormais on regardait, on jaugeait le cinéma-cinéma, le cinéma traditionnel, à partir du documentaire : un cinéma à la portée de tous, relativement, un cinéma qui n'en reste pas moins une écriture, un effort d'écriture, même s'il s'écrit en 16 mm, en super 8, en vidéo plus ou moins « légère », de toute façon portable.

L'exemple de John Marshall

Pour la seconde année consécutive, cette « université d'été », comme on dit aux Etats-Unis, réunissait les deux pionniers de cet autre cinéma, Richard Leacock et Jean Rouch. Certes on enseignait aussi le cinéma classique en la personne de Frank Daniel, ancien recteur de la Famu (l'école de cinéma de Prague), ancien directeur de l'American Film Institute de Los Angeles (*parmi ses élèves, Terrence* Malick, l'auteur des *Moissons du ciel*), qui aujourd'hui, sur la recommandation de Milos Forman, son compatriote, dirige le département cinéma de Columbia University à New-York ; et le cinéma expérimental avec Robert Breer, qui a su libérer le cinéma d'animation du carcan réaliste-naturaliste.

Les cours ne sont pas gratuits : 375 dollars pour la totalité du cycle de trois semaines ; 175 dollars pour les cycles d'une semaine. Au terme de leur travail, les étudiants obtiennent six unités de valeur pour les trois semaines, deux pour une semaine. Quelques bourses existent, il est possible de payer son séjour en faisant des petits travaux, en aidant les organisateurs. C'est très limité. *Ceux et celles qui s'inscrivent ont choisi* de le faire, économisé ou emprunté pour participer à une expérience qui leur garantit au bout de trois semaines, dans certains cours, une pratique relativement poussée du cinéma, qu'il s'agisse du documentaire, de l'animation, de l'écriture de scénario, du travail vidéo. Sept universités, six de la région de Boston-Cambridge (dont les plus connues, Harvard, MIT), plus Yale, regroupent leurs efforts à travers un *organisme permanent*, l'University Film Study Center, en partie subventionné par le gouvernement.

Les titres des autres sujets d'enseignement retenus cette année sont non moins révélateurs des préoccupations universitaires américaines face aux *media arts*, les arts de la communication ; *Arts Administration* (stage conduit par un jeune chef d'orchestre), la photographie couleur, l'atelier de vidéo couleur, l'atelier de vidéo digitale, un département production, un dernier titre qui laisse rêveur, *The Future*, l'avenir.

Jean Rouch, avec son atelier de « cinéma anthropologique » (chez nous, on dit cinéma ethnographique), a réuni quarante-cinq étudiants, *plus trois venus de France*, grâce à des bourses du gouvernement français, et un d'Israël. Le génie de l'auteur de *Moi, un Noir* à susciter la communication, une expérience déjà riche de plus de soixante-dix films, une pratique du cinéma léger qui en son temps stimula l'ex-Nouvelle Vague et reste un défi à notre conception conservatrice du cinéma, ont fait de lui une légende vivante. La réussite fut totale.

Successivement John Marshall (*The Hunters*, 1958 ; *Bitter Melons*), et Robert Gardner (*Dead Birds*, 1963 ; le récent *Deep Hearts*), deux maîtres du cinéma ethnographique, sont venus discuter de leur pratique. Par quels moyens entrez-vous en contact avec une culture donnée, où placez-vous votre caméra ? John Marshall et Robert Gardner illustraient des positions *contradictoires*.

Dès l'âge de dix-sept ans, John Marshall s'est trouvé vivre en symbiose avec les bushmen du désert de Kalahari, dans l'Afrique australe. *The Hunters* est daté de 1958. *Bitter Melons*, lui, fut tourné en 1954, mais monté entre 1966 et 1971, coutume fréquente aujourd'hui chez les auteurs de documentaire, revenant, pour des raisons diverses, avec un certain recul sur un matériau brut déjà filmé.

Bitter Melons (Melons amers) se divise en deux parties, l'une décrivant la vie quotidienne, la chasse, la cueillette ; l'autre l'organisation sociale. Un musicien aveugle assure la cohérence du récit, ses chants traitent, selon une vieille tradition, les problèmes évoqués par l'image.

John Marshall est l'ami de cette communauté, parle sa langue, fait presque partie de la famille. Pendant vingt ans, de 1958 à 1978, John Marshall ne fut plus autorisé à revenir tourner. Sous l'effet du progrès, un contact accru avec le monde extérieur, « *cette société égalitaire*, dit-il, *devient stratifiée... Des équipes viennent filmer de Johannesburg des choses arrangées* ». Pour Jean Rouch, John Marshall représente « *l'anthropologie d'avant-garde* », ce qui explique peut-être, selon lui, que ses films n'aient pas été reconnus à leur époque par l'établissement universitaire : « *Margaret Mead*, insiste-t-il, *si elle était encore en vie, lui aurait donné le doctorat sans problème.* » En novembre prochain, à Paris, le C.N.R.S. projettera l'ensemble de l'œuvre de John Marshall, en présence du cinéaste.

Aux sources de la poésie

Si Jean Rouch et Richard Leacock se sont accordées pour louer le travail de John Marshall, Robert Gardner a suscité des réactions plus mitigées avec les très belles images de son tout récent *Deep Hearts* filmé au nord du Niger, chez les Bororos. De retour de la brousse, les jeunes guerriers se *parent de leurs plus* beaux atours, se maquillent comme des stars, sourient ostensiblement de leurs dents éclatantes, pour être choisis par les jeunes femmes. Robert Gardner, la caméra proche des visages des éphèbes alignés, n'a retenu qu'une beauté formelle, extraordinaire, coupée de toute référence à une culture, à une tradition. Un second montage est en cours.

Jean Rouch a présenté plusieurs de ses films, et le tout récent long métrage, *Funérailles à Bongo* (ou *la Mort du vieil Anaï*), également montré au Festival de Venise. Le tournage remonte pour l'essentiel à 1972. Le film illustre à la perfection la méthode du cinéaste : Caméra en main, celui-ci relève les traces du rituel funéraire qui préside, six mois après sa mort, au second enterrement, symbolique, du doyen du village décédé à cent vingt-deux ans.

Cinq ou six films de Jean Rouch, que l'on a vus à Amherst, s'inspirent du même principe : relever les traces, au sens littéral, mettre ses pieds dans les traces, d'un rite. Le son devient capital, nécessairement synchrone, sinon le film perd tout son sens. Avec pourtant, dans *Funérailles à Bongo*, la surprise fabuleuse de cette prière récitée dans la pénombre par un officiant religieux qui raconte, comme il le fait régulièrement à chaque enterrement, l'origine du monde. Germaine Dieterlen a traduit ce texte magnifique, Jean Rouch le lit, de manière inspirée, nous ramène aux sources de la poésie, poésie qui fut vécue, parlée, avant d'être couchée sur la page blanche. Au terme d'une projection triomphale, Richard Leacock a posé la question capitale : « *De quel droit pouvez-vous prétendre faire revivre une culture qui n'est pas la vôtre ?* » Rouch, en guise de réponse, ne put qu'avancer sa totale subjectivité, portée par cette parole presque onirique, parole pourtant bien réelle, par le timbre, la chaleur de la voix, la cadence d'élocution, parole d'un poète devenu lui-même plus « conteur africain » que nature.

L'importance de la parole s'est vérifiée, dans un genre bien différent, *avec un court film expérimental*, fruit de deux ans de travail, *the Lives of a firecracker (les vies d'un pétard)*, d'une jeune femme, Sandy Moore, qui enseignait l'animation aux côtés de Robert Breer. Là, la parole a tout commandé, a guidé la construction, le montage, les correspondances rythmiques.

La dramaturgie de Narcisse

Jean Rouch comme Sandy Moore proposent des petits films pas chers, nés d'une complicité absolue entre l'artiste et l'objet. Depuis le premier jour, Jean Rouch et Richard Leacock visent à mettre cet outil de travail entre les mains de tous ceux qui désirent s'en servir. Sandy Moore a œuvré entièrement seule, Jean Rouch insiste sur la possibilité de tourner seul, ou avec un proche complice pour le son direct, les films ethnographiques selon son cœur. Pour lui, le terme cinéma ethnographique recouvre tout grand documentaire, fût-il de Flaherty ou Vertov, et presque le cinéma en tant qu'art. Pour Richard Leacock, l'outil cinéma doit appartenir à tous, dans tous les genres, documentaire, fiction, cinéma expérimental.

Deux expériences video ont confirmé à Amherst l'importance d'un art vidéo : celle d'Ann McIntosh pour la vidéo réaliste, de Bernard Bergery, un jeune Français parfaitement bilingue, pour la vidéo romanesque. Tous deux ont enseigné ou enseignent chez Richard Leacock, au MIT. La vidéo « réaliste » filme le réel jusqu'à l'usure, et tout d'un coup saisit l'événement rare comme jamais le cinéma ne le permettra. Bernard Bergery joue aux *quatre coins* avec sa petite caméra, discute avec son jeune cousin ou flirte avec une jeune femme. Narcisse filme et est filmé, l'échange spontané de la caméra entre filmeur et filmé, un miroir, enclenchent le jeu, une dramaturgie inconnue s'esquisse dont on doit se demander si elle représente un nouvel avenir du cinématographe, de l'écriture par le cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

Dialogue entre Richard Leacock et Jean Rouch

Le prix de la liberté

RICHARD LEACOCK est venu au *cinéma*, très jeune, sous la protection et avec les encouragements de Robert Flaherty, qui fut un peu son père spirituel. Il sert pendant la guerre en Birmanie comme « combat photographer ». A la fin des années 50, il crée avec le correspondant de *Life*, Robert Drew, une nouvelle forme de journalisme cinématographique, qu'ils espèrent imposer à la télévision. *Time* subventionne. L'échec commercial est total, la télévision, même américaine, ne veut pas déroger à ses habitudes, selon lesquelles tout, malgré les apparences, doit être strictement contrôlé.

Un film néanmoins, parmi d'autres plus importants, fut très remarqué : *Primary*, auquel collaborèrent les quatre « grands » du direct américain, c'est-à-dire, outre Leacock, D.A. Pennebaker, Albert Maysles et le Canadien Terence Macartney-Filgate. Après la fin de l'association Drew-Leacock, ce dernier put se reconvertir dans l'enseignement, grâce au MIT. (Massachusetts Institute of Technology) de Cambridge, Mass., qui finança des recherches pour mettre au point un équipement léger synchrone, semi-professionnel, en super 8. Parallèlement, il nouait des contacts assez étroits avec deux figures de proue de l'avant-garde américaine, Stan Brakhage et Jonas Mekas : à partir, peut-être, d'une préoccupation commune que le cinéma doit appartenir au créateur, à l'artiste, comme la toile, le pinceau, les couleurs, à l'artiste-peintre, ou le piano et la partition au musicien.

Jean Rouch est venu au cinéma un peu plus tardivement, pendant la guerre. Il se retrouve ingénieur des ponts et chaussées en Afrique, mais change progressivement de vocation. Il s'oriente vers l'ethnographie puis le cinéma, outil idéal pour regarder et enregistrer les mondes d'hier (ce qu'il en reste) et d'aujourd'hui. L'importance du travail de Jean Rouch va prendre des dimensions internationales avec, en 1955, *les Maitres fous* et, en 1958-1959, *Moi, un Noir*, sur lequel un jeune critique, Jean-Luc Godard, à la veille de réaliser son premier film de long métrage, *A bout de souffle*, écrira des pages enthousiastes.

Le contact ne sera jamais perdu entre Rouch et l'ancienne « nouvelle vague », et d'abord ce même Godard, ainsi que Jacques Rivette, qui sera, aux côtés d'Edgar Morin, de Marceline Loridan, de Régis Debray, entre autres, un des interprètes de *Chronique d'un été*, en 1960-1961. Michel Brault est venu du Canada montrer comment se servir d'une caméra légère synchrone. Edgar Morin, coréalisateur, réinvente le mot de « cinéma-vérité », que certains récusent au profit de « cinéma direct », à cause de ses trop fortes connotations de « réalisme ». *Chronique d'un été*, aujourd'hui est devenu un classique. Il est projeté régulièrement avec *Primary* à l'« Université d'été » : les problèmes qu'il aborde gardent toujours leur actualité.

RICHARD LEACOCK : « *Je crois beaucoup au vidéodisque pour diverses raisons. Et d'abord des raisons économiques. Nos films ne sont vus que par de toutes petites audiences. La télévision, pour les créateurs, est un désastre. Quand vers 1955 j'ai tourné un film pour N.B.C.*, Toby, *j'ai peut-être eu neuf, dix millions de spectateurs, mais je n'ai rien su d'eux, le lendemain tout s'est évanoui. Les salles de cinéma restent interdites. Le vidéodisque vous propose un film pour 60 cents, contre 500 dollars une copie de film 16 mm. J'espère que le vidéodisque pourra toucher le public comme les livres de poche ou les disques le font. Nous parlons d'un nombre limité de spectateurs à atteindre, nous raisonnons désormais par milliers, centaines de milliers à la rigueur, et non plus par millions.* »

Filmer partout quand on veut

JEAN ROUCH : « Il y a une autre manière de diffuser nos films, et c'est tout le problème du cinéma indépendant. Chez nous, les cinéastes indépendants pensent d'abord à la télévision ou aux salles de cinéma. Ici, il existe d'autres réseaux de diffusion, par les universités, les collectivités. Vous vendez des copies au double du prix du tirage de la copie. Nous avons bien essayé en France, pour l'instant ça ne rapporte pas grand chose. Et pourtant, nous continuons à insuffler la passion de faire du cinéma à des jeunes qui viennent ici apprendre les rudiments du métier.

» Le super 8 « single » (avec son couché sur la pellicule) offre une alternative intéressante. Vous pouvez faire votre montage son directement sur le film, en prévoyant une seconde de marge de sécurité au début et à la fin de chaque scène. Vous pouvez tourner des petits films très simples avec deux pistes sonores, comme pour le vidéodisque. Vous pouvez vous-même, sur *le film*, mixer une seconde piste sonore, ajouter de la musique et des effets de son. Je reste pourtant très gêné par le super 8, je n'arrive pas à le prendre au sérieux, au contraire de mes étudiants. Mais pour la diffusion, vous projetez n'importe où, avec un petit générateur, sur un écran de trois mètres de base. »

LEACOCK : « *Pour l'instant, vous ne pouvez pas obtenir une bonne copie super 8 à partir du super 8. Oui, vous pouvez transférer du 16 mm, du 35 mm, en super 8, sans problème. Mais du super 8 au super 8, ça revient trop cher, personne ne s'intéresse à payer la recherche. Et pourtant j'aime toujours beaucoup le super 8. D'abord c'est infiniment moins cher : l'Aaton, la caméra 16 mm ultra-moderne dont on nous a fait une démonstration, revient sur notre marché à 24 000 dollars. Je peux acheter une petite caméra super 8 pour 300 dollars, elle rend beaucoup de services.*

» *En plus, je trouve le super 8, le tournage en super 8, bien plus drôle que celui en 16 mm. J'ai une idée en tête que j'espère bien matérialiser. Vous voyez cet appareil photo, je peux le porter tout le temps avec moi, n'importe où. Je voudrais pareillement, avec ma caméra, filmer partout, quand je veux. Au lieu de tourner un film sur un sujet précis, me contenter de filmer ce que je vois, ce qui m'intéresse : comme pour une photo fixe. Ne plus avoir à me dire, au moment X « Il faut que j'aille » prendre ma caméra dans le » placard. » C'est trop tard.*

» *Ma question, face aux films ethnographiques que nous avons vus ici, ou que nous connaissons déjà, est une vieille question. Rarement un film vous donne une claire notion des différences culturelles entre un peuple donné et nous-mêmes. Et, à moins d'avoir vécu soi-même avec les populations décrites, il est extrêmement difficile de transmettre à autrui ces différences, de faire faire comprendre que quelque chose d'important vous échappe. Avec le son et la parole c'est encore plus difficile. Je pense à ce film de David MacDougall, tourné en Afrique, où des indigènes parlent sans arrêt, face à la caméra, et où leur parole est sous-titrée comme dans un film occidental. Les sous-titres, au mieux, constituent un précis, c'est forcément très incomplet et inexact. On me parle encore du langage du corps. Tout cela reste réservé à des spécialistes.* »

ROUCH : « Oui, c'est un problème délicat. Notre solution, à John Marshall et à moi-même, c'est de revenir inlassablement au même endroit, année après année, de rester en contact permanent avec les gens que nous filmons, d'essayer de travailler en étroite collaboration avec eux. Collaboration étrange. J'ai déjà filmé dix heures de film sur le rituel de la mort chez les Dogons. Je le fais parce que je suis fasciné, fasciné par la façon dont ces gens accueillent la mort, à l'opposé de ce qui se passe dans nos civilisations. Ils jugent la mort nécessaire pour la vie, tous leurs mythes tournent autour de ça. Par exemple, un de ces mythes raconte que la mort fut inventée le jour-même où l'homme commença à parler. Je voudrais communiquer des informations de ce genre, apprendre aux autres qu'il y a différentes façons de penser de vivre.

» C'est un peu mon utopie. L'ethnographie est la science de l'avenir. Le monde qui nous attend, nous-mêmes, nos enfants, les générations futures, c'est un monde de la différence. Je ne cache pas, ce faisant, que je reste entièrement subjectif. Mais je partage avec les intéressés eux-mêmes, ils voient mes films, ils comprennent la compréhension que j'ai d'eux-mêmes. C'est ce que j'appelle l'anthropologie partagée. »

L. M.

Autobiographie de Malévitch

Retour à la peinture

A L'INSTIGATION du jeune historien Nicolas Khardjev, Malevitch rédige au début des années 30 une autobiographie devant éclairer les origines du suprématisme dont il fut l'inventeur dans la première décennie du siècle. En 1930, le futurisme est une affaire d'historiens, mais peu académique : l'utopie est brisée, la doctrine officielle est installée. L'autobiographie, aujourd'hui traduite et publiée avec les actes du colloque Malevitch de 1978 à Beaubourg, est une des plus émouvantes justifications du peintre. Evocation des paysages de l'enfance, exaltation de la campagne (qui « s'intéressait à l'art ») au détriment de la ville, récit des années d'apprentissage, tout ceci est très précieux pour nous. On y retrouve les thèmes communs aux artistes « primitivistes » de tous bords, à ceci près que le texte date du début des années 30, après les années suprématistes : Malevitch avait renoncé à la peinture dans les années 20 au profit de l'écriture, il y revient autour de 1930.

On a trop souvent parlé d'un retour à la figuration, il vaut mieux, avec Troëls Andersen, parler de retour à la peinture. On constate un mouvement semblable chez Rodtchenko dans le milieu des années 30, ou chez Tatline, le chef de file des productivistes, qui rejetaient la peinture de chevalet, appliquaient l'art à la production. Troëls Andersen précise à propos de Malevitch : « Ce qu'il reprend, c'est la vision de l'individu, c'est la possibilité pour l'homme de s'exprimer dans une forme, dans un matériau, de refaire le dialogue possible, le seul dialogue possible en ce temps-là entre la réalité et l'homme. »

D'ailleurs, on ne sait presque rien de la production figurative des années 30. Jean-Claude Marcadé, qui dirige la publication du recueil à l'Age d'homme, en avertit d'entrée de jeu : tout est à faire ; le dossier, nous dit Dora Vallier, est très incomplet. Autant de questions que de réponses.

A Beaubourg, l'année dernière, les historiens et commentateurs rassemblés s'étalent parfois violemment affrontés. A propos de Malevitch tout est possible, et beaucoup a déjà été écrit et répété. Jean Clair présentait une fois de plus son analyse de la quatrième dimension, Emmanuel Martineau des variations philosophiques d'un style très peu malévitchien. L'incertitude laisse trop souvent place aux spéculations lointaines.

Dans l'affaire, les Soviétiques semblaient parfois un peu mieux informés. Nicolas Khardjev présente l'autobiographie, E.-F. Kovtoune un ensemble de lettres inédites du peintre ; l'historien tchèque Jiri Padrta parle des relations entre le suprématisme et la poésie de Khlebnikov.

Mais, en fin de compte, l'essen*tiel, ce sont les traductions inédites de Malevitch. L'exposé cède ici souvent la place devant un emportement enthousiaste qui rapproche la pensée théorique de l'inspiration poétique.* « Ma nouvelle peinture, *écrivait Malevitch en 1916,* n'appartient pas exclusivement à la terre », *elle est* « aspiration à l'espace » ; *la couleur, qui est la valeur « suprême », est suspendue entre les mondes, sur* « le drap de la toile blanche » : « On ne sait pas à qui appartient la couleur : à la Terre, à Mars, à Vénus, au Soleil, à la Lune ? ». *La joie de la couleur dont parle encore le peintre lui vient de ses plus profondes imprégnations de l'enfance. La nouveauté n'est pas une revendication absolue et désincarnée, mais le besoin vital de donner une forme, dynamique, vive et objective aux impressions les plus anciennes.*

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ Malevitch, *Actes du colloque international du Centre Beaubourg* (4 et 5 mai 1978), Ed. l'Age d'homme, Lausanne, 1979, 300 F.

Écrits de Larionov

Le refus du temps

L ARIONOV a beaucoup écrit. Il préparait en 1905 une Histoire de la peinture en dehors du temps, *restée inachevée, où il rapprochait les œuvres occidentales les plus modernes des manifestations artistiques les plus éloignées dans l'espace et dans le temps, archaïques ou primitives.*

Il déclarait en 1913 dans le catalogue d'une exposition consacrée à l'art populaire russe (« Icônes et loubki ») : « Celui qui prétend anticiper l'avenir se restreint jusqu'à la non-existence et demeure irrémédiablement. » *Il visait alors clairement les peintres d'avant-garde contemporains, « futuristes » italiens ou « aveniristes », et, parmi eux, le plus grand Malevitch. Nous avons aujourd'hui la distance pour entendre des résonances plus longues.*

Un des plus beaux textes du recueil de Michel Hoog et S. de Vigneral est lui aussi de 1913 : Pourquoi nous peignons *participe d'une thématique proche des* Ecrits *de Malevitch, et du même enthousiasme. Par ressemblances et différences, rapprochements et éloignements (la rupture de Larionov et Malevitch date de 1913), c'est ainsi qu'avance la grande vague des nouvelles formes en Russie au début du siècle. Les ballets Diaghilev à Paris en sont les retombées tardives mais nécessaires, qui font connaître à un grand public l'interprétation parfaitement originale par les peintres russes des données occidentales, orientalismes et primitivismes.*

Le rayonnisme est connu en France (Larionov est à Paris dès 1919). C'est l'œuvre théorique du peintre, l'affirmation d'une abstraction qui refuse les coordonnées spatio-temporelles, cohérente avec le refus de l'histoire ou du progrès artistique. « Le tableau semble glisser, *écrit Larionov,* il donne la sensation d'être hors du temps et de l'espace. »

La « suprématie » est donnée à la couleur et à la couleur seule. Malevitch en fera son mot d'ordre, dans un esprit différent. Toujours en précurseur, Larionov passe du refus de toute figuration, même géométrique, donc de la couleur seule, à la couleur unique sur la toile : « La polychromie n'est pas nécessaire. » *On peut peindre avec une seule couleur, puisque l'essentiel est le timbre, la profondeur chromatique selon laquelle varie l'émotion. Tout lecteur s'étonnera de trouver d'aussi riches anticipations chez un esprit qui refusait de considérer l'art* « sous l'angle du temps ».

J.-F. C.

★ *Une avant-garde explosive*, de Michel Larionov, l'Age d'homme, 184 p.

Un entretien avec

LE DEUXIÈME AGE

« Deux ans après l'inauguration du Centre Georges-Pompidou et trois grandes manifestations de caractère géographique et historique, comme Paris-New-York, Paris-Berlin et enfin Paris-Moscou, quelle politique d'exposition envisagez-vous pour les années à venir ?

Avec la multiplication des musées d'art moderne et le rythme accru de leur activité, les conservateurs cherchent des manières nouvelles de présenter des œuvres d'art, tant pour gérer à moindres frais leurs collections que pour renouveler l'intérêt intellectuel et artistique des expositions.

Ainsi se développent les manifestations autour d'un thème, qui donne une plus grande importance au travail conceptuel. Naguère la chronologie rigoureuse était le seul critère de l'esprit scientifique. Aujourd'hui une connaissance plus imaginative de l'histoire de l'art tient les commandes.

M. Pontus Hulten, directeur du Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou, où il a été nommé pour cinq ans en 1973, puis renouvelé pour deux ans, en septembre 1978, développe, dans l'entretien qui suit, ses idées sur la façon de concevoir des expositions d'art

— Nous sommes, en effet, parvenus au terme d'un premier cycle. Nous allons le compléter par d'autres qui, d'une façon ou d'une autre, s'y rattachent. Ce sera d'abord l'exposition des réalismes, c'est-à-dire des différents mouvements réalistes des années 30 en Europe et aux Etats-Unis. Il s'agit d'un retour à une approche analytique plutôt froide et souvent néo-classique, à travers la représentation des choses et du monde, qui est, au demeurant, parallèle au surréalisme.

» Cette fois encore, ce sera une manifestation globale, qui comprendra la peinture, la sculpture, la photo, le cinéma, la littérature, soit toutes les expressions de ce mouvement. Aux « réalismes », succédera, logiquement et chronologiquement, une exposition sur l'art en France entre 1937 et 1958, une époque également mal connue.

» Notre génération l'a vécue mais ne l'a pas encore analysée, dans les musées du moins. C'est, au fond, une sorte de Paris-Paris, de la peinture pré-informelle à la peinture abstraite, qui fut très vigoureuse à la fin des années 50, deux générations après le cubisme et une génération après Fautrier...

— *Comment s'explique cette montée des expositions dans les musées autour d'un thème ?*

— Ce type d'exposition était apparu déjà avant la guerre, entre autres, au Musée d'art moderne de New-York — le Moma, — qui en avait organisé sur Dada, le surréalisme, le cubisme et l'art abstrait, etc.

» En France, on faisait surtout des rétrospectives monographiques sur des artistes. Un genre n'excluant pas un autre, l'exposition à thème apporte quelque chose de plus. Elle est enrichissante pour la compréhension d'une œuvre, plus difficile à concevoir, mais plus satisfaisante à l'esprit.

» Les expositions que nous organisons aujourd'hui sont plus complexes que celles de naguère. Le cubisme, le surréalisme, c'est plus simple à mettre sur pied que les réalismes ou l'exploration globale d'une période donnée, en l'occurrence les années 40-50.

» Nous avons envisagé un autre sujet de caractère géographique, comme le cycle Paris-New-York : en 1982, le Centre présentera un portrait critique de Vienne. Voilà une ville qui a connu une formidable explosion culturelle au tournant du siècle et jusqu'à l'Anschluss. On connaît bien la psychanalyse de Freud, mais la peinture de Kokoschka, de Klimt, de Schiele ? Mais l'architecture de Jugendstil, de Loos, du Wekbund ? Mais la pensée esthétique de Wittgenstein ? De cette énorme activité culturelle, on n'a montré en France que des morceaux épars. Jamais on n'a tenté une présentation d'ensemble. Cette manifestation sera une plongée dans le monde artistique viennois, qui couvrira le plus large spectre de la création. Elle sera réalisée avec la collaboration des musées de Vienne.

» A partir de 1982 et jusqu'à 1984, nous pensons à trois grandes expositions d'un caractère tout à fait différent. Nous pourrions quitter l'histoire et explorer le monde contemporain à travers une approche analytique et critique. Le contenu de ces expositions est à l'étude. Mais on peut d'ores et déjà dire que la première de ces trois manifestations concernera les rapports de l'art et de la science. Une collaboration réelle des scientifiques et des artistes est à créer. Elle est à peine reconnue. L'image scientifique n'est pas si aisément accessible au public ni conceptuellement transmissible. Savez-vous que la quasi-majorité des recherches scientifiques sont transformées en images ?

— *Par exemple ?*

— C'est le cas des polars, ces étoiles qu'on ne voit pas, qu'on entend seulement. Les astronomes qui les étudient préfèrent transformer leurs sons en images. Les études sur le cœur, sur la chaleur du corps, sont également transformées en images colorées.

— *Est-ce la conséquence de l'introduction de l'ordinateur dans la recherche ?*

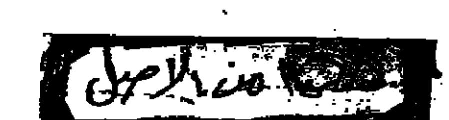
— Et de la caméra. L'œil ne voit qu'une part réduite de la réalité du monde. Il y a des appareils qui élargissent notre champ de vision, de connaissance et de compréhension.

— *Vous envisagez donc la collaboration de l'artiste avec les scientifiques comme un médiateur qui transformerait le langage scientifique en langage sensible ?*

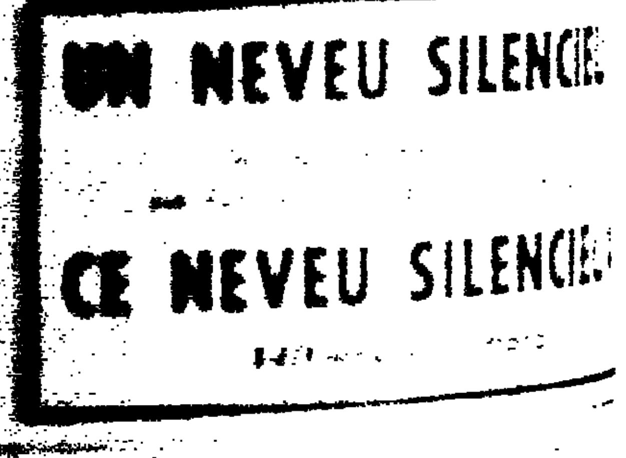
— Les scientifiques sont très isolés en raison de la spécialisation de leur langage. Mais les artistes aussi sont des spécialistes... Des spécialistes de la sensibilité dont le métier est de présenter des choses complexes de façon simple. On essaiera donc de les faire travailler ensemble.

— *A quels artistes pensez-vous ?*

— A ceux qui, par leurs orientations, explorent à leur manière le monde de la science. Ceux qui utilisent les hologrammes, les lasers, l'informatique, reprennent certaines connaissances scientifiques... Même un peintre surréaliste comme Matta, qui figure — ou défigure — le monde des médias dans ses rapports avec la technologie...







Pontus Hulten

DES MUSÉES

moderne. Président du CIMAM (Comité international pour les musées d'art moderne, réuni à Paris cette année depuis le 24 septembre), c'est un expert en la matière. C'est à lui qu'on doit ces expositions à caractère géographique et historique qui ont marqué l'inauguration du centre Beaubourg avec « Paris New-York » et en ont soutenu l'intérêt avec « Paris-Berlin » puis « Paris-Moscou » actuellement en cours.

Quels renouvellements peut-on envisager à un moment où se réduit le stock des sujets historiques et où, pour toutes sortes de raisons, il devient de plus en plus difficile d'emprunter des œuvres d'art de valeur, rares par définition ? Par la force des choses, les musées d'art moderne devront se tourner vers le monde contemporain. C'est la conception muséale qui est en retard. Voici le deuxième âge des musées d'art moderne. — J. M.

» Le second projet à l'étude est moins compliqué à concrétiser, mais non moins passionnant : l'homme et son corps. C'est-à-dire tout ce qui est en relation avec soi-même et qui parfois peut se sublimer en une œuvre d'art. Le geste, par exemple, qui chez Jasper Johns, Pollock ou Miro s'inscrit sur le tableau et témoigne de la sensibilité de l'artiste. Nous travaillons avec le professeur Jacques-Louis Binet, qui nous a remis un très important mémoire où sont étudiés les sujets suivants, qui peuvent devenir des expositions : le corps avant la période contemporaine, les moulages et empreintes dans l'art d'aujourd'hui, le mouvement du corps et sa perception.

» Quant au troisième projet, il abordera les rivages de l'art et du non-art. Dès la première décennie de ce siècle, une notion nouvelle de l'art a fait son apparition : le non-art. Un non-art qui souvent est un art ou le devient par récupération. Et parfois, un art de première importance, nous le voyons dans le cas de Marcel Duchamp. Il nous faudra montrer ce qu'on pense être de l'art...

— *Et aussi ce qui n'en est pas ?*

— Eh oui ! Et c'est risqué. Il faut prendre position par rapport à ce phénomène qui est devenu une part significative de la création artistique. En quelque sorte une définition par la négative. L'art est un état en perpétuel devenir.

— *Vous tenterez de prélever dans des mondes non artistiques ce qui est artistique ?*

— Attention. Nous voulons éviter à tout prix l'esthétisme anecdotique. Nous n'allons pas nous extasier sur telle ou telle structure de cristaux et autres choses de ce genre, qui ont leur importance, mais qui ne sont pas notre préoccupation. Parfois, c'est très beau, mais c'est seulement pittoresque. Il s'agit au contraire d'identifier des choses importantes, les nouvelles images d'un monde invisible, visible seulement à travers des machines et qu'on voudrait rendre visibles aux hommes. Ce qui importe, c'est le contenu de l'image, sa signification, l'information qu'elle recèle. Et il arrive que cette image significative soit esthétiquement inintéressante. Elle se chargera de beauté lorsqu'on prendra conscience de sa signification. Lorsqu'on saura ce que c'est.

— *Bien que cela ne soit pas formulé, on sent que les musées vont tendre à faire moins de ces expositions rapides et nombreuses auxquelles nous avons été habitués durant cette décennie. Les expositions seront plus lourdes, mais dureront plus longtemps.*

— Le Centre fait cinquante expositions dans l'année, petites et grandes confondues, sans compter les expositions itinérantes ni la participation aux grandes expositions de l'étranger, auxquelles nous prêtons chaque année plus de huit cents œuvres d'art.

— *Vous comptez en réduire le nombre ?*

— Nous ne voulons pas l'augmenter. Les autres grands musées du monde en font bien moins. A Paris, l'art moderne est montré à Beaubourg, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, à l'ARC pour l'avant-garde, et parfois au Grand Palais pour certaines rétrospectives. Face à d'autres capitales, comme New-York, où l'art moderne est traité par quatre musées — le Moma, le Guggenheim, le Whitney et le Met, — Paris peut se défendre très bien en poursuivant une politique de la qualité et de la diversité. Au Centre, nous ne voulons ni ne pouvons tout faire. D'autres musées existent et fonctionnent. Et ils doivent organiser des expositions. Cela est primordial. C'est avec les expositions qu'on maintient la vie dans un musée.

— *Il faudrait donc les développer ?*

— Naturellement, mais il faut bien reconnaître qu'elles vont être de plus en plus difficiles à faire. Elles sont traditionnellement fondées sur le bénévolat de musées ou de gens qui prêtent leurs tableaux gratuitement. Pour les uns, c'est un service culturel, pour les autres, un plaisir de montrer ses trésors. On les valorise en les exposant. Mais le nombre des manifestations s'est tellement accru dans les musées du monde qu'on a atteint aujourd'hui un niveau de saturation.

— *Est-ce une des raisons qui vous ont conduit, à Beaubourg, vers ces recherches contemporaines ?*

— Peut-être, mais c'est d'abord la nécessité de connaître notre époque. Le domaine contemporain pose des problèmes différents. Ne faire que des expositions prestigieuses est assez déprimant. Nul ne soupçonne ce qu'il en coûte de travail, de lettres, de coups de téléphone, de déjeuners, d'intrigues, pour mettre sur pied une grande exposition. Lorsque le tableau est accroché, on ne pense pas à ce qu'il a fallu faire avant de parvenir à le placer là. Cela semble aller de soi. Heureusement d'ailleurs. C'est notre récompense...

— *Et il y a l'inflation des coûts ?*

— Le coût des expositions a probablement doublé depuis dix ans... En raison des tarifs d'assurances, problème qui, dans certains cas, est résolu par la garantie de l'Etat, mais aussi d'une plus grande complication. Les prêteurs sont tellement sollicités qu'ils deviennent de plus en plus exigeants. Pas question de faire voyager par bateau des œuvres prêtées. Tout doit voyager par avion. Et, naturellement, accompagné. Naguère, lorsque le nombre des expositions était réduit, un musée, un collectionneur étaient contents de prêter un tableau. Aujourd'hui, il y a tant de demandes qu'on se heurte à des hésitations. Et une œuvre prêtée pour une grande exposition, cela veut dire une absence d'une année, voire davantage. Mais c'est l'obligation d'un musée de voir l'avenir.

Propos recueillis par
JACQUES MICHEL.



DIVERSITÉ DU TRECENTO

La manière douce de Tomaso de Modena

On peut voir, au musée de Trévise, les vestiges d'une immense fresque du quatorzième siècle, véritable bande dessinée avec des chevaliers en cotte de mailles, des géants, de grandes épées plates, etc., bref tout l'appareil pittoresque et simplet des chansons de geste. Et il s'agit bien de cela ; les érudits ont identifié dans ce roman illustré la chanson d'Otinel, un héros sarrasin, digne de Roland, qui se convertit au bon moment. Ces petits souvenirs de la chevalerie sont fréquents en Italie du Nord, mais surtout dans la marche de Trévise, où dans une curieuse langue mixte que l'on appelle « franco-vénitienne », s'est épanouie une littérature romanesque médiévale très vivace : le cycle carolingien, mais aussi « le Roman de Renart ». Il existe sur des murs de la campagne, parmi des « drôleries », des images amusantes du goupil. Aucun doute : dans cette grande zone agricole, sur le flanc de Venise, la culture française profane était à l'aise.

Mais ce n'est pas tout. Les initiatives qui ont été prises à Trévise, et culminent cet été dans une exposition du peintre Tomaso de Modena, conduisent à un tableau beaucoup plus complexe et des plus intéressants (1). C'est pour beaucoup le résultat des désastres de la guerre qui a fait du mal à Trévise et entraîné, avec des restaurations, un attachement renouvelé pour les œuvres anciennes. Dans le couvent des dominicains de San Nicolo, reconstruit (aujourd'hui séminaire), il y avait au milieu du quatorzième siècle — et l'on peut voir de nouveau — autour du mur de la salle capitulaire une galerie peinte assez étrange et, à première vue, un peu aride, de quarante dominicains illustres dans leur cellule. Tous, ceux de la Sorbonne et ceux du Vatican, à la table étroite de travail, ils écrivent, ils méditent les lunettes sur le nez, la tête appuyée sur le poing, ou portant sur le visiteur un regard agressif, comme Albert le Grand. Portraits imaginaires, bien entendu, mais créés par un peintre qui s'y connaissait en physionomies. Ce qui, vers 1348-1350, donne un peu à réfléchir.

Ce Tomaso venait, comme son nom l'indique, de Modène, où il retourna après ses travaux à Trévise et mourut en 1379, voilà six siècles. Ce qui fournit un repère pour la commémoration de cet intéressant personnage. L'exposition consiste en un itinéraire à travers la ville, d'une église à l'autre, avec un ensemble plus important dans l'église désaffectée de Sainte-Catherine qui va devenir un dépôt des fresques de la province (cette adaptation « culturelle » des sanctuaires, attachants mais trop nombreux, se produit partout).

La grande surprise est la présentation du cycle de sainte Ursule : douze grands panneaux pleins de silhouettes blondes, distribuées sur des fonds légers d'architecture. L'usure des surfaces n'empêche pas de saisir l'extrême originalité du peintre qui travaille dans les clairs : jaune poussin, ocre rose, vert d'eau ; de longues silhouettes souriantes illustrent, cent cinquante ans avant Carpaccio, la gentille histoire que venait de raconter la toute récente « Légende dorée ». Cette suite oblige à reconnaître un talent très fort, échappant à l'emprise de Giotto, qui avait pourtant laissé un chef-d'œuvre fameux dans la ville voisine de Padoue. Tomaso, c'est tout autre chose : la figure l'occupe plus que l'espace. Autour de lui, d'autres artistes se laissent regrouper, le Trecento apparaît dans une diversité qui ressemble tout simplement à celle des autres siècles.

Le cycle de sainte Ursule est aussi réussi dans le registre de la mondanité aimable et fine que celui des théologiens au manteau noir du couvent de San Nicolo. Ce qui donne une certaine ampleur à cet artiste, qu'on a failli ignorer et dont l'œuvre a failli disparaître. L'histoire de sainte Ursule a été sauvée *in extremis* de la démolition en 1882 par un amateur passionné (déjà !) et les quarante dominicains ont été bombardés en 1944. Maintenant, son œuvre s'éclaire assez bien : à Modène, à Bologne, de petits polyptyques montrent ce qu'il savait faire, toujours avec les tons blonds, légers, dans les petits formats. On a aussi de lui deux ouvrages — dont un signé — à Karlstein, en Bohême, ce qui a posé le problème des relations entre Trévise et l'Europe centrale et du voyage possible de Tomaso (qu'on n'admet plus guère aujourd'hui).

Tomaso a été invité par quelque prieur de Trévise. Les peintres passaient et ne se fixaient pas toujours. La manière « douce » et psychologique, si l'on peut dire, de Tomaso n'excluait pas les décors romanesques et stéréotypés des romans français. Comme si cela ne suffisait pas à notre curiosité, on vient de mettre en valeur une série de documents, avant tout des inventaires, qui démontrent, toujours à Trévise au quatorzième siècle, l'activité des collectionneurs et d'amateurs d'antiques, probablement un peu marchands : camées, fragments sculptés, monnaies..., sans compter les manuscrits, sont mentionnés et parfois commentés (2). Tout cela circule et dénote une culture en mouvement. Déjà la Renaissance ? Si l'on veut. Mais la peinture n'en tient pas compte. Et c'est ce cloisonnement qui fait la différence avec ce qui suivra.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *Tomaso da Modena*, introduction et catalogue par L. Menegazzi, avec étude sur Trévise et sa culture. Eglise Sainte-Catherine et chapitre des dominicains à San-Nicolo (jusqu'au 5 novembre).

(2) Luciano Gargan, *Culture e arte nel Veneto al tempo di Petrarca*, Padoue, 1978.



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... DANS UN JARDIN-TERRASSE

BRASSERIE DE L'ALMA 359-57-11 5, place de l'Alma, 8e. T.l.jrs	De 12 heures à 1 heure du matin. Vue magnifique sur l'avenue George-V, la place de l'Alma et la Seine.
LE MOULIN DU VILLAGE 265-08-47 25, rue Royale, 8e. F/dim.	Cité Berryer. Déjeuners. Dîners jusq. 22 h. 15. Christian VANNEQUE et Charles SCUPHAN vous reçoivent dans la rue de leur village.

DINERS

RIVE DROITE

MUSCADE 297-51-36 36, rue de Montpensier, 1er. T.l.jrs	Au Palais-Royal, à l'intérieur ou sur les jardins. Bon Buffet froid (Assiette Nordique), Buffet chaud avec plat du jour.
LA GALIOTE 261-43-93 6, rue Gomboust, 1er. T.l.jrs	J. 23 h. le Patron Noël SIETTE dirige la cuisine : ses 7 poissons et 14 viandes, ses plats du jour. MENU 45,50 F, boisson et service compris.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er. 236-10-92	Ses caves du XIIIe siècle. Déjeuners. Soupers. Jusqu'à 23 heures. Toast à la moelle. Feuilleté léger de poireaux. Papillote de saumon.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. 265-87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Dîner sugg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ambiance musicale.
BISTRO DE LA GARE 38, bd des Italiens, 9e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c., son feuilleté chaud, le fameux « Paillard » de veau et les autres choix, jusq. 1 h. du mat., ouv. dim.
VICTORIA STATION 236-73-90 T.l.j. 11, bd Montmartre, 2e (face Grévin)	J. 0 h. 30 dans le cadre unique d'un vieux wagon Pullmann. Grillades, Viandes, Poissons au charbon de bois. Ses spécialités. Salle climatisée.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. F/dim.	Spécialités marocaines Couscous, Méchoui, Tagines, Pastilas. Déjeuners Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin, Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouvert le dimanche.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 98 F - 1/2 vin du pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE.
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9e. TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h., « La marée dans votre assiette », avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du théâtre.
AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Anghkor, spéc. chin., vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. Chefs du pays - 874-84-41.
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	Jusqu'à 21 h. 45 ouv. dep. 1864. Cadre Sec. Empire authent. Foie gras frais, canard maison, Poissons aux légumes. Salons de 6 à 45 couverts.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Dîners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons. Parking.
L'EMIR F/dim. et lundi midi 8, rue d'Hauteville, 10e. 770-51-00	Dans un cadre raffiné et très confortable : Grillades et Spécialités orientales. Couscous de 24 à 35 F. Tajine 35 F. MENU 40 F s.c.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. BANC D'HUITRES t.l.jrs renouvelé. Son plat du jour. Ses spécialités : Choucroute 36, Gratinée 12. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 heures. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée riche en suggestions. Ecrevisses. P.M.R. : 100 F.

RIVE GAUCHE

LA TRUFFIERE F/lundi 4, rue Blainville, 5e. 633-29-82	De 19 h. à 24 h. Vieille maison de village avec salon, son feu de cheminée. Caves anciennes. Spéc. du Périgord. MENU 75 F b.c., s.c.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c. Jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Grande Carte de Desserts. Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 31,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouv. dim.
AU CLOS DES BERNARDINS 14, rue de Pontoise, 5e. 354-70-07	Angle bd Saint-Germain. Menu 78 F. Gastronomique 105 F. Déjeuner. Dîners aux chandelles. Fermé le lundi.
LA MANDRAGORE 331-69-01 22, rue des Gobelins, 13e.	Déjeuner. Dîner. Jusqu'à minuit. Fermé dimanche et lundi midi. Cadre intime. Spécialités et plats du jour. P.M.R. : 100 F.
CHEZ FRANÇOISE 561-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, Barbue aux petits légumes. Filets de Sole « Françoise », Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard.	Ouverte tous les jours Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS ET TOUTES LES HUITRES (350 places).
LES 9 EPIS 734-91-61 18, r. Mayet, F/D., sam. m. et fêtes	A 5' de Montparnasse. Déj., Dîn., Foie gras St-Jacques, Confit, Fraises Sabayon. Menu et carte. Cuis. faite par le patron. Cartes de crédit.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais. servis par nos moines. P.M.R. 120 F
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
DEUX GUITARES 500-48-48/49-49 4, rue Lauriston, 16e. F/dim. ■	Grande cuisine Russe et Caucasienne. Restaur. Russe typiquement parisien. DJAN TATLAN reçoit et anime avec ses artistes.

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL PARC. TENNIS. PISCINE. 27 chambres. F. le lundi. Tél. : 093-21-24
MOMMATON 747-43-64 F/dim. 79, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Jusq. 22 h. 30 BANC D'HUITRES, ses 17 plats de poissons (Filets Rascasse Marseillaise). Ses spécialités (Ris de veau braisé aux olives).
SEBILLON 624-71-31 - 71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du Gigot aux haricots, mais aussi son Banc d'Huitres et ses Poissons. Tous les jours.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CHOPE D'ALSACE T.l.jrs 824-89-16
4, r. du Faubourg-Montmartre, 9e
SON BANC D'HUITRES
Ses choucrout., Jarrets - Grillades

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES. FRUITS DE MER. Crustacés. Gibiers

L'APOLLINAIRE T.l.j. 326-50-30 168, bd Saint-Germain, 6e - Son banc d'huitres
SPEC. POISSONS - GRILLADES

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer toute l'année. Ouvert jusqu'à 3 h. du matin. Tél. 548-96-42

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Mayer

GUY 6, rue Mabillon, 354-87-61
Saint-Germain-des-Prés
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978
Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h à 2 h mat. 574-17-24
80, av. Grande-Armée. POISSONS, BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34
Huitres - Poissons - Vins de pays

WEPLER 14, place Clichy, 14
522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

MAISON D'ALSACE 39, Ch.-Elys. 359-44-24
Foie gras. Choucroute. Bc huitres
Boutique de Produits régionaux
Sa boutique de comestibles

AU PIED DE COCHON
Le fameux restaurant des Halles
Fruits de mer - Grillades
6, rue Coquillière - 236-11-75 +

LE GRAND CAFÉ
BANC D'HUITRES REFRIGERE
POISSONS - GRILLADES
4, bd des Capucines - 742-75-77

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er. 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 25, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq Riesling 35, les trois choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - MOSCOU, 1900 - 1930. — Jusqu'au 5 novembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

ATELIER N° 17 : Jacques Derrida-François Loubrieux. — Jusqu'au 22 octobre.

B. P. I.

VU EN CHINE. — Photographies. Jusqu'au 26 novembre.

MUSEES

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

LA CRYPTE D'OSIRIS. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus).

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président - Wilson (723 - 36 - 53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille - douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

JACKSON POLLOCK 1912 - 1956 : Drawing into painting - L'atelier de Pollock, photographies de Hans Namuth. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci - dessus). Jusqu'au 18 novembre.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE, 1968-1978-1979 : Les partis pris de Marcelin Pleynet. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

ACTE VEGETAL DE TARDY. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.

DANILO ROMERO : Une histoire d'enfants. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au 723-61-27, le mercredi). Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

KALEIDOSCOPE. Salon de la Société des artistes décorateurs. — Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 7 octobre.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Parvis de la tour Montparnasse, rue de l'Arrivée. Tous les jours, de 13 h. à 20 h., le vendredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 7 octobre.

LIN FON MING. Peinture contemporaine. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 4 F. Jusqu'au 28 octobre.

TRESORS DE CHINE ET DE HAUTE ASIE. Centième anniversaire de Paul Pelliot. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 décembre.

SPECTACLES D'ASIE. Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

PORTRAITS. Photographies de M. Aaland, J. Dater, Françoise, A. Gelpke, B. Jüttner et M.-E. Mark. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er décembre.

RAYMOND RENEFER. Œuvres de guerre 1914-1918. — Musée des Deux Guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes (555-92-30). Sauf dimanche, de 13 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 octobre.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, r. Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galeries du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, r. du Cherche-Midi (222-23-82) Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint - Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 18 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE. LE C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy - Saint - Hilaire (555-92-25, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

AUTOUR DE JACKSON POLLOCK. East Hampton 1946 - 1966 : Quinze expressionnistes abstraits. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. ; sam., de 13 h. à 18 h. Du 28 septembre au 10 novembre.

TOM PHILLIPS. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (379-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 5 F. Du 28 septembre au 25 novembre.

L'ART DEMONIAQUE DES ORIGINES A NOS JOURS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Du 28 septembre au 12 novembre.

CENTENAIRE DE J. COPEAU. LE VIEUX - COLOMBIER. LA SITUATION DU THEATRE EUROPEEN. — Théâtre d'Orsay, 7, quai Anatole-France (548-38-53). Exposition permanente.

JEAN BERAUD (1849-1935) : Un témoin de la Belle Epoque. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du 11e arrondissement, place Léon-Blum. Sauf mardi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 octobre.

ŒUVRES GRAPHIQUES HONGROISES D'AUJOURD'HUI. Tableaux dédiés à Bartok. — FIAP, 30, rue Cabanis (hall du premier étage). Jusqu'au 1er octobre.

PHILIP VON SCHANTZ. Peintures, aquarelles, lithographies. — L'ARTISTE ET L'ORDINATEUR. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 octobre.

L'ŒIL DANS LA PLUME. Dessins de presse. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Mairie annexe du cinquième arrondissement, 21, place du Panthéon. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 21 octobre.

ATELIER D'ART GRAPHIQUE DANOIS. — Maison de Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h., dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 octobre.

L'ATELIER DE JUAN SORIANO. Peintures et sculptures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

GALERIES

LE MUSEE VOLE. Œuvres d'Arroyo, Bacon, Camacho, Dado, Ernst, Fromanger, Hayter, etc. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 10 novembre.

DESSINS A TOUT VENT. Dessins réalisés pour les Editions Larousse, Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 12 octobre.

DESSINS CONTEMPORAINS. Œuvres d'Adler, Balmes, Cueco, Guillou, Latil, etc. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 13 octobre.

ESPAGNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Quarante artistes européens. Galerie l'Arc-en-Ciel, 3, rue Perrée (271-50-88). Jusqu'au 6 octobre.

BISTRA-LECHEVALIER. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 13 octobre.

TJEERD ALDEMA, DANIEL BUSTO, RICHARD MONNIER. — Galerie K. Pissaro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 6 octobre.

AMAZONIE TERRE DE CONVOITISE. — CETECLAM, 6, rue des Fossés-Saint-Marcel (336-56-04). Jusqu'au 31 octobre.

ROGER ACKLING. Drawings from Iceland and other works. — Galerie Gillespie - de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 18 octobre.

COLETTE BRUNSCHWIG. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 13 octobre.

PATRICK CAILLIERE. — Galerie Palluel-Svennung, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 23 octobre.

LOUIS CANE. Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272 - 14 - 10). Jusqu'au 31 octobre.

DAYAN. Peintures et dessins. — Galerie Jean - Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 13 octobre.

HREIN FRIDFINNSSON. — Galerie Bama, 85, rue du Bac (548-87-98). Du 20 septembre au 20 octobre.

FRANÇOISE GARCIN. Peintures, gouaches. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266 - 15 - 15). Jusqu'au 19 octobre.

MILTON GLASER. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 20 octobre.

MERCEDES GUINGOT. Aquarelles, gravures, encres de Chine, collages. — Epinal, maison du Bailly, place des Vosges. Jusqu'au 30 septembre.

KOWALSKI. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63).

LEKARSKI. Antiquités actualisées. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 17 octobre.

MANZU. Gravures. — Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg Saint-Honoré (266-62-86). Jusqu'au 20 octobre.

MARIO MERZ. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 24 octobre.

RAY METZKER. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 20 octobre.

ANNE-MARIE PECHEUR. Travaux récents. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633 - 04 - 66). Jusqu'au 27 octobre.

RANCILLAC. A la mémoire dé... — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329 - 32 - 37). Jusqu'au 18 octobre.

BENET ROSSELL. Dessins, gravures. — Librairie Découvertes, 44, rue Vieille-du-Temple (274-53-60). Jusqu'au 6 octobre.

CHARLES SIMONDS. Evolution imaginaire d'un paysage. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 octobre.

SUBIRA-PUIG. Sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 27 octobre.

SUANES. — Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 6 octobre.

NIELE TORONI. — Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 20 octobre.

GARCIA VILELLA. Dessins, peintures, aquarelles. — Olivetti, 91, rue du Faubourg - Saint - Honoré. Sauf sam. et dim., jusqu'au 12 octobre.

GERARD VOISIN : hommage à Gérard de Nerval. — Forum des Halles, porte Lescot. Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 4 octobre.

REGION PARISIENNE

PONTOISE. La main, l'écriture et son support. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

SAVIGNY-SUR-ORGE. Véronique Lebas. — Galerie, 110, boulevard A.-Briand. Jusqu'au 13 octobre.

VERSAILLES. Biennale de peinture et sculpture : Art en Yvelines. — Orangerie du château. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 7 octobre.

EN PROVINCE

AIX - EN - PROVENCE. Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre.

AMIENS. Jean Messagier : le parcours d'un peintre de 1949 à 1979. Maison de la culture. Jusqu'au 21 octobre.

ANGERS. Les travailleurs du chanvre. — Musée des beaux - arts (88-64-45). Jusqu'au 15 octobre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des papes. Jusqu'au 15 octobre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

EU. Centenaire de Viollet-le-Duc. — Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 octobre.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu. 31 octobre.

GRENOBLE. Nouvelle présentation des collections égyptiennes. — Acquisitions 1968-1978 : quarante œuvres. — Musée, place de Verdun (54-09-82).

LE HAVRE. Hayden. — Musée des beau-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 octobre.

LYON. Espace et matière. — Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, niveau 4.

METZ. Jean Thiriot, dessins de Metz... et d'ailleurs. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier.

MONTPELLIER. Le portrait à travers les collections du musée. — Musée Fabre (72-96-26). Jusqu'à fin octobre.

NANTES. Affiches et dessins de F. Starowieyski. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 7 octobre.

RENNES. Cerfs-Volants, messages et sculptures dans le ciel. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Helier (79-26-26). Jusqu'au 14 octobre.

SAINT - ETIENNE. Jean Hélion, peintures et dessins 1929 - 1979. — Musée d'art et d'industrie.

STRASBOURG. La gravure italienne contemporaine. — Cabinet des Estampes, château des Rohan. Jusqu'au 2 décembre.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

Variétés

Le music-hall

AIRE LIBRE (D. soir, L., 18 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Musique du Kurdistan.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat dim. 17 h. : G. Chelon (dern. le 30) ; à partir du 2 : C. Renard et les Marionnettes de Budapest.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Parisline.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Pierre Péchin.

ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Vivian Reed.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 20 h. 30 : Rupay, musique des Andes (jusqu'au 29) ; à partir du 2, 18 h. 30 : Mont Jola ; 20 h. 30 : P. Manns.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Frères ennemis.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Alice Dona, Jairo (dern. le 30) ; à partir du 1er : Véronique Sanson.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat sam., dim. 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. mer. 14 h. 30 : le Cirque de Moscou sur glace.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D.), 21 h. : R. Charlebois.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Sylvie Joly.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. 30 : A. Mirapeu.

SALLE ADYAR (555-67-63), à partir du 1er, 20 h. 30 : J. Yvart.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), le 28, 20 h. 45 ; les 29, 30, 14 h. 30 et 20 h. 45 : la Belle de Cadix.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Europophages.

DEUX - ANES (606-10-26) (mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... Ane.

La danse

Voir aussi les Festivals.

GALERIE A. OUDINLES, 28, 29, à 21 h. : Jerman Silva Cie.

Jazz, pop', folk

BATACLAN (700-30-12), le 27, à 20 h. : Nils Lofgren, Live Wire.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), 22 h. 30 : Dave Burrel.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

CHAPELLE DES LOMBARDS (326-63-11) (D.), 20 h. 30 : M. Portal. 22 h. 30 : Azuquita y su Melao, « Pura Salsa ».

GIBUS, les 26, 27, 28, 29, à 22 h. : Essential Logic ; le 2, à 22 h. : P. Eudeline, Asphalt Jungle.

GOLF DROUOT, le 29, à 22 h. : Ambre.

JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00), le 28, à 20 h. : Freak out, Chic.

PALACE (246-10-87), le 27, à 20 h. 30 : Lene Lovitch ; le 1er, à 20 h. 30 : Linton Kwesi Johnson.

SIEM, le 27, à 20 h. 30 : Orchestre du CIM ; le 28, à 20 h. 30 : Y. Lateef.

SLOW CLUB, à 21 h. 30 : M. Laferrière (dern. le 29).

THEATRE PRESENT (203-02-55), le 1er, à 21 h. : Quartet Four Jazz moderne.

LE 28, RUE DUNOIS (584-72-00), les 26, 27, 28, 29, à 23 h. : D. Cobbi.

RIVERBOP, 22 h. : Teca et Ricardo.



Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 26 et 29, à 19 h 30 : Faust ; le 3, à 20 h. : Simon Boccanegra.

COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 26, 30 et 3, à 14 h. 30 ; le 28, à 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences ; les 26, 30, 1er et 3, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille ; les 27 et 2, à 20 h. 30 : Dom Juan.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Trilogie de la villégiature.

T.E.P. (797-96-06), les 26, 27, 28, 29, 2 et 3, à 20 h. : films ; le 1er, à 20 h. 30 : Guy Bedos.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), les *26, 27, 29 et 3, à 18 h. 30* : Concerts Scriabine ; le 28, à 18 h. 30 : Expériences sur les échelles musicales ; le 30, à 18 h. 30 : Romantisme et exotisme ; le 1er, à 18 h. 30 : Débuts du dodécaphonisme russe.

Les salles municipales

CARRE SILVIA-MONFORT (277-50-87), les 29, 30 et 3, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 27, à 20 h. 30 : A. Weissemberg.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. sam. et *dim. à 14 h. 30 : Alvin Alley* American Dance Theater.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.) à 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. 30 : Délire à deux ; à 22 h., mat. dim. à 19 h. : Que n'eau, que n'eau.

ANTOINE (208-77-71) (L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Pont japonais.

ARTS - HEBERTOT (387-23-23), à partir du 29 (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. sam. et dim., à 15 h. : A nous de jouer.

ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Chantiers de la gloire.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), à 20 h. 30 : Tête d'or (dernière le 29).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), à 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES : Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), les 28, 29 à 20 h. 30 ; le 30, à 16 h. : Pepe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-87-63) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Amours de poisson. — Epée de Bois (808-39-74) (D. soir), à 20 h. 30, mat. *dim. à 15 h.* : Œdipe.

CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-67), mer., J., V., à 18 h. 30, sam. à 20 h. 30 : Barzaz Breiz.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh (à partir du 2). — Resserre, 20 h. 30 : la Tournesol (à partir du 2).

COLLECTIF 28, rue Dunois (584-72-00) (D., L., Mar.) 20 h. 30 : la Vie en pièces.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. Dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) et 256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.

ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22), v., sam., dim., L. ,21 h. : les Précieuses ridicules.

ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.

FONTAINE (874-82-34 et 74-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : Troïlus et Cressida.

GYMNASE (533-05-62) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 18 h. : No man's land.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30: la Leçon ; la Cantatrice chauve.

IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : l'Epouse prudente.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : *18 h. 30* : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (dernière le 29) ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris (dernière le 29) ; 22 h. 30 : la Poube ; II., 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose (dernière le 29) ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Jef.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.

MICHEL (265-35-02) (L.) : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (L.), 21 h. : mat. dim. 15 h. : Coup de chapeau.

MONTPARNASSE (320-89-90 et 322-77-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : les Parapluies de Cherbourg.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ? (dernière le 1er).

OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Débâcle de Ferdinand.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, *L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : le* Tout pour le tout.

PLAINE (842-32-25) (D. soir, 22, 24), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : la Porte close (dernière le 30).

PLAISANCE (320-00-06 (D.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h. : l'Isoloir.

POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Mère confidente.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : les Morosophes.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 et 18 h. 30 : la Maison d'os.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02 (D.), 21 h. : B. Garcin.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : les Amours de Dom Perlimpin; 22 h. 15 : Arlequin superstar.

THEATRE 347 (874-98-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Journal d'une femme en prison.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Avocat du diable.

VARIETES (233-09-92) (508-42-41) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : M. Bizet . 22 h. 15 : le Futur aux herbes : 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes.

BLANCS MANTEAUX (887-97-58) (D) 20 h. 15 : E. Bondo : 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P. Triboulet.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D), I : 18 h. 30 : Tallia ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle : 22 h. : Deux Suisses... II : 22 h. 30 : Popeck.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Qui a mangé Pantomonie ? 22 h. 30 : *le Bastringue.*

COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Les hommes, j'aime ça.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : R. Magdane. (D., L.), 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton. (D.), 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. : le Président.

MIRANDIERE (229-11-13) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 20 h. 45 : F. Blot ; 22 h. 15 : Douby. II : 20 h. 30 : Abadie donc... 21 h. 30 : J't'en prie, pas devant le carreau.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-P. Mahé.

SELENITE (033-53-14) (D.), I : 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. II : 21 h. : Des chômeurs plein d'ambition.

THEATRE DES DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente. 22 h. : P. Font.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : la Baleine rit jaune. 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

LA TANIERE (337-74-39), les 26, 27, 28, 29, 20 h. 45, le 30, 18 h. : Y. Branellec, (D.), 22 h. 30 : B. et Fr. Legargasson.

Concerts

Voir aussi les salles subventionnées et municipales et les festivals.

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Alécian (Brahms, Franck, Liszt, Ravel).

***LUCERNAIRE**, 22 h. 30 : A. Markusfeld.*

JEUDI 27 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : D. Barenboïm. Sol. : I. Stern (Mozart).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de Cleveland. Direct. : L. Maazel (Strauss, Wagner).

INSTITUT HONGROIS, 20 h. 30 : J. Jando, K. Berkes (Schumann, Brahms, Debussy, Poulenc, Weiner).

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 26.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : voir le 27.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : A. Bernard, J. Boyer (Bach, Haendel, Tartini, Telemann).

EGLISE ALLEMANDE, 21 h. : J.-Cl. Mara.

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 26.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

PALAIS DES ARTS, 14 h. : C. Helffer ; 14 h. et 20 h. 30 : Ensemble 2E2M. Dir. : P. Mefano (Barraque).

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 26.

LUNDI 1er OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : V. Tretiakov (Prokofiev, Tchaïkovski, Chostakovitch, Tziganov).

***RADIO-FRANCE**, grand auditorium,* le 1er, 21 h. : Orchestre national de France. Dir. : Z. Majal (Rameau, Hindemith, Schumann, Busoni).

EGLISE SAINT - LOUIS - EN - L'ILE, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux. Direct. : X. Ricour, sol. : A. Céline, Cl. Dormoy (Bach, Fauré).

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 26 septembre.

MARDI 2 OCTOBRE

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Lettonie. Dir. : T. Lifchits (Agadjanian, Mirzoian, Chostakovitch).

SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Llecian (Bach, Brahms, Beethoven, Bartok).

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 26 septembre.

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : T. Adamopoulos, D. Bar, P. Boufil, G. Causse, C. Crenne, O. Graef, M. Debost, A. Sennedat (Beethoven, Mozart).

FESTIVAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42), les 25, 26, 29, à 20 h. 30, le 30, à 15 h. et 20 h. 30 : Mikhail Baryschnikov et les danseurs étoiles du New-York City Ballet ; le 27, à 20 h. 30, le 28, à 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. : I. Stern (Mozart) ; le 2, à 20 h. 30, Théâtre musical d'Angers, dir. M. Soustrot (Britten : le Viol de Lucrèce).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

EGLISE DES BILLETTES, le 26, à 21 h. : P. Amoyal, A. Queffélec (Fauré).

Dans la région parisienne

CHOISY-LE-ROI, parc de la mairie, le 30, à 16 h. : Quatuor Bernède (Haydn, Fauré, Beethoven).

COMBS-LA-VILLE, salle des fêtes, le 28, à 21 h. : M. Edelin Sextet.

CORBEIL, conservatoire de musique, le 2, à 21 h. : Quatuor Parennin (Schoenberg, Mozart, Ravel).

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 29, à 20 h. 30 : P. Chatel.

CRETEIL, Maison pour tous le 28, *à 21 h. : Théâtre mimé de Jérusalem.*

EVRY, Agora, le 28, à 21 h. : Mime Marceau.

FONTAINEBLEAU, église St-Louis, le 28, à 21 h. : Orchestre Merle-Portalès, dir. Merle-Portalès, sol. M. Bourgue, J. Chamonin, A. Bartelloni (Vivaldi, Pergolèse) ; chapelle de la Trinité, le 29, à 21 h. : M. Chapuis (Roberday, Couperin, Grigny, Marchand).

MONFORT-L'AMAURY, église Saint-Pierre, le 30, à 16 h. 30 : Quatuor Loewenguth (Haydn, Martinon, Schubert).

MONTREUIL, Maison populaire, le *27, à 21 h. : les Etoiles.*

NANTERRE, Théâtre-par-le-bas (775-91-64), les 26, 27, 28, 29 et 30, à 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU, église St-Nicolas, le 29, à 21 h. : Quatuor Bardon (Haydn, Milhaud, Mozart, Dvorak).

ROYAUMONT, abbaye, le 29, à 20 h. 45 : A. Dumay, J.-P. Collard (Beethoven, Franck, Schubert).

SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie, le 29, à 20 h. 30 : Delirium Cage et Traction.

SAINT-OUEN-L'AUMONE, salle des *fêtes, le 28, à 21 h.* : G. Béart.

SAINT - QUENTIN - EN - YVELINES, chapelle de la Villedieu, le 28, à 21 h. : Quatuor Loewenguth (Haydn, Martinon, Schubert).

SCEAUX, XIe Festival, Orangerie du château (660-07-79) : le 29, à *17 h. 30* : les Petits Chanteurs à la croix de bois ; le 30, à 17 h. 30 : Trio Fontanarosa (Haydn, Beethoven, Brahms).

VERSAILLES, Théâtre Montansier, les 28 et 29, à 21 h. : le Préféré ; chapelle royale, le 26, à 20 h. 45 : Melos quartet de Stuttgart (Mozart, Schumann).

VITRY, église Saint-Germain, le 30, à 17 h. : Quatuor Parennin (Haydn, *Dutilleux, Beethoven*).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

EXPOSITIONS

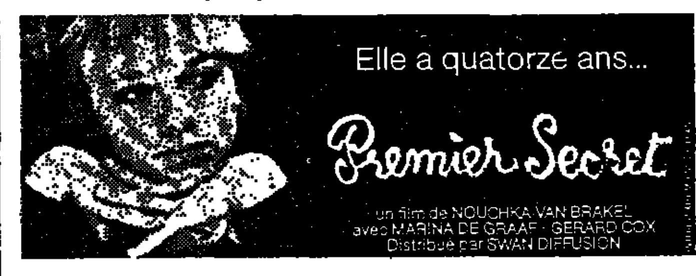
Musée d'Art moderne : (L.), de 10 h. à 17 h. 45 ; mercredi, de 10 h. à 20 h. 30 : Tendances de l'art en France 1968/1978-79; Jackson Pollock.

THEATRE

Théâtre de la Porte Saint-Martin (Cycle Molière) : le 26, à 20 h. 30, le 30, à 14 h. 30 : Le Tartuffe ; les 27 et 29, à 20 h. 30 : le Misanthrope ; le 28, à 20 h. 30 : Don Juan ; les 29 et 2, à 14 h. 30 : l'Ecole des femmes.

MUSIQUE - ART - DANSE

Chapelle de la Sorbonne : (L.), de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales ; les 28 et 29, à 20 h. 30 : Meredith Monk and Ensemble ; les 1er et 2, à 20 h. 30 : Jana Haimsohn, Don Cherry.







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

15 h. : les Nouvelles Aventures du capitaine Blood, de G. Douglas ; 18 h. : le Ciel tremble, d'H. Sekikawa ; 20 h. : la Danse de mort, de M. Cravenne ; 22 h. : Gueule d'amour, de J. Gremillon.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

16 h. : Vivre, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Mater dolorosa, d'A. Gance ; 20 h : David et Bethsabée, d'H. King ; 22 h. : Bells of St-Mary's, de L. Mac Carey.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

16 h. : la Femme sur la lune, de F. Lang ; 18 h. : la Chair et le Diable, de C. Brown ; 20 h. : la Mandragore, de R. Oswald ; 22 h. : la Mort d'un commis voyageur, de L. Benedeck.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

16 h. : Don Quichotte, de G. W. Pabst ; 18 h. : Magnificent Doll, de F. Borzage ; 20 h. : Au hasard Balthazar, de R. Bresson ; 22 h. : la Cinquième victime, de F. Lang.

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

15 h. : la Beauté du diable, de R. Clair ; 18 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim ; 20 h. : Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri ; 22 h. : Violence et Passion, de L. Visconti.

LUNDI 1er OCTOBRE

Relâche.

MARDI 2 OCTOBRE

16 h. et 18 h. : 80 ans de cinéma danois (16 h. : le Vaisseau du ciel ; 18 h. : le Pasteur de Vejlby) : 20 h. : Dans la gueule du tigre, de T. Wheelian et W. Ruggles Jr ; 22 h. : Macao, l'enfer du jeu, de J. Delannoy.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

15 h. : Ma vache et moi, de B. Keaton ; 17 h. : Rimsky Korsakof ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (Trompé dans la mort ; le Plus Fort) ; 21 h : Trapped in Trangiers, de V. Gottafavi.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

15 h. : Billy the Kid, de K. Vidor ; 17 h. : State fair, de W. Lang ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (Garçons, de N. Malmros) ; 21 h. : Marie, de B. Sobel.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

15 h. le Cavalier de la mort, d'A. de Toth ; 17 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J. M. Straub et D. Huillet ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (l'X mystérieux, de B. Christensen) ; 21 h. : Casse-cou, de M. Saint-Clair.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

15 h. : la Blonde et le Sheriff, de R. Walsh ; 17 h. : Sing, boy, sing, d'H. Ephron ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (Un dimanche en enfer, de J Leth) ; 21 h. : Crime passionnel, d'O Preminger

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

15 h. : la Dernière Caravane, de D. Daves ; 17 h. : Don't knock the Twist, d'O. Rudolph ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (A bas les armes, de Holger-Madsen) ; 21 h. : The way to the old, de R. D. Webb.

LUNDI 1er OCTOBRE

15 h. : Under my skin, de J. Negulesco ; 17 h. : The right approach, de D. Butler ; 19 h. : 80 ans de cinéma danois (la Passion de Jeanne d'Arc, de C. T. Dreyer) ; 21 h. : la bataille des V 1, de V Sewell.

MARDI 2 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (Amér., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (747-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHARLES ET LUCIE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (Amér., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

FELICITE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FLIC OU VOYOU (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).

FOLIES FOLIES (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52).

HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marignan, 8e (359-92-82).

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-52-33).

NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (3-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).

L'OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle (575-79-79).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SMASH (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul' Mich', 5e (354-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76 ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-10) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

UTOPIA (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).

WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

APOCALYPSE NOW, film américain de Francis Ford Coppola (*). — V.o. : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE MOUTON NOIR, film français de Jean-Pierre Moscardo. — Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ON EST VENU LA POUR S'ECLATER, film français de Max Pécas (**). — Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TAPAGE NOCTURNE, film français de Catherine Breillat (**). — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (42-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE, film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S., film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

GUERRE ET PASSION, film anglais de Peter Hyams, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PREMIER SECRET, film hollandais de Nouchka Van Brakel, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

HEXAGONAL ROCKERS, film français de Gilbert Namiand : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES DOSSIERS ROUGES DE LA MONDAINE (*), film français de Lucien Ercol : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

Cinéma

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 1? h. (sf S., D.).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
DEHORS/DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 20 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LET IT BE (A., v.f.) : Tourelles, 20e, mar. 21 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 23 h. — Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h. 30.

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).
AMARCORD (It., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-20-60) ; Cambronne, 15e (734-43-96) ; U.B.C., 2e (236-55-54).
LA BETE (Fr.) (**) : Hausmann, 9e (770-47-55) ; Contrescarpe, 5e (325-78-77).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Lumière, 9e (770-84-64).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.) ; New-Yorker, 9e (770-63-40).
MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (343-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) J. impairs.
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) J. pairs.
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA TETE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Miramar, 14e (320-89-52).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp.
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals

HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.) : Action La-Fayette, 9e (878-80-50) : mer : Pavillon noir ; jeu. : Miss Manton est folle ; ven. : les Récupérateurs de cadavres ; sam. : Mon épouse favorite ; dim. : la Captive aux yeux clairs ; lun. : Né pour tuer ; mar. : Bedlam.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) (Samuel Fuller, Otto Preminger) : mer. : la Maison de bambou ; jeu. : Bunny Lake a disparu ; ven. : Schock Corridor ; sam. : Autopsie d'un meurtre ; dim. : Rivière sans retour ; lun. : les Bas-fonds de New-York ; mar. : Bonjour tristesse
MARX BROTHERS, (v.o.). Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : Monkey Business ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Un jour aux courses ; lun. : la Soupe au canard ; mar. : Plumes de cheval.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : en alternance : crin blanc, le Ballon rouge, Voyage en ballon.
HOMMAGE A HAROLD LLOYD, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Faut pas s'en faire ; Voyage au paradis.
KUROSAWA, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78), mer., sam. : Scandale ; jeu. : Yojimbo ; ven. : la Forteresse cachée ; dim. : la Légende du grand judo ; lun. : Rashomon ; mar. : le Château de l'araignée.
KUROSAWA, v.o., Action République, 11e (805-51-33), mer. : la Forteresse cachée ; jeu. : Rashomon ; vend. : le Château de l'araignée ; sam., mar. : la Légende du grand judo ; dim. : Rashomon ; lun. : Scandale.
HUMPHREY BOGART, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : Casablanca ; jeu. : les Anges aux figures sales ; ven. : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; sam. : Passage to Marseille ; dim. : le Trésor de la Sierra Madre ; lun. : les Fantastiques Années 20 ; mar. : Across the Pacific.
HOMMAGE A JEAN SEBERG, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), I : 18 h. : A bout de souffle. — II. 18 h. : Lilith.
STUDIO ACACIAS, v.o., 17e (754-97-83), 13 h. 30 : une Passion ; 15 h. 30 : Nous sommes tous des voleurs ; 17 h. 30 : la Honte ; 19 h. 15 : le Privé ; 21 h. : Persona ; 22 h. 15 : Lenny.
STUDIO 28, v.o. 18e (606-36-07), mer. : Avec les compliments de Charlie ; jeu. : les Professionnels ; ven. : Meurtres sous contrôle ; sam. : Passeur d'hommes ; dim., mar. : Silence mon amour.
MIZOGUCHI, v.o., 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer., ven. : la Vie d'O Haru, femme galante ; jeu. : le Héros sacrilège ; sam. : les Contes de la lune vague après la pluie ; dim., mar. : l'Impératrice Yan Kwei Fei ; lun. : les Amants crucifiés.
WIM WENDERS, v.o., 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer., ven. : Alice dans les villes ; jeu., lun. : l'Ami américain ; sam. : Faux mouvement ; dim. : Au fil du temps ; mar. : l'Angoisse du pénalty.
COMEDIES MUSICALES, v.o., New Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu. : Invitation à la danse ; ven., sam. : Chantons sous la pluie ; dim., lun. : Beau fixe sur New-York.
BERGMAN, v.o., Marais, 4e (278-47-86), II : Cris et chuchotements. — III : mer., ven., dim., mar. : Sourires d'une nuit d'été ; sam., lun. : le Silence.
MAILLOT PALACE, 17e (574-10-40), 14 h., 16 h. : l'Aile ou la cuisse ; 18 h. : Calmos ; 20 h., 22 h. : Bullit.
SAINT-AMBROISE, v.o., 12e (700-89-16), mer., sam., dim., 13 h. 45 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; mer., sam., dim., 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles ; mer., sam., dim., 16 h. 45 : Festival de dessins animés Tex Avery ; mer., jeu., ven., sam., dim., 18 h. 15 : Casanova de Fellini (*) ; mar., 20 h. 45 : les Producteurs ; lun., mar., 18 h. 45 : Répulsion (*) ; sam., 0 h. 15, jeu., ven., 22 h. 15, lun., mar., 16 h. 45 : Marathon Man (**) ; mer., sam., lun., 22 h. 15 : le Locataire (**) ; jeu., ven., 16 h., mar., 21 h. : Macbeth.
LE GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) : 14 h. : la Flûte à six schtroumpfs ; 15 h. 15 : Chronique des années de braise ; 18 h. 15 : Cousin, cousine ; 20 h. : le Désert des tartares ; 22 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 14 h., le Crabe tambour ; 16 h. 15 : Nos plus belles années ; 18 h. 20 : Un été 42 ; 20 h. 10 : Pain et chocolat ; 22 h. 10 : Mort sur le Nil.
COSMOS (cycle Panfilov), v.o., 6e (548-62-25), en alternance : Je demande la parole ; le Début ; Pas de guet dans le feu.
DAUMESNIL, v.o., 12e (343-52-97) : mer., sam., dim., 14 h. : Goldorak ; 19 h. : Malber ; 15 h. 30 : la Guerre des étoiles ; v.f. : 22 h. 30 : la Grande bouffe ; 17 h. 30 : Sweet Movie ; jeu., lun., 13 h. 45 et 21 h., ven., sam., 0 h. 30 : les Diables.
LES TEMPLIERS, 3e (272-94-56) (v.o) : Dersou Ouzala 20 h., sam. et dim 16 h. et 20 h. : la Drôlesse ; 22 h. : l'Autre, + sam., dim. 14 h., 18 h. et 22 h.
LE RANELAGH, 16e (288-64-44) (v.o.), mardi, jeudi 20 h. 30, sam. 17 h. 45, dim. 14 h. 30, 21 h. : le Guépard ; mercr., vend., lundi, 20 h. 30, sam. 14 h., 21 h., dim., 17 h. 45 : les Enfants du paradis.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), 10 h. : le Dossier 51 ; 12 h. : Chiens de paille ; 14 h. : Easy Rider ; 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 45 : Taxi Driver ; 19 h. 50, Mort à Venise ; 22 h. : Phantom of the Paradise ; vend., sam., 23 h. 45 : Rollerball.
GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 13 h. 30 : les Damnés ; 16 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 20 : Salo ; 20 h. 15 : les Producteurs ; 22 h. : The Rocky horror Picture show ; vend., sam., 23 h. 50 : Panique à Needle Park.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14, I, 14 h. : Citizen Cane ; 16 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Bilitis 20 h. et sam. 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 10, vend. 0 h. 30 : Orange mécanique. — II, 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 16 h. 5 : Lenny ; 18 h. 15 : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 30 : Easy Rider ; 22 h. 25 et vend., sam. 0 h. 20 : A bout de souffle.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Avec les compliments de Charlie. Mar., 21 h. : Malicia (v.o.).
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Dossiers rouges de la mondaine ; On est venu là pour s'éclater ; le Syndrome chinois.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Mors aux dents ; le Tambour ; le Vampire de ces dames ; Clair de femme ; le Syndrome chinois.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Guerre et Passion ; le Mouton noir.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Bête, mais discipliné ; Phantasm ; Passeur d'hommes ; le Guépard.
LES MUREAUX (474-38-90) : la Fureur du dragon ; Allen ; le Syndrome chinois ; On est venu là pour s'éclater. — Mar., 20 h. : Love.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : l'Associé. — Cinécal (976-38-17) : le Bon, la Brute et le Truand ; Parfum de femme ; Prova d'orchestra.
MANTES, Domino (082-04-05) : le Vampire de ces dames ; Alien ; le Tambour. — Normandie (477-02-35) : Apocalypse Now.
MAULE, Etoile (478-85-74) : Et pour quelques dollars de plus ; l'Exorciste.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Il y a longtemps que je t'aime ; le Mouton noir ; Allen ; le Champion.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Opération dragon.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-04-08) : le Tambour ; Clair de femme.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Allen ; Apocalypse Now ; le Syndrome chinois ; le Tambour.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Il y a longtemps que je t'aime ; le Mouton noir ; Allen ; Tapage nocturne ; Apocalypse Now ; On est venu là pour s'éclater. — V., s. : Orange mécanique. — C2L (950-55-55) : Cher papa. — Club (950-17-96) : la Fête sauvage ; Duellistes ; Psaume rouge ; Orfeu Negro ; Furie.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : le Cycle ; l'Enigme de Kaspar Hauser.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Guerre et Passion ; le Mouton noir ; Je suis timide, mais je me soigne ; On est venu là pour s'éclater.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : le Champion ; Clair de femme ; On est venu là pour s'éclater ; le Mors aux dents.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Apocalyse Now ; On est venu là pour s'éclater ; le Syndrome chinois.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Apocalypse Now ; Cher Papa ; Clair de femme ; le Champion ; Allen.
GIF, Central ciné (907-61-85) : Molière ; Norma Rae.
GRIGNY, Paris (905-79-60) : Goldorak ; l'Invasion des profanateurs.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Grand Embouteillage ; la Plus Belle Soirée de ma vie ; Norma Rae.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Guerre et Passion ; le Fouineur ; le Champion ; I love you, je t'aime.
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Bête, mais discipliné ; le Dernier Secret du Poséidon.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Apocalypse Now ; Allen ; Clair de femme.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Big Boss.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Bête, mais discipliné ; la Secte de Marrakech.
CHAVILLE (926-51-96) : Phantom of the Paradise ; le Divorcement.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Yes Songs ; Prova d'Orchestra.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Avec les compliments de Charlie ; l'Exorciste.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Série noire ; Norma Rae.
LEVALLOIS, Georges-Sadoul (270-83-84) : Série noire ; Norma Rae.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Avec les compliments de Charlie ; Norma Rae ; Buck Rogers au 25e siècle.
NEUILLY, Village (722-63-05) : le Tambour.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Alien ; Apocalypse Now. — Studio (749-19-47) : Délivrance ; Prophecy ; Faut trouver le joint.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Grease ; Prova d'Orchestra ; l'Associé. — Gémeaux (660-05-64), mer., 19 h. et 21 h. : l'Amour, l'après-midi. — Ven., 21 h. : Frankenstein junior. — Sam., 20 h. : Amour de perdition.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : l'Incorrigible ; Phantasm ; le Divorcement ; les Moissons du ciel.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : la Drôlesse ; Norma Rae.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Vampire de ces dames ; le Syndrome chinois ; Alien ; Cher papa. — Prado : Bête, mais discipliné ; Jeu., 17 h. : Annie Hall.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : les Sœurs Brontë ; Rebecca.
BOBIGNY, Centre Commercial (830-69-70) : Faut trouver le joint ; Nous maigrirons ensemble ; Voyage au centre de la terre.
BONDY, Salle A.-Malraux (847-18-27) : Cinq semaines en ballon. — Salle Giono (847-18-27) : Mort suspecte.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Apocalypse Now ; Bête, mais discipliné ; Hair.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : On est venu là pour s'éclater ; le Tambour ; Alien.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : le Tambour.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Alien ; le Champion ; les Dossiers rouges de la brigade mondaine ; le Mouton noir ; le Tambour ; On est venu là pour s'éclater.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Alien ; Bête, mais discipliné ; le Syndrome chinois ; le Mors aux dents ; Clair de femme ; le Mouton noir.
VINCENNES, Palace : Folies, folies ; Charles et Lucie ; Brigade mondaine.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : The Last Waltz.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : le Divorcement ; mar. soir : Zoo Zero.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Apocalypse Now ; Cher Papa ; Alien ; le Champion ; Clair de femme. — G.-Philipe (880-96-28) : la Grande Bouffe.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Vampire de ces dames ; le Syndrome chinois ; le Mors aux dents ; On est venu là pour s'éclater ; le Tambour ; Hair.
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (846-41-70) : Norma Rae ; Félicité ; Tom et Jerry.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socioculturel (883-22-26) : I love you, je t'aime.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : le Tambour.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : le Mouton noir ; Guerre et Passion ; le Tambour.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Bon, la Brute et le Truand ; I love you, je t'aime ; Il y a longtemps que je t'aime.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Clair de femme ; On est venu là pour s'éclater ; le Mors aux dents ; le Vampire de ces dames ; Passe ton bac d'abord.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Guerre et Passion ; le Mouton noir.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Il y longtemps que je t'aime ; Cher Papa ; Alien ; Clair de femme ; Bête, mais discipliné.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Alien ; Ben Hur ; le Mouton noir.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Vampire de ces dames ; On est venu là pour s'éclater ; la Fureur du dragon ; Clair de femme ; le Champion ; Il y a longtemps que je t'aime. — Gamma (981-00-03) : Alien ; le Syndrome chinois ; le Mouton noir ; Guerre et Passion.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Apocalypse Now ; Alien ; le Champion ; le Tambour.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Apocalypse Now ; Clair de femme ; le Mors aux dents ; Cher Papa ; le Champion ; Alien ; le Tambour.
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (985-96-31) : Prova d'Orchestra.
GONESSE, Théâtre Jacques-Prévert (985-21-92) : Et la tendresse ?... bordel ! ; Carrie.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : A nous deux ; la Dernière Folie de Mel Brooks ; la Drôlesse.
SARCELLES, Planades (990-14-33) : Alien ; Ben Hur ; On est venu là pour s'éclater ; Apocalypse Now ; le Champion.



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h 10 TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « le Roi Muguet ».
Une dramatique réalisée par G. Torre. Avec J Dufilho. L Chardonnet
Muguet (Jacques Dufilho), un alcoolique invétéré, hospitalisé à la suite d'un malaise, se trouve brusquement promu au rang de vedette en acceptant de servir de cobaye pour un traitement expérimental qui pourrait le sauver. Une relation étrange s'établit bientôt entre lui et le médecin, où les rapports de pouvoir ne sont pas absents.
22 h Livres en fête.
Une émission de J.-P. Paugam et J. d'Ormesson
Avec MM. H. Troyat (*Pierre le Grand*), R. Pividal (*le Pré joli*), P.-J. Rémy (*Cordelia ou l'Angleterre*), A. Carpentier (*la Harpe ou l'ombre*), C. Bourniquel (*le Soleil sur la rade*), Mme J. Champion (*les Frères Montaurian*) ; le livre du mois : T. Zeldin (*Histoire des passions françaises*).
23 h 15 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 10 Cours d'anglais : On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Quotidiennement vôtre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 79.
Emission proposée par Guy Lux et Leila Milcic.
22 h Alain Decaux raconte.
Les Pâques sanglantes de Dublin.
22 h 55 Histoires courtes : le Motard de l'Apocalypse.
23 h 5 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Eureka.
18 h 55 Tribune libre.
Les Pionniers de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.



20 h 30 Cinéma 16 : « l'Œil du sorcier ».
Un film d'A. Dhenaut, d'après l'ouvrage de P. Pesnot et P. Alfonsi. Avec : C. Barbier, E. Labourdette, L. Marchand, O. Lafond, etc.
Le diable a encore de beaux jours. Dans une ferme du Berry se produisent d'étranges phénomènes . les brebis, prises de panique, se pendent aux arbres, et de la frayeur des hommes naît comme un vent de folie. Un bon numéro de la collection « Cinéma 16 ».
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

17 h. 32, Echos de Londres : nouvelle musique anglaise (instruments inventés ou redécouverts par M Bastley ; Musica from de Penguin Café, de S. Jeffes).
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Mort et l'Enfant », de Malaparte, lu par J.-P. Cassel
19 h. 30, La science en marche : à l'écoute des phonons, ou des quanta dans l'oreille.
20 h., La musique et les hommes : Jules Verne, un voyage musical.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'entracte ; Le bonheur avez-vous dit ?

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosques ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.
20 h., Avant-concert.
20 h. 30, Concert donné à la grange de la Besnardière « les Péchés de ma vieillesse », de Rossini. Avec A.-M. Rodde, M. Zakai, R. Amis El-Hage Au piano J.-P Heisser
22 h. 30, Ouvert la nuit : Schutz ; 23 h., Clavecin et clavecinistes : œuvres de Bach, Fischer, Royer, Le Roux, Chedeville, Haydn, Couperin : 1 h., Douces musiques : Nguyen-Thien-Dao.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Les activités physiques et sportives des personnes âgées.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Les signaux lumineux.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Série : les Yeux bleus.
Une série de J. Cosmos et J. Chatenet. Réal. : F Dupont-Midy.
Premier épisode : où un jeune adolescent se demande s'il n'est pas un batard.
21 h 30 Spécial événement : la Chine sans Mao.
de J Dubois et M. Albert.
Ce qui devait être une enquête sur la réhabilitation du savoir après les années terribles n'est ici qu'un survol : un reportage limité.
22 h 30 Les grandes expositions : le message biblique de Chagall.
23 h Journal.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez-donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : la Duchesse bleue.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui, madame.
L'hiver habillé en haute couture.
15 h Feuilleton : la Famille Adams.
16 h 5 L'invité du jeudi.
Samuel Pisar
17 h 20 Fenêtre sur...
Les bâtisseurs de l'imaginaire. Robert Garcet : la tour de l'Apocalypse.
17 h 55 Récré A 2.
Félix le chat ; Wattoo-wattoo ; Emilie ; Kaléidoscope : Sur des roulettes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques : l'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 La Grand Echiquier : Guy Bedos.
Une émission de Jacques Chancel. Avec Guy Bedos, Jean-Loup Dabadie ; Yves Robert ; Claude Nougaro ; Mireille ; Isabelle Mayerlou, Mercedes Sosa, Anna Prucnal, Jacques Loussier et son trio, le groupe Djurdjura, Zouc, Jacques Higelin.
23 h 15 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman ; Devenir.
18 h 55 Tribune libre.
La Légitimité.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin (*le Secret de la licorne*)
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Pas de lauriers pour les tueurs ».
Film américain de M. Robson (1963), avec P. Newman, E. Sommer, E.G. Robinson, D. Baker, M. Presle, G. Oury, S. Fantoni (rediffusion).
Un écrivain américain vient à Stockholm pour recevoir le prix Nobel de littérature. Il est mêlé à une machination d'espions soviétiques qui ont décidé d'enlever un physicien spécialiste des fusées nucléaires. Médiocre imitation d'un film d'Hitchcock avec scènes d'humour et suspense d'espionnage. N'accroche jamais vraiment l'intérêt malgré les ficelles techniques.
22 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le prophétisme de Tolstoï.
8 h. 32, Grégoire de Tours et son temps.
8 h. 50, L'escalier d'or.
9 h. 7, Matinée de la littérature : le dossier de la semaine : le Grand Larousse de la langue française.
10 h. 45, Questions en zigzag : au peintre Jean Loiret.
11 h. 2 (et à 17 h. 32), Echos de Londres : la nouvelle musique anglaise.
12 h. 5, Nous tous chacun : Jean, paysan pyrénéen.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : les orgues Silbermann en Alsace.
14 h., Un livre, des voix : « les Frères Montaurian », de J. Champion.
14 h. 42, Départementale : en direct de Beauvais : l'espace des églises et la musique.
16 h. 50, Libre appel.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Il pleure », de M. Arland, lu par R. Faure.
19 h. 30, Le progrès de la biologie et de la médecine : les mécanismes de la digestion.
20 h., « La Tragédie de Macbeth », de Shakespeare, adapt. C. Mourthe ; avec J. Leuvrais ; S. Artel, etc. Enregistré à l'abbaye de Royaumont (redif.).
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'entracte ; Le bonheur avez-vous dit ?

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : œuvres de Strauss.
12 h. Musique de table : « Musique de charme », œuvres de Karl F. Abel et J. Canteloube ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : première de « l'Histoire du soldat », de Stravinsky ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de Walberg ; 14 h. 15, Concerto : Glazounov, F. Martin ; 15 h., Oratorio : Carissimi ; 17 h., Les chants de la terre.
18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 3, Jazz pour un kiosque.
20 h. 30, Concert : Orchestre de Cleveland, dir. L. Maazel, en direct de la salle Pleyel : poème symphonique « Une vie de héros », de R. Strauss ; extraits du « Vaisseau fantôme » (ouverture), de « Tristan et Isolde » (prélude et mort d'Isolde), du « Crépuscule des dieux » (marche funèbre), des « Maîtres chanteurs » (ouverture), de Wagner.
23 h., Ouvert la nuit : clavecin et clavecinistes : œuvres de F. Couperin, Frescobaldi, Platti, Soler, Falla, Bach ; 1 h., Douces musiques.

VU

McCARTHY AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Blessures non cicatrisées

McCarthy, décidément, n'a pas fini de faire hurler les gens. Voilà plus d'un quart de siècle qu'il est mort d'alcoolisme, oui, et à l'hôpital. Pourtant, chaque fois que son nom revient sur le tapis, c'est la bagarre. Comme autrefois, comme mardi soir aux « Dossiers de l'écran ». Excellents, ces « Dossiers ». A commencer par le film, interprété — le mot ne convient pas, — habité par un Peter Boyle hallucinant de vérité, avec sa rondeur roublarde, sa voix un peu nasillarde, et sa souriante malice légèrement avinée.

Quand les projecteurs se sont allumés au studio, l'un des invités — ils étaient tous Américains, à l'exception d'un professeur parisien, — Roy Cohn, l'ex-bras droit du sénateur, a protesté. C'était très exagéré : jamais McCarthy n'avait triché à ses débuts sur ses états de service pendant la guerre, jamais non plus il n'avait menacé, un peu avant sa fin, ses infirmiers. Peut-être, peu importe. Dans les grandes lignes, la naissance et la mise sur orbite de ce taureau de la lutte anticommuniste ont été parfaitement analysées. Une idée qu'on lui a suggérée de reprendre et de développer, pour assurer sa réélection au Congrès, en 1952. C'est tout. Elle était déjà très au point. Créée dès 1938, la commission de la Chambre des représentants sur les activités antiaméricaines — voyez qu'on ne l'avait pas attendu — fonctionnait à plein à Hollywood, depuis 1947. Avant le maccarthysme, c'était tout simplement le nixonisme.

Système monstrueux — on se serait cru à Moscou à la même époque, — entièrement fondé sur le chantage et la délation : ou tu donnes tes copains, ou tu perds ton job. John Barry, le réalisateur — il a choisi la liberté, il est venu s'installer à Paris dès le lendemain de la guerre, — racontait avec beaucoup de verve et d'émotion ces odieuses tractations dont on a vu un exemple : rappelez-vous dans The Front, *avec Woody Allen en scénariste d'abord trop content de pouvoir profiter de la situation, et puis de plus en plus gêné, écœuré, etc.*

Pour les étudiants que nous étions alors — j'ai vécu ça de près, — pour les intellectuels, les professeurs, les journalistes, les artistes de tout poil, la menace rôdait, pesait à chaque pas, à chaque échelon d'une carrière étroitement surveillée et plantée de chausse-trapes où, pour un rien, vous risquiez de trébucher. C'était vraiment l'angoisse. Rien de comparable, certes, avec les formidables moyens de pression exercés par un Congrès déchaîné contre le gouvernement et la Maison Blanche. A travers Truman, et même Eisenhower, c'est encore Roosevelt qu'on visait : pour comprendre la haine que lui portait la droite américaine, il n'y a qu'à penser à Blum avant, pendant, et même après Vichy. Vichy, le professeur Henri Carpi nous en a parlé, et il a eu raison. Il a été très bien, très discret, s'efforçant de comprendre la situation, et de rappeler la prise du pouvoir par Mao en Chine, la première bombe atomique en U.R.S.S., le procès Rosenberg et le reste.

Là-bas comme ici, les blessures se sont mal cicatrisées, elles saignent encore pour un rien. C'était visible et assez terrible hier à l'écran, ces victimes et ces bourreaux face à face, des bourreaux que rien, on le sentait, n'invitera au remords, aux regrets. Ils en remettent, au contraire, et, au moindre mot, vous balancent l'Angola, le Cambodge et le Congo, pour se donner bonne conscience.

CLAUDE SARRAUTE.

A ANTENNE 2

« Les manipulations génétiques »

En dépit d'une introduction claire du professeur Jean Bernard, la première partie de l'émission de Pierre Champetier, réalisée par Igor Barrène pour Antenne 2 sur les manipulation génétiques et diffusée lundi 24 septembre, eut à souffrir d'un commentaire par trop technique. Tant pis pour le néophyte submergé par les plasmides, les chromosomes, les enzymes de restriction, l'A.D.N. et l'A.R.N. messager. Question de temps, sans doute, pour les réalisateurs de l'émission, qui, à trop vouloir concentrer, ont failli devenir abscons.

Fort heureusement, un reportage sur l'enseignement des manipulations génétiques aux jeunes enfants d'une école et la présentation d'un remarquable dessin animé de Joël de Rosnay, de l'Institut Pasteur, y remédiaient rapidement.

Mais l'un des mérites de l'émission est d'avoir fait comprendre que « la biologie, jusqu'ici servante de la médecine, devenait une science fondamentale à part entière et qu'elle pourrait tenir, dans l'avenir, la place que la physique a tenue au cours des années 50 ». Mais à quel prix ? La mise au travail des bactéries est-elle sans danger ?

On comprenait mieux que les biologistes se soient posé la question avant tout le monde et qu'ils aient, pendant un an, interrompu leurs recherches pour tenter d'en préciser les limites. Même si elles ont repris, le débat est loin d'être clos. Le citoyen pouvait-il trouver dans cette émission les éléments propres à nourrir sa réflexion ? Lui faut-il croire ceux qui redoutent l'apocalypse déclenchée par ses apprentis sorciers ou, au contraire, ceux qui sont en faveur de la poursuite des programmes, comme le professeur Dubos, qui déclarait : « Si je suis convaincu que l'on pourra à volonté créer des transformations sans fin chez les microbes, je suis sceptique quant aux transformations génétiques d'êtres plus complexes. »

J.-F. A.

CULTURE

Mort du scénariste Louis Chavance

Le scénariste Louis Chavance est mort, à Paris, le 21 septembre. Il était âgé de soixante-douze ans.

Né à Paris, le 24 décembre 1907, licencié en droit et journaliste, Louis Chavance avait appartenu à l'équipe prestigieuse de la première Revue du cinéma *créée par Jean-George Auriol, actuellement en cours de réédition en fac-similé (les tomes 2 et 3, groupant les numéros 11 à 19 et 20 à 29 viennent de paraître et l'on peut y relire ses critiques). Passionné de cinéma, il fut également, dans les années 30, monteur de films* (l'Atalante, *de Jean Vigo) et assistant-réalisateur de Pierre Prévert, Jacques Feyder et Jean Grémillon.*

S'orientant, plus tard, vers la carrière de scénariste, il devait écrire les scénarios de deux des films les plus importants tournés sous l'occupation : la Nuit fantastique, *de Marcel L'Herbier (1942) et* le Corbeau, *d'Henri-Georges Clouzot (1943), étude de mœurs au vitriol (inspirée d'une affaire de lettres anonymes qui avait fait scandale à Tulle, en 1922), sa nouvre la plus accomplie, qui fit, aussi, la renommée du réalisateur.*

On sait que, pour avoir été produit par la Continentale Films (créée en France occupée avec des capitaux allemands), le Corbeau *valut à Chavance et Clouzot de passer à la libération devant une commission d'épuration et d'être « interdits » pour deux ans. Malentendu bientôt réglé par une réhabilitation du talent de ses auteurs et de la véritable signification de ce film au « réalisme noir ». Par la suite, Louis Chavance participa au scénario du* Chanteur inconnu *(André Cayatte, 1946), à l'adaptation de* Un revenant *(Christian-Jaque, 1946),* le Dessous des cartes *(Cayatte, 1947),* Orage d'été *(Jean Gehret, 1949),* la Marie du port *(Marcel Carné, 1949) et au scénario de* la Lumière d'en face *(Georges Lacombe, 1955) où Brigitte Bardot trouva un de ses premiers grands rôles.* — J. S.

PRESSE

● *M. Richard Mazaudet* vient d'être nommé directeur de la rédaction du quotidien *Nord-Matin*, journal lillois appartenant au groupe Hersant.

[Jusqu'en novembre 1977, M. Richard Masaudet avait été président-directeur général du *Courrier picard*, quotidien d'Amiens, où il était entré en 1952 comme journaliste. Il avait démissionné pour se présenter aux élections législatives de mars 1978 comme candidat centre gauche majorité présidentielle dans la 1re circonscription de la Somme.]

● *A Montréal*, le quotidien de langue anglaise *the Montreal Star* — qui avait perdu cent mille lecteurs après la grève de huit mois qui l'avait affecté de juin 1978 à février 1979 — a annoncé l'arrêt de sa publication. Il tirait encore à soixante mille exemplaires.

Le *Montreal Star* employait mille deux cents personnes. Son concurrent direct, *the Gazette* — désormais seul quotidien de langue anglaise à Montréal, — tire à cent soixante mille exemplaires.

D'une chaîne à l'autre

● *Mme Jacqueline Baudrier*, président-directeur général de Radio-France, vient d'être nommée présidente du prix Italia, à l'occasion de l'assemblée générale de la compétition, qui s'est achevée le 23 septembre à Lecce, dans les Pouilles (*le Monde* du 26 septembre). Il n'y avait pas eu de président français depuis 1966.

● *T.F. 1 et Antenne* 2 réaliseront en direct de Pékin du 1er au 8 octobre une série de journaux télévisés et de magazines, avant le voyage en France du premier ministre chinois Hua Guofeng.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite et Mme Jamil Al-Hejailan ont offert une réception le mardi 25 septembre.

Naissances

— M. Patrick DEVEDJIAN et Mme, née Sophie Vanbremeersch, Thomas, François et Arthur ont la joie de faire part de la naissance de
Basile,
le 17 septembre 1979.

— M. Xavier GUÉTIN et Mme, née Jacqueline Desesquelles, ainsi qu'Arnaud sont heureux de faire part de la naissance de
Christine,
le 13 septembre 1979.
4, rue Léon-Delagrange,
75015 Paris.

— M. Stéphane RIALS et Mme, née Sophie Mintz, sont heureux de faire part de la naissance de
Constance-Louise,
le 18 septembre 1979.
3, rue Milton,
75009 Paris.

Mariages

Marie-Louise ANTONI
et
Philippe LAGAYETTE
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 15 septembre 1979.
32, rue des Archives,
75004 Paris.

— M. et Mme Robert MISCHLICH,
M. et Mme Maurice JOLY,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,
Elisabeth et Sylvain,
qui sera célébré le samedi 6 octobre 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.
2, rue des Pontonniers,
67000 Strasbourg.
5335, rue Durocher,
H2V3X9 Outremont,
Montréal (Canada).

Décès

CHARLES EHRESMANN

— Mme Andrée Ehresmann,
M. Jean-Marc Ehresmann,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 22 septembre 1979, de leur époux, père et grand-père,

M. Charles EHRESMANN,
successivement professeur aux universités de Strasbourg, Paris-7e et Amiens.

Les obsèques ont eu lieu mercredi 26 septembre 1979, à 11 heures, au cimetière de la Madeleine, à Amiens.

[Né à Strasbourg, le 19 avril 1905, Charles Ehresmann est entré à l'Ecole normale supérieure en 1924 puis a été successivement professeur aux universités de Strasbourg, Paris et Amiens. Mathématicien de grande renommée dont les travaux ont influencé d'éminents spécialistes dans le monde entier, il a continué les travaux du grand géomètre Elie Cartan, en élaborant les fondements de la géométrie différentielle moderne : espaces fibrés, jets, connexions infinitésimales, feuilletages. Cela le conduit à l'étude des structures locales et des catégories différentiables puis, en collaboration étroite avec Mme Andrée Ehresmann, il entreprend toute une série de travaux marquants en théorie des catégories, qu'ils enrichissent d'un point de vue « géométrique ». Charles Ehresmann a aussi fait d'importantes recherches en topologie algébrique, notamment dans sa thèse soutenue en 1934.

Organisateur des congrès internationaux à Paris, Strasbourg et Amiens, Charles Ehresmann est le fondateur des « Cahiers de topologie et géométrie différentielle ».]

— Le personnel de l'U.E.R. de mathématiques de l'université de Picardie
a la douleur de faire part de la disparition de
M. le professeur
Charles EHRESMANN,
survenue à Amiens, le samedi 22 septembre 1979.
Université de Picardie, U.E.R. de mathématiques,
33, rue Saint-Leu,
80039 Amiens Cedex - Tél. : 91-76-32.

— M. Alain Caillé, son fils,
Mme Francine Caillé, sa fille,
Mme de Genevraye, secrétaire permanente de la F.I.T.,
ont la douleur de faire part de la mort subite de
M. Pierre-François CAILLÉ,
président-fondateur
de la Fédération internationale des traducteurs,
vice-président
de la Société des gens de lettres de France,
survenue le 22 septembre, dans le Maine-et-Loire.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Un service sera célébré ultérieurement à Paris.
10, rue Pouchet, 75017 Paris.
5, square Thiers, 75116 Paris.

— Le conseil d'administration de l'Association des traducteurs littéraires de France a le regret de faire part du décès de
M. Pierre-François CAILLÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de la Fédération internationale des traducteurs,
vice-président du Conseil permanent des écrivains.
(Le Monde *du 26 septembre.*)

— Marseille, Meylan, Grenoble.
Mme M. Debelle,
Mme G. Debelle,
M. J.-J. Debelle et ses enfants,
M. et Mme Lesbros,
Leurs familles et ses alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel DEBELLE,
pharmacien,
survenu à l'âge de quarante-sept ans.
La messe a eu lieu en l'église Saint-François-d'Assise, à 15 h. 30, mercredi 26 septembre 1979, à Marseille, 113, boulevard Vauban.

— Les docteurs Denise et Claire Jacquelin,
Manuel Jacquelin,
Le docteur Marthe Jacquelin-Moreux,
Mme Marcel Jacquelin,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Charles JACQUELIN,
officier de la Légion d'honneur,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
survenu le 25 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Eustache (place du Jour, 75001 Paris), le vendredi 28 septembre 1979, à 8 h. 30.

— M., Mme Jean-Jacques Lefebure et leur fille Servanne,
ont la douleur de faire part du décès de leur oncle,
M. Emile LEGROS,
architecte D.P.L.G.,
médaille d'honneur et membre du jury
de la Société des artistes français,
survenu le 21 septembre 1979, à Montfort-l'Amaury, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le 25 septembre, dans l'intimité, à Montfort-l'Amaury.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme J.-J. Lefebure,
104, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.
« La Triade »,
route Lambin,
78490 Montfort-l'Amaury.

— Nous apprenons le décès de
Robert LINDER,
professeur à l'université de Lille-I,
survenu le lundi 24 septembre, à Colmar (Haut-Rhin).

[Agé de cinquante-huit ans, le professeur Linder était un biologiste de renom. Il dirigeait à Lille le laboratoire de cytogénétique et d'écologie. Il avait été chargé d'une étude sur l'impact écologique du creusement du canal Rhin-Rhône. Cela donna lieu à controverse, car ses conclusions, d'après le professeur lui-même, avaient été faussées dans le rapport final du commissaire enquêteur.]

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme André MENETRAT,
née Monique Boussageon,
survenu accidentellement le 20 septembre, à Athènes.
De la part de :
Mme Armance Menetrat et Cyrille,
M. Raymond Boussageon,
Mme Jeanne Rouillon-Boussageon,
Ses fille, petit-fils, père et mère,
ainsi que de ses frère et sœur et de toute la famille.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 1er octobre, à 14 heures, en l'église Saint-François-Xavier à Paris, et l'inhumation, à Vincelles, dans la plus stricte intimité.

— Mme Robert Quilichini,
M. et Mme Daniel Fontaine et leurs enfants,
Les familles Quilichini et Soullisse,
ont la douleur de faire part du décès du
général de corps d'armée (C.R.)
Robert QUILICHINI,
compagnon de la Libération,
grand officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,
survenu le 19 septembre, à Bayonne.
Les obsèques ont eu lieu le 22 septembre, à Mouguerre.
Une messe sera dite ultérieurement à Saint-Louis des Invalides.
(Le Monde *daté 23-24 septembre.*)

— Mme Georges Rigoir, née Geneviève Gonnet, son épouse,
M. Vincent Rigoir,
M. et Mme Bruno Rigoir,
Docteur Flavien Rigoir,
Mme Martine Rigoir,
M. et Mme Olivier Rigoir,
M. et Mme Rémi Rigoir,
ses enfants,
Mlles Astrid, Anne-Jordane, Magali, Bérangère, Aude et Bénédicte Rigoir, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part du décès, le 21 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-unième année, du
docteur Georges RIGOIR,
vétérinaire,
conseiller juridique et fiscal,
chevalier de la Légion d'honneur (T.M.),
croix de guerre 1939-1940,
commandeur du Mérite militaire,
officier des Palmes académiques,
officier du Mérite social.
Selon sa volonté, la cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Une messe à son intention sera célébrée le vendredi 5 octobre 1979, à 19 heures, en l'église Saint-Eustache à Paris, 44, rue Etienne-Marcel, Paris-2e.

— Béziers.
M. Philippe Schaefer,
M. Christian Schaefer,
M. et Mme Jacques Schaefer,
Mlle Elisabeth Schaefer,
Mme Charles Lickel,
Mme Fernand Aupecle,
Mme Christiane Aupecle et sa fille,
M. et Mme Frédéric Mock et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Aupecle,
Les familles Luttmann, Roudaut, Caussignac, Astier, Schaefer,
font part du rappel à Dieu, de
Mme Philippe SCHAEFER,
née Jeanine Aupecle,
survenu le mercredi 19 septembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu au temple protestant de Béziers, le jeudi 20 septembre 1979.

« Maintenant donc, ces trois choses demeurent : la Foi, l'Espérance et l'Amour, mais la plus grande des trois est l'Amour. »
(Corinthiens 1. - chap. 13.)

6, rue Franval, 34500 Béziers.
« Le Capitoul », 11100 Narbonne.

— Mme veuve Edmond Bessis,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Mme veuve André Bessis, sa fille et ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Bessis et leur fille,
M. et Mme Gabriel Valensi,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Veuve Raphaël SCIALAN,
née Lisette Bessis,
survenu à Paris, le 22 septembre 1979.
Les obsèques auront lieu le jeudi 27 septembre 1979, à 15 heures, au cimetière de Bagneux (réunion entrée principale).

Remerciements

— M. Nathan Lévitan,
M. Jacques Lévitan,
Le docteur et Mme Francis Lévitan,
Mme Georges Lévitan,
M. Marcel Bleustein-Blanchet,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Nathan LÉVITAN,
née Marie Bleustein,
leur épouse, mère et sœur,
Et toute la famille,
remercient de tout cœur les personnes qui ont pris part à leur grande peine.

— Mme André Zeller,
Ses enfants et petits-enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du retour à Dieu, du
général d'armée
André ZELLER
remercient chaleureusement tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence et leurs prières.

Communications diverses

— Une plaque a été apposée mardi sur la façade du n° 43, rue Sadi-Carnot, à Armentières, à la mémoire de l'historien Adrien Dansette, membre de l'Institut, né en ce lieu le 16 avril 1901, décédé le 1er juin 1976.

— Il s'est constitué autour de la revue « les Temps modernes » à laquelle appartenait Pierre Goldman, un comité de parrainage, soutenu par Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et un certain nombre d'amis, qui se donne pour tâche d'aider matériellement son épouse Christiane et l'enfant qui va naître. Tous ceux qui voudraient témoigner concrètement leur soutien à Christiane Goldman peuvent envoyer leur contribution au C.C.P. des « Temps modernes », 26, rue de Condé, Paris-6e (C.C.P. Paris 6899-04, avec la mention « pour Goldman »).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, lundi 1er octobre, à 12 heures, salle des commissions, M. [illegible]erfalla Yansane : « Contrôle des banques dans les pays africains de la zone franc ».

— Université de Lyon-II, lundi 1er octobre, à 15 heures, salle du conseil, M. Gilbert Puech : « Les parlers maltais, essai de phonologie polylectale ».

— Université de Paris-V, mardi 2 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, Mlle Geneviève Latreille : « Naissance des métiers et professions dans la France contemporaine ».

— Université de Paris-III, mercredi 3 octobre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Charles Malamoud : « Recherches sur le sacrifice védique ».

— Université de Paris-I, mercredi 3 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, M. Claude Domergue : « Les mines de la péninsule Ibérique dans l'Antiquité ».

— Université de Paris-III, mercredi 3 octobre, à 14 heures, salle Greard, M. André Boulesy : « Contribution à l'étude du Novecento (littérature, civilisation, cinéma) ».

— Université de Paris-VIII, mercredi 3 octobre, à 14 heures, salle 228, bâtiment H, M. Hugues Hotier : « Approche socio-linguistique de l'hebdomadaire « France-Dimanche ».

SPORTS

Aux Jeux méditerranéens

QUATRE NOUVELLES MÉDAILLES D'OR FRANÇAISES

Les athlètes français ont gagné, le 25 septembre, quatre nouvelles médailles d'or au Jeux méditerranéens, qui se disputent à Split (Yougoslavie). Bernard Lamitié s'est imposé au triple saut (16,90 mètres), Francis Demarthon a remporté le 400 mètres (45 sec. 89) devant Didier Dubois, Eric Motti a totalisé 7 734 points au décathlon et Marie Bazin a gagné le concours de tir à l'arc féminin, avec 1 237 points.

Au total, les Français ont gagné 98 médailles, dont 42 d'or, 31 d'argent et 25 de bronze. Seuls les Yougoslaves ont fait mieux avec 107 médailles (48, 34, 25).

VOL LIBRE. — *Le Français Jean-Marc Boivin a battu le record du monde d'altitude en vol libre (aile volante), en sautant des flancs de la montagne pakistanaise K-2, à 7 600 mètres de hauteur,* apprend-on à Islamabad. *Jean-Marc Boivin accompagnait les membres de l'expédition nationale française d'alpinisme du K-2 (8 611 mètres). Boivin s'est élancé du camp 4 et s'est posé, treize minutes plus tard, au camp de base de l'expédition, 2 600 mètres plus bas. Le précédent record d'altitude avait été établi par des Autrichiens, qui avaient sauté des flancs d'une montagne, à 7 000 mètres.* — (A.F.P.)

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	236 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

régions

LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les élus seront encouragés à prendre des initiatives industrielles

Commentant les décisions prises par le gouvernement en comité interministériel, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a indiqué le mardi 25 septembre que, dans le cadre général de la décentralisation des initiatives économiques, les établissements publics régionaux (E.P.R.) allaient être autorisés à accorder sur leur propre budget des primes à la création d'entreprises allant jusqu'à 100 000 francs (80 000 francs actuellement). Les artisans pourront aussi en bénéficier.

« *D'autre part,* a ajouté M. Chadeau, *nous mettons au point les modalités des garanties que les E.P.R. pourront apporter pour le financement de rénovations ainsi que les textes régissant les aides régionales des E.P.R. aux créateurs d'emplois en général.* »

Outre les mesures destinées à favoriser l'accès des petites entreprises aux moyens de recherche industrielle et technologique (nos dernières éditions du 26 septembre) et à préserver l'agriculture dans la région lyonnaise (*le Monde* du 25 septembre), le gouvernement a pris des mesures à propos de dix dossiers.

Dix dossiers

La régionalisation du budget de l'Etat. — Sur un total de 50 milliards de crédits civils de l'Etat, environ 30 (au lieu de 13 cette année) pourront être régionalisés en fonction des priorités de l'aménagement du territoire. Désormais, les aides publiques au logement entreront dans le champ de la régionalisation budgétaire.

La décentralisation des emplois du secteur tertiaire. — Des contrats de localisation pourront être conclus entre les organismes publics ou privés qui se décentralisent et les collectivités locales choisies comme lieu d'implantation. Le conjoint salarié de l'agent qui sera transféré hors de l'Ile-de-France touchera une prime de mobilité forfaitairement fixée à 10 000 F. L'accession à la propriété du nouveau logement en province sera facilitée par des prêts du Crédit foncier.

Les services publics en milieu rural. — Au début de l'année, le gouvernement avait déjà adopté trente mesures pour encourager les expériences de polyvalence des services administratifs dans les zones de très faible densité démographique. Huit nouvelles expériences viennent de recevoir l'appui financier du gouvernement (transports collectifs dans les Hautes-Pyrénées, service d'assistance municipale dans la Loire, par exemple). Le conseil des ministres du mercredi 26 septembre devrait approuver un décret fixant la liste des services publics dont les compétences polyvalentes seront décidées directement sur place par les préfets.

La rénovation rurale. — Une tranche de crédits de 52 millions de francs a été approuvée, qui bénéficiera notamment au Massif Central, à l'Ouest (y compris la Mayenne) et au Poitou-Charentes.

Les contrats de pays. — Le gouvernement a approuvé huit contrats selon la procédure nationale (qui va disparaître) et la candidature de huit régions présentant trente-six contrats régionalisés. Depuis 1973, deux cent cinquante-deux contrats ont été conclus ou sont en cours d'élaboration, l'ensemble des investissements provoqués par ce genre de coopération entre petites villes et zones rurales s'élevant à 373 millions.

Le thermalisme dans le Massif Central. — Le programme de modernisation portera sur quinze stations et en cinq ans l'Etat s'engage à verser 33,7 millions pour améliorer l'accueil des curistes.

Les grands chantiers. — La procédure spéciale, dite des grands chantiers, instaurée il y a quatre ans et prévoyant des financements additionnels pour la construction des écoles et des logements sera appliquée aux travaux des centrales nucléaires de Nogent-sur-Seine (Aube), de Penly (Seine-Maritime) et à l'extension de l'usine de La Hague dans la Manche.

Le barrage Aube. — Les travaux de ce barrage, destiné à réguler le débit de la Seine, doivent commencer en 1981. Le gouvernement a approuvé un programme dit d'accompagnement (200 millions de francs sur un investissement total de 730 millions) portant sur les acquisitions foncières et les indemnités d'expropriation, la construction de neuf ponts, le remembrement et la reconstitution de 2 000 hectares de forêts.

Crédits du Fonds d'intervention et du Fonds de décentralisation administrative. — Comme à l'accoutumée, le gouvernement se livre sur ce chapitre à un saupoudrage général. Les crédits distribués concernent notamment l'exploitation et la protection du littoral (base de loisirs près de Caen, ostréiculture des abers bretons, marais du Poitou-Charentes), les routes et le programme solaire en Corse et des aides à la décentralisation (centre informatique du casier judiciaire national à Nantes, Centre national du traitement du livre à Sablé (Sarthe).

Les villes moyennes. — Cinq contrats ont été approuvés, qui concernent Albi, Lunéville, Maubeuge, Nevers et Roanne.

Les orientations de la DATAR

Concluant sa conférence de presse, M. Chadeau a indiqué dans quelle voie la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) orientait actuellement ses réflexions et ses études à court terme : il s'agit de l'extension des banlieues avec ses conséquences sur les modes de vie, de l'avenir des zones à faible densité démographique, des nouvelles formes de tourisme (affaires, sports) et leurs influences sur les économies régionales, de la télématique et ses incidences pour l'aménagement du territoire, enfin de l'établissement d'une carte des gisements d'énergies nouvelles renouvelables.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

UN PROGRAMME D'AIDE A LA RECHERCHE POUR LES P.M.E.

Le gouvernement, réuni mardi 25 septembre en comité interministériel, a approuvé un programme de 77 millions de francs pour favoriser les moyens des petites et moyennes entreprises dans le domaine de la recherche industrielle et de la technologie.

Ce programme sera financé à raison de 35 millions par l'Etat et 42 millions par les collectivités locales, organismes professionnels ou consulaires, établissements publics régionaux. Il intéresse trente-trois opérations « exemplaires » (non compris un important et coûteux projet de recherche et d'expertise en toxicologie, encore à l'étude à Lille à l'Institut Pasteur), dans seize régions. Il s'agit de renforcer le rôle des agences régionales d'information scientifique et technique (ARIST), de soutenir les inventeurs et l'innovation, de renforcer, par la création de laboratoires ou de moyens d'essais communs, les liens entre universités et centres de recherche industrielle privés.

Bretagne

Le conflit des langoustiers

OPÉRATION « PAYS MORT » DANS LE PAYS BIGOUDEN

(De notre correspondant.)

Quimper. — De Saint-Guénolé à Loctudy, le mardi 25 septembre, tout le pays bigouden semblait une région morte. Solidaires des marins, les ouvriers n'étaient pas allés au travail. De leur côté, les commerçants avaient baissé leurs rideaux ; les écoliers ne s'étaient pas rendus en classe.

La manifestation de l'après-midi attira toutefois un peu moins de monde que ne l'avaient espéré les syndicats (quatre mille personnes, selon les organisateurs).

Plusieurs leaders syndicaux devaient prendre la parole. Pour la C.F.D.T., M. Le Bris souligna que l'application des normes britanniques (filets de 70 millimètres) se traduirait par une perte sèche de 7 milliards de centimes pour la pêche française. M. Coppin condamna la tactique du gouvernement, qui mise essentiellement *« sur le pourrissement d'un conflit auquel il est incapable d'apporter une solution européenne ».* M. Le Berre (C.G.T.) mit en garde le public contre les dangers d'un Marché commun où la Grande-Bretagne veut se tailler la part du lion.

Les uns et les autres exigèrent une promesse d'indemnisation totale en cas d'arraisonnement avant de reprendre la mer.

Pays de la Loire

Trop de panneaux publicitaires

Le renouvellement d'un contrat avec la société Decaux met en difficulté la municipalité de Nantes

De notre correspondant

Nantes. — *Le mobilier urbain Jean-Claude Decaux alimente un grand débat de rentrée au sein de la municipalité nantaise. M. Alain Chenard, député et maire socialiste, est très vivement contesté pour avoir signé, en novembre dernier, un nouveau contrat avec Jean-Claude Decaux alors que les élus avaient demandé une étude approfondie de la question.*

Afin de faire adopter des amendements à ce contrat, M. Chenard a dû exiger la solidarité de vote des socialistes lors du dernier conseil municipal. Les radicaux de gauche, l'U.D.B. et les communistes ont fait cause commune au moment du scrutin comme pendant le débat, au cours duquel ils se sont relayés pour harceler les socialistes, très mal à l'aise d'être accusés de vouloir *« brader le domaine public ».*

« Je prends toutes mes responsabilités dans cette affaire. Nous avions un dossier bloqué depuis dix-huit mois, il fallait en sortir... C'est vrai qu'il y avait peut-être mieux à trouver, mais n'y a-t-il pas toujours plus avantageux en théorie ? » Le maire de Nantes n'a convaincu personne en mettant fin par cette intervention à deux heures de débats au conseil municipal.

Dans le camp socialiste on a, par discipline de parti, serré les coudes, mais le malaise n'est pas pour autant dissipé. Les défenseurs de l'environnement sont venus brandir l'étendard de la révolte jusque dans la salle du conseil en déployant un calicot d'un *« Non à Decaux ! »* et en distribuant... des feuilles blanches ! L'Association nantaise de défense de l'environnement (ANDE), l'Union des consommateurs de Loire-Atlantique (U.C.-44), les Amis de la terre, le Comité de protection de la nature et l'Union féminine civique et sociale sont en effet organisés depuis le début de l'année en collectif pour s'opposer à la prolifération du mobilier publicitaire urbain Decaux.

Jean-Claude Decaux a obtenu son premier contrat avec la ville de Nantes en 1972. Après deux avenants signés en 1975, le parc Decaux se composait fin 1977 de plus de trois cent cinquante installations (deux cents abribus publicitaires, une centaine de « sucettes-planimètres » et une cinquantaine de mâts de signalisation), le tout planté sur les trottoirs. En septembre 1979, ce parc a doublé. Mais la progression des abribus a été beaucoup moins rapide que celle des panneaux strictement publicitaires.

Surtout, au cours de l'été dernier, la société Decaux a, sans l'accord des élus, procédé à l'installation d'une nouvelle tranche de planimètres (une cinquantaine) et d'abribus (*soixante-dix*) selon son plan, en privilégiant les meilleurs emplacements publicitaires. Ainsi, sur les grands boulevards du centre ville nantais, on compte soixante-dix panneaux sur 2 200 mètres.

L'objet de l'avenant au contrat Decaux réclamé les jours derniers aux élus nantais était justement la régularisation de ces implantations « sauvages ».

« Decaux fait main basse sur la ville », accusent les défenseurs de l'environnement qui se plaignent de l'enlaidissement de la ville, de la gêne pour les piétons, de la violation de la législation en matière de sécurité routière et de *« bradage du domaine public au privé à des fins mercantiles ».*

Moins avantageux

Cette accusation a fait mouche. Il est en effet apparu que le nouveau contrat signé en novembre 1978 par le maire socialiste de Nantes est très avantageux pour Decaux : cinquante planimètres pour soixante-dix abribus. L'ancienne municipalité conservatrice d'André Morice avait obtenu en 1975 la proportion de quarante planimètres pour cent abribus. Dans le fond du débat, on a aussi appris que M. Chenard avait signé personnellement le contrat, alors que l'un de ses adjoints (M. Jean-Claude Bonduelle, Mouvement des radicaux de gauche) était en pleine négociation avec Decaux et qu'un appel d'offres lancé en août par une commission municipale pour mettre Decaux en concurrence n'avait même pas été dépouillé.

Les conseillers communistes ont aussi révélé qu'à l'ouverture de ces plis, au printemps 1979, on avait découvert la proposition d'une autre société de dimension nationale qui offrait, elle, d'installer cent abribus gratuits sans exiger en compensation de planimètres publicitaires et en versant même une participation pour les branchements électriques, une redevance pour la consommation et un droit de place. De surcroît, toutes ces installations seraient revenues à la ville au terme de six ans et non de douze.

« On ne pouvait aller jusqu'au bout de l'appel d'offres, car nous aurions eu un lourd procès sur les reins », a expliqué M. Chenard pour se justifier. Et il a rappelé à l'intention de ses « procureurs » communistes : *« N'oublions pas que des villes du parti communiste ont, elles aussi, fait confiance à Decaux. »*

Les communistes nantais se sont bien gardés de plaider au fond. Ils pensent que les abribus sont indispensables, esthétiquement valables, et qu'il est bon qu'ils soient payés par la publicité. En cela, ils ont pris leurs distances avec les associations contestataires. En argumentant sur la forme pour reprocher un « grand laxisme » au maire, ils ont en tout cas su se faire entendre des contribuables nantais.

JEAN-CLAUDE MURGALE.

Lorraine

LA S.N.C.F. DEMANDE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS A THIONVILLE

La direction du contentieux de la S.N.C.F. à Paris vient d'envoyer à la municipalité de Thionville (Moselle) une facture de 12 976 francs à titre de dommages et intérêts, suite à l'occupation de la gare de Thionville par des sidérurgistes, le 16 février dernier, lors de la journée d'action de la sidérurgie. Cette somme représente les *« frais de parcours supplémentaires pour détournements de trains, immobilisation de matériels et dépenses supplémentaires d'énergie et de personnels de conduite ».*

La gare de Thionville est un nœud ferroviaire international, et plusieurs trains, dont l'Européen, avaient dû être détournés. La S.N.C.F. fonde sa demande sur l'article L 133-1 du code des communes, selon lequel *« les communes sont civilement responsables des dégâts et dommages résultant des crimes et délits commis à forces ouvertes et par violence sur leur territoire, par des attroupements ou rassemblements armés ou non armés, soit envers des personnes soit contre des propriétés publiques ou privées ».*

Cette requête est adressée à la ville de Thionville, *« à titre de préalable à l'introduction d'une action judiciaire que la S.N.C.F. ne cache pas vouloir engager en cas de refus de paiement par la ville »,* commente le maire communiste de Thionville. Celui-ci a déclaré que, si une telle action contentieuse devait aboutir à une quelconque condamnation de la ville, cette dernière ferait appel à la garantie due par l'Etat.

Rhône-Alpes

INUTILE DE CONSULTER LE CONSEIL GÉNÉRAL...

Une recommandation de l'administration provoque la colère des élus de la Loire

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La divulgation toute récente d'un document à en-tête du ministère des transports provoque de sérieux remous dans la Loire. Emanant de M. Jean Chappert, le directeur régional de l'aviation civile du Sud-Est, ce pli est arrivé dans une banale enveloppe affranchie, place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Etienne, au siège du Centre départemental des jeunes agriculteurs (C.D.J.A.). Celui-ci en a envoyé une photocopie à chaque conseiller général avant d'en publier le contenu et les premières réactions dans les deux derniers numéros de *Paysans de la Loire,* organe hebdomadaire de la chambre d'agriculture et des syndicats agricoles.

Il s'agit d'une lettre adressée au directeur départemental de l'équipement de la Loire dans laquelle il est proposé à l'administration préfectorale d'adopter *« sans consultation préalable du conseil général »* — l'issue de celle-ci risquant d'être *négative et contraire aux véritables intérêts locaux »,* — le plan d'équipement aéronautique Rhône-Alpes tel qu'il est prévu pour la Loire. Il s'agit de réserver le site de L'Hôpital-le-Grand de préférence à celui de Cuzieu pour la construction d'un nouvel aéroport appelé à succéder à terme à celui de Saint-Etienne-Bouthéon.

Dans le projet de lettre soumis à la signature du préfet de la Loire pour être expédié au préfet de région, il était indiqué que la consultation du conseil général n'apparaissait pas *« souhaitable ou opportune compte tenu des difficultés déjà rencontrées sur le futur site de L'Hôpital-le-Grand où doit passer également la future autoroute B-71 (Clermont-Ferrand-Lyon), plus généralement dans le contexte difficile — économique et politique — que connaît actuellement le département ».*

Même sans cette « fuite », il n'est pas raisonnable d'imaginer que le préfet aurait couru le risque d'entrer en conflit avec les élus départementaux d'une façon aussi maladroite. Quoi qu'il en soit, le projet de lettre est resté en l'état. C'est ce qu'a confirmé M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de Saint-Etienne, qui a succédé, à la présidence du conseil général de la Loire, à M. Antoine Pinay. Du temps du « sage de Saint-Chamond », on aurait eu garde de tenter de passer aussi cavalièrement par-dessus son autorité.

N'entendant pas laisser entamer la sienne, M. Neuwirth a sèchement fait connaître son sentiment à M. Joël Le Theule, ministre des transports. Il exprime, dans une lettre, son indignation *« quant à la forme et au fond de la correspondance adressée par un fonctionnaire »* de son administration. Il ajoute notamment : *« Je ne puis admettre qu'il soit ainsi porté un jugement de valeur sur la capacité du conseil général de la Loire à défendre les « véritables intérêts locaux ». Une telle attitude à l'égard des élus départementaux n'est pas acceptable. »*

M. Neuwirth a fait inscrire cette affaire à l'ordre du jour de la session ordinaire du conseil général, qui commence le mercredi 26 septembre. Les débats sur ce rapport promettent d'être animés. Les socialistes ont déjà annoncé qu'ils interviendraient *« pour obtenir une riposte globale à de telles méthodes mettant en cause la démocratie de notre pays ».*

Les responsables du C.D.J.A., quant à eux, affirment qu'ils ne sont pas, *a priori,* hostiles à un projet d'aménagement. Encore faut-il qu'il soit justifié. Or, pour eux, celui de l'aéroport de L'Hôpital-le-Grand ne l'est pas. D'autant plus qu'ajouté à d'autres, tels ceux de l'autoroute B-71 et du barrage de Villerest, il opérerait une nouvelle ponction sur l'espace agricole de la plaine du Forez et constituerait une nouvelle atteinte à son équilibre écologique. A leur avis, la région Rhône-Alpes possède un équipement aéronautique nettement suffisant.

PAUL CHAPPEL.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● *Les résultats du Fonds d'adaptation industrielle.* — Arrêté au 14 septembre dernier, le bilan des actions menées grâce aux crédits du Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.) fait apparaître 16 431 créations d'emplois pour quatre-vingts projets industriels agréés. Vingt-cinq créations d'usines concernent le Nord-Pas-de-Calais (6 050 emplois) ; vingt et un la zone Marseille-Toulon (1 959) ; vingt le bassin sidérurgique lorrain (6 859) ; neuf la région Nantes-Saint-Nazaire (1 055) et cinq celle de Saint-Etienne (412).

Un milliard 600 millions de francs de crédits d'Etat, sur une enveloppe totale de 3 milliards de francs, ont déjà été dépensés, ce qui représente 5,8 milliards de francs d'investissements industriels.

Transports

● *DC-9 et DC-10 : ennuis de réacteur.* — Un réacteur d'un DC-9 de la compagnie espagnole Iberia a explosé en vol, le mardi 25 septembre, provoquant des dégâts considérables, mais sans faire de victimes. L'appareil a pu atterrir d'urgence à Saragosse. D'autre part, aux Etats-Unis, un DC-10 de la compagnie Trans International Airlines, avec quatre cents personnes à bord, a dû regagner l'aéroport de Seattle, juste après son décollage, à cause d'ennuis de réacteur. — *(A.P.)*

Environnement

● *Texas : la facture de la marée noire.* — La facture pour le Texas de la marée noire du puits mexicain Ixtoc 1 s'élève déjà à 360 millions de dollars, en frais de nettoyage des côtes et en demandes de dommages-intérêts, viennent d'annoncer les autorités de l'Etat. Ce chiffre pourrait augmenter, une grande partie du pétrole qui s'échappe depuis le 3 juin dernier de ce puits, situé dans le golfe de Campeche, se trouvant encore en haute mer.

● *Marée noire soviétique.* — La Suède réclame 68 millions de francs à la compagnie maritime soviétique Latvian Shipping, après la pollution des côtes suédoises. Le pétrolier *Antonio-Gramsci* s'était échoué en février au large des côtes lettones, et les nappes de pétrole avaient atteint, deux mois plus tard, les côtes de l'archipel de Stockholm et de l'île de Gotland.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1977

Commission paritaire n° 57 437.

Auvergne

Le P.S. et la centrale nucléaire

PRIORITÉ AUX RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DE LA RÉGION

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Après le groupe communiste, qui a accepté le principe d'une étude de site, le groupe socialiste a rendu publique sa position sur l'implantation d'une centrale nucléaire en Auvergne. Après avoir rappelé que les socialistes *« demandent l'exploitation des différentes ressources énergétiques classiques de la région Auvergne : charbon, hydraulique, énergies nouvelles »,* le groupe estime que l'étude de la recherche de site pour l'implantation d'une centrale nucléaire ne devrait pas être d'actualité, puisque ce point ne figure pas dans le rapport du préfet concernant le VII[e] Plan. Les élus socialistes rappellent qu'ils ne refusent pas systématiquement l'énergie nucléaire mais qu'ils sont opposés à la politique « tout nucléaire » du gouvernement (après le « tout pétrole »). Ils soulignent que c'est une technologie trop jeune n'ayant pas encore atteint sa majorité pour qu'on lui confie une part trop importante du potentiel énergétique.

« Il est tout d'abord indispensable, concluent-ils, *d'apporter aux citoyens une information de qualité, afin que chacun puisse apprécier la situation actuelle, ses perspectives d'évolution et les implications du choix nucléaire sur la société. »*

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOUE DES CONTACTS DIRECTS AVEC L'ALGÉRIE

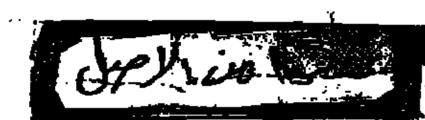
(De notre correspondant.)

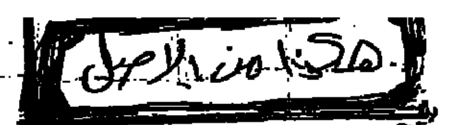
Marseille. — Au cours d'une récente réunion du bureau du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Gaston Defferre, son président (P.S.), a révélé que des missions de contacts et d'études avaient été échangées entre le gouvernement algérien et l'établissement public régional.

C'est M. Michel Pezet qui a conduit la délégation de la mission régionale. *« Les contacts que nous avons établis,* a précisé M. Gaston Defferre, *n'entrent pas dans le cadre des relations diplomatiques qui se règlent d'Etat à Etat ni dans celui des relations diverses. C'est un devoir de loyauté envers le gouvernement français et l'Etat algérien qui nous dicte de ne pas dépasser nos limites. Mais nous pouvons œuvrer pour le développement régional. Pour ne prendre qu'un exemple, alors que notre industrie régionale du bâtiment et des travaux publics est en crise, l'Algérie connaît d'énormes besoins en constructions nouvelles. Pourquoi ne pas chercher à intensifier nos relations dans ce domaine ? »*

Le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a annoncé qu'il comptait se rendre très prochainement en Algérie pour approfondir les contacts déjà noués. Il sera aussi question, au cours de ce voyage, des travailleurs immigrés. — J. C.







AUJOURD'HUI

Handicapés

DES AIDES PERSONNELLES POUR LES PERSONNES AUX RESSOURCES MODESTES

L'Association des paralysés de France (*) rappelle que la loi d'orientation du 30 juin 1975 a prévu que les caisses d'allocations familiales (ou de mutualité sociale agricole), qui attribuent l'allocation aux adultes handicapés, peuvent accorder aux handicapés *« de ressources modestes »* des aides personnelles, allant de l'adaptation et de l'aménagement du logement, au matériel nécessité par le handicap.

Un crédit de 30 millions de francs a été dégagé pour l'année 1979. Aussi, l'Association des paralysés de France *« conseille aux personnes handicapées qui se sentiraient concernées de faire une demande à la caisse d'allocations familiales ou à la caisse de mutualité agricole dont elles relèvent. »*

★ A.P.F., 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél. 580-82-40.

S.N.C.F.

LE SERVICE D'HIVER

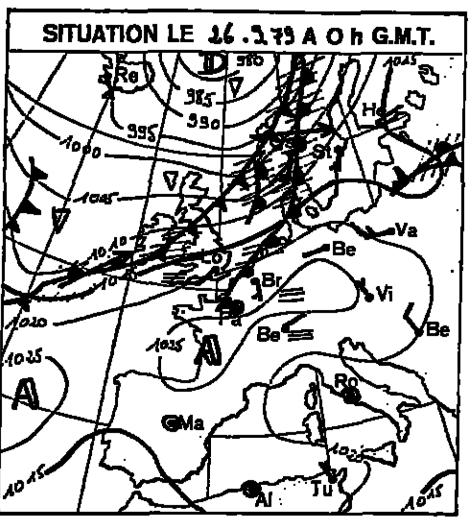
Le service d'hiver de la S.N.C.F., qui entrera en vigueur le dimanche 30 septembre, comporte des améliorations notables sur le réseau Sud-Ouest : création d'un nouveau train de nuit le Palombe bleue (départ Paris, 22 h. 50 ; Hendaye, 7 h. 40 ; Tarbes, 8 h. 18). Le T.E.E. Capitole du soir, qui part de Toulouse à 17 h. 44 et arrive dans la capitale à 23 h. 52, s'arrêtera à Châteauroux (21 h. 58).

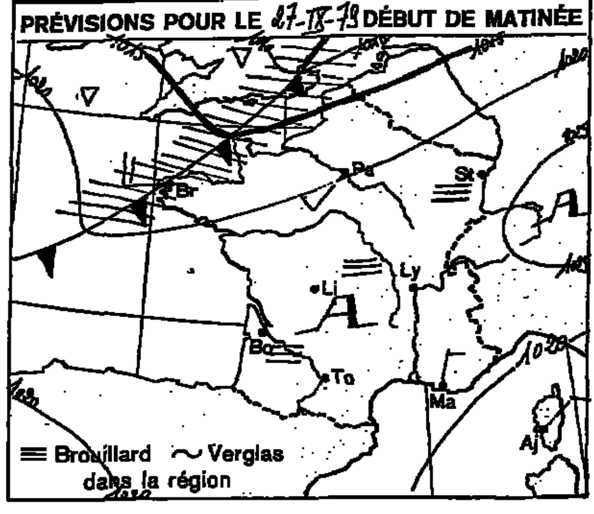
Sur la ligne Paris-Charleville-Mézières, tous les trains, à l'exception d'un aller et retour Paris-Reims, seront désormais composés de voitures Corail.

Une liaison nouvelle Tours-Lyon et retour, assurant à Lyon la correspondance de trains à destination ou en provenance du Midi et des Alpes, aura lieu le samedi et le lundi de Tours (6 h. 48) à Lyon (11 h. 30), le vendredi et le dimanche de Lyon (13 heures) à Tours (17 h. 46).

Deux services omnibus, fortement déficitaires, seront transférés sur route : la ligne Autun-Chagny (49 kilomètres), en Saône-etLoire, et la ligne Felletin-Ussel (45 kilomètres), en Corrèze.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 septembre à 0 heure et le jeudi 27 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions se maintiendront sur la moitié sud de notre pays. La nouvelle perturbation océanique, qui abordera la Manche jeudi matin, traversera ensuite la moitié nord de la France en s'atténuant dans l'intérieur ; elle sera précédée d'un temps doux et suivie d'un léger rafraîchissement.

Jeudi 27 septembre, la zone de temps couvert avec pluies modérées et vents modérés ou assez forts de sud-ouest, qui abordera les côtes de Bretagne et de Normandie en début de matinée, atteindra l'après-midi les régions s'étendant de la Vendée au Bassin parisien et aux frontières du Nord. Sur ces régions, le temps sera très doux et très nuageux le matin, avec de faibles bruines locales. La zone pluvieuse s'atténuera dans l'intérieur, où les pluies deviendront intermittentes. Un temps plus variable s'établira l'après-midi sur nos régions du Nord-Ouest, avec de rares averses et d'assez belles éclaircies, le vent s'orientant à l'ouest, puis au nord-ouest. Les températures minimales seront en légère hausse, les températures maximales stationnaires ou en légère baisse.

Sur le reste de la France, le temps sera frais et brumeux en début de matinée, avec des brouillards encore abondants sur le Sud-Ouest, le Centre et l'Est. Le temps sera ensuite largement ensoleillé, avec des températures proches des normales. Les vents seront faibles, sauf brises côtières modérées.

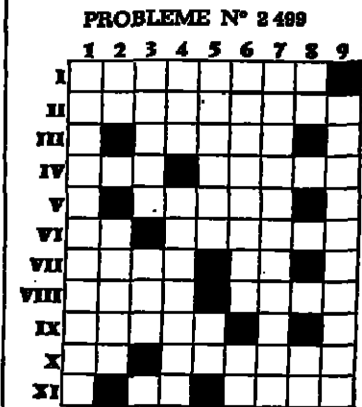
Mercredi 26 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,7 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 septembre; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 9 ; Bordeaux, 20 et 7 ; Brest, 18 et 15 ; Caen, 17 et 11; Cherbourg, 17 et 13; Clermont-Ferrand, 16 et 3 ; Dijon, 18 et 6 ; Grenoble, 17 et 4 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 18 et 3 ; Marseille, 20 et 8 ; Nancy, 16 et 4 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 13 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 22 et 13 ; Rennes, 17 et 13 ; Strasbourg, 16 et 2 ; Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 19 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 12 degrés ; Amsterdam, 17 et 13 ; Athènes, 32 et 21 ; Berlin, 16 et 6 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 17 et 14 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 15 et 7 ; Genève, 14 et 2 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 19 et 15 ; Madrid, 23 et 8 ; Moscou, 15 et 13 ; Nairobi, 30 et 11 ; New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 25 et 11 ; Rome, 23 et 15 ; Stockholm, 15 et 7.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 499



HORIZONTALEMENT

I. Ne viennent que parce qu'elles sont forcées. — II. Un vieux remède pour s'empêcher de fumer. — III. Mesure pour l'essence. — IV. Nom de roi ; Se fait pincer aux Indes. — V. Héros d'une affaire judiciaire. — VI. En bonne quantité (épelé) ; Qualifie un pot où l'on trouve de tout. — VII. Adverbe qui est ce qu'il est ; Mesure en Chine. — VIII. Fut enlevée par un héros ; Part au restaurant. — IX. Sorte de manche. — X. Riche (épelé) ; Qu'on trouvera donc à l'intérieur. — XI. Pour lier ; Comme des états.

VERTICALEMENT

1. Est vraiment malade quand il ne peut plus garder la chambre. — 2. Deuxième d'une série ; N'est qu'un spasme quand il est faux. — 3. Les généraux d'Alexandre le Grand s'y battirent ; Cri dans un cirque. — 4. Revêt ; Devient plus grand quand on l'aiguise. — 5. Compositeur roumain ; La moitié de rien. — 6. Est très utile dans le vestibule ; Qui avait donc circulé. — 7. Peut être un spécialiste des fleurs. — 8. Pronom ; Participe qui évoque des éclats. — 9. Peuvent mettre dans l'embarras quand on n'a pas de ronds.

Solution du problème n° 2 498

Horizontalement

I. Paganiser. — II. Economisé. — III. Riante ; OE. — IV. Ce ; Oiron. — V. Or ; Toit. — VI. Cannage. — VII. Abot. — VIII. Tarif ; Sem. — IX. Ensorcelés. — X. UC ; Naïves. — XI. Rob ; Ile.

Verticalement

1. Percolateur. — 2. Acier ; Banco. — 3. Goa ; Cors. — 4. Annotation. — 5. Notion ; Frai. — 6. Imérina ; Cil. — 7. Si ; Ota ; Sève. — 8. Eson ; Grêle. — 9. Rée ; Dé ; Messe.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

JEUDI 27 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant les grilles du Palais de justice : « La Sainte-Chapelle et la Conciergerie » (Arcus).

14 h., métro Chambre-des-Députés, Mme Chapuis : « Mme de Staël en exil au faubourg Saint-Germain ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Allaz : « L'hôtel Biron : musée Rodin ».

15 h., devant l'église N.-D.-des-Champs, Mme Pennec : « Les folies du quartier N.-D.-des-Champs ».

15 h., aile gauche du palais de Chaillot, Mme Saint Girons : « L'art roman : Musée des monuments français ; sculptures et peintures murales romanes » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 17, rue Campagne-Première : « L'atelier de l'artiste peintre Caly » (L'art pour tous).

15 h., 77, rue de Varenne, M. Boulo : « La vie de Rodin à travers ses œuvres » (Histoire et Archéologie).

15 h., porche de la Sainte-Chapelle, M. de La Roche : « La Sainte-Chapelle, artifices et camouflages de son architecture et de ses vitraux ».

15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier : « Les deux plus vieilles rues de Paris, l'abbaye Saint-Martin-des-Champs ».

15 h., 42, rue des Saules : « Le Musée d'art juif ; rencontre avec son conservateur » (Tourisme culturel).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 26 septembre 1979 :

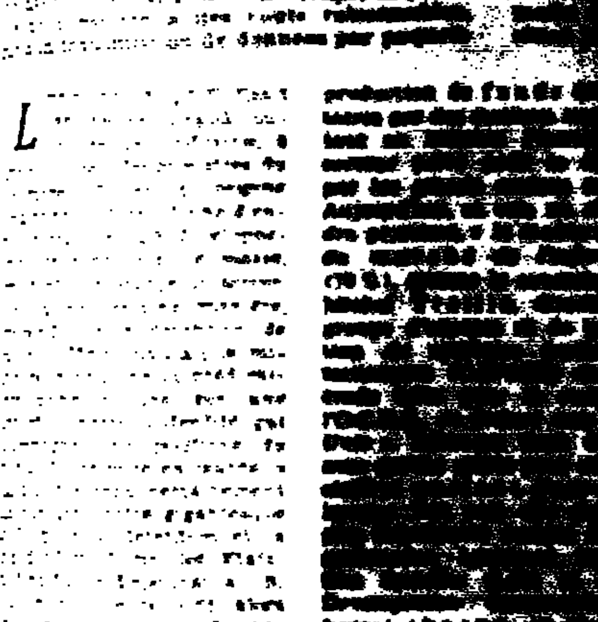
DES DECRETS

● Portant promotions, nominations, réintégrations, affectations et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

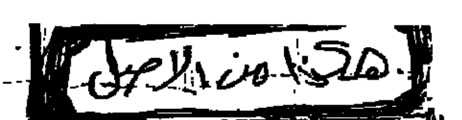
● Portant règlement d'administration publique relatif à la composition des conseils d'administration du centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ainsi que des comités des centres locaux.

UN ARRETE

● Relatif à l'encadrement de la consommation du fuel-oil domestique.







MOTS CROISÉS

LE SICOB

XXX[e] SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

BANQUES DE DONNÉES : la domination américaine

En matière d'information, la société actuelle souffre à la fois de pénurie et d'excès. Chacun sait la peine qu'il éprouve à lire, voire seulement à feuilleter, les nombreux ouvrages et revues qui lui passent entre les mains. Or un individu ne peut guère espérer dépouiller plus de six mille articles par an. En outre, plus l'information s'accumule, plus il devient difficile de se repérer dans le marais de la paperasserie. Même les services documentaires des administrations et des entreprises y remédient difficilement, bien que nombre d'entre eux aient constitué des fonds bibliographiques de qualité.

Par ses capacités, l'informatique offre heureusement une solution. Elle permet en effet le stockage, à des coûts sans cesse décroissants, des millions de références contenues dans les grands fichiers (bases ou banques de données). Les performances des ordinateurs permettent d'en faire le tri et le traitement, et la télématique, avec ses réseaux, offre à l'usager la possibilité de consulter à des coûts raisonnables, grâce à la transmission de données par paquets notamment, des fichiers distants de centaines ou de milliers de kilomètres.

Poussées par les besoins de l'administration, et surtout par ceux de la NASA et du département de la défense, des sociétés américaines se sont acquis très vite dans ce domaine une avance technologique certaine dès 1970-1971. Ainsi en va-t-il de firmes comme System Development Corporation ou Lockheed Information System, qui sont à l'origine de ce « boom de l'information dynamique ».

A leurs débuts, elles proposaient à leur clientèle de 7 à 9 fichiers contre 54 à 87 aujourd'hui. L'exemple a été suivi, pas toujours avec bonheur, et, à la fin de 1978, on estimait le nombre des bases de données dans le monde à 556, et celui des banques de données à 609. Toutes, bien entendu, ne sont pas accessibles « on line » mais, sur les trois cents qui l'étaient, plus de deux cent cinquante étaient américaines. De même, alors que l'Europe essaie encore de réagir et de s'organiser face à cette suprématie de fait, les Américains ont à leur disposition plus de cinquante serveurs au moment où la France peut à grand-peine en présenter trois...

Comment s'étonner, dans ces conditions, que la majeure partie de l'information, environ 70 %; soit aux Etats-Unis. Déjà, les utilisateurs français effectuent chaque année quelque 100 000 recherches par an sur les serveurs étrangers. Aussi, la crainte d'une « aliénation culturelle », selon le mot du secrétaire d'État à la recherche, M. Pierre Aigrain, a-t-elle amené une réaction de la part des pouvoirs publics, tant il est vrai que la création d'un marché de l'information crée un nouveau produit — l'information dynamique, — de nouveaux services —les services d'information — et une nouvelle industrie — l'industrie de l'information — qui prendront une part essentielle dans la vie économique et industrielle des nations.

Pour le moment encore, le chiffre d'affaires des activités sur bases et banques de données n'est pas très élevé : de 150 à 200 millions de dollars. Mais il va croissant, comme en témoignent les résultats de la société D.R.I. (Data Resources Inc.), spécialisée dans les banques de données à caractère économique, dont le chiffre d'affaires est passé de 3 millions de dollars en 1972 à 31 millions de dollars en 1978. Quant à celui de Lockheed, sur lequel les informations manquent, il s'élèverait à 40/50 millions de dollars. Encore ces chiffres ne tiennent-ils pas compte de toute la valeur ajoutée de ces activités présente sous la forme de traitement de données ou de simulation de modèles économiques par exemple.

Face à cette situation, l'Europe tente de s'organiser. Mais elle doit le faire en gardant à l'esprit que si l'industrie de l'information est une nécessité elle est également à la mode et que certaines expériences seront amères. D'autre part, il ne faut pas l'oublier, les grandes banques de données actuelles représentent « une première génération de produits qui seront remplacés par des systèmes d'information plus réduits, mais taillés sur mesure pour les besoins de l'utilisateur, quitte à ce que ces grandes banques représentent un réservoir dans lequel il ira puiser telle ou telle information ».

J.-F. A.

« L'*ELECTRONIQUE*, disait M. André Giraud, ministre de l'industrie, à l'issue du conseil des ministres du 6 décembre 1978, *est à l'origine de quatre révolutions. L'une d'entre elles est liée aux développements des mémoires de masse, permettant le stockage du savoir, ce qui, d'une certaine manière, correspond à une détention de pouvoir* » « *Mais*, insistait le ministre, *pour éviter la prédominance d'une culture sur une autre, et la perte d'identité qui l'accompagne, une politique du savoir doit être mise en œuvre.* »

La tâche sera certainement rude, car dans cette gigantesque bataille pour la détention et la vente d'informations, les Etats-Unis font figure d'épouvantail. Si le savoir, c'est le pouvoir, alors le pouvoir est actuellement américain. « *Les Etats-Unis*, notait le rapport Nora-Minc, *sont dans le domaine des banques de données factuelles un leader mondial incontesté ; leur avance sur l'Europe, qui peut être estimée à environ cinq ans, se manifeste particulièrement dans le secteur des bases de données bibliographiques et des banques de données économiques.* »

Cette prédominance s'explique par le rôle important qu'ont joué les pouvoirs publics (administration, NASA, département de la défense, etc.), en soutenant la production de fonds documentaires par des mesures incitatives, tout en laissant l'initiative au secteur privé pour la diffusion par les grands centres serveurs. Aujourd'hui, et cela ne surprendra personne, « *la majeure partie du marché de l'information* (70 %), comme le constate Jean-Michel Treille, directeur du groupe d'analyse et de prospection de systèmes économiques techniques (GAPSET) dans une étude faite pour le compte de l'O.C.D.E., *se trouve aux Etats-Unis* ». L'Europe vient derrière, avec quinze petits pour cent. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, lorsque l'on sait que deux des plus importants centres serveurs américains, Lockheed Information Systems (LIS) et System Development Corporation offraient chacun, en avril 1978, quatorze millions de références à leur clientèle.

Des « réticences culturelles »

« *En 1965*, ajoute M. Treille, *le nombre des banques de données accessibles à un utilisateur extérieur était de l'ordre d'une vingtaine.* » Treize ans plus tard, ce nombre dépassait quatre cents avec des possibilités d'accès permanent en ligne pour la moitié d'entre elles. Ainsi, en 1976, trente-trois millions de références bibliographiques étaient en ligne aux Etats-Unis, et cinquante millions en 1977. La croissance du marché se vérifie également au niveau des utilisateurs dont le nombre de recherches conversationnelles est passé de sept cent mille en 1974 à deux millions en 1977, soit une progression supérieure à 40 % par an. Or, ce n'est pas avant 1982 que, sur la base de la tendance américaine, certains experts estiment que le million et demi de recherches pourrait être atteint en Europe.

Dans ces conditions, comment s'étonner que le nombre d'heures d'interconnexion — c'est possible depuis 1974 grâce au réseau Tymet — des utilisateurs français avec les serveurs étrangers — américains dans leur très grande majorité — atteigne deux mille cinq cents heures par mois, ce qui correspond à près de cent mille recherches par an. Cette demande modeste — qui est le fait de grandes entreprises, souvent multinationales, ou de clients extérieurs de leurs centres de documentation — est en partie liée à l'absence d'un service équivalent existant en France, mais aussi, et c'est là un problème essentiel, à des « *réticences culturelles et un manque de familiarité avec l'informatique en général* ».

Face à cette vague qui submerge l'Europe, que faire ? D'autant qu'il est un domaine dans lequel l'avance des Etats-Unis est plus importante encore que dans le secteur scientifique : celui de l'économie et de la gestion. Alors ? Céder au désespoir, c'est en définitive précipiter l'asphyxie. Adopter des mesures protectionnistes, c'est retarder l'échéance compte tenu de la croissance inéluctable des besoins d'informations et des nouvelles formes de services.

Réagir

Une seule solution : réagir en postulant que la domination américaine actuelle pourrait se réduire dans le futur sous la pression conjuguée des créations de banques de données et de centres serveurs en Europe. Cela étant, il convient de ne pas se leurrer, car quelles que soient les formes d'actions entreprises, « *du fait même du fonctionnement de l'économie américaine, la consommation individuelle d'informations liée à une activité d'étude ou de profession restera plus élevée qu'en Europe. Et ce pendant plusieurs années, avec création d'un marché plus innovateur et plus dynamique* ».

Une première réalisation française dans le domaine de la recherche scientifique et technique, due, en partie, à l'initiative du secrétaire permanent du Bureau national d'information scientifique et technique (B.N.I.S.T.) devrait permettre de redresser quelque peu la situation. Grâce à l'action des pouvoirs publics, il s'est, en effet, créé dans le parc d'activités de Valbonne - Sophia - Antipolis (Alpes-Maritimes) un grand centre serveur national. En service

JEAN-FRANÇOIS AUBEREAU.

(Lire la suite page 32.)

LE CIRCUIT DES DONNÉES

L'INDUSTRIE de l'information s'articule autour de quatre secteurs d'activité : les producteurs, les distributeurs, les transporteurs et les courtiers.

● LES PRODUCTEURS. — *Organismes publics ou privés, ils constituent des bases de données bibliographiques (références d'ouvrages, d'articles, de rapports ou de thèses), ou des banques de données factuelles (où l'information est bien circonscrite comme un chiffre ou un nom). Ils travaillent à partir de leur propre source d'information, ou effectuent une synthèse d'informations extérieures existantes. La majeure partie des bases et banques de données actuelles résultent du passage sur système informatique des informations dont disposent les ministères, les organismes, les périodiques scientifiques, ou les associations syndicales ou professionnelles.*

● LES DISTRIBUTEURS OU CENTRES SERVEURS. — *Ils rassemblent des ensembles de bases ou de banques et stockent sur les mémoires de leurs ordinateurs ces informations, qu'ils mettent à la disposition de la clientèle. A titre d'exemple, le Lockheed Information System américain offre un catalogue de quatre-vingt-sept bases et banques de données, contre une quinzaine seulement pour celui de Télésystèmes* (1). *récemment inauguré dans le parc d'activités de Valbonne-Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes).*

● LES TRANSPORTEURS. — *Ce sont les responsables des réseaux informatiques permettant de véhiculer l'information de son lieu de stockage à son lieu d'utilisation. Le développement de ces réseaux crée, ce qui n'est pas sans poser des problèmes juridiques, des flux d'informations transfrontières qui se font pour l'essentiel au profit des Etats-Unis.*

● LES COURTIERS EN INFORMATION OU « BROOKERS ». — *Intermédiaires entre le distributeur et l'utilisateur, ils s'efforcent de répondre aux besoins et d'orienter les demandes d'information de la clientèle. Cette profession ne connaît pas encore un développement important en France. Mais, à terme, il en ira sans doute autrement, car, pour tirer le meilleur parti d'un terminal permettant de dialoguer avec un centre serveur, il faut avoir l'habitude de le manipuler, ce qui nécessite, selon les spécialistes, plusieurs heures d'utilisation par semaine.*

(1) Elles ne seront disponibles qu'à la fin de cette année.

L'ORDINATEUR DE MONSIEUR TOUT-LE-MONDE

L'ordinateur individuel a fait son apparition l'an dernier au SICOB. Sur le parvis, la boutique SICOB présentait à un flot continu de visiteurs les quelques modèles d'ordinateurs alors disponibles. L'affaire s'était montée en quelques semaines. Vu son succès, elle est reprise cette année sur une base plus large. Ainsi, le bâtiment préfabriqué de l'an dernier comportait dix-huit modules : celui de l'actuel SICOB en a cinq fois plus, et abrite soixante-cinq exposants.

L'ORDINATEUR personnel, ou individuel, ou domestique, ou encore le petit système informatique que le jargon des amateurs abrège en PSI, est apparu aux Etats-Unis en 1975. Il suit de près les microprocesseurs, ces composants électroniques qui contiennent dans un boîtier de la taille d'une phalange tout ce qu'on appelait pompeusement l' « unité centrale » d'un ordinateur. Avec quelques boîtiers analogues contenant des mémoires ou un système de gestion des entrées et sorties, tous les éléments électroniques d'un ordinateur sont rassemblés. Une carte imprimée où s'enfichent les boîtiers et qui établit entre eux les connexions nécessaires, une alimentation électrique, un clavier pour l'entrée des programmes et des données, un écran de télévision pour l'affichage, des cassettes de commerce pour stocker durablement les programmes : il n'en faut pas plus au bricoleur à peine astucieux pour construire un ordinateur. Et comme l'écran peut être celui du téléviseur familial, qu'on peut utiliser pour lire ou écrire les cassettes sur un magnétophone standard, le bricoleur en question pourra construire son ordinateur sans grever lourdement son budget.

Construire un ordinateur en « kit » à partir de pièces détachées n'est pas à la portée de tous. L'informatique individuelle est vraiment née avec l'apparition d'ordinateurs livrés prêts à l'emploi. C'est sans doute la commercialisation du T.R.S.-80 par Radio-Schack qui a été déterminante. Radio-Schack est une société spécialisée dans les produits électroniques pour grand public. Elle disposait aux Etats-Unis d'un réseau de plus de sept mille points de vente, ce qui a fait aussitôt connaître l'ordinateur personnel à un vaste public. Le T.R.S.-80, appareil sommaire mais bon marché, est bien adapté à la programmation de petits jeux, à la tenue de carnets d'adresses et à ces quelques autres utilisations simples, et sans doute au fond peu utiles, mais suffisamment motivantes pour décider le client potentiel à « s'offrir » un ordinateur.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 33.)

Banques de données : la domination américaine

(Suite de la page 31.)

En service seulement depuis le mois de juin, cette installation ne propose, pour cette raison, qu'un catalogue modeste de trois bases de données à sa clientèle : BIPA (Banque d'informations politiques et d'actualités) ; Cancernet de l'Institut Gustave-Roussy et E.D.F.-Doc.

Exploité par la société Télésystèmes, filiale de France-Câbles-Radio, elle-même filiale des postes et télécommunications, ce centre-serveur dont l'idée remonte à 1975, devrait gérer à terme près de dix millions de références appartenant aux domaines de la chimie, de la médecine, de l'agriculture, de la politique, des sciences humaines, etc. Cet ensemble sera répertorié dans une quinzaine de banques de données (disponibles à la fin de l'année) dont certaines, internationales, sont bien connues et offertes par ailleurs, tandis que d'autres représentent les fonds documentaires originaux d'organismes français. Ces bases de données, choisies par le secrétaire d'Etat à la recherche et par le BNIST, constituent un premier chargement considéré comme prioritaire.

En dépit de cette réalisation prestigieuse, Télésystèmes en est bien conscient, l'ensemble de la clientèle française, naturellement tournée vers l'Amérique, ne va pas, tout d'un coup, « interroger français ». Le nombre des transfuges, dit-on à Télésystèmes — 10 à 20 % maximum — n'aidera pas beaucoup à rentabiliser rapidement le centre dont le coût d'exploitation annuel s'élève à 15 millions de F. Pour être bénéficiaire, il faudrait en effet cinquante mille heures au moins de connexion par an et, à la fin du mois de septembre, *« leur total restait compris entre cinquante et cent heures »*. Mais la rentabilité serait-elle le souci principal du gouvernement quand il prit la décision de créer le grand serveur de Valbonne ?

Tous ceux qui, en France, se lancent ou s'apprêtent à se lancer dans ce type d'activité, comme la CISI, le SPIDEL ou le G.C.A.M., sont bien conscients que le démarrage sera difficile et que les investissements initiaux ne seront couverts qu'au terme d'une période assez longue. Ainsi, à la Compagnie internationale de services en informatique (CISI), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, on reconnaît que *« ce seront des opérations non rentables pendant cinq ans et que la marge dégagée par la société sera faible, voire négative. »*

« Pourtant, ajoute-t-on, *les banques de données ne sont pas un secteur totalement nouveau pour la CISI, et cette activité nouvelle constitue un « axe de diversification naturel » de la société. »*

Les principaux distributeurs d'information sur réseau

NOMS	Nombre de banques		Pourcent. du total sans duplic.
	Tout compris	Sans duplicata	
Lockheed Information System	87	63	40,38
System Development Services	54	42	26,29
Bibliographic Retrieval Services Inc.	18	14	8,97
National Library of Medecine	9	9	5,77
European Space Agency (I.R.S.) ..	8	8	5,13
Micro Photo Bell and Howell	7	7	4,49
Canada Institute for Scientific and Technical Information	6	6	3,84
System QL Ltd (Canada)	11	11	7,05
Battelle et Suny	4	4	2,56
C.R.C. (Library of Congress)	3	3	1,92
Data Resources Inc.	5/6	nd	
Nikon Keizai	5	—	
Une quinzaine d'autres compagnies ayant une ou deux banques	—	—	

(Source GAPSET.)

Un marché pas psychologiquement prêt

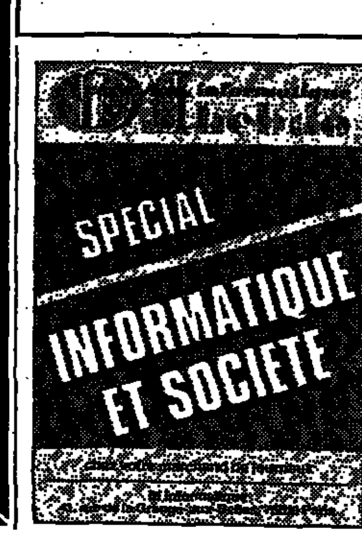
Mais, aujourd'hui, le marché *« n'est pas psychologiquement prêt, et l'on va essuyer des plâtres »*, confie un de ses responsables, qui ajoute que ce secteur d'activité sera d'autant plus difficile à équilibrer que la concurrence européenne commencera à se faire sentir sans que l'on puisse pour autant endiguer la pression américaine. Malgré cela, la CISI a décidé de *« s'engager sérieusement cette année »* — une dizaine de fichiers seraient consultables à la fin de l'année — et la politique maison devrait conduire à rechercher les informations technologiques d'une part, mais aussi celles qui ont trait au commerce et à la macro-économie. Selon certains experts, le taux de croissance annuelle du chiffre d'affaires de ce dernier secteur serait de 20 % alors qu'il ne dépasserait pas 10 % pour le secteur scientifique et technique.

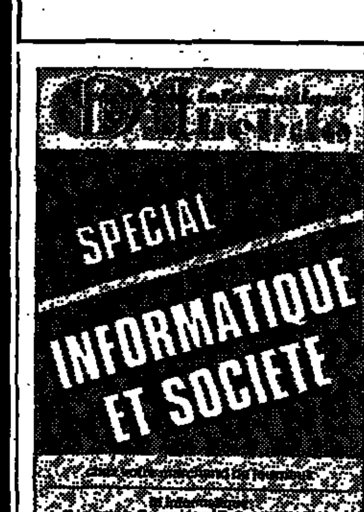
L'exemple des deux grandes compagnies américaines qui se taillent la part du lion de ce marché mondial des données économiques et industrielles, la Data Resources (60 %) et la Chase Econometrics, filiale de la Chase Manhattan Bank (20 %), n'est pas fait pour dissuader la CISI et les autres firmes françaises prêtes à se lancer dans cette voie. Pourront-elles grappiller une partie des 20 % restants du marché que se partagent différents distributeurs comme General Electric-Mapcast offert par le réseau General Electric et Predicast de Lockheed, si bien implanté dans les domaines scientifique et technique. Quant aux producteurs de bases et de banques de données, ils ne manquent pas entre les organismes internationaux — F.M.I., ONU, O.C.D.E., Banque mondiale, Unesco, et les offices mondiaux de statistiques, — les organismes spécialisés — IATA (International Air Transport Association) et F.A.O. — et les organismes d'études spécialisées dont Predicast est un exemple.

En dépit de leurs efforts, ce n'est pas demain que les serveurs nationaux seront en mesure d'offrir l'équivalent des vingt-cinq millions d'articles des sociétés américaines. Qu'importe, au service pour l'information et la documentation en ligne (SPIDEL) de la société Pechiney-Ugine-Kuhlmann, on se propose aussi de donner une couleur économique à certaines bases mises en mémoire dans le serveur, où sont déjà stockés trois fichiers : E.D.F.-Doc, le Cetim (mécanique) et le Cis (Sécurité du travail). Mais en attendant, comme le soulignait un responsable dans une interview accordée à *01 Informatique*, *« il faut d'abord cerner les besoins précis des utilisateurs »*. Ce n'est pas en partant à l'aventure que *« les mille heures de connexion par mois à la fin de 1980 seront atteintes »*.

Ce souci est aussi présent dans les déclarations des pouvoirs publics qui, tout en reconnaissant la deuxième place mondiale de la France en termes de production — le fichier Pascal du C.N.R.S. (600 [illegible] références) est l'un d[illegible] plus importants, mais il n'est pas le plus consulté, — considèrent que cette production est inadaptée aux besoins d'agents autres que les producteurs proprement dits. Pour ces raisons, l'avènement en France d'un secteur économique « banques de données » compétitif et rentable suppose une action des pouvoirs publics sur une longue période. A cette fin, le conseil des ministres de décembre 1978 avait décidé d'encourager les initiatives dans ce domaine, notamment par l'attribution de prêts ou de subventions à des projets présentés dans les secteurs prioritaires que sont les informations commerciales, les produits industriels, la presse, les sciences sociales, juridiques, scientifiques et techniques. De nombreuses réponses ont déjà été faites aux appels d'offres lancés par les pouvoirs publics. Leur examen est en cours. Mais saura-t-on se garder, comme le redoutent certains professionnels, de la tentation de ne retenir que celles à faibles risques, ce qui aurait pour conséquence de verrouiller et de consolider ce qui existe ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.





Le réseau Transpac : un bon départ

Jusqu'à une période récente, l'informatique était chère, ésotérique et, de ce fait, réservée à un nombre restreint d'entreprises et de fonctions : élitiste, elle demeurait l'apanage des grands et des puissants, écrivaient voici un an et demi les auteurs du rapport Nora-Minc. La multiplication des petites machines puissantes et peu coûteuses, comparées aux monstres que constituent les grands ordinateurs, est en train de changer cela. Il est sans doute trop tôt pour mesurer la portée réelle de cette révolution informatique, mais les premiers indices de cette « *informatique de masse* » se manifestent déjà sous la forme de réseaux spécialisés, qui, à l'instar du réseau électrique et téléphonique s'étendront progressivement à l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux, fonctionnant selon le principe de la transmission de données par paquets — meilleur marché et plus rapide — sont promis à un bel avenir. Dans ce domaine, les U.S.A. ont fait figure de pionniers. Mais l'Europe réagit, et le réseau français Transpac, une fois ses maladies de jeunesse passées, en sera un bon témoignage.

DECIDE en 1975, mis en service trois ans plus tard, Transpac connaît, selon ses promoteurs, un développement satisfaisant. A la veille du XXX[e] SICOB, il avait enregistré plus de 1 200 demandes d'abonnement, dont 450 avaient été satisfaites à la fin du mois d'août : deux tiers par raccordement direct et le solde par liaison avec les réseaux téléphonique et télex. A ce rythme, *l'actuelle capacité du réseau* — 1 500 abonnés — devrait être rapidement saturée. Ne s'attend-on pas, d'ici à la fin de l'année, selon M. Gérard Simonet, directeur de la société Transpac, à une demande d'abonnements supérieure de 10 % aux prévisions ? Compte tenu des délais matériels de branchement au réseau, 800 seulement seraient réalisés à *cette époque, dont 650 en accès* direct.

La perspective optimiste de voir tripler ces chiffres d'ici à la fin de 1980 pose le problème d'une adaptation du réseau à ces besoins supplémentaires.

Aussi a-t-il été prévu qu'à la première tranche de travaux d'équipements de 160 millions de francs (*le Monde* du 23 septembre 1978) en succéderait une seconde, renouvelable, de 80 à 100 millions de francs (1). Ainsi, la capacité de Transpac pourrait-elle être portée à la fin de l'année prochaine à 4 500 abonnés, avec pour objectif le seuil des 25 000 clients en 1985.

Parallèlement, l'implantation sur le territoire de nouveaux commutateurs, ces ordinateurs chargés de gérer le trafic des paquets d'informations entre l'expéditeur et le destinataire, va s'accélérer. En décembre, Transpac n'en avait que trois. En mars, lors de son inauguration, il en avait dix : Rennes, Paris, Lille, Rouen, Strasbourg, Lyon, Orléans, Toulouse, Bordeaux, Marseille, auxquels se sont ajoutés pour l'ouverture de ce SICOB Nantes et Dijon. Pour 1980, sept autres devraient être ouverts — dont un second à Paris — à Reims, Corbeil, Montpellier, Grenoble, Nancy et Poitiers.

Vers un service international

En dépit de cet important développement, le seuil de rentabilité du réseau ne sera pas atteint avant huit à dix ans. « *Il s'agit*, déclarait d'ailleurs M. Philippe Picard, directeur général de Transpac, dans une interview accordée à *01-Informatique, d'une période suffisamment longue pour permettre le calcul d'un niveau de tarif susceptible de rentabiliser les investissements, mais pas trop longue tout de même, afin d'être sûr que Transpac ne sera pas dépassé à cette date par d'autres services.* » Encore faudra-t-il maintenir le rythme annuel des demandes et sensibiliser la clientèle des petites et moyennes entreprises en attendant la pénétration de la téléinformatique dans les foyers, illustrée par les expériences d'acheminement de courrier électronique ou de consultation d'annuaires électroniques.

Quoi qu'il en soit, Transpac connaîtra dès le mois de janvier une extension géographique importante en étant relié aux réseaux américains Tymnet et Telenet. Ce premier maillon d'un réseau international de transmissions de données par paquets est autorisé par la mise en service d'un nœud de transit international (N.T.I.) sur le territoire français. D'autre part, Transpac pourrait être relié en février-mars au réseau européen Euronet, dont l'entrée en service, initialement prévue pour le début de cette année, est toujours attendue. Elle pourrait intervenir d'ici à la fin de cette année.

Des investissements à hauteur de 24 millions de francs — dont le quart financé par les administrations européennes des P.T.T. — ont permis la réalisation de ce petit réseau qui prétend développer un véritable « Marché commun de l'informatique scientifique et technique ». Avec le service Euronet-Diane, il devrait être en effet possible aux utilisateurs européens d'accéder *via* les portes d'entrées du réseau (Francfort, Paris, Londres, Rome, Amsterdam, Bruxelles, Copenhague, Dublin et Luxembourg) à une vingtaine de serveurs implantés dans les neuf pays de la Communauté. Un certain nombre d'entre eux, opérationnels et accessibles par des voies de télécommunications existantes, ont déjà commencé leurs essais de raccordement à Euronet, qui sera bientôt relié au N.T.I., si de nouveaux retards ne viennent pas perturber le bon déroulement des opérations. On envisage déjà aussi son extension — interconnexions avec les réseau espagnol et suédois, branchement d'une ligne en Suisse — et l'amélioration des services qu'il rendra ; 12 millions de francs sont d'ailleurs prévus à cette intention. Mais ce développement d'Euronet ne va-t-il pas souffrir durement des raccordements directs des futurs réseaux nationaux européens entre eux ?

J.-F. A.

(1) *1 milliard de francs sur dix ans seront investis dans Transpac.*

L'ORDINATEUR DE MONSIEUR TOUT-LE-MONDE

(Suite de la page 31.)

D'autant qu'avec un prix qui n'a cessé de baisser — on le trouve maintenant en France à 3 500 F, — le T.R.S.-80 n'est guère plus cher que les ordinateurs en kit de la première génération.

D'autres ordinateurs pour grand public apparaissent simultanément : le P.E.T. de Commodore, d'un prix environ double par rapport au modèle de base du T.R.S.-80, mais qui a des possibilités beaucoup plus étendues, est l'exemple type de ces ordinateurs destinés aux amateurs mais qui offrent déjà des possibilités d'utilisation professionnelle. C'est dans cette direction que semble surtout se développer l'offre ; plusieurs constructeurs de mini-ordinateurs découvrent que la toute petite entreprise, le petit commerce, les professions libérales, peuvent ainsi venir à l'informatique. Pour ces emplois professionnels, il leur faut des garanties de fiabilité et de maintenance que n'exigent pas les simples amateurs. Il faut aussi des traitements de fichiers pour lesquels la bande magnétique (cassette) est d'emploi fort malaisé, ce qui conduit à doter ces matériels d'unités de disques analogues à celles de la grande informatique, ainsi que d'imprimantes. En revanche, les prix sont moins « tirés » et les perspectives financières plus attrayantes. Aux alentours de *30 000 F on trouve maintenant* de nombreux systèmes bien adaptés à cette petite gestion professionnelle que l'informatique « sérieuse » avait jusqu'ici négligé. L'enseignement, ou la formation professionnelle est un autre marché récemment ouvert à cette informatique sans informaticiens. Car l'utilisation par « monsieur tout le monde » est la caractéristique la plus marquante de l'informatique personnelle. Elle a entraîné la généralisation d'un langage de programmation, le Basic, initialement créé pour l'enseignement de la programmation, et qui est devenu, du fait de sa simplicité, le langage universel de l'informatique individuelle.

Deux phénomènes connexes sont liés à l'apparition des ordinateurs personnels : une floraison de clubs et la parution de plusieurs revues spécialisées. Les clubs permettent une initiation à l'informatique, un enseignement de la programmation, des échanges de programmes, des comparaisons de matériels — et pour les bricoleurs, des améliorations. Les revues jouent un rôle analogue, à moindre pro*fondeur et plus large échelle*. Se sont aussi créées plusieurs boutiques spécialisées dans la vente de *matériels* ou de logiciels à finalité professionnelle.

En France aussi...

Née aux Etats-Unis, l'informatique individuelle a bientôt franchi l'Atlantique ; les mêmes *causes produisant* les *mêmes effets*, on a aussi vu apparaître clubs et revues. Les magazines *Microsystèmes* et *l'Ordinateur individuel* ont publié il y a tout juste un an leur premier numéro. Côté clubs, on peut citer celui de l'Association française des informaticiens (Afin-Cau), l'Organisme d'étude et de développement en informatique personnelle (Oedip), le Microtel-Club. Nés à Paris, ils ont rapidement essaimé dans de nombreuses villes de province.

On a aussi vu des constructeurs français jouer le jeu de cette nouvelle informatique, avec l'appui de la direction des industries électroniques et informatiques du ministère de l'industrie. Logabax avec le X 500, la société occitane d'électronique avec le X 1, Proteus International (Proteus-III), Norodata (GFE 500), proposent à moins de 20 000 francs des systèmes prêts à l'emploi, ou ne demandant que l'adjonction de quelques périphériques. La boutique du SICOB expose le tout nouveau Goupil, que construit la Société de micro-informatique et télécommunications. Mais ces matériels auront sans doute quelques *difficultés à soutenir la* concurrence américaine et à lutter à armes égales sur un marché où une baisse de prix de 20 % en un an n'a rien d'anormal.

Il est vrai que la croissance du marché est un facteur favorable qui donne leurs chances aux nouveaux venus. En 1977, le marché américain de l'ordinateur personnel *était* de 50 000 unités valant 50 millions de dollars. Pour 1980 on prévoit 286 000 unités et 137 millions de dollars ; en 1985, ces chiffres devraient être de respectivement 3,7 millions d'unités pour 730 millions de dollars. Les évaluations faites pour la France sont plus modestes, mais enflent de façon tout aussi vertigineuse : de 12 000 ordinateurs valant 27 millions de francs en 1980, on devrait passer à 180 000 et 200 millions de francs cinq années plus tard.

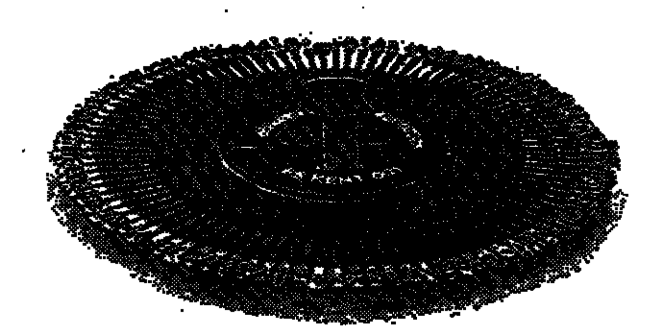
La simple comparaison des chiffres montre l'ampleur des baisses de prix attendues. Et celles-ci ne se feront pas à puissance égale, les ordinateurs personnels de 1985 ayant des possibilités encore plus étendues que *les machines actuellement proposées*. De plus ces ordinateurs pourront communiquer entre eux. Déjà, des clubs ont mis au point des coupleurs acoustiques qui permettent d'envoyer sur une simple ligne téléphonique l'information numérisée que contient la mémoire d'un ordinateur. La première utilisation est l'échange de programmes, mais la consultation de banques de données entre aussi dans le domaine des possibles.

Il est aussi fort probable que ces ordinateurs du futur pourront parler français — le verbe parler étant à prendre au sens propre si les systèmes d'analyse et de synthèse de la parole se développent suffisamment vite. Actuellement, le Basic des ordinateurs personnels se compose de quelques mots simples (for, if, go to, print, ...). Il n'est pas nécessaire de lire Shakespeare dans le texte pour les utiliser, mais on conçoit que le remplacement de ces « mots-clés » par leurs équivalents français (pour, si, aller à, imprimer, ...) faciliterait l'accès à l'informatique de toute une couche de la population pour qui l'ordinateur est encore une bête bien mystérieuse. Certains ont essayé de créer des « Basiques ». L'équipe de l'Ordinateur individuel vient de mettre au point un « patois du Basic » appelé Basicois, et surtout de fabriquer les traducteurs Basic-Basicois pour les ordinateurs les plus courants. On peut ainsi programmer en français et être compris d'un ordinateur qui ne connaît que l'anglais.

Un autre langage, francophone, le langage symbolique d'enseignement (L.S.E.) devrait aussi se répandre : il a été mis au point il y a quelques années pour les expériences d'enseignement de l'informatique faites par l'éducation nationale. Celle-ci dispose d'un abondant stock de programmes écrits en L.S.E. Comme elle va ouvrir un important marché aux constructeurs d'ordinateurs individuels, ceux-ci seront amenés à fournir des compilateurs L.S.E. avec leurs machines. L'accroissement de puissance des ordinateurs facilitera cette opération, et le Basic pourrait bien être supplanté d'ici peu d'années par des langages plus puissants de la grande informatique comme A.P.L. ou Pascal.

MAURICE ARVONNY.





LA MACHINE A ECRIRE DEVIENT ELECTRONIQUE OLIVETTI ET 221/ET 201

Les machines à écrire électroniques Olivetti contribuent à la qualité de la vie au bureau. Elles font gagner du temps et suppriment les aspects fastidieux de la dactylographie au profit de la responsabilité et de la créativité. Chaque modèle possède un dispositif de visualisation. L'ET 201, un compteur indiquant la place disponible en mémoire, la longueur de la ligne, le nombre de lignes. L'ET 221, un écran affichant ce que l'on vient de composer et que l'on peut corriger avant de l'imprimer. Les deux modèles réalisent automatiquement mise-en-page, impressions répétitives, positionnement sur des documents pré-imprimés, justification à droite, correction des fautes.

Les machines à écrire électroniques Olivetti permettent de changer de caractère, d'espacement, de couleur d'impression, voire de renforcer l'écriture ou de l'inverser (blanc sur noir).

Les modèles ET 221/ET 201 augmentent la productivité et répondent à un besoin essentiel de la secrétaire en lui apportant en plus confort et silence.



olivetti

AU SICOB, NIVEAU 1 – ZONE AF

Renseignements et documentation : Olivetti France D.M.B. 91 rue du Faubourg Saint Honoré 75383 Paris CEDEX 08 - Tél. : 266.91.44 - Poste 266

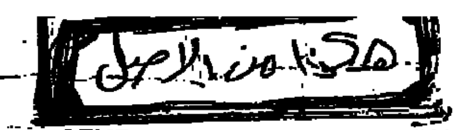
Nom

Entreprise

Adresse

LM.26.9





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Offshore System Technology

Single Buoy Moorings Inc. leader dans le domaine de la *technique offshore, est à l'origine du système des plates-*formes flottantes pour la production, le stockage et l'acheminement du pétrole. La Société, en rapide expansion du fait de la demande internationale pour ses produits, offre des opportunités de carrières très attirantes dans un environnement professionnel hautement stimulant.

Assistant Service Achats – basé à Monaco

Principales fonctions: recherche des fournisseurs potentiels, obtention d'offres concurrentielles, préparation des commandes, vérification de la bonne réception des marchandises, arrangements nécessaires pour leur transport et leur assurance.

Dépend du chef des achats.
Grande expérience des achats dans les industries lourdes et de la construction, avec compétences nécessaires et bonnes qualifications.

Expéditeur – basé à Monaco

Responsable du contrôle et de la livraison ponctuelle de tous les articles achetés, il prendra les mesures nécessaires pour éviter les retard éventuels et veiller au respect de la livraison contractuelle. Il sera appelé à de fréquents déplacements.

Dépend du chef des achats.
Compétences nécessaires et qualifications techniques dans l'ingénierie. Grande expérience des achats et du suivi des commandes dans les industrias lourdes et de la construction.

Les candidats auront de préférence autour de 35 ans. Pour ces deux postes, une bonne connaissance de l'anglais, écrit et parlé, est requise.

Envoyer votre réponse avant le 12 octobre avec un C.V. détaillé ainsi qu'une photo au



Directeur Du Personnel,
Single Buoy Moorings Inc.,
B.P. 157,
Monaco (Principauté).



DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons, pour l'une de nos filiales régionales, un directeur administratif et financier.

Les responsabilités et les activités qu'il devra prendre en charge seront nombreuses et étendues. Elles comprennent notamment :
- le fonctionnement financier et comptable
- l'amélioration, l'application, la mise au point des procédures de gestion
- la supervision du contrôle budgétaire
- de larges responsabilités juridiques et sociales

Pour cette fonction importante, rattachée au directeur général, les candidatures souhaitées sont celles de personnes disposant d'une formation supérieure de type E.S.C., H.E.C., E.S.S.E.C., complétées par une expérience professionnelle d'au moins 4 années, acquise, pour tout ou partie, de préférence dans un cabinet d'audit.

Ecrire : GROUPE DARTY - Direction des Relations Sociales -
Tour Rosny II - 93118 ROSNY SOUS BOIS Cedex

TOULOUSE
GROUPE ALIMENTAIRE
recherche

JEUNE CADRE

ayant une formation comptable supérieure DECS complet + 5 années d'expérience

Rattaché au Directeur de la comptabilité du groupe, il sera chargé dans un premier temps de missions spécifiques. Puis, la réussite à ce poste, qui est une création, permettra une extension des responsabilités. Connaissances en informatique nécessaires.

Merci d'adresser C.V. avec fonctions détaillées + photo et prétentions au nº GA 965 à :

Mme LAUTREC LEPY,
Conseil d'entreprise
membre C.S.N.C.R.

22, rue Sainte-Marthe
31000 TOULOUSE.

Discrétion absolue

arc 7, RUE DU PONT GUILHEMERY
31000 TOULOUSE
TEL. (61) 62.66.89

Recherche pour une importante fabrique d'appareillages électriques du Sud-Ouest

UN INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES

(réf. ING/BE)

30 ans env., diplômé Ecole d'ingénieurs (ENSI, SUP-ELEC ou équivalent), spécialité électrotechnique uniquement. Expérience en bureau d'études appréciée. Connaissance parfaite de l'anglais exigée.

UN INGÉNIEUR DEVIS

(réf. ING/DEV)

30 ans env., diplômé Ingénieur en électrotechnique (ENSI, SUP-ELEC ou équivalent). Expérience professionnelle de 2 à 3 ans minimum exigée dans l'établissement ou l'exploitation de devis. Anglais usuel et technique exigé pour ces deux postes.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo + prétentions, en précisant la référ., à l'attention de Gilles Santucci.

Ecole des Mines de Saint-Etienne offre bourse de recherche (environ 3.800 F/mois, durée 2 ans) à un étudiant (maîtrise ou DEA maths) ou diplômé Ecole d'ingénieurs, ayant connaissances analyse numérique. Le travail proposé : contrôle optimal sur des équations aux dérivées partielles pourra faire l'objet d'une thèse de 3e cycle. Envoyer lettre candidature plus C.V. à : Ecole des Mines, dépt. Informatique, 158, cours Fauriel, 42023 Saint-Etienne Cedex.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



Pompes GUINARD

recherchent
pour développer la vente
de ses produits
en AMERIQUE LATINE

un cadre technico-commercial

Justifiant d'une formation mécanique, hydraulique et connaissant bien le domaine de la distribution des pompes.

Ce cadre expatrié devra posséder parfaitement la langue espagnole et si possible anglaise.

Envoyer C.V., photo, prétentions à Service des Affaires Sociales, 179, bd St-Denis, 92400 COURBEVOIE.

ORGANISME DE CONTROLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION
C. T. C.

Recrute pour ses services implantés à Alger

DES INGÉNIEURS ALGÉRIENS DANS LES SPÉCIALITÉS :
- GÉNIE CIVIL
- CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

AVANTAGES :
- Cadre de travail agréable.
- Rémunération intéressante.
- Logement assuré.
- Horaire continu.

Ecrire au C.T.C., rue Kaddour-Rahim
HUSSEIN-DEY - ALGER
Département du Personnel.

Importante Société Papetière
pour son Laboratoire
RECHERCHE et DEVELOPPEMENT
région Rhône-Alpes
recherche un jeune

Ingénieur-Docteur CHIMISTE ou PAPETIER

La préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience de 2 à 3 ans, parlant couramment et lisant l'anglais.

Adresser votre C.V. détaillé (photo + prétentions) sous Réf. 3819 à

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

LE CENTRE INFORMATIQUE DE LA MUTUALITE AGRICOLE RHONE - ALPES - LOIRE (CIMARAL)

recherche :

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DÉBUTANT

pour participer, après formation, à l'activité « système », dans le cadre du démarrage d'un ordinateur CII-HB niveau 66 et d'un réseau temps réel.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
CIMARAL Z.I. de Chesnes-Luzais
17, rue de Bruxelles
Saint-Quentin-Fallavier
38290 LA VERPILLIERE

Entreprise Internationale de Travaux Publics
recherche
pour la COTE D'IVOIRE

un Cadre Administratif

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, le candidat retenu aura acquis une première expérience Administrative au sein d'une entreprise de Travaux Publics en FRANCE.
Nous lui proposons de devenir l'Assistant de notre Directeur Administratif à ABIDJAN (effectif de l'Exploitation 2.000 personnes). Comptabilité, Gestion, Personnel sont les 3 domaines de la fonction.

Séjour en famille.
Avantages liés à l'expatriement.
Adresser CV, photo, rémunération actuelle sous référence 4355 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

Société de Services d'envergure internationale cherche pour l'Afrique francophone :

— 1 CHEF DE PROJET

de préférence avec profil d'ingénieur civil orienté en gestion

— 1 SPÉCIALISTE SYSTÈMES

avec profil d'économiste et connaissances de systèmes manuels

— 1 SPÉCIALISTE GESTION FINANCIÈRE

Les candidats devraient avoir :
- niveau universitaire ;
- expérience professionnelle d'au moins cinq ans, dont quelques années en Afrique ;
- connaissances en organisation de structures.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à Publicitas sous chiffre B 18-115.431 - CH Genève 3.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE met au concours un poste de PROFESSEUR EN INFORMATIQUE TECHNIQUE pour son département d'électricité. Délai d'inscription 15-11-79. Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la : Direction Administrative de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 33, avenue de Cour, 1007 Lausanne, Suisse.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

offres d'emploi offres d'emploi

Cincom Systems

Le professionnel des systèmes de gestion de base de données et de télétraitement recherche:

INGENIEURS COMMERCIAUX

Diplômés de l'enseignement supérieur ayant une très bonne expérience des applications informatiques et des systèmes DB/DC.

DES TECHNICIENS ET DES CHEFS DE PROJET DE HAUT NIVEAU SONT ENCOURAGES A SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE

Rémunération importante, promotion basée sur les résultats

SGBD TOTAL est disponible sur plus de 25 matériels différents et constitue avec quelque 2800 utilisateurs le SGBD le plus utilisé à travers le monde.

ENVIRON/1, moniteur de télétraitement, les Langages d'Interrogation et le Dictionnaire de Données associés complètent SGBD TOTAL.



Envoyez CV manuscrit, photo et prétentions à :
CINCOM SYSTEMS
Ilôt des Mariniers
208, rue Raymond Losserand
75680 PARIS CEDEX 14 Tél.: 545.67.79

SAGHA

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



La Compagnie Générale de Radiologie

recherche
● Pour sa Division « SYSTEMES INFORMATISES »
à STAINS (proche banlieue Nord de Paris)

Systèmes informatiques temps réel utilisant des miniordinateurs et des processeurs spécialisés

INGENIEURS ET ANALYSTES

Réf. SA

- Programmation de logiciel de base
- Microprogrammation de logiciel d'application et de contrôle

INGENIEURS OU TECHNICIENS

Réf. SB

de haut niveau ayant de bonnes connaissances en miniordinateurs et périphériques pour intégration hardware des systèmes

TECHNICIENS de Niveau V

Réf. SC

ayant une large expérience dans les domaines de l'électromécanique, de l'électronique analogique d'instrumentation, et du contrôle de processus temps réel par microprocesseurs et miniordinateurs

UN RESPONSABLE DE GROUPE ELECTRONIQUE

Réf. SD

de bureau d'études

UN PROJETEUR Niveau V2 ELECTRONICIEN

Réf. SE

ayant une bonne expérience en électromécanique conception de circuits intégrés, analogiques et digitaux et en sous-traitance

● Pour l'INSTALLATION et la MAINTENANCE DES SYSTEMES

INGENIEURS

Réf. SF

ayant quelques années d'expérience dans l'après vente pour prendre rapidement des responsabilités d'encadrement

TECHNICIENS Niveau IV et V

Réf. SG

ayant de solides bases en électronique, des connaissances en mécanique et en électromécanique, disponibles pour des déplacements de courte durée France et étranger

INTEGRATION DANS UN SERVICE JEUNE ET DYNAMIQUE.

Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé, avec photo et prétentions (en précisant la référence) à :

C.G.R. Service du Personnel - B.P. 3 - 93240 STAINS

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

General Electric Information Services

premier prestataire mondial de services informatiques en temps partagé et en télétraitement

dans le cadre de son développement, est prêt à accueillir rapidement à Paris et dans ses districts de province,

12 ingénieurs d'application

expérimentés ou débutants (H. ou F.)

Bénéficiant d'une large autonomie, ils exerceront – auprès d'interlocuteurs de haut niveau appartenant à des branches professionnelles variées – une activité de conseil en participant à l'élaboration d'applications informatiques très diversifiées.
Ces postes très vivants et très formateurs représentent pour des diplômés de l'enseignement supérieur, d'excellentes opportunités susceptibles de les préparer à prendre d'autres fonctions dans l'entreprise. Une formation approfondie à la fois théorique et pratique est prévue.
La connaissance du FORTRAN ou d'un langage de programmation ainsi que de la langue anglaise serait appréciée.

Nous avons confié cette recherche à

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

qui traitera confidentiellement les dossiers de candidatures (+ photo) sous réf. 1793 M à préciser sur l'enveloppe.

SOCIETE METROLOGIE
recherche
pour son département
MICRO-INFORMATIQUE INTEL

UN TECHNICIEN
CONFIRME
SERVICE APRES-VENTE

Lieu de travail :
Tour d'Asnières

Ecrire : 4, avenue Laurent-Cely, 92606 ASNIERES
Tél. 791-44-44 (p. 57-21)

Information et Culture
recherche

JEUNES GENS
(hommes ou femmes)
pour collaboration au niveau de la diffusion.
Ecr. avec C.V., 6, rue Joubert, Paris-9e. (M. Ardisson.)

SOCIETE DE PREMIER PLAN EN PLEINE EXPANSION
cherche

CADRE JEUNE ET AUDACIEUX

pour être intégré à son équipe sociale.

Il est chargé d'assurer la permanence des Relations avec les Représentants du Personnel.

Le candidat retenu sera passionné par les problèmes humains, capable de créer une bonne communication dans des conditions parfois difficiles.

C'est donc un homme solide, aimant la difficulté mais également intuitif et généreux.

Il est de formation supérieure. Il pourra avoir d'autres activités qui lui permettront de se perfectionner et d'évoluer au sein de la Direction du Personnel.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº 7316 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Conseiller les Chefs de Personnel
Publicité de Recrutement - Homme ou Femme

Spécialisés dans les annonces de recrutement, nous connaissons, grâce à la qualité de nos prestations, un développement rapide. (Un des plus forts de la profession).

Pour faire face à notre expansion, nous offrons sur PARIS une opportunité très intéressante à un homme ou à une femme, de préférence diplômé (E.S.C., Licence psycho...).

Responsable de plusieurs secteurs d'activité, il aura une mission de conseil auprès des responsables de personnel et de recrutement (Etude de poste, rédaction d'annonces, plan média...).

Ce poste à dominante commerciale nécessite des qualités certaines de négociateur.

Evolutif, il est à pourvoir au sein d'une jeune équipe de professionnels fortement motivés et impliqués.

Il est prévu de nombreux stages de formation (imprimerie, gravure, techniques de vente, de recrutement, graphique...).

La rémunération de départ comprend un fixe substantiel + un intéressement. Elle sera fonction de l'expérience du candidat et de ses capacités d'évolution.

MEDIA P.A. Plus pour vos annonces de recrutement

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant la référence 2010, sous pli confidentiel à Patrick FORET - MEDIA P.A. 9, Boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui respectera, bien sûr, votre confiance.

MEDIA P.A.

ECCO
FORMATION
TRAVAIL TEMPORAIRE

260 AGENCES EN FRANCE
21 EN ILE DE FRANCE

Poursuivant notre politique de qualité et de promotion du personnel intérimaire nous cherchons

Une Responsable Régionale de la Formation
Réf 126 M

chargée de l'animation, de l'organisation du développement et de la gestion du centre existant, elle sera en relation permanente avec les agences du réseau ECCO Ile de France dont elle recensera les besoins en formation. Elle leur proposera les formations internes qu'elle organisera ou externes qu'elle recherchera, elle recrutera et animera les monitrices du ou des centres qu'elle aura ouverts et installés.

Un diplôme de formateur, une solide expérience en ce domaine et si possible de l'animation de monitrices seront des atouts déterminants.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions en rappelant la référence à : Roger CUSSET - ECCO T.T. Direction régionale Paris Ile de France 80, Boulevard de Sébastopol 75003 Paris

CHEZ ECCO LES INTERIMAIRES SONT BIEN

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE - PARIS SUD recherche

Ingénieur Méthodes

ayant plusieurs années d'expérience de Bureau d'Etudes (matériels électroniques ou informatiques, télévision, électroménager...) pour :
- étude et conception de matériels ;
- réalisation d'outillages ;
- conception de postes de travail ;
- implantation d'ateliers.

Anglais et/ou allemand apprécié.

Possibilités intéressantes d'évolution personnelle dans une entreprise aux objectifs ambitieux, au sein d'un des premiers groupes industriels français.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous no 26692 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
Banlieue Sud Est, recherche

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE - ENSI - ESEP
en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.
La nature des problèmes étudiés implique une participation aux études au niveau système.
Avenir intéressant pour les candidats de valeur ayant le goût des responsabilités.

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

X - ECP
Pour participer à des projets du domaine spatial et automatisme.
Le candidat retenu devra avoir de bonnes notions en électronique optique et mécanique.
Après une mission dans notre service des études générales, il pourra lui être proposé une fonction en rapport avec ses goûts et compétences.

Adresser C.V. manuscrit et photo à no 25950 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société 1.500 personnes environ leader dans le domaine des INSTRUMENTS et SYSTÈMES OPTIQUES, *recherche*

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES
A.M. ou ÉQUIVALENT

Pour définition des produits depuis la participation à la conception jusqu'au lancement en petite ou moyenne série.

Adresser C.V. détaillé à SOPELEM
125, boulevard Davout, PARIS-20e.

IMPORTANTE SOCIETE DE COMMERCIALISATION A L'EXPORTATION, SITUEE A NEUILLY (92)
recherche

Chef de Projet Informatique, confirmé

pour développer au sein d'une petite équipe des applications T.P. sur IBM 370-138 OS VS1.
Expérience d'application comptable exigée.

Adresser CV + photo à M.C. HOUNAU
COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE
84, rue de Grenelle 75007 PARIS
chargée du recrutement

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche
pour son Service Aplications en Mécanique

des ingénieurs

Ayant plusieurs années d'expérience en calcul de structures, en particulier pour des applications non linéaires.

Ayant une bonne connaissance des méthodes aux éléments finis (et différences finies), en mécanique des milieux continus (solides, fluides).

Intéressés par une activité technico-commerciale :
- Responsabilité d'un groupe de produits,
- Suivi et promotion des activités du Service essentiellement dans le domaine des calculs non linéaires.

Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS.

Emplois et Carrières

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 26715 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

bâtiment • travaux publics
JEUNES INGENIEURS MECANICIENS
ENSI • ENI

Un des leaders de la profession recherche pour la région parisienne deux ingénieurs débutants en mécanique ou électricité pour les intégrer à ses équipes des services du matériel.

Après une formation sur le tas qui leur permettra de développer leurs capacités d'hommes d'action et de commandement il leur est offert une responsabilité de patron de service matériel, soit dans une filiale, soit sur un grand chantier, en France ou à l'étranger.

Les candidatures de jeunes ingénieurs ayant déjà 2 ou 3 ans d'expérience sont également bienvenues.

Merci de nous écrire sous la référence 26.690 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

cimsa

Compagnie d'Informatique Militaire Spatiale et Aéronautique

Filiale THOMSON-CSF

recherche pour son

CENTRE DE CALCUL

équipé de mini-ordinateurs

UN CADRE

OU ASSIMILÉ

- Il sera responsable de la mise en route des systèmes et du suivi de l'exploitation.
- Une *expérience de quelques années dans ce* domaine est nécessaire.
- Connaissance de la gamme MITRA appréciée.

Adresser lettre *manuscrite* et C.V. *en indiquant la* référence DET/CC à : CIMSA - Service Emploi-Formation - 10/12, avenue de l'Europe - BP 44 - 78140 VELIZY.

INSPECTEURS DE BANQUE

Le Groupe des BANQUES POPULAIRES
26.000 personnes, 60 milliards de francs de dépôts, propose des postes d'Inspecteurs de Banque à des jeunes diplômés (es)

CENTRALE - H.E.C. - MINES - ESSEC

ou équivalent

dégagés des obligations militaires

Après une première période de formation, ils auront pour mission de porter un diagnostic sur les divers aspects de la gestion bancaire : sécurité, rentabilité, développement, perspectives.

Au cours des premières années de carrière, ils effectueront en province des déplacements d'environ trois mois chacun (deux ou trois par an) alternant avec des séjours plus brefs à Paris.

Ces fonctions, qui nécessitent une forte personnalité caractérisée par : de bonnes facultés de synthèse, le sens de la rigueur, l'aptitude à la négociation et à l'expression, peuvent conduire à terme à d'importantes responsabilités au sein du Groupe.

Les candidatures manuscrites, accompagnées du curriculum vitae détaillé avec photo sont à adresser à Paul CONSTANTIN, s/réf. M-2.

Banque Populaire

131, avenue de Wagram - 75017 PARIS



CYBERNET SERVICES
SERVICE BUREAU
DE CONTROL DATA

ANALYSTES

Diplômés de l'Enseignement Supérieur

Leur expérience de 2 ou 3 ans en matière de base de données et de gestion de fichiers doit leur permettre de jouer un rôle de conseiller permanent auprès de notre clientèle.

Une bonne connaissance du Fortran et du Cobol ainsi que de l'anglais est indispensable.

Envoyer votre candidature à CONTROL DATA - Direction du Personnel - 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plein Champs

INSPECTION ETRANGER

L'un des premiers Groupes Français **d'ASSURANCES**

recherche dans le cadre du développement de son activité à l'étranger

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Débutant ou 2 ans d'expérience, Adjoint au Responsable de l'inspection étranger.

MISSION :
- assistance technique et commerciale
- étude des marchés étrangers de l'assurance.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 26658 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PHARMACIEN EXPORTATION

Un important Laboratoire Pharmaceutique Français recherche pour seconder son Directeur International un Pharmacien. Ce poste s'adresse à un Pharmacien âgé de 35 ans environ et possédant une expérience professionnelle de plusieurs années acquise au sein du Département Exportation d'un Laboratoire Pharmaceutique. Dans un premier temps, il se verra confier des responsabilités essentiellement techniques : surveillance des Expertises, mise en forme et dépôt des dossiers, enregistrement des produits à l'étranger. Une très bonne connaissance de l'Anglais est indispensable et celle de l'Allemand sera très appréciée. Lieu de travail : Paris. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. 376-M à

sēlor
72, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

Filiale d'un Groupe International qui est l'un des leaders mondiaux en automatismes et composants pneumatiques

ENGAGE

dans le cadre de son expansion :

RESPONSABLE MARKETING et PROMOTION DES VENTES

Vous avez une bonne expérience industrielle à mettre à profit. (Réf. EMP.)

RESPONSABLE DU PERSONNEL

(Notre effectif de 130 personnes est en expansion.) Vous avez l'expérience de la gestion d'un service Personnel et l'habitude des relations avec les partenaires sociaux. (Réf. ERP.)

ANIMATEUR DES VENTES

Vous sentez-vous apte à diriger un réseau d'agences en France et une équipe de 30 technico-commerciaux ? (Réf. EAV.)

TROIS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Vous avez le goût de la conquête de nouveaux marchés dans la région parisienne. (Réf. ITC.)

TECHNICIEN EXPORTATION

Vous avez un B.T.S. de Commerce International. Votre anglais est excellent. Un travail intéressant vous attend. (Réf. ETE.)

SECRÉTAIRE DIRECTION BILINGUE

Vous avez une excellente connaissance de l'anglais et l'expérience du poste. (Réf. ESD.)

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature à :

ANDRE DEFAUX EURODIRECTIONS
22, avenue de Choisy, 75643 PARIS Cedex 13,
qui vous garantit le secret des contacts.

ARISTON ÉLECTRO-MÉNAGER

Nous sommes la filiale française d'un important constructeur italien d'appareils Électroménager.

Notre développement en France nous conduit à recruter :
- 2 collaborateurs commerciaux de haut niveau,
- 30 ans minimum,
- formation de type école de commerce,
- *indispensable de posséder une expérience actuelle d'au moins deux ans en tant que responsable commercial chez un constructeur d'électroménager français ou étranger.*

Basés à Paris ces deux postes supposent de courts et fréquents déplacements en province.

Mission :
- *prendre en charge l'ensemble des problèmes commerciaux d'une moitié de la France (création de points de vente, suivi des clients actifs et développement des ventes);*
- *représenter la direction de la société auprès de la clientèle.*

La connaissance approfondie de la grande distribution constituerait un atout décisif pour ces deux postes. Salaire : largement fonction de l'expérience des candidats et de leur niveau de rémunération actuelle. Notre groupe offre de réelles possibilités de développement et d'épanouissement personnel aux candidats présentant un potentiel commercial élevé.

Adresser SVP :
c.v. + photo + lettre manuscrite en précisant la rémunération actuelle.

Ariston France : Jean-Claude MELKA - 189, boulevard Jean Mermoz, 94150 Chevilly-La-rue.

Nous garantissons la discrétion la plus absolue à toute candidature.

BANQUE PRIVÉE

RÉGION PARISIENNE
recherche

CADRES D'EXPLOITATION

NIVEAU CLASSE IV – V – VI

Adresser photo et curriculum-vitae à ROBLE, 127, rue du Ranelagh 75016 PARIS qui transmettra.

Importante Banque Internationale

dans le cadre du développement de ses secteurs internationaux recherche pour Paris (8e)

des rédacteurs

(classe IV ou V)

Pour son secteur "Grande Clientèle Multinationale" :
- Diplômés d'une grande école de Commerce.
- Ayant 2 ou 3 ans d'expérience Bancaire dont 1 an au moins dans un Service Crédit *(Réf. B 44)*

un exploitant

(classe V à VII)

Pour le secteur "Grandes Entreprises" de T.P.
- 30 ans minimum.
- Ayant 5 ans d'expérience Bancaire dont 3 ans minimum de relations avec la clientèle industrielle et si possible dans le Bâtiment et les T.P. *(Réf. B 46)*

Pour ces postes, l'anglais courant (écrit et parlé) est indispensable.

Une évolution de carrière Outre-Mer peut être envisageable.

un gradé

(classe III)

Pour la Gestion Administrative et la mise en place des "Moyens Terme Exportation".
- Une expérience de 3 ans dans la fonction est exigée. *(Réf. B 48)*

Prière d'adresser votre C.V. manuscrit, photo et prétentions (en mentionnant la référence des postes) à :

em euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS
qui transmettra

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité.

LABORATOIRES HŒCHST

recherchent

MEDECINS

MEDECINE INTERNE OU PSYCHIATRIE

Les Laboratoires HŒCHST recherchent MEDECINS qui collaboreront à temps plein au programme d'essais cliniques de leur Département Médical. Une bonne expérience clinique est souhaitable, (psychiatrie ou médecine interne). L'Anglais lu couramment est nécessaire. Envoyer lettre manuscrite, photo récente et C.V. détaillé sous référence 377-M à

sēlor
72, RUE ANATOLE FRANCE
92300 LEVALLOIS PERRET

Une importante Société d'Electronique filiale d'un puissant groupe industriel français située en banlieue Sud-Ouest de Paris, recherche

UN RESPONSABLE DE GROUPE ACHATS

Dans le cadre du regroupement de deux bureaux d'achats, il devra mettre en place et restructurer un groupe d'achats d'une douzaine de personnes.

Il sera responsable d'un budget constitué pour les trois quarts par des achats de matériels techniques et de composants électroniques dont près *d'un tiers en délais rapides.*

Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation électronique possédant plusieurs années *d'expérience dans le domaine des approvisionnements et ayant une bonne connaissance du marché des composants électroniques.*

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 26.642 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

CABINET AVOCATS
recherche
DOCUMENTALISTE
JURIDIQUE
expérience souhaitée, pour serv. législatif, jurisprudentiel et documentaire.
Ecr. av. C.V. à Mme Renault, 26, cours Albert-Ier, 75008 Paris.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour son SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL
ASSISTANT (E) SOCIAL (E)
DIPLOME (EE)
Titulaire permis de conduire.
Adr. lettre et C.V. détaillé, à Mme le Chef du Personnel 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19
Pour tous renseignements : Tél. au 200-67-24, poste 33-70

URGENT
pour CLAMART
PUPITREUR
EXPERIMENTE
Libre de suite
Système DOS VS
Tél. pour rendez-vous : 644-63-22 (poste 204)

offres premier emploi

Formation Jeunes 18 à 26 ans

GRATUITE et REMUNEREE

INITIATION AUX METIERS

- **ASSISTANT(E) ACHETEUR**
  Niveau : Bac + 2 années d'études supérieures
- **VENDEUR REPRESENTANT**
  Niveau : Bac ou Terminale

Début du stage : 5 Novembre
Durée : 540 h + stage en entreprise
Cours pratiques, Entraînement négociations, Contacts entreprises.

Ecrire d'urgence à Nicole DUTEL
CNOF - 57 rue de Babylone 75007 Paris

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Olympia International

LE TRAITEMENT DE TEXTE VOUS ATTEND.

Vous êtes *VENDEUR* et avez déjà commercialisé des matériels d'écriture.

Nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX

SUR PARIS

Nous vous offrons :
- une large gamme d'équipement à technologie avancée,
- une prestigieuse image de marque,
- une formation efficace,
- un salaire élevé (fixe + commissions) à la hauteur de vos ambitions,
- une indemnité voiture et des avantages sociaux.

Envoyer C.V. détaillé à M. OCANA
OLYMPIA FRANCE S.A. - B.P. 209
92142 CLAMART CEDEX.

INFOREX FRANCE
recherche

1 DIRECTEUR - AGENCE PARIS Réf. 07)
1 DIRECTEUR - AGENCE TOULOUSE (Réf. 08)
Connaissance des systèmes informatiques, expérience d'encadrement de personnel souhaitée. Rémunération importante liée aux résultats.

INGÉNIEUR SYSTÈME (Réf. 09)
possédant une réelle expérience des techniques de transmission des données,
il devra :
– assurer le support des aspects télécommunication de l'ensemble de notre gamme,
– étudier et réaliser les développements liés à l'évolution des techniques.



Envoyer C.V. et prétentions à :
INFOREX FRANCE
Service du Personnel
10, rue Jean-Jaurès
92807 - PUTEAUX

INFOREX

ORGANISME PROFESSIONNEL
de prévention de Bâtiment et des T.P.
recrute

DEUX CADRES TECHNIQUES DE PRÉVENTION A LA SÉCURITÉ

Lieu de résidence :
PARIS et CLERMONT-FERRAND ou leurs banlieues

Niveau CADRE. - Agent de Maîtrise ou Technicien de chantier ou d'atelier.

Ayant une expérience de 5 ans au moins dans les chantiers de Bâtiment ou T.P.

Age souhaité : 30 ans minimum.

L'examen comporte une épreuve technique et rédactionnelle.

Adresser lettre de candidature et C.V. O.P.P. B.T.P., 2 bis, rue Michelet, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Laboratoires Produits de Beauté
Banlieue de Paris Ouest
recherche

Chef de Fabrication

4 à 5 ans d'expérience professionnelle pour assurer fabrication de produits de haut de gamme dans petites unités.

Le candidat devra posséder :
- expérience dans les cosmétiques, la pharmacie ou l'alimentaire;
- la qualité de commandement d'équipes mixtes;
- le sens de l'organisation;
- une bonne formation générale sanctionnée au moins par le B.T.S.

Nous offrons :
- rémunération et classification en rapport;
- 5 x 8 x 13 + avantages sociaux.

Adresser CV et prétentions sous réf. 7863 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

Groupe International de Services
recherche

un juriste
en droit international

Le candidat aura une solide formation en droit international (niveau D.E.A., D.E.S.S.) et plus particulièrement en ce qui concerne GB et RFA.

Il devra justifier une première expérience en entreprise dans un poste similaire.

La pratique courante de l'anglais est indispensable, des connaissances en allemand seraient appréciées.

– Courts déplacements possibles.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous référence 9194 à I.C.M.
83 rue de Rennes 75006 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

Faisant appel aux techniques les plus modernes et travaillant dans des domaines de pointe
recherche

UN INGÉNIEUR

ayant acquis, de préférence au sein d'une Société de Services, une expérience de quelques années de l'utilisation de la méthode des éléments finis (connaissance ANSYS appréciée). La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Sa mission est technique, mais comporte des responsabilités de chef de projet.

Notre taux de croissance lui donne les meilleures perspectives de carrière.

Les membres de notre personnel ont été avisés du passage de cette annonce.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous n° 8629, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

QUALITICIEN-INSTRUMENTALISTE

Développant notre service "Contrôle - essais" qui a en charge la rédaction des documents techniques, la qualité du service après-vente et les relations avec les organismes officiels, nous cherchons

UN INGÉNIEUR
pratiquant l'Allemand et l'Anglais

Une expérience préalable dans l'instrumentation de laboratoire sera appréciée.

Si ce poste localisé à VELIZY vous intéresse, envoyer votre candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :
ROUCAIRE
20, Avenue de l'Europe
78140 VÉLIZY ZI

bleu

---

contrôleur de gestion

140/150.000 Frs

Notre Groupe de presse en expansion très rapide investit fortement dans sa nouvelle unité d'imprimerie basée en banlieue sud.

Secondant directement la Direction Générale de l'imprimerie, vous prendrez la responsabilité complète des prévisions, des budgets, du reporting, et bien sûr, du contrôle des coûts.

En fonctionnel, vous serez rattaché à la Direction Financière du Groupe, notamment lors de l'établissement des bilans.

Nous attendons également de vous la capacité de prendre en charge un certain nombre de missions administratives telles que la paie, les problèmes de déclaration, etc.

Enfin, pour bien maîtriser nos coûts de production, il nous paraît important d'avoir une solide expérience de la comptabilité analytique en milieu industriel.

Merci d'envoyer votre C.V sous réf. 4255 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM

CABINET DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
importante clientèle internationale
recherche

SPÉCIALISTE MARQUES IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE

— 30 ans minimum et 3 à 4 années d'expérience dans cette spécialité ;
— ayant exercé dans cabinet de conseils ou éventuellement département grande entreprise ;
— aspirant carrière indépendante dans cabinet de groupe ;
— allemand lu.

Contrat durée déterminée avec importantes perspectives et responsabilités.

Adr. C.V. dét. av. photo n° T 15.714 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Société industrielle française. Fabrication et vente de produits de haute technologie. Marché mondial. Siège à Paris, filiales étrangères.
recherche

JURISTE
de haut niveau

Maîtrise de droit, DEA (droit international de préférence). Expérience pratique en entreprise d'au moins 5 ans. Très bonne connaissance de l'anglais.

Son acquis juridique doit lui permettre d'assurer :
- un rôle de conseil en matière de rédaction de contrats commerciaux et de transfert de technologie (expérience du droit anglo-saxon très appréciée).
- un rôle de gestion en matière de propriété industrielle, assurances, et vie juridique de la société.

Veuillez écrire sous référence 5005 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

CSNCR

MEDIA-SYSTEM

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE
Leader national dans sa branche
recherche
pour accroître son antenne logiciel de Paris

INGÉNIEURS Grandes Ecoles
(TELECOM-ESE ou équivalent)

pour participer au développement d'importants projets de commutation électronique ou d'application informatique temps réel sur microprocesseur.

Les candidats devront avoir l'esprit d'initiative, le goût du travail en équipe et une expérience professionnelle de quelques années dans le domaine cité.

Adresser C.V. et prétentions à n° 26.931 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

P.M.E. Matériel de levage proche banlieue Nord, ch. son
CHEF DES VENTES FRANCE ET EXPORT
Anglais courant, allemand et/ou espagnol
Ecr. C.V. et prétent., sous réf. 8.581, à Publicité LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

STE DE COURTAGE
réassurances internationales
MARITIME-AVIATION
recherche
HOMME minimum 32 ans
— Etudes universitaires.
— Excellent anglais écrit et parlé. Connaissance espagnol souhaitée.
— Pour assurances internation. effectuées principalement avec des banques importantes
— Poste convenant à personne ayant expérience crédits documentaires et/ou financements maritimes.
— Possib. voyages après stage technique.
Adresser C.V., photo et prét. à A.M.P., sous réf. 7464/S, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

Pour connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et à tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (C 18), 3, rue Montyon, 75429 PARIS (documentation gratuite sur demande).

A.T.I. Assistance
recherche
TRADUCTEURS interprètes anglais pour aéronautique.
Envoyer C.V. + photo.
A.T.I., 33, rue L.-Castel, 92230 Gennevilliers.

PROGRAMMEURS ANALYSTES
P. L. 1, 2 ans d'expérience.
246-84-55.

COLLABORATEUR
tr. grand standing pr contacts haut niveau. Ecr. M. Meunier, 149, r. St-Honoré, 75001 PARIS.

Cherche infirmière retraitée sans obligations familiales pour habiter avec dame âgée. Faire offre.
Tél. : 427-06-84 heures bureau.

Collège de Jeunes Filles
recherche
SURVEILLANTE GENERALE (30 ans minimum). Logement de fonction. INSTITUTION DE JEUNES FILLES, 12, rue de l'Eglise, 92140 CLAMART.

IMPORTANTE SOCIETE
(Quartier La Défense)
recherche pour son
INFORMATIQUE DE GESTION
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DUT ou équivalent.
Ecrire M. CHARPENTIER, Boîte Postale 97, 92405 Courbevoie Cedex.

Equipe pluridisciplinaire
recherche son
INGÉNIEUR OCÉANOGRAPHE
même débutant.

Ecr. n° 8.624 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Sté d'expertise comptable
recherche
STAGIAIRES DEBUTANTS
Formation universitaire et souhaitable informatique.
Ecr. C.V. STRECO, 16, av. Friedland, Paris-8e

Rech. une MECANO FACTUR. EXPERIMENTEE, conn. tenue compte client par décalque main ainsi que STENODACTYLO. S'adr. CELLERIN, 107, avenue Jean-Jaurès 93121 La Courneuve. TEL. : 836-82-97.

Ecole centre de Paris recherche PROFESSEURS très qualifiés en bactériologie et en chimie (schéma fabrication) montage d'appareils, ateliers.
Ecr. ICLA 38, r. des Mathurins Paris-8e, qui transmettra.

Société Mutualiste recherche pour ouverture de son Centre d'Optique à PARIS un :
DIRECTEUR OPTICIEN
4-5 ans expér. souhaité. Adr. lettre manusc., C.V. et prétent.

Ecr. n° 8.625 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

formation profession.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
STAGE REMUNERE du 7 Novembre 1979 au 28 Mars 1980.
pour JEUNES (– de 26 ans) et FEMMES concernés par le Pacte National 79.
Titulaires d'un DIPLOME DE 2è CYCLE UNIVERSITAIRE.
«Gestion du Personnel et Amélioration des conditions de travail»
Clôture des inscriptions: lundi 8 Octobre
Dossier d'inscription sur demande à IFACE
79, avenue de la République 75011 Paris - Tél. 355.39.08 poste 448

STAGES AGREES
MICRO-PROCESSEURS
Création d'entreprise,
comptabilité D.E.C.S.,
rémunération par l'Etat ou ASSEDIC - Tél. E.P.S., 523-35-30-31-32.

INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION
Formation Privée

STAGES DE PROGRAMMEURS
de haut niveau en 4 mois.

Dégagés des O.M.
Minimum requis BAC + 1.

Tests d'admission sur rendez-vous.

376-42-03

31, cours des Juilliotes, 94700 MAISONS-ALFORT, M° Les Juilliotes.

enseignem.

English and Stenography. Ecole de langues située plein centre BRISTOL, offre stages d'anglais et cours commerciaux aux étudiants sérieux. Profs bilingues. Méthodes modernes. Ambiance sympa. Poss. logt. Doc. gratuite de : Office Assistance Commercial College, 23 St. Augustine's Parade, Bristol BS1 4XA. G.-B. Tél. : 19-44272-297582.

Importante MAISON d'EDITION cherche
JEUNE AGRÉGÉ (E)
ou CERTIFIE(E) d'anglais, ou ENSEIGNANT(E) de nationalité anglaise ou américaine pour conception, rédaction d'une collection niveau 1er cycle du secondaire. Eventuel travail d'équipe. Honoraires, droits d'auteur, importants possibles. Ecrire Mme Thérèse ROCHE, 7, square Auguste-Renoir, 75014 PARIS, qui transmettra.

secrétaires

Organisme de Tourisme, ville de Grenoble, recherche secrétaire de direction trilingue, anglais, allemand lus et écrits, expér. en organisation au moins 10 ans. Adr. C.V. et photo, Havas 1087, B. P. 297, 38044 GRENOBLE.

information divers

Vous cherchez un PREMIER EMPLOI ?
Pour 15 F
224 pages d'informations pratiques
et 70 pages d'offres d'emploi
dans le Guide du Premier Emploi
...
En vente par correspondance
ou sur place à l'Etudiant
11, rue de la Ville-Neuve
75002 PARIS - Tél. 508.02.12

traductions

Demande

J. Fme, travailleur indépendant cherche traduction :
— Anglais-Français.
— Français-Anglais.
Dans domaines suivants : Commercial, administratif, automobile, assurances.
Traduction Hongrois-Français.
Frappe tous documents.
Interprète. Tél. : 844-01-77.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vendez, échangez ou achetez directement entre particuliers meubles anciens ou modernes tout objet et tout matériel V.V.M. dépôt vente de la Jatte 17, boulevard Vital-Bouhot 92 NEUILLY. T. : 637-31-86.

Animaux

Beau chat adulte habitué jdin cherche maître cause décès vieille maîtresse. 589-81-92 Paris.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

PAIE COMPT. TOUS BIJOUX or, brillants, argenterie, 136, rue Legendre, métro Brochant, 17e.

Collections

MAQUETTE BATEAUX
Vends navire anglais Victory 1805.
TEL. : 255-79-30.

Cours

COURS DE FRANÇAIS 6e - termin. par étudiante DOCTORAT. TEL. : 265-44-79.

Donne cours de : RUSSE, ANGLAIS et FRANÇ. (gde expér. pédagogique). Tél. : 633-77-67.

ECOLE NOUVELLE DES ARTS
établissement d'enseignement privé.
Horaires et programmes officiels.
EFFECTIF REDUIT
cours groupés matinées
2 - 1 Terminales
sections A4 C - D
A6 Bac Musique
A7 Bac Dessin.
Pr inscription de 10 à 12 h. 30. Tél. 340-58-48 ou écri., 17, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Terminale, PCEM, Fac 526-83-47.

Débarras

DEBARRAS DE CAVE ET DE GRENIER, reprise objets et meubles. Téléphone : 924-87-83.

Graphologie

Initiation, perfectionnement. Cours par petits groupes, méthodes actives. Tél. : 722-07-66.

Instruments de musique

Accordéon FRATELLI CROSIO, 120 basses, parfaite sonorité. Prix : 3.000 F. Tél. : 789-01-93.

Jeux

STE EXPORT-IMPORT propose lots de jouets en bois, articles de sport, etc. Ecr. CHRYSEREL 25, rue du Belvédère 92100 BOULOGNE.

Meubles

MEUBLES NEUFS CONTEMPORAINS

Marques de prestige.
Suite transfert d'entrepôt, importateur cède à prix très intéressants canapés, tables, chaises, lits et accessoires.
TEL. : 266-43-61.

Rencontres

Entre gens du monde, on se côtoie, on se parle et l'on s'ignore... c'est pourquoi
A. RUCKEBUSH
Expert en Sociologie, a créé pour vous une forme particulière de prestation adaptée aux
MARIAGES DE L'ÉLITE
Depuis 32 ans son succès ne fait que s'affirmer dans le cadre d'une société choisie. Si vous lui demandez un rendez-vous, il vous recevra avec la plus parfaite discrétion, puis par des présentations personnalisées, hors du commun, il organisera pour vous le rendez-vous avec l'avenir.

5, rue du Cirque
75008 PARIS
Tél. 720.02.78/720.02.97

4 et 6, r. Jean-Bart-LILLE
Tél. 54.88.71 / 54.77.42

Vous souhaitez vous marier
HYMEN CLUB
Pour le mariage de qualité.
35, rue Saint-Georges, Paris-9e.
TEL. : 878-40-41.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Tél. : 757-19-19.

Objets d'art

Vends cause changement situation une collection d'ivoires et de pierres dures sculptées + paravent chinois.
Tél. : 846-44-22 de 11 à 20 h.

Philosophie

La Centre
GURDJIEFF OUSPENSKY
est ouvert. Tél. : 436-61-68 et 69.

Psychanalyse

Psychanalyse - Psychothérapie
GROUPE I.C.S.
T. 584-07-21 - 770-22-34 - 236-96-79.

Transports

Artisan poss. camionn. 1.000 kg rech. transports Paris banlieue.
TEL. : 209-10-74.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS
avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

Vends répondeur - enregistreur, état neuf.
TEL. : 325-18-06.

Soins de beauté

LABO CAPILLAIRE
RECHERCHE
Jeunes femmes, jeunes filles à cheveux naturels ou colorés pr entretien gratuit de la chevelure. Appelez le : 759-85-25.

Stages

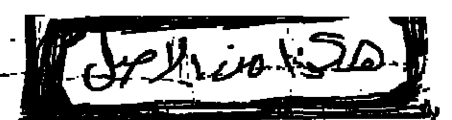
English and stenography. Ecole de langues située plein centre Bristol offre stages d'anglais et cours commerciaux aux étudiants sérieux. Professeurs bilingues. Méthodes modernes. Ambiance sympathique, possibilité de logement. Documentat. gratuite de : Office Assistance Commercial College, 23 St. Augustine's Parade, Bristol BS1 4X4 (G.-B.). Téléphone : 19-44272-297582.

Spécialités régionales (vins)

MONTLOUIS
blanc s., 1/2 s., moelleux, plus. mill. champagnisé brut et 1/2 s.
Pour les fêtes de fin d'année passez vos commandes dès maintenant (carton 15 bout.).
A. CHAPEAU viticult. Husseau, 37270 MONTLOUIS.

Vacances, Tourisme, Loisirs

VACANCES ANGLAISES
SPORT ET DETENTE
pour Jeunes et Adultes
TEL. : 354-01-73.



Le Monde

économie

Le « rapport Hannoun » souligne la forte concentration et la faible efficacité des aides publiques à l'industrie

En dépit de la loi de juillet 1978 levant le secret administratif, les services officiels continuent à maintenir un pesant secret sur divers documents d'un grand intérêt pour comprendre la réalité contemporaine. Ainsi du rapport présenté en janvier dernier par M. Hervé Hannoun, inspecteur des finances, sur l'aide de l'Etat à l'industrie, texte de quelque soixante-dix pages, dont le ministre de l'industrie, M. Giraud, déclarait encore le 21 septembre qu'il ne l'« avait pas lu » (1). Ce rapport mérite pourtant une lecture attentive, pour trois raisons au moins : pour le constat qu'il fait de la très forte concentration des aides de l'Etat en faveur de quelques groupes ; pour la faible efficacité économique de cet appui public, qu'il souligne ; pour les recommandations qu'il formule afin qu'à l'avenir l'Etat use plus pertinemment des deniers des contribuables.

La concentration de l'aide de l'Etat au profit de quelques groupes industriels est illustrée par quelques chiffres-clés. Six groupes industriels, qui réalisent moins de 10 % de la *valeur ajoutée* de l'ensemble de l'industrie, reçoivent 50 % des aides publiques à ce secteur (marchés d'études notamment, mais aussi aides à la recherche-développement, à l'exportation, au développement régional, ainsi que les aides fiscales et les soutiens sectoriels). Ces six groupes n'emploient que 10 % des effectifs de l'industrie, n'exportent que 11 % *du total* et investissent 2 % seulement de l'ensemble de l'industrie.

L'aide publique va prioritairement aux entreprises fabriquant des biens d'équipement et aux industries de pointe (essentiellement la C.G.E., Thomson-Brandt, C.I.I.-H.B., Dassault, la SNIAS, Empain-Schneider et Alsthom-Atlantique). Près des deux tiers *(63,2 %) sont absorbés par trois* branches : la construction aéronautique (36,6 %), l'électronique (15,1 % et la construction navale (11,5 %).

Les subventions versées pour garantie de risque économique à l'étranger sont encore plus concentrées : cinq groupes seulement (souvent les mêmes) reçoivent à eux seuls plus de la moitié de la *manne totale* (3,75 milliards entre 1972 et 1977, sur environ 7 milliards). Il s'agit de Dassault (1,18 milliard), de la C.G.E. (1,05), d'Empain-Schneider (0,83), de Thomson (0,42) et de la SNIAS (0,27).

Les aides publiques, ajoute le rapporteur, sont souvent devenues un élément essentiel et structurel *de la rentabilité des entreprises* bénéficiaires, souvent moyenne ou médiocre. En l'absence d'investissements publics, aucun des grands groupes concernés n'aurait dégagé de bénéfices durant la période étudiée (1972-1977), ni même n'aurait pu amortir normalement ses immobilisations. Les aides publiques à la recherche chez Thomson, reconduites d'année en année, avec une remarquable régularité, tendent, par exemple, à devenir un état permanent indispensable à l'équilibre de l'entreprise, compensant sa rentabilité insuffisante. Chez C.I.T.-Alcatel, les dépenses publiques de recherche-développement sont financés à près de 90 % par l'Etat. Dans certains cas, les administrations dispensatrices de soutiens publics ne sont pas à même de *contrôler avec précision la* financées à près de 90 % par l'Etat. pertinence des budgets de recherche qui leur sont présentés, opération par opération, programme par programme.

Gâchis et contradictions

Alors que la France souffre, tout particulièrement depuis le « plan Barre », d'une insuffisance d'investissements privés, l'aide publique à l'investissement est fort réduite dans le total des aides (de 1 à 6 % selon les cas) et a peu d'effet global d'entraînement puisqu'elle est concentrée sur quelques groupes. Comble : certains de ces groupes, fournisseurs exigeants des administra*tions publiques, ne sont pas* à même de proposer des prix compétitifs à l'exportation et demandent à l'Etat de corriger cette situation par un mécanisme de garantie « *contre le risque économique* ». Cette garantie, cumulée avec d'autres types d'aide (crédits bonifiés et garantis, prêts du Trésor dans le cadre de protocoles intergouvernementaux), s'élève parfois à 25 % ou 30 % du prix du contrat !

Dans ces « *contrats assistés* », le marché international perd l'une de ses fonctions essentielles: la stimulation et la compétition *indispensable à des groupes* industriels qui profitent, à l'intérieur des frontières, de marchés protégés. Paradoxalement, l'aide publique à l'exportation compense l'insuffisance des firmes et diffère la nécessité pour elles de se mettre en état de compétitivité. Pire : l'élévation des prix de revient intérieurs, favorisée par la protection des marchés nationaux, rend de plus en plus coûteuse la garantie de risque à l'extérieur.

Le cumul d'aides de diverses sortes aboutit aussi à des incohérences. Dans de nombreux cas, *souligne le rapport, les emplois* dont la création a fait l'objet de primes publiques sont supprimés, parfois avec l'aide de l'Etat au nom de l'adaptation professionnelle ou de la prise en charge du chômage partiel. L'exonération de charges sociales dont bénéficient certains groupes, au nom de l'aide à l'emploi, ne les empêche pas de faire stagner globalement leurs effectifs, voire de les réduire (à structure constante).

LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ABSORBE 37 % DES AIDES PUBLIQUES

(Répartition des aides par secteurs entre 1973 et 1976)

	En millions de francs	En % du total
Construction aéronautique	12 199	36,6
Electronique et informatique	5 054	15,1
Construction navale	3 832	11,5
Mécanique	2 065	6,2
Matériel électrique	1 678	5
Sidérurgie, extraction de minerais	1 490	4,9
Textile	1 468	4,4
Services	1 442	4,3
Chimie	868	2,6
Automobile	848	2,5
Bâtiment et travaux publics	835	2,5
Energie	245	0,9
Divers	192	0,6
TOTAL	33 360	100

Sept suggestions

Arrêtons là la liste des anomalies que constate le « rapport Hannoun » et qui illustrent l'absence de maîtrise de l'administration. L'auteur s'est, bien entendu, interrogé sur les moyens de les faire cesser. Il formule sept suggestions dont on s'étonne que l'Etat, pourvoyeur tellement généreux, n'ait pas songé à les mettre en pratique plus tôt :

— Instituer une cellule administrative permettant, en centralisant les aides consenties par les divers ministères, d'y voir plus clair ;

— Procéder chaque année à un *examen de l'effort* de recherche-développement entrepris par les divers groupes industriels ;

— Améliorer l'efficacité de l'aide publique, en réduisant progressivement l'aide à l'exploitation pour développer l'aide à l'investissement ;

— Examiner chaque année l'évolution de l'emploi global dans les grands groupes ;

— Lier la garantie publique du risque économique à l'étranger à l'amélioration des marges intérieures ;

— Améliorer la transparence des comptes retraçant l'aide aux groupes industriels afin de mieux *apprécier l'effort fait* par ceux-ci pour améliorer leurs performances ;

— Enfin subordonner la reconduction des aides publiques (dont le montant global pourrait être maintenu) à l'amélioration progressive de la rentabilité intrinsèque des groupes, au moins de ceux qui absorbent la plus grosse part du soutien de l'Etat.

G. M.

(1) *Le Monde* daté 23-24 septembre.

● *M. Gabriel Ventejol* a été réélu le 25 septembre à la présidence du Conseil économique et social par 151 voix sur 184 votants (le Conseil compte deux cent membres). M. Ventejol, ancien dirigeant de Force ouvrière, avait été élu président pour la première fois en octobre 1974, succédant à M. Emile Roche. Il a été reconduit dans ses fonctions en avril 1977.

SOCIAL

La C.G.C. se prépare à l'action : « Oui au réformisme, non à la récupération »

Huit jours après la conclusion du nouvel accord d'action unitaire C.G.T.-C.F.D.T., la Confédération générale des cadres place ses pions sur l'échiquier syndical. Pour elle, dans la partie engagée, deux dates seront décisives aux premiers jours d'octobre : le 4, ses dirigeants seront reçus par le premier ministre, après avoir, le 2 rencontré F.O. et la C.F.T.C. pour jeter les bases d'un « front des réformistes ».

« Sa réunification accomplie, la C.G.C. est à nouveau une organisation syndicale forte », a affirmé M. Jean Menu, président de la centrale des cadres, en tenant, le 25 septembre, sa première véritable conférence de presse — au lendemain de la réunion d'un comité directeur où toutes les décisions ont été prises, a-t-il souligné à l'unanimité (1).

Cinq mois se sont écoulés depuis le congrès qui a mis un terme aux suicidaires dissensions internes Mais, pendant ce temps, le mécontentement des cadres a atteint un tel niveau de *« colère et de méfiance »* que la C.G.C. se déclare résolue à passer à l'action.

Si, au temps de M. Malterre, le président de la C.G.C. ne restait jamais longtemps sans franchir le seuil de l'hôtel Matignon, les rapports entre la centrale des cadres et le gouvernement étaient devenus de plus en plus distendus, ces dernières années, et de plus en plus décevants pour le personnel d'encadrement. Et avec l'arrivée de M. Menu, le ton s'est durci.

Le 4 octobre, la C.G.C. viendra certes voir M. Barre avec des revendications précises (*le Monde* du 26 septembre), mais si elle n'obtient pas satisfaction par la concertation, a dit M. Menu, elle engagera sa campagne d'action sans avoir à retourner devant ses instances statutaires qui ont déjà désigné « les armes » à utiliser.

La grève, les défilés de rue, il est vrai, ne font pas partie de l'arsenal. La C.G.C. — elle n'est pas la seule — doute des possibilités de mobilisation de « la base » et croit moins que jamais à l'efficacité de telles manifestations, dans la conjoncture présente. Conformément à ses traditions, l'organisation des cadres réclame essentiellement le dialogue, et certains l'accuseront de brandir un sabre de bois. Pourtant, il y a, dans la panoplie inventoriée par M. Menu, des « astuces » susceptibles de moins prêter à sourire que le folklorique envoi aux préfets d'un mouton tondu frappé du sigle C.G.C.

Une faute impardonnable

Et, pour que ni le gouvernement ni le patronat ne s'y méprennent, M. Menu n'hésite pas à mettre en cause le président de la République, en dénonçant crûment la *« tentative de récupération »* à l'encontre des organisations syndicales que constituent les « Journées de la maîtrise » à Poitiers, le 12 octobre : *« Tenter de détruire ou de minimiser l'influence syndicale*, dit M. Menu, est *« une grave erreur de jugement, une faute impardonnable que la C.G.C. ne permettra pas »*.

Et pour la première fois, rue de Gramont, au siège de la C.G.C., on rompt avec le tabou qui pesait sur tout propos politique. Tour à tour, MM. Jean Menu, De Santis, Marchelli, Jean Menin ont été catégoriques : *« On sent très bien*, ont-ils dit, *qu'il y a des arrière-pensées politiques dans l'attitude du gouvernement, inquiet de la prochaine consultation électorale. La C.G.C., pour sa part, est plus sereine, car elle ne se place pas dans un contexte politique immédiat. Mais elle pourrait sortir de sa réserve aux prochaines élections. »*

Pour l'heure, la centrale des cadres reste sur le terrain de la stratégie syndicale. M. Menu, en prenant les leviers de commende, s'était prononcé en faveur d'une unité d'action aussi large que possible. Néanmoins, constate-t-il, la C.G.T., *« après son départ isolé, s'est rapprochée de la C.F.D.T. »*. Aussi, dans une première phase, il faut essayer de regrouper les réformistes C.G.C., F.O. et C.F.T.C. Se tourneront-ils ensuite vers la C.G.T. et la C.F.D.T. ? M. Menu ne l'a pas dit, mais il n'ignore pas que F.O. n'en a nullement l'intention.

Ni M. Maire ni M. Séguy n'ont encore donné signe de vie à M. Menu depuis leur accord du 17 septembre. Mais comment la C.G.C. souscrirait-elle au paragraphe concernant la hiérarchie des salaires et plus globalement à un accord négocié de bout en bout sans elle ? *« Entre la C.G.T. et la C.F.D.T.*, commente M. Marchelli, *il y a un jeu extrêmement serré pour emporter le leadership. Nous n'avons pas l'intention de participer à ce genre de course. Que la C.G.T. et la C.F.D.T. descendent de leurs tréteaux et participent sérieusement à l'action avec l'ensemble des organisations syndicales. »*

Sans relever directement ces aménités, *l'Humanité* du 26 septembre accuse la C.G.C. de se dérober en choisissant l'action corporatiste.

M. Menu, d'autre part, reste prudent sur la force du lien qui pourra s'établir entre la C.G.C., F.O. et la C.F.T.C. Mais il met de grands espoirs *« dans la création d'un front des réformistes »*, car, dit-il, *« cela amènerait beaucoup de clarté dans la vie syndicale française »*. C'est sans doute cette conviction qui, chez un bon nombre de militants de la C.G.C., a fait naître le sentiment que la C.F.D.T. pourrait bien pousser un jour le rééquilibrage de sa ligne d'action jusque dans les voies du réformisme.

Certains amis de M. Menu l'espèrent encore.

Pourtant, c'est la négation catégorique d'une telle perspective qui compte parmi les raisons ayant conduit MM. Maire et Séguy à renouveler leur alliance unitaire, toujours minée par le soupçon, celui du totalitarisme ou celui de la social-démocratie...

JOANINE ROY.

(1) M. Mandinaud, président de l'U.C.T., a confirmé que le processus de fusion entre son organisation et la C.G.C. se déroulait normalement et doit s'achever pour le 1er janvier 1980.

● *Nouvelle réunion des métallurgistes C.G.T. et C.F.D.T.* — Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie qui se sont rencontrées, mardi 25 septembre, pour tenter de mettre en application l'accord confédéral doivent de nouveau se réunir mercredi 26 septembre, après une journée laborieuse de discussions. Les difficultés ont porté davantage sur la liste des revendications prioritaires que sur les modalités d'action.

LES EXPÉRIENCES DE RÉORGANISATION DU TRAVAIL

Selon l'ANACT, 3 % seulement des salariés sont concernés

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, organisme paritaire dépendant du ministère du travail, vient de recenser en France trois cent dix entreprises du secteur privé (ou du secteur public concurrentiel) dans lesquelles se déroulent des expériences de réorganisation du travail. Sur ces trois cent dix établissements, deux cent soixante-seize — soit 89 % — appartiennent au secteur secondaire et trente-quatre — soit 11 % — au secteur tertiaire.

Au cours d'une enquête rendue souvent difficile en raison des réticences patronales, l'Agence s'est efforcée de dégager les clivages observés en la matière. Ainsi, a souligné M. Yves Chaigneau, directeur de l'Agence, il apparaît possible de dresser une véritable carte des nouvelles formes d'organisation du travail. L'Alsace, la région Rhône-Alpes et la région parisienne sont les zones qui connaissent les plus forts taux d'expérimentation, alors que le Nord et la Lorraine connaissent un faible taux. La crise qui affecte particulièrement ces deux régions mais aussi le type d'industrialisation qui les caractérise expliquent en partie cet état de fait.

Près des deux tiers des expériences se réalisent dans neuf branches avec, en tête, la branche matériel électrique (17,4 %), suivie d'assez loin par la construction mécanique (7,9 %), le matériel de transport (7,3 %), la chimie (5,7 %), les industries alimentaires (5,7 %), le textile (5,4 %), la mécanique de précision (5,4 %), la métallurgie (4,7 %) et le matériel de construction (4,1 %).

Le taux d'expérimentation croît considérablement avec la taille des établissements : il n'y a pratiquement pas d'expériences de réorganisation dans les entreprises de moins de 50 salariés. Le taux atteint 0,3 % dans les établissements qui occupent entre 50 et 499 salariés et 4,4 % pour les établissements de plus de 500 salariés : les problèmes d'organisation du travail sont d'abord des problèmes de « taille ».

Selon le rapport de l'agence, les nouvelles formes d'organisation sont expérimentées en premier lieu dans les activités de grandes séries : usinage et assemblage, puis dans les processus de production en semi continu et dans les activités de conditionnement. Dans leur totalité, les expériences observées concernent en France environ 400 000 personnes, soit 3 % seulement des salariés (fonctionaires exclus).

Les expériences de réorganisation des équipes semi-autonomes, (surtout en région parisienne) ont lieu en général dans les établissements de plus de 500 salariés, tandis que l'enrichissement des tâches est appliqué le plus souvent dans la région Rhone-Alpes et dans les entreprises de 300 à 500 salariés.

Dans 90 % des cas, l'initiative émane du chef d'entreprise ou des cadres supérieurs. Elle est rarement prise en réponse à une pression directe des salariés, même si un certain nombre d'initiatives ont été lancées pour anticiper sur un conflit qui se révélait à terme inévitable. Il semble que les entreprises qui tentent une réorganisation du travail le font pour répondre à une demande d'un autre ordre : la pression du marché, la nécessité, pour survivre, de rendre un meilleur service, de fabriquer un nouveau produit, tout autant que l'impératif de qualité qui permettra de faire face à la concurrence.

L'Agence se défend de tirer une leçon au départ des données rassemblées. Sur le plan collectif, les résultats lui semblent toutefois positifs : notamment sur la formation des salariés, la productivité et la qualité des produits. Mais l'influence est assez faible sur l'absentéisme et le « *turnover* ». L'analyse révèle cependant des conséquences plus complexes, en particulier pour les équipes semi-autonomes — qui représentent à elles seules 50 % des expériences — en agissant sur les « effets pervers » de la taille, en « isolant » l'atelier, en diminuant le nombre des échelons hiérarchiques, en créant des instances *ad hoc* souvent parallèles aux instances représentatives de l'entreprise.

Pour les salariés, l'accroissement réel des qualifications n'est pas suffisant pour justifier de l'effet bénéfique des expériences réalisées. Qu'en est-il par exemple de l'accroissement de la charge mentale, de la tension que l'ont peut constater dans un nombre de cas non négligeable... de la sélection qui s'opère entre « *bons* » et « *mauvais* » ouvriers pour la constitution des équipes ? La réorganisation du travail comporte aussi des coûts humains importants qu'il ne faudrait pas sous-estimer et révèle une remise en cause de la division des fonctions au sein de l'entreprise, ou encore les antagonismes entre les secteurs, comme le secteur commercial et la production.

En conclusion, le rapport souligne que les expériences de réorganisation les plus complexes ont rarement pu être étendues à l'ensemble de l'établissement. Par rapport à ce qui se fait à l'étranger, les expériences françaises sont également les moins négociées. C'est là, peut-être, l'une des faiblesses majeures de l'évolution constatée.

● *Le rapide Paris-Rouen bloqué pendant une heure.* — Pour protester contre *« le détournement de deux cent mille heures de travail* (soit un an d'activité pour l'ensemble des salariés) *vers d'autres usines métallurgiques »* et *« les menaces qui pèsent sur leurs emplois »*, une vingtaine d'ouvriers de la C.G.T. de l'usine de la C.F.E.M. (Compagnie française des entreprises métalliques) à Oissel (Seine-Maritime) ont bloqué mardi matin 25 septembre pendant une heure le rapide Paris-Rouen. — *(Corresp.)*

LA SEMAINE « INFORMATIQUE ET SOCIÉTÉ »

M. Edmond Maire (C.F.D.T.) dénonce les dangers d'un taylorisme nouveau

On a beaucoup parlé du taylorisme au cours de la deuxième journée de la semaine « Informatique et Société » consacrée, mardi 25 septembre, aux effets de l'informatisation sur le travail et sur l'emploi et principalement marquée par l'intervention de M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.

Si, pour le dirigeant cédétiste, *« trois fondements du taylorisme — la neutralité de la technique, le caractère scientifique de l'organisation du travail et le silence imposé aux exécutants — ont été profondément ébranlés »* depuis les événements de mai 1968, il n'en reste pas moins que ce système *« a la peau dure, comme le montre la lenteur des transformations du travail dans l'industrie »*. Or, a dit M. Edmond Maire, *« nous ne voulons pas connaître à nouveau, appliqué à l'informatique, le totalitarisme uniforme du taylorisme »*.

Le secrétaire général de la C.F.D.T. voit dans l'informatisation quatre dangers principaux. *« Elle entraîne*, a-t-il assuré, *l'appauvrissement du contenu du travail et donc la déqualification ; elle développe à la fois la productivité et le chômage ; elle multiplie des contraintes supplémentaires sur le travail qui réduisent la liberté du salarié et elle rend impersonnels et abstraits les rapports avec les usagers. »*

S'agit-il là d'une « réaction classique » du mouvement ouvrier contre l'évolution et le progrès ? M. Maire a prévenu cette accusation en disant : *« Ceux qui émettent ce type de critiques font toujours l'impasse sur les dégâts du progrès. » « Nous sommes pour les progrès techniques*, a-t-il poursuivi, *à condition qu'à chaque étape de son développement les problèmes réels des travailleurs soient pleinement pris en compte. »*

Pour *« rompre avec le taylorisme et faire de l'informatique le moyen d'un réel progrès »*, il faut, pour le secrétaire général de la C.F.D.T., *« donner à tous les travailleurs le moyen d'intervenir sur ce qui détermine leur travail et leurs activités quotidiennes, notamment en acceptant qu'ils puissent enfin s'exprimer sur les lieux de travail pendant 1 % au moins des heures travaillées. L'informatisation ne doit plus être décidée par un petit nombre et sur la foi des seuls critères financiers »*.

M. Yves Chaigneau, directeur de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), n'a pas dit autre chose, en terminant ainsi son exposé : *« Seules l'information complète des salariés et leur participation réelle peuvent permettre, face à cette nouvelle technologie, la mise en place de modèles organisationnels plus souples et plus divers, adaptés à des situations concrètes et à des hommes aux aspirations nouvelles. »*

Encore faudrait-il, pour M. Maire, que *« les sphères gouvernementales mettent leurs discours en actes »*. Cette semaine « Informatique et Société » a été décidée, a fait remarquer le leader cédétiste, *« dans les plus hautes sphères de l'Etat. Or le conseil des ministres, qui en a adopté le principe, a, le même jour, refusé d'envisager une loi obligeant les employeurs à informer les comités d'entreprise sur tout projet d'informatisation, et permettant aux comités d'entreprise de se faire aider par des personnes compétentes, pour étudier ces projets »*.

Les comités d'entreprise sont pourtant les premiers concernés, quand une étude, faite par des universitaires, et largement rappelée au cours de ce colloque, montre que, à l'horizon 1985, l'informatisation créera en France quelques dizaines de milliers d'emplois dans les services, mais supprimera plus de deux cent mille postes de travail et tendra à stabiliser les effectifs dans de nombreux secteurs, alors qu'un million de nouveaux actifs sont attendus, d'ici là, sur le marché du travail.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep +	UN MOIS ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou Dép. —	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou Dép. —
$ E.-U. ..	4,1475	4,1525	— 30	— 15	— 70	— 35	— 170	— 110
$ can. ...	3,5515	3,5570	+ 10	+ 40	— 20	+ 20	— 18	+ 43
Yen (100).	1,8625	1,8665	+ 65	+ 90	+ 125	+ 160	+ 415	+ 470
DM	2,3475	2,3515	+ 85	+ 110	+ 160	+ 190	+ 505	+ 560
Florin	2,1290	2,1330	+ 30	+ 50	+ 65	+ 90	+ 240	+ 290
F.B. (100).	14,5885	14,6320	— 255	— 110	— 400	— 200	— 575	— 100
F.S. (100).	2,6375	2,6425	+ 235	+ 260	+ 455	+ 490	+1280	+1345
L. (1 000).	5,1425	5,1520	— 125	— 65	— 310	— 220	— 960	— 830
£	8,9420	8,9570	— 160	— 95	— 400	— 320	—1040	— 905

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/2	5 7/8	6 7/8	7 1/8	7	7 5/16	7 3/8	7 3/8
$ E.-U. ..	35 1/8	35 1/2	11 1/4	11 5/8	12 1/4	12 5/8	12 5/16	12 11/16
Florin	8 5/8	9 3/8	9 1/4	9 3/4	9 5/16	9 13/16	9 5/16	9 13/16
F B. (100)	15	17	12 5/8	13 5/8	12 5/8	13 5/8	11 7/8	12 7/8
F.S.	1/8	1/4	3/4	1 1/8	1	1 5/16	1 7/8	2 1/8
L. (1 000).	14	16	14 1/4	15 1/4	14 5/8	16 5/8	15 5/8	16 5/8
£	13 3/8	14 1/8	13 7/8	14 3/8	14	14 1/2	14 3/16	14 11/16
Fr. franc..	11 1/2	11 3/4	12 1/2	13	12 5/8	13 1/8	13 1/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LOGE...

Péché

LOGEMENT

Les loyers de l'ensemble Maine-Montparnasse

Péché véniel

L'Association des locataires de l'ensemble Maine-Montparnasse repart en guerre. La Cofimeg et le Groupement foncier français, sociétés immobilières d'investissement (S.I.I.), propriétaires de l'ensemble, ont adressé, depuis juin dernier, le classique *« congé pour renouvellement de bail »* à plus d'une centaine des sept cent quatre-vingts locataires.

Le nouveau bail qui leur est proposé respecte apparemment l'engagement de modération pris par les propriétaires envers les pouvoirs publics : le loyer augmentera autant que l'indice du coût de la construction et s'y rajoutera une hausse supplémentaire de 4 %, deux années de suite, en cas de *« loyers anormalement bas gérés par le même gestionnaire »*. C'est la définition de ces *« loyers anormalement bas »* qui est à l'origine du « conflit ».

L'engagement de modération les qualifiait ainsi lorsqu'ils étaient d'au moins 10 % inférieurs à la moyenne des loyers pratiqués dans le même ensemble. Les propriétaires de Maine-Montparnasse les définissent comme inférieurs de 20 % aux loyers des appartements loués à de nouveaux locataires. Cette définition est *également* celle de la Sefimeg (société sœur de la Cofimeg), qui a retenu ce principe pour ses immeubles du treizième arrondissement.

Dans la mesure où aucun engagement de modération n'a été pris pour les loyers des appartements vides, soumis aux seules clauses contractuelles de gré à gré entre propriétaires bailleurs et candidats locataires, c'est la seule loi du marché qui joue. Rien d'étonnant que la plupart des baux soumis à renouvellement soient, dans ces conditions, justiciables des deux hausses supplémentaires prévues de 4 %.

« Les loyers étant, dès que des appartements se libèrent, tirés vers le haut, il y aura toujours des loyers « anormalement bas » lorsqu'ils arriveront en fin de bail. » A la Cofimeg, on se sent l'âme sereine : oui, on suit la loi du marché à Maine-Montparnasse et on estime les prix pratiqués tout à fait raisonnables (le quartier n'est-il pas très recherché ?). Au demeurant, le taux de rotation des locataires est très faible, ce qui est la preuve qu'ils s'y trouvent bien.

Liberté des prix et concurrence

Les locataires les plus anciens bénéficient d'une sorte de « prime de fidélité » à force d'avoir vu leurs loyers n'augmenter qu'en fonction de la hausse de l'indice du coût de la construction ; en fait, les deux fois 4 % supplémentaires qui leur seront infligés lors du renouvellement de leur bail ne « rattraperont » que très imparfaitement la stagnation de leurs loyers due aux deux ans et demi de blocage relatif. Le fait qu'une convention, créée par ordonnance du 24 septembre 1958, protège les S.I.I. contre le manque à gagner dû à d'éventuels blocages de loyers ne semble pas entrer en ligne de compte (la Cofimeg a ainsi reçu de l'Etat, en 1978, des *indemnités de 4,1 millions de* francs, pour 103,1 millions de francs au total de loyers).

Il est logique que les S.I.I. aient bonne conscience. Elles vivent dans la plus parfaite légalité : *les engagements de modération* n'ont aucune valeur juridique, et qui pourrait leur en vouloir de la légère entorse de la définition des loyers anormalement bas, sinon une association de locataires un peu trop revendicatifs ? Ce n'est qu'un péché véniel. La Cofimeg, pas plus que ses homologues, ne se sent responsable de la politique menée par le gouvernement en matière de loyers. Liberté des prix et concurrence dont les maîtres mots de l'heure.

Le fait qu'ils s'appliquent à *Paris à un domaine en situation* de pénurie ne peut qu'avoir des effets résolument pervers : le corollaire de la pénurie n'est-il pas automatiquement le marché noir ? La seule originalité est qu'en matière de logement les *prix du « marché noir » se pratiquent* au grand jour. Dans une telle situation, la politique des loyers des S.I.I. peut, à juste raison, paraître modérée à ses responsables, même si elle suscite la grogne des locataires.

JOSÉE DOYÈRE.

AFFAIRES

Le creux de la vague pour les industries d'équipement M.T.P.S. ?

Après quatre années consécutives d'une récession, qui a entraîné la disparition d'une entreprise sur cinq et une réduction de 20 % des effectifs, les industries d'équipement M.T.P.S. (matériau pour manutention, travaux publics, préparation des matériaux, sidérurgie-fonderie et fours) semblent entrevoir le bout du tunnel, du moins pour certaines d'entre elles.

Depuis trois mois, a indiqué M. Robert Perrault, président du syndicat professionnel, le marché des matériels de travaux publics se raffermit, notamment en ce qui concerne le terrassement, tant en métropole qu'à l' exportation. En revanche, il est beaucoup plus hésitant pour la manutention et franchement mauvais pour la préparation des matériaux, du fait d'un certain suréquipement et du retard traditionnel qu'enregistre ce secteur situé *« en amont »*, en cas de reprise conjoncturelle. L'ensemble des entreprises M.T.P.S. accueille favorablement les mesures de soutien prises le 29 août 1979 par le gouvernement en faveur du bâtiment et des travaux publics. Mais, pour stimuler la reprise, estime le président Perrault, deux objectifs s'imposent comme prioritaires.

En premier lieu, il est de plus en plus nécessaire que l'État abandonne la pratique « néfaste » de l'annualité budgétaire pour mettre en place une politique de travaux à moyen et à long terme, seule susceptible d'apporter la continuité indispensable à un bon équilibre entre activités intérieures et exportations. En second lieu, les industries M.T.P.S. demandent la mise en œuvre d'une politique d'encouragement à l'investissement des entreprises françaises, dont le sous-équipement devient notoire.

Brevets : une situation qui reste préoccupante

La balance des échanges techniques de la France, bien qu'en amélioration, reste préoccupante. Telle est la conclusion que l'on peut tirer d'une étude réalisée par la cellule de recherche économique de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), retraçant l'évolution de la position française en matière de brevets — depuis 1960 — et d'échanges techniques depuis 1969.

La France occupe la sixième place mondiale par le nombre de brevets déposés chaque année, derrière le Japon, l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la R.F.A. et le Royaume-Uni. On constate cependant que, depuis 1964, la part des brevets déposés en France par des Français est revenu de 36,77 % à 29,54 % du total.

L'examen de l'évolution de la « balance brevets », qui prend en compte les dépôts entre 1965 et 1975, fait apparaître que celle-ci s'est globalement améliorée, puisque le taux de couverture passe globalement de 65,2 % à 82,7 % (de 72,5 % à *90,4 % si l'on fait* entrer dans ce total les estimations concernant l'Italie). Pays par pays, la situation est la suivante : le taux de couverture vis-à-vis des Etats-Unis — bien que passé de 22,6 % à 35,8 % — reste faible. Il l'est aussi vis-à-vis de l'Allemagne fédérale (38,8 % contre 39,2 %), de la Suisse (57,9 % contre 54,9 %) et du Japon (65,2% contre 103,2 %). Vis-à-vis de ce dernier pays, la situation tend donc à se détériorer nettement, mais c'est là un phénomène général.

Ce taux de couverture s'est, en revanche, nettement amélioré vis-à-vis de la Grande-Bretagne (110,4 % contre 65,8 %) et de la Belgique (394,7 % contre 354 %). Il reste satisfaisant vis-à-vis des Pays-Bas (107,6% contre 118,9%).

L'examen de l'évolution des échanges technologiques est également préoccupant. On constate en effet que, de 1969 à 1976, le déficit entre les recettes (ventes des brevets et licences) et les dépenses (paiments de redevances) est passé en francs constants de 700 à 1 087,2 millions de francs.

En revanche, l'excédent des « frais d'études », qui était de 32 millions de francs en 1969, a atteint 648,4 millions de francs en 1976, dans le même temps où l'on notait un redressement sensible au poste « Assistance technique » : excédent de 94,6 millions de francs en 1976 (contre un déficit de 115,8 millions de francs en 1969).

Au plan sectoriel enfin on constate entre 1969 et 1977, en francs courants, une dégradation dans la chimie (295 millions de francs de déficit contre 214), un léger redressement dans la *mécanique (179 millions de* francs de déficit contre 243) et une nette amélioration dans l'électronique (43 millions de francs de déficit contre 160). Au total, le déficit pour l'ensemble de l'industrie est passé de 412 à 445 millions de francs.

L'INDUSTRIE DE L'AUTOMATISATION

SYSTÈMES ET CONSTITUANTS

Dans le cadre de sa collection « Analyses de secteurs » DAFSA-ANALYSE a publié une étude sur cette industrie

L'évolution du prix de l'énergie relance l'intérêt pour ce secteur de la construction électrique qui rassemble la production de systèmes d'automatisation et celle de leurs éléments constitutifs. Cet ensemble représente un chiffre d'affaires d'un peu plus de 11 milliards (soit environ 10 % de la construction électrique en 1978).

La stagnation des investissements a expliqué l'évolution plus ou moins favorable de la production de ces branches dont les moteurs essentiels ont été jusqu'en 1977 l'exportation, l'automatisation du secteur tertiaire et les programmes de développement des entreprises nationales. Il semble que la tendance, constatée en 1978, d'une progression de la part des investissements consacrés à l'amélioration de la productivité ainsi que le souci d'économie d'énergie et de matières premières soient des facteurs favorables à l'extension du marché des systèmes et de leurs composants.

L'étude des grandes entreprises qui sont rattachées à ces secteurs montre :

— la présence de tous les grands groupes de la construction électrique et électromécanique ;
— la prépondérance des capitaux étrangers dans le secteur des instruments et appareils de mesure.

L'analyse de vingt-six sociétés parmi les plus importantes et l'approche sectorielle permettent de caractériser ces secteurs d'activité au sein de la construction électrique comme étant plutôt à forte valeur ajoutée (sauf la construction de systèmes automatisés où la part des achats est élevée) et à faible intensité capitalistique car les investissements sont peu importants au regard de la valeur ajoutée. Parmi les secteurs étudiés, celui de l'appareillage industriel à basse tension se distingue par un taux de valeur ajoutée et des marges élevées ainsi que par un effort d'investissement plus particulièrement marqué. Par contre, dans le secteur de la mesure, malgré la progression assez favorable de l'activité depuis 1974, la marge brute sur valeur ajoutée a diminué en relation avec l'évolution peu favorable des prix.

Autre publication :

L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DES FILS ET DES CABLES

Stimulées par la progression des exportations (notamment en R.F.A. et en Italie) ou le développement des investissements des entreprises nationales (France), les industries européennes de fils et câbles ont pu maintenir leurs positions ou légèrement progresser mais, la plupart du temps, moins nettement que d'autres activités de la construction électrique. Mais l'avenir est incertain...

Sur le marché des télécommunications, elles sont menacées par le développement de produits de substitution et doivent s'adapter à l'évolution technologique (câbles à fibres optiques) tandis que, sur les autres marchés, elles doivent faire face au rétrécissement des débouchés dû, dans certains cas, à l'augmentation des importations (par exemple fils de bobinage en France). Dans ces conditions, les perspectives de croissance des industries européennes reposent essentiellement sur la progression des exportations vers les pays en voie de développement, débouchés fragiles si l'on tient compte du caractère souvent politique des marchés passés dans le domaine de la téléphonie et de l'énergie, et de la concurrence des pays nouveaux producteurs pour les fils de bobinage.

Ces perspectives limitées de développement aboutiront à une redistribution de la production entre les grands groupes. On assiste notamment au désengagement de B.I.C.C. (par rapport au groupe américain General Cable) et de P.U.K.-Tréfimétaux, et à un accroissement de la position de Dunlop-Pirelli, qui devient le premier groupe câblier mondial avec un chiffre d'affaires câble consolidé d'environ un milliard de dollars.

Ces études sont disponibles auprès du bureau de vente de DAFSA-ANALYSE - 7, rue Bergère, 75009 PARIS. Siège Social : 125, rue Montmartre, 75002 PARIS.

AFFAIRES

LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE ITEL SE RETIRE DU MARCHÉ DES ORDINATEURS
I.B.M. va emprunter 1 milliard de dollars

La firme américaine ITEL Corp., spécialisée dans la vente d'ordinateurs *« compatibles »* (1), cesse ses activités dans ce secteur. C'est la première victime — de taille — de la guerre des prix et des produits engagée voici quelques mois par I.B.M. contre ses principaux concurrents, et plus spécialement les fabricants d'ordinateurs *« compatibles »*, qui lui avaient pris une part de marché non négligeable.

Créée en 1968 pour faire du leasing, ITEL s'était lancée une des premières sur le marché des *« compatibles »*. Elle avait signé des contrats à long terme avec le troisième fabricant mondial de circuits intégrés, National Semi Conductor et le groupe Hitachi qui lui fournissaient le *« cœur »* des ordinateurs. Le succès fut rapide et les bénéfices coquets : 47 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 687 millions de dollars en 1978. La firme espérait vendre cette année quatre cents machines. Mais sa situation s'est rapidement détériorée.

L'annonce des nouveaux produits I.B.M. (la série 4300) a entraîné des annulations de commandes, car N.S.C. et Hitachi refusant de baisser leurs prix, ITEL n'était plus copétitif... ITEL, de surcroît, ne pouvait au terme de ses contrats annuler ses propres commandes à N.S.C. et Hitachi. Etranglée, la firme a entregistré une perte de 60 millions de dollars pour le second trimestre. En août, le président a été « démissionné » et aujourd'hui ITEL abandonne. N.S.C. reprend toutes ses activités commerciales dans les ordinateurs ainsi que ses stocks.

N.S.C. (associé en France à Saint-Gobain - Pont-à-Mousson pour installer une usine de circuits intégrés) devient ainsi un constructeur d'ordinateurs à part entière.

Alors qu'ITEL abandonne le marché des ordinateurs, I.B.M. s'apprête à lancer le plus important emprunt de l'histoire des Etats-Unis : 1 milliard de dollars. Cette opération, une première pour I.B.M., avait été précédée au début de l'été par l'ouverture d'une ligne de crédit par trente-sept banques de 1,5 milliard de dollars. C'est dire que le numéro un mondial de l'informatique a de gros besoins d'argent. Pour financer sa future gamme, de nouvelles usines, les comptes des clients qui préfèrent louer plutôt qu'acheter, et sans doute aussi pour panser quelques plaies occasionnées par des concurrents comme ITEL...

(1) Ces ordinateurs peuvent utiliser. sans adaptation, les programmes des matériels I.B.M., d'où leur nom de « compatible ».

LE PRINTEMPS VEUT ACQUÉRIR 34 % DU CAPITAL DE PARIS-FRANCE

Le groupe du Printemps a officiellement notifié son intention de prendre une participation minoritaire dans le capital des magasins Paris-France (*le Monde* du 21 septembre). par le biais d'une offre publique dachat (OPA). Le prix offert est de 250 F par action, pour un dernier cours coté le 18 septembre à la Bourse de 221 F.

CONJONCTURE

RÉUNIS A PARIS
Les ministres de l'énergie des sept grands pays industrialisés vont confirmer les engagements pris lors du sommet de Tokyo

Les ministres chargés de l'énergie des sept principaux pays occidentaux (Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne fédérale, Royaume-Uni, Italie et France) sont réunis ce mercredi 26 septembre, avenue Kléber à Paris, pour discuter de la mise en œuvre pratique des engagements pris par les chefs d'Etat et de gouvernement le 29 juin à Tokyo.

Aucune décision spectaculaire n'est attendue d'une réunion qui fera le point et confirmera les objectifs de limitation des importations pétrolières, de contrôle des marchés libres, et qui pourrait mettre en place — au sein de l'O.C.D.E. — un groupe « ad hoc » chargé du suivi de Tokyo et un organisme destiné à promouvoir le développement des sources d'énergie de substitution.

Tout reste à faire

Trois mois se sont écoulés depuis qu'à Tokyo les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays occidentaux se sont vantés d'avoir pris des mesures *« décisives »* au lendemain de la hausse importante des prix du pétrole. Mais bien malin qui pourrait faire aujourd'hui un bilan — amère ou heureux — de l'application des décisions du mois de juin.

Depuis lors, M. Carter a présenté, le 15 juillet, un nouveau programme énergétique — son troisième, — mieux à même de régler les difficultés de la fin du siècle que celles du présent et déjà englué dans les commissions du Congrès. La plupart des pays industrialisés se sont lancés dans des *« chasses au gaspi »* trop souvent dérisoires. Et les Américains ont prolongé leur « subvention » de 5 dollars pour l'achat de fuel domestique dans l'indifférence générale.

Il est vrai que le marché pétrolier s'est fortement détendu. Le relèvement d'un million de barils (1) par jour de la production mondiale, ajouté au maintien de forts niveaux de production dans plusieurs pays membres de l'OPEP, ont permis aux pays industrialisés de satisfaire leur boulimie énergétique et de reconstituer leurs stocks, malgré la relative défection de l'Iran. La forte hausse des prix décidée par les producteurs et les effets qu'elle devrait avoir sur la croissance feront le reste. Mais, en 1979, il sera bien difficile aux pays industrialisés de « tenir » les engagements de Tokyo. Car, face à un avenir incertain, ceux-ci ont tendance à acheter tout ce qu'ils trouvent. Ainsi, au cours du premier semestre, les importations nettes de pétrole de la R.F.A. ont-elles augmenté de 17,6 % et celles de la France de 15,6 %... Et cette tendance ne s'est pas inversée depuis.

Or malgré la détente, les nuages persistent sur l'avenir énergétique mondial : en Iran, le personnel de la NIOC fait grève pour soutenir son président, M. Nazih, qui se demande s'il a toujours l'appui de l'ayatollah Khomeiny ; en Irak, on veut lier pétrole et politique en interdisant la livraison d'or noir à certains pays ; le Nigéria envisage d'accroître, au 1er octobre, de 3 à 5 dollars son différentiel de qualité sur un pétrole léger qui est déjà vendu 23,50 dollars par baril, ce qui aurait pour effet quasi immédiat le relèvement du prix des pétroles de même densité (Algérie, Libye, mer du Nord) ; enfin, le Venezuela annonce une réduction de 7,5 % de sa production pour 1980.

Voilà qui devrait tempérer l'optimisme des sept ministres chargés de l'énergie, qui se réunissent avenue Kléber. « *Nous souhaitons*, dit-on à Paris, *que soient réaffirmés de façon claire les termes de Tokyo. Ni plus ni moins. Afin de montrer que ces engagements n'étaient pas de circonstance.* »

Sur les engagements de limitation des importations pétrolières en 1985, les Neuf ont fait un pas important, mardi 25 septembre, à Bruxelles. Ils sont pratiquement parvenus, après bien des difficultés (*le Monde* daté 23-24 septembre), à un accord qui décompose le total européen de 472 millions de tonnes Etat par Etat, répondant ainsi à la principale objection américaine. Les Etats-Unis et le Japon seraient dès lors mal venus de revenir sur leurs propres objectifs (8,5 millions de barils par jour pour les premiers et 6,3 à 6,9 millions de barils pour le second), qui étaient moins contraignants que ceux acceptés par la C.E.E. Il restera alors à déterminer si le pétrole de la mer du Nord doit être compté dans les importations de la C.E.E., comme le réclament les Etats-Unis et le Japon, quelque peu abusivement.

La lutte contre la spéculation par le contrôle des marchés libres — second objectif de Tokyo — est autrement plus difficile à traduire dans la réalité qu'un engagement sur les importations pétrolières à moyen terme. *« Je suis persuadé,* répétait pourtant la semaine passée M. Giraud, *que si nous ne parvenons pas à mettre en place un contrôle efficace des marchés libres, les prix recommenceront à s'envoler.* » Mais cela ne convainc ni les Allemands ni les Néerlandais. Et l'on en est encore à s'interroger sur le rythme mensuel ou bi-mensuel des enregistrements officiels des marchés européens. Quant aux Etats-Unis et au Japon, ils attendent, semble-t-il, que les Européens aient élaboré le contrôle de Rotterdam et de Gênes pour envisager l'enregistrement des marchés des Caraïbes et d'Asie. Enfin, *« la certification »* — cette facture qui accompagnerait chaque cargaison en précisant le prix et la quantité de pétrole transporté — nécessite un accord avec les pays producteurs, donc des délais supplémentaires.

Le troisième volet de la stratégie française proposée aux pays industrialisés à Tokyo, la concertation avec les pays de l'OPEP, n'a pas non plus beaucoup avancé. Certes, M. Giraud, comme son collègue britannique, assisteront-ils à un séminaire technique de l'OPEP au début du mois d'octobre. Mais le dialogue qui devait s'établir fin septembre à Paris entre la C.E.E. et les pays arabes du Golfe — amorce d'une conférence plus large ? — a bien du mal à s'engager. Réunis à Taïf, en Arabie Saoudite, le 23 septembre, les pays du Golfe n'ont pu, si l'on en croit la presse koweïtienne, s'accorder sur l'ordre du jour d'une telle réunion et l'Irak envisage, selon la même source, de boycotter la rencontre s'il n'y est pas du tout question de politique. Un tel dialogue a d'ailleurs été qualifié de *« conspiration »* des pays consommateurs dans l'intention de séparer les producteurs du Golfe des autres membres de l'OPEP, par l'ancien ministre du pétrole saoudien, M. Tariki. Et la proposition algérienne, réitérée au sommet des non-alignés début septembre à Cuba, de relancer le dialogue Nord-Sud dans le cadre de l'ONU vient bien à propos pour contrecarrer les espoirs des Européens d'une rencontre restreinte avec les principaux pays producteurs modérés. Or qui croit encore à la possibilité de résoudre quelque problème international que ce soit à l'ONU ?

Trop vite rassurés, les pays industrialisés qui vont pourtant payer leur pétrole 60 % plus cher ont vu se lézarder leur belle unanimité du mois de juin. La réunion de Paris montrera peut-être s'ils sont capables de se ressaisir et d'avoir après la crise de 1979 une attitude plus responsable qu'après celle de 1973.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 baril = 0,14 tonne métrique.

L'approvisionnement en fuel domestique devrait être assuré jusqu'à la fin de l'année

L'approvisionnement des Français en fuel domestique devrait être assuré jusqu'à la fin de l'année, compte tenu du contingentement pour les consommateurs (90 % de leurs achats de 1978), estime M. Daniel Cabannes, directeur commercial de la Compagnie française de raffinage, filiale de la Compagnie française des pétroles. Mais, dit-il, une sérieuse incertitude demeure quant à l'approvisionnement du marché français en fuel au-delà du 31 décembre.

M. Cabannes a précisé que le prix du fuel domestique en France est le plus bas d'Europe. Il faudrait, a-t-il estimé, une hausse de 8 % pour s'aligner sur les prix des Pays-Bas et de l'Italie, et de 30 % pour être au niveau des raffineurs ouest-allemands.

M. Giraud a confirmé les propos de M. Cabannes. Les Français ne doivent avoir aucune inquiétude dans l'immédiat quant aux approvisionnements de fuel, a-t-il déclaré en substance avant d'ajouter : « *On ne connaît pas encore nos approvisionnements au-delà du 1er janvier et l'on n'a donc pas de garantie au-delà de cette date. Mais je puis indiquer que la reconstitution de nos stocks d'hiver se poursuit de façon satisfaisante.*

FORTE HAUSSE DES PRIX EN AOUT

(Suite de la première page.)

D'autre part, les tarifs d'E.D,F. ont été relevés en moyenne de 7,5 % le 6 août. Enfin le prix des tabacs et cigarettes ont subi une hausse de 9,1 %.

Si le souci d'assainir les comptes des entreprises publiques et de limiter les subventions budgétaires, si la volonté de répercuter exactement au niveau des consommateurs les hausses de prix de l'énergie décidées par les pays de l'OPEP expliquent la très forte hausse d'août, cela ne doit pas cacher un phénomène évident : l'inflation reste forte en France.

La hausse des prix, qui atteint un rythme annuel de 13,4 % si on la calcule sur juin-juillet-août (+ 10,8 % en août 1979 par rapport à août 1978), est plus de deux fois plus rapide qu'en Allemagne fédérale. Cela explique la hausse permanente du D.M. et sa récente réévaluation à l'intérieur du système monétaire européen. On triche difficilement avec de telles données.

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 0,7 % en août par rapport à juillet (+ 8,5 % en un an). Les mouvements les plus marquants ont été enregistrés sur le café (+ 4,9 % en un mois), les œufs (+ 1,7 %) et la viande de porc (+ 1,3 %).

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 1,6 % en un mois (et même 1,9 % si l'on exclut les produits textiles). En un an, la hausse est de 11,9 %. L'énergie (+ 4,2 % en un mois, + 17 % en un an), ainsi que le tabac expliquent évidemment en grande partie ce bond impressionnant. Mais un autre phénomène doit être souligné : les prix des produits manufacturés du secteur privé ont augmenté de 2,6 % au cours des trois derniers mois, ce qui correspond à un rythme annuel de 10,8 % (+ 11,1 % par rapport à août 1978). Compte tenu des gains de productivité importants de l'industrie française, qui n'embauche plus — globalement parlant — depuis des mois, ces hausses des prix sont très fortes. Elles doivent — en toute logique — permettre aux firmes privées de continuer à améliorer très sensiblement leur marge bénéficiaire et... d'investir.

● *Les prix des services* ont augmenté, quant à eux, de 0,5 % en un mois. Cette hausse, relativement modérée, suit un bond important en juillet (+ 1,6 %). Elle recouvre par ailleurs de très fortes poussées, notamment celles qui tournent autour des services relatifs à l'automobile : + 0,8 % en un mois pour les stations-service (+ 14,8 % en un an), + 1,9 % pour les garagistes (+ 11,2 % en un an). Il est vrai qu'en France, les hausses de salaires — qui pèsent lourd dans le coût final des services, — dépassent toujours les 10 %. Il est décidément difficile de sortir de ce genre de cercle vicieux, pour aller vers moins d'inflation... — Al. V.

PLAN

M. Raymond Barre insiste sur la nécessité de la concertation entre partenaires sociaux

Le premier ministre a adressé, mardi 25 septembre, sa directive au commissaire au Plan, M. Albert Celle-ci repose sur deux axes principaux : 1) les rigueurs de l'époque que nous vivons rendent la planification plus nécessaire que jamais ; 2) l'ampleur des changements exige une nouvelle conception de la planification. « *La solution des difficultés que nous traversons n'est pas tant une affaire d'exp que de volonté collective*, précise M. Raymond Barre.

Avant de recevoir cette directive, M. Albert avait soumis au premier ministre la composition des commissions et comités du VIIIe Plan. A la liste des présidents et des rapporteurs des commissions, que nous avons publiée dans *le Monde* du 26 septembre, s'ajoute celle des présidents et des rapporteurs des comités :

● *Comité de financement*. — Président, M. Georges Plescoff, président des Assurances générales de France ; rapporteurs, MM. de Margerie, sous-directeur à la direction du Trésor, au ministère de l'économie ; Bravo, chargé de mission au commissariat général du Plan, et Patat, chargé de mission au commissariat général du Plan.

● *Aménagement du territoire*. — Président, M. Jacques Puymartin, président-directeur général de la Société de développement régional d'Alsace ; rapporteurs, MM. Proudhomme, professeur à l'université de Paris-Val-de-Marne, et Savy, chargé de mission au système d'études pour un schéma général d'aménagement de la France (Sesame).

● *Economie internationale et échanges extérieurs*. — Président, M. Jean Guyot, associé gérant à la Banque Lazard et Cie ; rapporteur, M. Remond, sous-directeur à la direction des relations économiques extérieures du ministère du commerce extérieur.

● *Emploi-revenus*. — Président, M. Jacques Lecaillon, professeur à l'université de Paris-I ; rapporteur, Mme Françoise Euvrard, chargée de mission auprès du rapporteur du Centre d'études des revenus et des coûts.

● *Transports*. — Président, M. Pierre Giraudet, président d'Air France ; rapporteur, M. Benattar, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service d'analyse économique, direction générale des transports intérieurs au ministère des transports.

● *Départements et territoires d'outre-mer*. — Président, M. Harry Mery, directeur général de la Société de crédit pour le développement des départements d'outre-mer ; rapporteur, M. Richard Chane-Tune, chargé de mission au secrétariat d'Etat au ministère de l'intérieur.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La C.G.E.I., au capital de 3 millions de francs, vient d'être créée. Son siège est à 75008 Paris, 42, avenue de Friedland.

L'objet de cette société est de mettre à la disposition des sociétés de commerce de moyenne importance, implantées en province et à Paris, une structure d'accueil leur permettant de se regrouper tout en conservant leur personnalité juridique et leur autonomie commerciale en vue : d'un accroissement de leur efficacité ; d'un développement du volume de leurs opérations d'exportation et d'importation ; d'une assise financière plus large ; d'une réduction sensible de leurs dépenses d'implantation à l'étranger ; d'une gestion efficace, notamment en matière d'information, de prospection et du suivi des marchés ; d'une utilisation du réseau commercial à l'étranger de la C.G.E.I.

Cette initiative devrait favoriser le développement des opérations de commerce extérieur des petites et moyennes entreprises et, à plus long terme, contribuer à un meilleur équilibre dans les échanges agro-alimentaires, biens d'équipement et biens de consommation courante.

Les principaux actionnaires de la société sont : la Banque Française du Commerce Extérieur ; la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce ; la Caisse Nationale de Crédit Agricole par l'intermédiaire de sa filiale, l'Union d'Etudes et d'Investissements ; le Crédit Lyonnais ; la Générale Occidentale ; l'Union des Assurances de Paris, et les principaux dirigeants de la société.

Le conseil d'administration de la société est composé comme suit : M. Alfred Druet, directeur général de l'OCCIF ; M. Jean Gandillon, directeur du Crédit Lyonnais et administrateur de la Générale Occidentale ; M. Jack Greenhalgh, vice-président de Cavenham et administrateur de la Générale Occidentale ; M. Eric Licoys, directeur général de la BOIC

La B.F.C.E. représentée par M. Henri Claudot, directeur adjoint ; la BOIC représentée par M. Maurice Dechery ; le Crédit Lyonnais représenté par M. André Lefebvre, directeur à la direction centrale des affaires internationales et de la coopération, chargé de la promotion du commerce extérieur ; l'U.A.P., représentée par M. François Drouault, directeur de la branche maritime et transports de l'U.A.P., administrateur de la COFACE ; l'Union d'Etudes et d'Investissements, représentée par M. Serge Robert, directeur des affaires internationales de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Le président-directeur général de la société est M. Jean Gandillon qui, après une longue carrière à la direction internationale, puis à la direction des groupes d'entreprises du Crédit Lyonnais, va se consacrer entièrement au développement de cette société.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN
Maison fondée en 1772

La situation provisoire au 30 juin fait ressortir une importante progression du résultat avant impôt et provisions pour hausses des prix, mais celle-ci est due en bonne partie à une anticipation du programme d'expédition 1979 vers certains marchés étrangers.

Il est plus significatif de retenir que pour l'ensemble de l'exercice, le bénéfice net consolidé et ajusté (c'est-à-dire compte non tenu des constitutions et réintégrations de provisions pour hausses des prix) ne devrait pas être inférieur à 80 F par action.

COMPAGNIE DE MOKTA
COMPAGNIE DES MINES DE HUARON

Les conseils d'administration de la Compagnie des mines de Huaron et de la Compagnie de Mokta, qui détient 90 % du capital des mines de Huaron, ont décidé la fusion des deux sociétés.

Les études entreprises conduisent à envisager un rapport d'échange de trois actions Mokta pour quatre actions Huaron, étant précisé que la fusion ainsi envisagée et le rapport d'échange applicable en définitive seront soumis à la décision des actionnaires des deux sociétés, qui seront réunis en assemblées générales extraordinaires le 18 décembre 1979.

En rémunération des apports reçus, la Compagnie de Mokta émettra des actions jouissance le 1er janvier 1979, coupon exercice 1978 détaché.

C. G. E.
SAINT-GOBAIN PONT-A-MOUSSON

La société OPAGEP, filiale de la COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE, vient de céder 3 934 433 actions de la COMPAGNIE DES MACHINES BULL, représentant 20 % du capital de cette société, à la société ORISUD, filiale de SAINT-GOBAIN PONT-A-MOUSSON.

L'application en Bourse a été effectuée au cours de 65 F l'action, soit une somme de 255,7 millions de F.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 SEPTEMBRE

Les pétroles « tirent » le marché

Contrairement à ce que beaucoup prévoyaient peu avant la début de la séance, celle-ci s'est encore avérée très active et les cours bien orientés, ce mardi au Palais Brongniart. En progrès insignifiant à l'ouverture (+ 0,2 %), l'indicateur instantané a terminé à environ + 0,55 %.

Des rumeurs de nouvelles découvertes en mer du Nord, et des révisions en hausse de découvertes plus anciennes en France, ont suscité, une fois de plus, un très vif accroissement de la demande d'actions pétrolières. Esso (+ 6 %), Pétroles B.P. (+ 9,5 % après que la cotation eut été retardée devant l'affluence), Française des Pétroles (+ 3 %), ont été les principaux bénéficiaires de cette ruée. Mais, peu à peu, l'excellente tenue de ce secteur vedette s'est propagée vers d'autres compartiments.

Une partie des valeurs chimiques et de nombreuses métallurgiques se sont ainsi distinguées. Avec des gains s'échelonnant de 6 à 10 %, Creusot-Loire, B.H.V., Nord-Est, Jacques Borel et Saupiquet se sont attribué les meilleures performances de la séance.

Comme on le voit, les magasins et l'alimentation se sont également bien comportés dans l'ensemble (sauf Comptoirs modernes, dont nous publions, ci-contre, les résultats). Ailleurs, les hausses sont restées très sélectives, et, en fin de séance, l'on comptait environ cent progrès, contre soixante-quinze baisses et trente inchangées sur le seul marché à terme.

Sur le marché de l'or, relativement calme, le lingot a progressé de 165 F à 51 160 F et le napoléon, de 6,90 F à 428 F. En dollars, l'once de métal jaune vendue à Paris valait 382,74 contre 375,90 en fin de matinée.

INDIC.. QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc 1978)

	24 sept.	25 sept.
Valeurs françaises ..	129,4	130,6
Valeurs étrangères ..	131,2	131,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,6	110,6

LONDRES

Le Stock Exchange maintient ses bonnes dispositions de la veille. Les pétroles et les valeurs industrielles progressent. Idem pour les fonds d'Etat et les mines do'r, malgré la baisse du métal.

Or (ouverture) (dollars) 379 50 contre 376 70

VALEURS	CLOTURE 25 9	COURS 26 9
Beecham	149 ..	152
British Petroleum (1) .	12 55	12 49 64
Courtaulds	88	86
De Beers	7 94	7 94
Imperial Chemical ..	361 ..	365 ..
Rio Tinto Zinc Cor. ..	343 ..	317 ..
Shell	352 ..	358 ..
Vickers	158 ...	158 ...
War Loan 3 1/2 %	33 ...	33 ...
*West Driefontein ...	52 ...	52 1/2
*Western Holdings ..	39 1/2	40 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

P.U.K. — Pour le premier semestre 1979, le résultat net consolidé du groupe s'élève à environ 310 millions de francs (non compris 140 millions de francs de plus-values de cession) contre 119 millions de francs (plus 31 millions de francs de plus-values de cession) au 30 juin 1978. Les bénéfices des filiales étrangères continuent de croître, et le résultat global des sociétés industrielles du groupe est redevenue bénéficiaires, compte tenu des pertes d'Ugine-Aciers, sensiblement inférieures à celles du premer semestre 1978. L'activité de toutes ces filiales se poursuit actuellement au même rythme qu'au cours des mois précédents. Il n'est pas encore possible d'estimer ce que seront les résultats sociaux de l'exercice, compte tenu de l'incertitude qui subsiste sur les provisions à constituer en fin d'année, du fait de la forte hausse du prix de l'aluminium depuis l'automne 1978, hausse qui se maintient à l'automne 1979.

ELF-ANTARGAZ. — Le bénéfice avant impôt et provisions (mais après amortissements) réalisé par la société pour le premier semestre de 1979 s'est élevé à 14,30 millions de francs contre 6,15 millions au 30 juin 1978. Cette amélioration, liée à la hausse des tonnages vendus, « est exceptionnelle », indique la société. Elle s'explique par ailleurs par une amélioration de la productivité et la diminution des charges dues aux activités de diversification.

NEW-YORK

Marché très indécis

En recul constant tout au long de la séance de mardi — la baisse atteignait 8 points vers 15 heures, — l'indice Dow Jones a enregistré une reprise de dernière heure qui a permis de terminer à 888,18 (+ 0,34).

Le volume des transactions s'est encore légèrement affaibli, passant de 33,96 millions d'actions échangées à 32,51 millions seulement. Même les institutionnels ont réduit leur participation, 417 « paquets » d'au moins dix mille actions ayant été traités contre 423 la veille.

Finalement, sur 1 911 valeurs cotées au Big Board, 881 ont reculé, 585 ont monté et 445 sont restées pratiquement inchangées.

Très déçus par l'indice des prix de détail du mois d'août (+ 1,1 %, alors que les plus pessimistes des opérateurs s'attendaient à une progression de 1 %), les investisseurs ont ensuite été favorablement impressionnés par l'activité fébrile observée autour du titre I. B. M. Le groupe lance un emprunt de 1 milliard de dollars (voir d'autre part).

VALEURS	COURS 24 9	COURS 25 9
Alcoa	58 1/2	59 ...
A.T.T.	55 1/8	55 3/8
Boeing	49 5/8	50 1/8
Chase Manhattan Bank..	42 ..	42 ..
Du Pont de Nemours....	45 ...	45 3/8
Eastman Kodak	53 ..	53 3/8
Exxon	58 5/8	58 3/8
Ford	44 ...	44 ...
General Electric	51 1/8	51 1/8
General Foods	36 ...	35 3/4
General Motors	65 3/4	64 1/2
Goodyear	15 1/4	15 1/4
I.B.M.	67 7/8	68 5/8
I.T.T.	28 1/4	28 3/8
Kennecott	28 1/2	28 7/8
Mobil Oil	51 1/4	51 5/8
Pfizer	34 1/4	33 7/8
Schlumberger	86 1/2	86 7/8
Texaco	29 1/8	29 7/8
U.A.I. inc.	25 1/2	25 5/8
Union Carbide	43 1/2	43 3/8
U.S. Steel	23 3/4	23 3/4
Westinghouse	20 3/8	20 7/8
Xerox	65 1/8	65 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 9	26 9
1 dollar (en yens) ...	222 45	222 50

Taux du marché monétaire

Effets privés	11 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 25 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 80	2 959	S.P.E.G.	256	256	Locabail	224 90	218	Immuvest.......	o145	141 ..
5 %	52 10	3 247	U.A.P.	565	565	Locabail Immob	369	366	Cie Lyon. Imm...	149	143 ..
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1333	4,5 % 1973	1350 ..	1351 ..	1345	1325
4450	C.N.E. 3 %.	4470	4490	4501	4458
360	Afrique Occ.	369	363 ..	368	361 20
505	Air Liquide..	519	515	518	515 .
104	Als. Part. Ind	106	105	106	103 .
450	Als. Superm.	431	438	438 .	435
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25 9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)....	4 160	4 156	4 040	4 250
Allemagne (100 DM).	235 100	234 930	226	242
Belgique (100 F)	14 641	14 589	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)...	213 ...	212 510	206 .	217
Danemark (100 krd).	80 910	80 510	78 ...	83
Norvège (100 k)	83 920	83 550	80	86
Grande-Bretagne (£ 1)	8 961	8 962	8 700	9 200
Italie (1 000 lires)...	5 141	5 137	4 850	5 200
Suisse (100 fr.).....	263 680	263 680	255	268
Suède (100 krs).....	99 675	99 770	96	101 500
Autriche (100 sch.)...	32 655	32 650	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)...	6 279	6 289	6	6 400
Portugal (100 esc.)...	8 410	8 440	7 800	8 800
Canada ($ can. 1)...	3 550	3 557	3 440	3 670
Japon (100 yens) .	1 864	1 865	1 780	1 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25 9
Or fin (kilo en barre)..	50980	51000 ..
Or fin (en lingot)	50995	51160 ..
Pièce française (20 fr.)	421 10	428 ..
Pièce française (10 fr.)	345	311 ..
Pièce suisse (20 fr.) .	400	405
Union latine (20 fr.) ..	378 50	375 10
Souverain	475 00	486 ..
Pièce de 20 dollars	2010	1980 .
Pièce de 10 dollars	1040	1043
Pièce de 5 dollars	700 50	780 50
Pièce de 50 pesos	1985	1980
Pièce de 10 florins	390 .	390 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 septembre 1979 a été tiré à 572 775 exemplaires.

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Monory souhaite des « assises européennes de la consommation » à Paris en 1980

M. Monory, ministre de l'économie, devait faire, mercredi, devant le conseil des ministres, le bilan de la politique menée en matière de concurrence et de consommation, et présenter les objectifs qu'il s'est fixés en la matière pour développer la concurrence, et faire apparaître un « contre-pouvoir consommateur ». Le ministre comptait proposer la tenue à Paris, en 1980, d'assises européennes de la consommation.

« Do it yourself »

L'heure est à la liberté des prix, à la concurrence et, corollaire indispensable en économie de marché, à l'apparition d'un « *contre-pouvoir consommateur* ». Jusqu'ici les incantations réitérées ont laissé sourd ce génie bienfaisant. Que les consommateurs y prennent garde : si leur « contre-pouvoir » n'arrive pas à se manifester, les pouvoirs publics les rendront bientôt responsables de la hausse des prix, insuffisamment surveillée par leurs soins.

Le gouvernement estime faire ce qu'il peut pour aider les associations de consommateurs à organiser les consommateurs isolés, à les informer, à les former. On peut toutefois lui reprocher d'avoir mis la charrue devant les bœufs, en supprimant les contrôles de prix bien avant que les clients ne soient en mesure d'exercer de façon lucide leur « *droit au choix* » et ne rendent caduque l'action des contrôleurs.

Le présent projet de budget marque en tout cas une évolution favorable des actions en faveur des consommateurs : 15 millions de francs y seront consacrés en 1980, contre seulement 10 millions en 1979. Le montant des subventions aux organisations doublera, passant de 2 à 4 millions de francs, tandis que le budget des « *actions concertées* » passera de 8 à 11 millions de francs. Parmi ces actions, les émissions régionales télévisées se sont taillé la part du lion en 1979 : 3,2 millions ; il faut y ajouter la rétribution des assistants techniques de la consommation (1,2 million), l'aide aux actions des consommations (1 million), la formation (1,2 million), etc. Les crédits destinés à l'Institut national de la consommation atteignent de leur côté 22,6 millions de francs, contre 19,3 en 1979 (+ 17 %).

Cela peut-il suffire à faire du consommateur un « *partenaire à part entière* » ? Certes des associations locales mènent régulièrement, sur certains marchés, des actions de relevés de prix pour chaque catégorie et qualité de produits. C'est efficace, localement, mais encore beaucoup trop rare pour constituer autre chose qu'un exemple exceptionnel ; de plus cela demande de la part des militants qui assurent ce genre de travail une dose considérable de dévouement et d'obstination.

Les limites de ce genre d'opération sont évidentes : il y a peu de chances qu'elles se généralisent ; elles ne peuvent en acun cas être totalement fiables. Les enquêteurs de l'I.N.C. en ont fait eux-mêmes l'expérience sur les fruits et légumes du 23 au 31 août dernier : dans une même zone commerciale de 200 mètres environ, des distorsions de prix importantes apparaissent, que ne justifient pas des différences de qualité. Dans bien des cas, il est même impossible de comparer les prix, faute d'étiquetage suffisant. Enfin le marché de détail ne reflète pas la situation observée à Rungis, qu'il s'agisse de variétés (cotées au marché de gros, mais introuvable au détail), des quantités (massives à Rungis pour un produit, mais plus rares au détail...) ou des baisses de cours non répercutées.

Ce fidèle tenant de la liberté des prix qu'est M. Pierre Fauchon, directeur de l'Institut, n'écrit-il pas dans son éditorial de *50 millions de consommateurs* que « *les systèmes modernes de distribution comme de production constituent (...) un ensemble complexe et impénétrable : en face du marché, le consommateur qui veut faire jouer la concurrence est aussi désemparé que pouvait l'être le médecin de jadis devant soigner un organe interne sans disposer d'une radio* ». Et il ne s'agit là que des fruits et légumes : la situation est la même pour tous les biens offerts à la vente, du meilleur marché au plus coûteux.

Dans ces conditions, la foi de M. Monory dans le pouvoir des consommateurs en matière de prix (« *Je crois plus à l'action de deux mille consommateurs organisés qu'à celle de deux mille contrôleurs qui passent dans les rayons* ») ne peut que paraître bien naïve ou bien hypocrite. « *Do it yourself* » ! Ce « *faites-le vous-même* » lancé aux consommateurs est pour le moins prématuré, sinon utopique.

JOSÉE DOYÈRE.

M. ANDRÉ BERGERON DEMANDE UNE « OPÉRATION VÉRITÉ » SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. Bergeron, secrétaire général de F.O., réclame une « *opération vérité pour la Sécurité sociale* ». Dans une interview à France-Inter, 27 septembre, il déclare : « *Nous sommes à la limite de ce que les gens peuvent supporter comme transfert (...). Il faut donc mettre en regard les recettes et les dépenses. C'est ce que nous appelons « opération vérité » en pensant que le régime général de la Sécurité sociale, celui des salariés, ne doit rapporter que les charges correspondant à ses compétences (...). Les salariés ne doivent pas se voir demander plus que leur part.* »

Au sujet des appels C.G.T., C.F.D.T. à un élargissement de l'unité d'action, M. Bergeron affirme : « *Je ne suis pas d'accord en profondeur entr la C.G.T. et la C.F.D.T. Les deux organisations essaient de se piéger mutuellement.* »

LA POLICE DES FRONTIÈRES A EMPÊCHÉ M. PATASSE DE QUITTER PARIS POUR BANGUI

Ce mercredi 26 septembre, à 8 h. 45, alors qu'il se présentait à l'embarquement du vol régulier d'Air Afrique pour Bangui, M. Ange Patasse, ancien premier ministre de Bokassa, aujourd'hui l'un des animateurs de l'opposition, a été interpellé par la police de l'air e tdes frontières, à Roissy. Les Centrafricains qui l'accompagnaient ont refusé de prendre l'avion sans lui.

Au ministère de l'intérieur, on indique que cette mesure a deux motifs : M. Patasse « *était porteur d'une arme personnelle* » ; son paseport, établi au nom de l'Empire centrafricain, n'était plus valable...

GRÈVE A AIR FRANCE LE 2 OCTOBRE

Les organisations professionnelles d'Air France — personnel ou sol et personnel navigant, — groupées en intersyndicale le mardi après-midi 25 septembre, ont décidé un arrêt de travail de vingt-quatre heures le mardi 2 octobre. La C.F.D.T., qui ne participait pas à cette réunion, s'associera à cette journée d'action. En revanche, la C.G.C. et le personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) ne participeront pas à cette grève.

Cet arrêt de travail est, selon les syndicats, destiné à appuyer leurs revendications sur les rémunérations, la durée du travail et la défense du « patrimoine » de la compagnie.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS DU DÉPOT SAINT-LAZARE CONTINUE DE PERTURBER LES LIGNES PARIS - VERSAILLES

Mercredi matin 26 septembre, le trafic des trains sur les lignes Versailles - Saint-Nom-la-Bretèche et Versailles - Cergy, à la gare Saint-Lazare, n'était assuré qu'à 30 %, le reste du réseau banlieue et grandes lignes étant, selon la direction, normalement assuré. Mardi soir, la C. G. T. et la C. F. D. T. avaient, dans un communiqué commun, appelé l'ensemble des agents de conduite du dépôt Saint-Lazare — aussi bien des grandes lignes que de la banlieue — à cesser le travail dès mercredi à 0 heure pour une durée non précisée. Jusqu'à mardi, seuls les agents de conduite des lignes de banlieue avaient été appelés à débrayer, dès lundi 24 septembre, par la C. F. D. T. seule, et dans ce dépôt la grève était largement suivie (à 80 %) par les seuls agents des lignes de Versailles, auxquels se sont joints 20 % des autres agents depuis mercredi matin.

Cette grève a pour objectif essentiel l'ouverture de « véritables négociations » sur la prise en compte des critères d'ancienneté pour l'accession des agents de conduite de banlieue au grade de conducteur principal, réservé généralement aux agents des trains rapides.

● *R.E.R. : perturbations dans l'Est parisien.* — La circulation des trains de la ligne A du R.E.R. a été perturbée mercredi 26 septembre dans l'Est parisien sur les branches de Boissy-Saint-Léger et de Marne-la-Vallée par suite d'un arrêt de travail d'agents de l'E.D.F., indique un communiqué de la R.A.T.P. Le service a de ce fait, précise le communiqué, dû être adapté à la faible puissance électrique disponible.

● *La représentation de la « Puce à l'oreille »* prévue à la Comédie-Française, ce mercredi 26 septembre, est annulée en raison d'un ennui de santé de l'acteur Guy Michel. Ce spectacle est remplacé par *les Fausses confidences*, de Marivaux.

DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Les Neuf demandent que la « reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens » figure dans les principes d'un règlement

New-York (*A.F.P.*). — Les neuf pays de la Communauté européenne ont proposé mardi 25 septembre, devant l'Assemblée générale de l'O.N.U., que toutes les parties au conflit du Proche-Orient acceptent les résolutions 242 et 338, adoptées le 22 novembre 1967 et le 22 octobre 1973 par le Conseil de sécurité (après la guerre de six jours et la guerre du Kippour), auxquelles seraient ajoutés quatre principes :

1) Inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force ;

2) Nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis 1967 ;

3) Respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues ;

4) Reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens.

Les Neuf, dont la proposition a été énoncée à la tribune de l'Assemblée par le ministre irlandais des affaires étrangères, M. O'Kennedy, précisent que les droits légitimes du peuple palestinien comprennent « *le droit à une patrie et le droit de jouer pleinement son rôle, par l'intermédiaire de ses représentants, dans la négociation d'un règlement global* ».

Les Neuf déclarent que les deux résolutions du Conseil de sécurité et les principes énoncés forment ensemble « *le cadre essentiel d'un règlement de paix* » qui répondrait aux droits et aux intérêts légitimes de toutes les parties.

« *Cela s'applique à Israël, qui a le droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et dûment garanties, et au peuple palestinien, qui a le droit, dans le cadre établi par un règlement de paix, de déterminer son propre avenir en tant que peuple* », poursuit la déclaration des Neuf.

Au sujet du traité israélo-égyptien, les Neuf déclarent qu'il s'agit d'une « *application correcte des principes de la résolution 242 pour ce qui concerne les relations égypto-israéliennes* ».

● *L'émir de Qatar*, en visite privée en France, a été reçu, mardi 25 septembre, par le président de la République. L'émir a distribué ensuite une déclaration dans laquelle il est indiqué que « *les deux hommes d'Etat ont discuté de la situation au Proche-Orient, particulièrement de la question palestinienne. Ils ont souligné la nécessité de trouver une solution juste qui corresponde aux droits légitimes des Palestiniens* ».